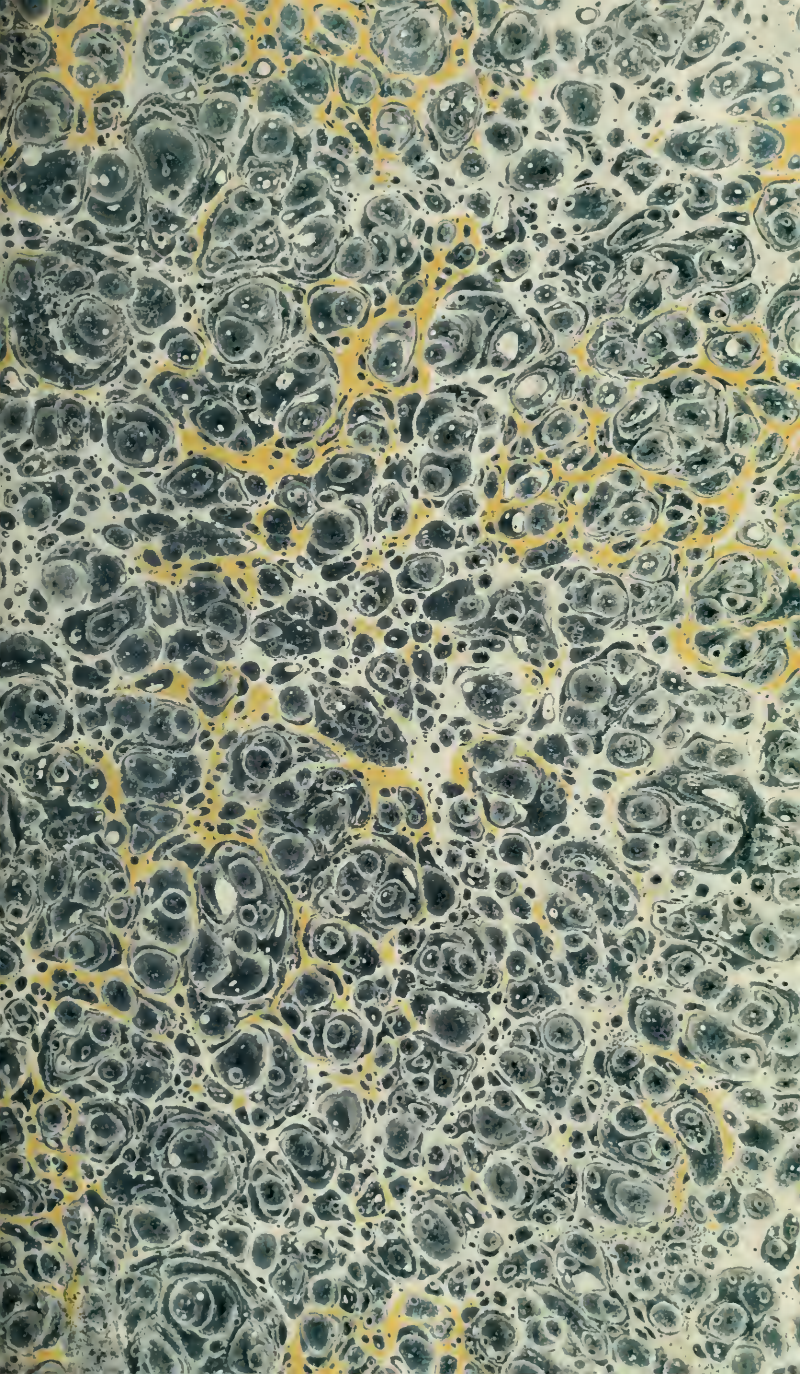


U d'/ of Ottawa
39003002865623





ŒUVRES

COMPLÈTES

DE M. T. CICÉRON.

TOME XXVI.

OUVRAGES PHILOSOPHIQUES.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

1821.

Cet ouvrage se trouve aussi :

CHEZ FIRMIN DIDOT, PÈRE ET FILS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES, RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE M. T. CICÉRON,

TRADUITES EN FRANÇAIS,

AVEC LE TEXTE EN REGARD.

ÉDITION PUBLIÉE

PAR JOS.-VICT. LE CLERC,

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

TOME VINGT-SIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M. DCCC. XXI.

DE LA DIVINATION,

TRADUCTION NOUVELLE,

PAR J. V. L.

PRÉFACE.

Nous croyons que c'est surtout la lecture de cet ouvrage qui a inspiré à Montesquieu les réflexions suivantes : *

« Je trouve cette différence entre les législateurs romains et ceux des autres peuples, que les premiers firent la religion pour l'état, et les autres l'état pour la religion. Romulus, Tatius, et Numa, asservirent les dieux à la politique ; le culte et les cérémonies qu'ils instituèrent furent trouvés si sages que, lorsque les rois furent chassés, le joug de la religion fut le seul dont ce peuple, dans sa fureur pour la liberté, n'osa s'affranchir.

« Quand les législateurs romains établirent la religion, ils ne pensèrent point à la réformation des mœurs, ni à donner des principes de morale ; ils ne voulurent point gêner des gens qui ne connaissaient pas encore les engagements d'une société dans laquelle ils venaient d'entrer : ils n'eurent donc d'abord qu'une vue générale, qui était d'inspirer à un peuple qui ne craignait rien, la crainte des dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à sa fantaisie.

« Les successeurs de Numa n'osèrent point faire ce que ce prince n'avait point fait. Le peuple, qui avait beaucoup perdu de sa férocité et de sa rudesse, était devenu capable d'une plus grande discipline. Il eût été facile d'ajouter aux cérémonies de la religion des principes et des règles de morale dont elle manquait ; mais les législateurs des Romains étaient trop clairvoyants pour ne point connaître combien une pareille réformation eût été

* *Politique des Romains dans la religion.*

dangereuse : c'eût été convenir que la religion était défectueuse ; c'était lui donner des âges, et affaiblir son autorité en voulant l'établir. La sagesse des Romains leur fit prendre un meilleur parti en établissant de nouvelles lois. Les institutions humaines peuvent bien changer, mais les divines doivent être immuables comme les dieux mêmes.

« Ainsi le sénat de Rome, ayant chargé le préteur Q. Pétillius (T. Liv. XL, 29) d'examiner les écrits du roi Numa, qui avaient été trouvés dans un coffre de pierre, cinq cents ans après la mort de ce roi, résolut de les faire brûler, sur le rapport que lui fit ce préteur, que les cérémonies qui étaient ordonnées dans ces écrits différaient beaucoup de celles qui se pratiquaient alors ; ce qui pouvait jeter des scrupules dans l'esprit des simples, et leur faire voir que le culte prescrit n'était pas le même que celui qui avait été institué par les premiers législateurs, et inspiré par la nymphe Égérie.

« On portait la prudence plus loin : on ne pouvait lire les livres sibyllins sans la permission du sénat, qui ne la donnait même que dans les grandes occasions, et lorsqu'il s'agissait de consoler les peuples. Toutes les interprétations étaient défendues ; ces livres même étaient toujours renfermés ; et, par une précaution si sage, on ôtait les armes des mains des fanatiques et des séditieux.

« Les devins ne pouvaient rien prononcer sur les affaires publiques sans la permission des magistrats ; leur art était absolument subordonné à la volonté du sénat ; et cela avait été ainsi ordonné par les livres des pontifes, dont Cicéron (*de Leg.*, II, 8, 9) nous a conservé quelques fragments.

« Polybe met la superstition au rang des avantages que le peuple romain avait par-dessus les autres peuples : ce

qui paraît ridicule aux sages est nécessaire pour les sots; et ce peuple, qui se met si facilement en colère, a besoin d'être arrêté par une puissance invisible.

« Les augures et les aruspices étaient proprement les grotesques du paganisme; mais on ne les trouvera point ridicules si on fait réflexion que, dans une religion toute populaire comme celle-là, rien ne paraissait extravagant; la crédulité du peuple réparait tout chez les Romains: plus une chose était contraire à la raison humaine, plus elle leur paraissait divine. Une vérité simple ne les aurait pas vivement touchés; il leur fallait des sujets d'admiration; il leur fallait des signes de la divinité; et ils ne les trouvaient que dans le merveilleux et le ridicule.

« C'était, à la vérité, une chose très extravagante de faire dépendre le salut de la république de l'appétit sacré d'un poulet, et de la disposition des entrailles des victimes; mais ceux qui introduisirent ces cérémonies en connaissaient bien le fort et le faible, et ce ne fut que par de bonnes raisons qu'ils péchèrent contre la raison même. Si ce culte avait été plus raisonnable, les gens d'esprit en auraient été la dupe aussi-bien que le peuple, et par là on aurait perdu tout l'avantage qu'on en pouvait attendre. Il fallait donc des cérémonies qui pussent entretenir la superstition des uns, et entrer dans la politique des autres. C'est ce qui se trouvait dans les divinations. On y mettait les arrêts du ciel dans la bouche des principaux sénateurs, gens éclairés, et qui connaissaient également le ridicule et l'utilité des divinations. Cicéron (*de Divinat.*, II, 35) pense, comme Marcellus, que, quoique la crédulité populaire eût établi au commencement les augures, on en avait retenu l'usage pour l'utilité de la république, etc. »

Ces réflexions sont sévères ; car elles accusent hautement d'imposture tous les membres de l'aristocratie romaine, tous ceux que leur caractère public forçait de prendre part aux actes de la religion ; mais quand on aura lu l'ouvrage suivant, on avouera que cette accusation est juste, et on reconnaîtra dans cette analyse lumineuse le génie d'un homme accoutumé à pénétrer au fond des choses pour y trouver la vérité.

Voltaire a donné un tour dramatique aux mêmes pensées ; il les présente avec cet enjouement qui n'exclut pas la justesse et même la profondeur des vues ; il se montre plus indulgent pour ces mensonges politiques, et il rend un éclatant hommage à Cicéron, qui se chargea d'en faire l'aveu.

« Il y a des cas, dit-il *, où il ne faut pas juger d'une nation par les usages et par les superstitions populaires. Je suppose que César, après avoir conquis l'Égypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arsinoé, par la mer Rouge et par l'Océan indien. L'empereur Yventi, premier du nom, régnait alors ; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très sage et très savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de César avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrètement par ses interprètes des usages, des sciences et de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient. Il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde, que le soleil est déjà entré dans les signes célestes du printemps, lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver. Il apprend que

* *Quest. sur l'Encyclopédie*, art. USAGES.

cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer, et où l'on doit donner bataille, par l'inspection d'un foie de bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé Tagès, qui sortit de la terre en Toscane. Ces peuples adorent un Dieu suprême et unique qu'ils appellent toujours Dieu très bon et très grand. Cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée Flora, et les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates, hauts de quatre ou cinq pouces.... L'empereur Yventi se met à rire. Les tribunaux de Nankin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous ou des imposteurs qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine; mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs. Il apprend que les pontifes romains ont été très ignorants, mais que César réforme actuellement le calendrier. On lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie; qu'on a laissé subsister cette institution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps grossier; que tous les honnêtes gens se moquent des augures; que César ne les a jamais consultés; qu'au rapport d'un très grand homme, nommé Caton, jamais augure n'a pu parler à son camarade sans rire; et qu'enfin Cicéron, le plus grand orateur et le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage, intitulé *de la Divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les aruspices, toutes les prédictions et tous les sortiléges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce

livre de Cicéron; les interprètes le traduisent; il admire le livre et la république romaine. » *

Après deux témoignages d'un genre si différent, et qui donnent la plus juste idée de cet ouvrage, il est peut-être inutile de renvoyer au traité de Van Dale, *de Oraculis veterum*, qu'on ne lit plus guère que dans l'abrégé de Fontenelle; à l'*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, par le P. Le Brun; à la dissertation de Morin *sur les Augures*, et à quelques autres Mémoires de l'Académie des Inscriptions; à l'article de Diderot sur la *Divination*, dans l'Encyclopédie; enfin aux nombreux ouvrages latins (comme le livre de Cardan *de Sapientia*, et les *Disquisitiones magicæ* de Delrio) sur l'ornithomancie, ou divination par les oiseaux; l'astéromancie, par les astres; la nécromancie, par l'évocation des ombres; la cléromancie, par les sorts; l'onéiromancie, par les songes; l'hydromancie, par l'eau; la pyromancie, par le feu; la botanomancie, par les plantes; la lithomancie, pas les pierres; l'onomatomancie, par les noms; la rhabdomancie, par les baguettes; l'oomancie, par les œufs; la chiromancie, par les mains; l'omphalomancie, par le nombril; l'omomancie, par les épaules, etc. etc. : vaines illusions, qu'on pourrait comprendre toutes sous ce titre général, la pseudomancie.

Déjà du temps d'Eusèbe (*Préparation évangél.*, Liv. IV), le nombre de ceux qui avaient écrit contre les oracles s'élevait à six cents. Eusèbe lui-même nous a conservé

* Il y a ici quelques erreurs. On verra dans ce Traité même qu'il ne fut composé qu'après la mort de César, II, 9, 54, etc. et que César consultait les augures, les aruspices, et même les tireurs d'horoscope, I, 52; II, 47, etc. Mais Voltaire appelait *pédants* ceux qui voulaient tant d'exactitude dans une plaisanterie, et peut-être avait-il raison.

des fragments d'Énomaüs le cynique, qui paraît s'être distingué dans cette foule, et dont quelques pensées ont été fort bien imitées par Fontenelle, au chap. 7 de l'*Histoire des Oracles*. Mais, entre tous ces ouvrages, nous devons nous applaudir surtout que celui de Cicéron nous soit resté.

Il fut composé en 709, peu de temps après la *Nature des dieux*, dont il est comme l'appendice. De tous les ouvrages philosophiques de Cicéron, c'est peut-être le plus original, et on ne doit pas le confondre avec ces traités spéculatifs qu'il traduisait presque entièrement des écrivains grecs; il emprunte bien encore quelques développements généraux à Chrysippe, à Carnéade, à Panétius, et probablement à Épicure; mais il en fait lui-même une application précise à la religion de sa patrie; il nous dévoile mille petites superstitions romaines, qui venaient des Étrusques, et que les Grecs ne connaissaient pas; il rassemble et discute un grand nombre de faits, soit de l'histoire civile de la république, soit des annales des pontifes, et cet examen n'appartient qu'à lui; il soumet au jugement de sa raison tout ce qu'il y avait alors de plus saint à Rome, les augures, les prêtres des dieux, leurs oracles, leurs prodiges, depuis Romulus jusqu'aux pronostics encore récents de la mort de César. Si l'on considère le nom et la situation politique de l'auteur, on trouvera, je crois, que l'antiquité ne pouvait guère nous transmettre d'ouvrage où la liberté de penser fût portée plus loin, et qu'une pareille composition fait époque dans l'histoire d'un peuple.

On a vu le sénat proscrire, en 571, les livres de Numa, parce qu'ils auraient jeté quelques scrupules dans les esprits superstitieux. Il fallait que les temps fussent bien

changés, quand un illustre consulaire, membre du collége des augures, attaquait ainsi publiquement une des parties les plus importantes de la religion romaine, et apprenait à ce peuple si fier que ses auspices, ses livres sibyllins, ses pullaires, ses aruspices, et la plupart des cérémonies de son culte, n'étaient que des moyens politiques inventés par ses maîtres pour mieux régner sur lui. Les Épicuriens n'avaient traité jusque-là que des thèses générales, sans examiner les croyances particulières à chaque nation; et depuis long-temps les écoles, malgré les plaintes du premier Caton, étaient en possession de soutenir le pour et le contre dans les questions qui intéressaient le plus la morale et l'ordre public; mais ici on voyait pour la première fois un des chefs de la religion pénétrer dans l'intérieur des temples consacrés aux dieux de la patrie, pour désabuser ses concitoyens et leur faire mépriser ce qu'ils avaient adoré; on lisait dans son livre ces propres paroles (II, 33) : *L'antiquité se trompait en beaucoup de choses, réformées depuis par l'instruction et l'expérience;* il disait (II, 15) : *Voilà des mystères qu'aucune vieille ne croit plus;* on l'entendait répéter avec complaisance ce mot échappé à la gravité du Censeur (*de Nat. deor.*, I, 26; *de Divinat.*, II, 24): *Comment deux augures peuvent-ils se rencontrer sans rire?* Et ce n'était pas, comme plusieurs philosophes d'une secte audacieuse, pour bannir toute croyance et toute morale; ce n'était pas pour dire à l'homme qu'il n'avait point à craindre de Dieu ni à espérer d'avenir, impiété grossière, réfutée hautement par la conscience, et qui ne pouvait produire un effet dangereux sur l'esprit des hommes dont la plupart ont besoin de croire; c'était pour mettre à la place des superstitions nationales le

culte d'un Dieu suprême, créateur et juge de notre âme immortelle, dogme aussi naturel que sublime, et bien plus funeste à ceux qui vivaient de l'ignorance des peuples, que toutes les déclamations et les subtilités des écoles épicuriennes, où l'on ne parlait que de vertu sans Dieu, et de bonheur sans espérance.

Aussi les premiers chrétiens, qui laissèrent peu à peu tomber dans l'oubli les attaques dirigées par ces écoles contre le paganisme, s'empressèrent-ils de répandre les deux traités philosophiques de Cicéron sur *la Nature des dieux* et sur *la Divination*. Ils ne dédaignèrent pas de faire servir à la propagation de leur religion sainte deux ouvrages d'une si grande autorité. Les païens en demandèrent la suppression au sénat *; il est donc probable que c'est par les chrétiens qu'ils nous ont été conservés.

Mais comment Cicéron ne craignit-il pas d'exciter le mécontentement public par une telle liberté d'opinion? D'abord, cette manière de penser était sans doute fort répandue dès ce temps-là, même parmi le peuple; ensuite, ces discussions philosophiques n'étaient connues ordinairement que des hautes classes de la société, fort indifférentes pour toute doctrine religieuse, puisqu'on osait dire en plein sénat qu'il n'y avait ni Dieu ni avenir; enfin, pour omettre bien d'autres raisons, prises dans le caractère même de ce peuple, Cicéron, qui pouvait dès lors prévoir le bouleversement du monde romain, et les secousses funestes qui allaient bientôt l'arracher lui-même à sa retraite et à ses études, voulait peut-être, au

* *Oportere statui per senatum, aboleantur ut hæc scripta, quibus Christiana religio comprobetur, et vetustatis opprimatur auctoritas.* Arnobe, *advers. gentes*, *lib.* III. Les deux ouvrages de Cicéron furent brûlés avec la Bible, en 302, par ordre de Dioclétien.

risque d'entendre quelques plaintes, rétracter par un dernier ouvrage cette énumération de pratiques superstitieuses dont il avait rempli, neuf ans auparavant, son traité *des Lois*, et laisser à la postérité une profession de foi plus digne de lui.

Cette critique de la religion romaine a d'autant plus de force et de poids, que l'auteur ne veut pas la condamner sans l'entendre, et qu'il lui fait plaider sa cause dans tout le premier Livre. Mais dans ce plaidoyer même on reconnaît déjà le mépris du philosophe pour tous ces mensonges politiques; on y voit que, malgré la bonne foi qu'il a coutume de mettre dans ses dialogues, où le probabilisme académique lui permet d'être impartial, il n'a pu se résoudre à donner à Quintus toute la crédulité nécessaire pour soutenir bien franchement son opinion. J'ai cru même remarquer plusieurs fois dans le tour de la phrase un léger ton d'ironie, qui laisse entrevoir l'auteur à la place du personnage, et qui rappelle les dialogues où Platon fait parler Protagoras, Thrasymaque et Gorgias. Quintus, comme on le verra, se renferme dans les preuves de fait, et il avoue que, dans la divination, tout est conjectural (I, 14). Si donc il est prouvé que les faits n'ont rien de merveilleux, et que toutes les connaissances conjecturales sont fort incertaines, il n'y a plus de divination. Cicéron s'est préparé une victoire facile; mais c'était là l'inconvénient de son sujet. S'il avait choisi pour interlocuteur l'augure ou l'aruspice le plus confiant et le plus opiniâtre, la réfutation n'eût été que plus aisée, et il y aurait eu peu de gloire dans ce triomphe du bon sens sur l'ignorance d'un fanatique, trop amoureux de ses erreurs pour être capable de réflexion. L'auteur n'aurait pu, à la fin de son ouvrage, le

faire changer d'opinion sans une grande invraisemblance; et une discussion où les deux adversaires auraient tenu continuellement un langage inconciliable n'aurait instruit personne. En mettant, au contraire, les principaux arguments des stoïciens dans la bouche d'un homme raisonnable, que la force même de la vérité conduit insensiblement du ton affirmatif de Chrysippe au doute de Socrate, il faisait bien mieux voir que la cause de la divination était à jamais perdue.

Ce monument précieux de l'antiquité pourrait donner lieu à beaucoup d'autres observations; mais c'est surtout en examinant des ouvrages que l'on commente depuis tant de siècles, qu'il est impossible de tout dire. Comme chacun les comprend et les admire plus ou moins suivant le genre de ses études et le degré de son instruction, les réflexions qu'ils font naître paraissent toujours trop longues, ou parce qu'on les juge inutiles, ou parce qu'elles n'intéressent pas.

L'importance que les chrétiens attachaient au dialogue sur *la Divination*, a fait croire qu'il avait été traduit en grec; mais rien n'est plus incertain. Plutarque, dans la *Vie de Paul-Émile*, cite un trait du premier livre, chapitre 46, et il intitule l'ouvrage περὶ μαντικῆς. Mais quoiqu'il ne sût pas très bien le latin, comme il l'avoue au commencement de la *Vie de Démosthène*, il l'entendait assez pour lire l'original. Nicéphore Grégoras cite également Cicéron περὶ μαντικῆς dans ses notes sur Synésius περὶ ἐνυπνίων, pag. 359. Il citait probablement d'après le texte même.

On doit s'étonner qu'un ouvrage si varié, si plein de faits, et qui peut fournir tant de matériaux à l'histoire de l'esprit humain, ait été si négligé par nos traducteurs.

L'abbé Regnier Desmarais, secrétaire de l'Académie Française, dont la traduction fut imprimée à Paris, en 1710, et à Amsterdam, en 1711, y a laissé des fautes innombrables, dont plusieurs sont fort singulières dans un homme instruit. Sans lui attribuer même celles de ses derniers éditeurs, qui lui font dire (I, 46) que Paul-Émile allait faire la guerre *au roi de Perse*, et qui lui prêtent beaucoup d'autres sottises, il reste encore un assez grand nombre d'erreurs qui sont incontestablement à lui. C'est bien lui, par exemple, qui (I, 2; II, 66) prend Métellus Baléaricus pour *un habitant des îles Baléares;* Démétrius de Phalère pour *Phaléréus*, II, 46; qui dit (I, 54) *le préteur Lachès;* qui traduit, *propter Jovis pueri* (II, 41), par ces mots *à cause de Jupiter enfant;* etc. etc. Mais nous devons nous souvenir que cet écrivain, s'il manquait des connaissances positives qu'exigeait un tel ouvrage, et peut-être de la patience nécessaire pour se les procurer, a du moins traduit avec une sagacité souvent heureuse les Livres *de Finibus;* nous devons ne pas oublier surtout que ses travaux mêmes sur *la Divination* nous ont été quelquefois très utiles, et que nous lui avons emprunté, ou des périodes entières, ou plusieurs vers de suite, qu'il nous aurait paru hasardeux de refaire après lui. Nous laissons à d'autres le triste plaisir de relever des fautes qu'il est si aisé de corriger aujourd'hui, pour peu qu'on veuille s'en donner la peine; il nous suffira d'indiquer à ceux qui aimeraient ce genre de critique l'excellent commentaire de J. J. Hottinger (Leipsick, 1793), qui se plaît à répéter fort souvent, I, 3, *patet hic lapsum esse Francogallum interpretem Desmarais;* I, 47, *in hoc turpiter se dedit abbas Desmarais;* I, 55, *interpres Francogallus hæc ita reddit, aut nullo*

sensu, *aut inepto;* II, 11, *plane autem ridiculus est interpres Francogallus*, etc. etc.; et au lieu de perdre le temps à augmenter fastidieusement cette liste d'erreurs, dont il n'a pas noté la vingtième partie, nous dirons seulement que si l'on n'exige de nous qu'une traduction supérieure à celle qu'on réimprime en France et à l'étranger depuis 1710, il y a fort peu d'amour propre de notre part à croire que nous avons réussi.

J. V. L.

ARGUMENTS.

LIVRE PREMIER.

Dans ce premier Livre, qui commence par quelques vues générales sur la Divination, I—IV, Cicéron suppose que son frère Quintus en prend la défense d'après la doctrine des stoïciens. Quintus reconnaît deux principaux genres de divination, l'un artificiel, l'autre naturel. Il fait consister la divination artificielle dans l'inspection des entrailles des victimes, les pronostics qui résultent des *fulgurations* et de toute espèce de prodige, les prédictions des augures et de ceux qui observent les signes et les présages, en un mot, dans tout ce qui tient à l'art conjectural. Quant à la divination naturelle, il la fait consister dans cette espèce de fureur qui s'empare de ceux dont l'âme inspirée croit voir l'avenir, et dans ces avertissements que reçoit pendant le sommeil notre esprit libre et dégagé des liens corporels. Pour donner des preuves de l'une et de l'autre, il a moins recours aux raisonnements qu'à un grand nombre d'exemples dont il pense qu'on doit se contenter, sans se mettre en peine de rechercher les causes, V—XIII. Que si quelques événements n'arrivent point d'une manière conforme aux prédictions, il n'en faut pas conclure que la divination n'existe pas; mais toutes les sciences conjecturales sont soumises à la même incertitude, et il suffit, pour confirmer la vérité de celle-ci, que ses promesses ou ses menaces aient été vérifiées une seule fois. Or, on ne peut nier qu'elles n'aient été souvent reconnues vraies, à moins qu'on ne veuille révoquer en doute l'histoire même de Rome, XIV—XVII. Quintus admet donc les deux genres de divination dont il a parlé, et il entre alors dans de longs détails, d'abord sur les différentes sortes de divi-

nation naturelle, XVIII — XXXII; ensuite, sur les divinations purement artificielles et fondées sur l'observation, XXXIII — XXXVII. Il revient ensuite aux preuves générales, et développe les arguments des stoïciens, qu'il appuie de l'autorité des poètes, des philosophes, et du témoignage de plusieurs nations, XXXVIII — XLVIII. Enfin, du chapitre XLIX à la fin du Livre, il rapporte toute la divination, ou aux dieux, ou au destin, ou à la nature.

LIVRE SECOND.

L'AUTEUR, après une énumération fort précieuse aujourd'hui pour nous, de ses ouvrages de philosophie et de rhétorique, I, II, commence la réfutation du système des stoïciens, exposé et défendu par son frère. Il parle d'abord contre toute espèce de divination, tant artificielle que naturelle; il prouve que c'est un art impossible, et que s'il était possible, il serait plus nuisible qu'utile, III — X. Il se livre ensuite à une discussion particulière sur les différentes sortes de divination artificielle, et il combat successivement la divination des aruspices, qui comprend l'inspection des entrailles des victimes, l'observation des foudres et des prodiges, XI — XXXII; la divination par les auspices, ou celle des augures, XXXIII — XL; la divination par les sorts, XLI; enfin, la prétendue science des Chaldéens, XLII — XLVII. Arrivé à la divination naturelle, il en examine les deux parties, c'est-à-dire les *vaticinations* ou transports prophétiques, XLVIII — LVII, et les songes, LVIII — LXXI.

Dans sa conclusion, chap. LXXII, il se résume en disant qu'il faut défendre et propager les saines idées religieuses, mais combattre partout la superstition.

M. T. CICERONIS

DE

DIVINATIONE

LIBER PRIMUS.

I. Vetus opinio est, jam usque ab heroicis ducta temporibus, eaque et populi romani et omnium gentium firmata consensu, versari quamdam inter homines divinationem, quam Græci *μαντικὴν* appellant, id est, præsensionem et scientiam rerum futurarum. Magnifica quidem res, et salutaris, si modo est ulla; [1] quaque proxime ad deorum vim natura mortalis possit accedere. Itaque ut alia nos melius multa, quam Græci, sic huic præstantissimæ rei nomen nostri a divis, Græci, ut Plato interpretatur, a furore duxerunt. Gentem quidem nullam video neque tam humanam atque doctam, neque tam immanem tamque barbaram, quæ non significari futura, et a quibusdam intelligi prædicique posse censeat. Principio Assyrii, ut ab ultimis auctoritatem repetam, propter planitiem magnitudinemque regionum, quas incolebant, quum cœlum ex omni parte patens atque apertum intuerentur, trajectiones motusque

[1] *Sic jam edidit P. Marsus, et habent multi mss. Al.* quæque proxima.... natura mortali p. acc.

TRAITÉ

DE LA DIVINATION,

PAR M. T. CICÉRON.

LIVRE PREMIER.

I. C'est une ancienne opinion qui remonte jusqu'aux temps héroïques, et que le peuple romain partage avec toutes les nations, qu'il y a une divination parmi les hommes (les Grecs l'appellent μαντική), c'est-à-dire un pressentiment et une connaissance de l'avenir : noble et utile prérogative, si elle était accordée aux mortels, et qui semblerait rapprocher la faiblesse humaine de la toute-puissance divine. Aussi, lorsque du mot de Divinité nous avons formé celui de divination, nous avons en cela, comme en bien d'autres choses, mieux rencontré que les Grecs, qui n'ont exprimé cette faculté merveilleuse que par un mot dérivé de celui de fureur, suivant l'interprétation de Platon [1]. Il est certain du moins que je ne trouve dans le monde aucun peuple si poli et si éclairé, ni si grossier et si barbare, qui ne croie qu'il y a des signes de l'avenir, et des hommes capables de le prévoir et de l'annoncer. Et d'abord, pour commencer par les plus anciennes traditions, comme les Assyriens, habitant de vastes plaines, d'où ils découvraient le ciel de toutes parts, ont les premiers observé le cours et les révolutions des astres, ils ont été aussi

stellarum [1] observaverunt; quibus notatis, quid cuique significaretur, memoriæ prodiderunt. Qua in natione Chaldæi, non ex artis, sed ex gentis vocabulo nominati, diuturna observatione siderum, scientiam putantur effecisse, ut prædici posset, quid cuique eventurum, et quo quisque fato natus esset. Eamdem artem etiam Ægyptii longinquitate temporum innumerabilibus pæne sæculis consecuti putantur. Cilicum autem, et Pisidarum gens, et his finitima Pamphylia, quibus nationibus præfuimus ipsi, volatibus avium cantibusque, ut certissimis signis, declarari res futuras putant. Quam vero Græcia coloniam misit in [2] Æoliam, Ioniam, Asiam, Siciliam, Italiam sine Pythio, aut Dodonæo, aut Hammonis oraculo? aut quod bellum susceptum ab ea sine consilio deorum est?

II. Nec unum genus est divinationis publice privatimque celebratum. Nam, ut omittam ceteros populos, noster quam multa genera complexus est? Principio, hujus urbis parens, Romulus, non solum auspicato urbem condidisse, sed ipse etiam optimus augur fuisse traditur. Deinde auguribus et reliqui reges usi; et exactis regibus, nihil publice sine auspiciis nec domi, nec militiæ gerebatur. Quumque magna [3] vis videretur esse et in impe-

[1] *Multi mss.* observitaverunt, *ut infra, cap.* 45. *Vox nuspiam usurpata.* — [2] *Recte sic Turnebus emendavit, quum vulgo male legeretur,* Ætoliam. — *Herelius (Magazin für Philologen, p.* 129) *conj.* crederetur, *quia statim recurrit* videretur. *Deinde Manut. conj.* impetriendis.

les premiers qui, d'après ces observations, nous aient transmis les effets qu'ils ont cru devoir attribuer à chacun des corps célestes. Parmi ces peuples, les Chaldéens, ainsi appelés, non de leur profession [2], mais de la province qu'ils habitent, après avoir étudié long-temps le cours des astres, trouvèrent, dit-on, avant tous les autres l'art d'annoncer la destinée de l'homme d'après le moment de sa naissance. Les Égyptiens passent pour avoir acquis la même science par les observations d'une suite presque innombrable de siècles. La Cilicie, la Pisidie, la Pamphylie, où j'ai commandé comme proconsul [3], prétendent que le vol et le chant des oiseaux nous offrent des signes indubitables de l'avenir. Quelle colonie la Grèce a-t-elle jamais envoyée en Éolide, en Ionie, en Asie, en Sicile, en Italie, sans avoir consulté auparavant, ou l'oracle de Delphes, ou celui de Dodone, ou celui de Jupiter Ammon [4]? et quelle guerre a-t-elle jamais entreprise sans le conseil des dieux?

II. Les états et les particuliers ne se sont même pas bornés à un seul genre de divination; et pour ne rien dire des autres peuples, combien le nôtre n'en a-t-il point mis en usage? Romulus, le père de Rome, ne fonda cette ville qu'après avoir pris les auspices, et il était lui-même un excellent augure. Les autres rois perpétuèrent cette institution; et quand les rois eurent été chassés, on ne fit rien à Rome par autorité publique, ni en paix ni en guerre, sans l'intervention des auspices. On pensa, de plus, que l'art des aruspices [5] pourrait être d'une grande utilité, tant pour faire réussir les choses sur lesquelles on aurait à consulter les dieux, que pour interpréter les prodiges et pour en détourner l'effet; on eut donc recours à toute la science de l'Étrurie,

trandis consulendisque rebus, et in monstris interpretandis ac procurandis in aruspicum disciplina; omnem hanc ex Etruria scientiam adhibebant, ne genus esset ullum divinationis, quod neglectum ab iis videretur. Et, quum duobus modis animi, sine ratione et scientia, motu ipsi suo, soluto et libero, [1] incitarentur; uno furente, altero somniante: furoris divinationem Sibyllinis maxime versibus contineri arbitrati, eorum decem interpretes delectos e civitate esse voluerunt. Ex quo genere sæpe hariolorum etiam et vatum furibundas prædictiones, ut Octaviano bello, Cornelii Culleoli, audiendas putaverunt. Nec vero somnia graviora, si quæ ad rempublicam pertinere visa sunt, a summo consilio neglecta sunt. Quin etiam memoria nostra templum Junonis Sospitæ L. Julius, qui cum P. Rutilio consul fuit, de senatus sententia refecit ex Cæciliæ, Balearici filiæ, somnio.

III. Atque hæc, ut ego arbitror, veteres, rerum magis eventis moniti, quam ratione [2] docti, probaverunt. Philosophorum vero exquisita quædam argumenta, cur esset [3] vera divinatio, collecta sunt. E quibus, ut de antiquissimis loquar, Colophonius Xenophanes, unus, qui deos esse diceret, divinationem funditus sustulit. Reliqui vero omnes, præter Epicurum, balbutientem de natura deorum, divinationem probaverunt; sed non uno modo.

[1] *Herel. conj.* incitentur. — [2] *Rath. conj.* edocti, *ut Tuscul.*, V, 26. — [3] *Vocem hanc*, vera, *Ernest. et Hottinger. suspectam habent. Forte rectius*, vere.

afin de ne négliger aucune sorte de divination. Enfin, comme l'esprit peut de lui-même, par un mouvement libre, sans raisonnement ni science, être agité de deux manières, ou en songe, ou par une espèce de fureur divine, l'idée que les vers de la Sibylle [6] étaient remplis de cet enthousiasme sacré, fit choisir dix interprètes * de ces livres; et l'on eut égard souvent à d'autres prédictions faites par les devins en fureur : telles étaient, pendant la guerre Octavienne [7], celles de Cornélius Culléolus. Le conseil suprême n'a pas même dédaigné les songes, toutes les fois qu'ils ont paru avoir quelque rapport aux intérêts publics; et de nos jours, d'après un songe de Cécilia, fille de Métellus Balearicus [8], le consul L. Julius, collègue de P. Rutilius, a été chargé par un arrêté du sénat de refaire le temple de Junon conservatrice.

III. Mais je crois que les anciens, dans tout ce qu'ils ont fait en ce genre, se sont plutôt fondés sur l'événement que sur aucune raison véritable. Quant aux philosophes, on a recueilli d'eux divers arguments par lesquels ils se sont efforcés de prouver qu'il y avait réellement une divination. Seul parmi les plus anciens, Xénophane de Colophon [9], tout en admettant l'existence des dieux, regardait la divination comme impossible. Tous les autres, excepté Épicure, qui n'a fait que balbutier sur la nature des dieux, ont admis une divination,

* Les livres de la Sibylle furent d'abord confiés à des duumvirs (Denys d'Halicarnasse, IV, 62). Ils le furent en 387 à des décemvirs (Tit. Liv., VI, 37). Il paraît que sous la dictature de Sylla, des quindécemvirs furent chargés de les consulter (Servius, *in Æn.*, VI, 73).

Nam quum Socrates, omnesque Socratici, Zenoque, et hi, qui ab eo essent profecti, manerent in antiquorum philosophorum sententia, vetere academia et peripateticis consentientibus; quumque huic rei magnam auctoritatem Pythagoras jam ante tribuisset, qui etiam ipse augur vellet esse, plurimisque locis gravis auctor Democritus præsensionem rerum futurarum comprobaret: Dicæarchus peripateticus cetera divinationis genera sustulit, somniorum et furoris reliquit; Cratippusque familiaris noster, quem ego parem summis peripateticis judico, iisdem rebus fidem tribuit, reliqua divinationis genera rejecit. Sed quum stoici omnia fere illa defenderent, quod et Zeno in suis commentariis quasi semina quædam sparsisset, et ea Cleanthes paullo uberiora fecisset: accessit acerrimo vir ingenio Chrysippus, qui totam de divinatione duobus libris explicavit sententiam, uno præterea de oraculis, uno de somniis; quem subsequens, unum librum Babylonius Diogenes edidit, ejus auditor; duo Antipater; quinque noster Posidonius. Sed a stoicis, vel [1] princeps ejus disciplinæ, Posidonii doctor, discipulus Antipatri, degeneravit Panætius: nec tamen ausus est negare, vim esse divinandi, sed dubitare se dixit. Quod illi in aliqua re, invitissimis stoicis, stoico facere licuit, id, nos ut in reliquis rebus faciamus, a stoicis non concedetur? præsertim quum id, de quo Panætio non liquet, reliquis ejusdem disciplinæ solis luce videatur clarius. Sed hæc qui-

[1] Principibus.

mais chacun à sa manière. Socrate, ainsi que tous ses sectateurs, Zénon et tous ceux de son école, l'ancienne académie et les péripatéticiens, ont partagé là-dessus l'opinion des premiers philosophes, à laquelle Pythagore, qui prétendait même passer pour augure, avait donné, dès l'origine, une grande autorité; Démocrite, dont le suffrage a tant de poids, s'est aussi déclaré plus d'une fois pour le pressentiment des choses futures : mais le péripatéticien Dicéarque [10] n'a reconnu que deux sortes de divination, l'une par les songes, l'autre par le délire de l'esprit; et, après lui, Cratippe [11], avec qui je suis intimement lié, et que je ne crains pas d'égaler aux péripatéticiens les plus fameux, a rejeté aussi toute autre espèce de divination. Comme néanmoins les stoïciens les admettent presque toutes, parce que Zénon a jeté dans ses écrits comme le germe de cette doctrine, développée ensuite par Cléanthe; Chrysippe, homme d'un esprit très subtil [12], est venu depuis, qui a traité en deux Livres toute cette matière, et composé en outre un Livre sur les oracles, et un autre sur les songes. Diogène le Babylonien, son disciple, a fait aussi un livre sur la divination; il y en a deux d'Antipater, et cinq de notre ami Posidonius [13]. Mais Panétius [14], stoïcien du premier ordre, maître de Posidonius et disciple d'Antipater, n'a partagé aucunement, à cet égard, le sentiment de ceux de sa secte, quoiqu'il n'ait pas osé nier positivement qu'il y eût une divination, et qu'il n'ait exprimé que des doutes. Or, ce qu'un stoïcien tel que lui s'est permis, en un point, malgré les stoïciens eux-mêmes, ne nous le permettront-ils pas à nous autres [15] en tout le reste, surtout quand cette question indécise pour Panétius leur paraît à eux tous plus claire que le jour? Quoi qu'il en soit, c'est toujours un avantage

dem laus academiæ præstantissimi philosophi judicio et testimonio comprobata est.

IV. Etenim nobismet ipsis quærentibus, quid sit de divinatione judicandum, quod a Carneade multa acute et copiose contra stoicos disputata sint, verentibusque, ne temere vel falsæ rei, vel non satis cognitæ, assentiamur: faciendum videtur, ut diligenter etiam atque etiam argumenta cum argumentis comparemus, ut fecimus in his tribus libris, quos de natura deorum scripsimus. Nam quum omnibus rebus temeritas in assentiendo errorque turpis est, tum in eo loco maxime, in quo judicandum est, quantum auspiciis, rebusque divinis, religionique tribuamus; est enim periculum, ne aut, neglectis iis, impia fraude, aut, susceptis, anili superstitione obligemur.

V. Quibus de rebus et alias sæpe, et paullo accuratius nuper, quum essem cum Q. fratre in Tusculano, disputatum est. Nam quum ambulandi causa in Lyceum venissemus (id enim superiori gymnasio nomen est): Perlegi, ille inquit, tuum paullo ante tertium de natura deorum; in quo disputatio Cottæ, quanquam labefactavit sententiam meam, non funditus tamen sustulit. — Optime vero, inquam. Etenim ipse Cotta sic disputat, ut stoicorum magis argumenta confutet, quam hominum deleat religionem. — Tum Quintus, Dicitur quidem istuc, inquit, a Cotta, et vero sæpius: credo, [1] ne com-

[1] *Emendationem Turnebi Gruterus et Davis. recepere, mss. plurium auctoritate confirmatam. Olim*, ne communi jure.

pour l'académie d'avoir en sa faveur le jugement et le témoignage d'un si grand philosophe.

IV. En effet, puisque nous cherchons ce qu'il faut penser de la divination; que sur ce point Carnéade [16] a écrit avec beaucoup de force et de fécondité contre les stoïciens, et qu'on doit craindre ici l'erreur et la légèreté, il nous semble à propos d'examiner avec soin les preuves pour et contre, comme nous avons fait dans les trois Livres de la *Nature des dieux*. S'il est honteux partout ailleurs de juger au hasard et de se tromper, il l'est bien plus quand il s'agit de décider jusqu'à quel point l'on doit déférer aux auspices, à la religion, au culte des dieux; car il faut craindre dans une telle discussion, ou l'impiété si l'on dédaigne ce qui mérite d'être respecté, ou la superstition si l'on croit tout.

V. Dernièrement, à ma maison de Tusculum, nous eûmes, mon frère Quintus et moi, un entretien suivi sur cette matière qui nous avait déjà souvent occupés. Comme nous nous promenions dans mon gymnase supérieur, que j'appelle mon Lycée [17] : J'ai achevé depuis peu, me dit mon frère, de lire votre troisième Livre de la *Nature des dieux;* et quoique les raisons de Cotta m'aient ébranlé, elles ne m'ont point convaincu. — Vous avez raison, lui dis-je; Cotta y cherche plutôt à réfuter les arguments des stoïciens, qu'à détruire l'opinion que les hommes ont des dieux. — Je sais bien, répondit Quintus, que Cotta parle de la sorte, et même souvent, peut-être pour n'avoir point l'air de s'écarter des opinions reçues; mais je vous avoue qu'il me semble qu'à force de vouloir combattre les stoïciens, il rejette entièrement les dieux. Je ne

munia jura migrare videatur; sed studio contra stoicos disserendi deos mihi videtur funditus tollere. Ejus orationi, non sane desidero, [1] quod respondeam: satis enim defensa religio est in secundo libro a Lucilio; cujus disputatio tibi ipsi, ut in extremo tertio scribis, ad veritatem est visa propensior. Quod prætermissum est in illis libris, credo, quia commodius arbitratus es, separatim id quæri, deque eo disseri, id est, de divinatione, quæ est earum rerum, quæ fortuitæ putantur, prædictio atque præsensio, id, si placet, videamus, quam habeat vim, et quale sit. Ego enim sic existimo: si sint ea genera divinandi vera, de quibus accepimus, quæque colimus, esse deos; vicissimque, si dii sint, esse, qui divinent.

VI. — Arcem tu quidem stoicorum, inquam, Quinte, defendis, si quidem ista sic reciprocantur, ut et, si divinatio sit, dii sint, et, si dii sint, sit divinatio. Quorum neutrum tam facile, quam tu arbitraris, conceditur. Nam et natura significari futura sine deo possunt; et, ut sint dii, potest fieri, ut nulla ab iis divinatio generi humano tributa sit. — Atque ille, Mihi vero, inquit, satis est argumenti, et esse deos, et eos consulere rebus humanis, quod esse clara et perspicua divinationis genera judico. De quibus quid ipse sentiam, si placet, exponam, ita tamen, si vacas animo, neque habes aliquid, quod huic sermoni prævertendum putes. — Ego vero, inquam, philosophiæ, Quinte, sem-

[1] Quid.

crois pas cependant qu'il soit nécessaire de rien répondre à son discours; car Balbus a suffisamment défendu la cause de la religion dans le second Livre; et vous-même, à la fin du troisième, vous dites que la vraisemblance est pour lui. Mais comme, dans vos trois Livres, vous n'avez rien dit de la divination, ou du pressentiment et de l'annonce des choses qu'on regarde comme fortuites, parce que vous avez cru sans doute qu'il était plus à propos d'entamer et de discuter à part cette matière, examinons, si vous voulez, en quoi consiste cette divination, et quelle vertu elle peut réellement avoir. Pour moi, je suis persuadé que, si les différents genres de divination reçus et mis en usage parmi nous ont quelque fondement certain, il existe des dieux; et que, s'il y a des dieux, la divination n'est point douteuse.

VI. — Vous vous renfermez, lui dis-je, Quintus, dans le fort des stoïciens, en soutenant leur principe que la divination prouve les dieux, et les dieux la divination. Mais ces deux propositions ne sont peut-être pas aussi évidentes que vous paraissez le croire; car l'avenir peut être annoncé naturellement sans l'intervention d'un dieu, et les dieux peuvent exister sans accorder aucune divination au genre humain. — Moi, reprit-il, pour croire qu'il y a des dieux et qu'ils veillent sur les hommes, il me suffit des preuves claires et certaines de la divination. Je vais même, si vous me le permettez, vous en dire mon avis, pour peu que vous ayez le loisir de m'entendre, et que vous n'ayez rien de mieux à faire. — Quintus, lui répondis-je, j'ai toujours du loisir pour la philosophie [18]; mais en ce moment où aucune autre occupation ne

per vaco. Hoc autem tempore, quum sit nihil aliud, quod libenter agere possim, multo magis aveo audire, de divinatione quid sentias.

— Nihil, inquit, equidem novi, nec, quod præter ceteros ipse sentiam. Nam quum antiquissimam sententiam, tum omnium populorum et gentium consensu comprobatam sequor. Duo sunt enim divinandi genera; quorum alterum artis est, alterum naturæ. Quæ est autem gens, aut quæ civitas, quæ non aut extis pecudum; aut monstra, aut fulgura interpretantium, aut augurum, aut astrologorum, aut sortium (ea enim fere artis sunt), aut somniorum, aut vaticinationum (hæc enim duo naturalia putantur), prædictione moveatur? Quarum quidem rerum eventa magis, arbitror, quam causas quæri oportere. Est enim vis et natura quædam, quæ quum observatis longo tempore significationibus, tum aliquo instinctu inflatuque divino futura prænuntiat.

VII. Quare omittat urgere Carneades, quod faciebat etiam Panætius, requirens, Jupiterne cornicem a læva, corvum a dextra canere jussisset. Observata sunt hæc tempore immenso, et in significatione eventus animadversa et notata. Nihil est autem, [1] quod longinquitas temporum, excipiente memoria, prodendisque monumentis, efficere atque assequi [2] non possit. Mirari licet, quæ sint animadversa a medicis herbarum genera, quæ radicum ad morsus bestiarum, ad oculorum morbos, ad vulnera: quo-

[1] Quod non. — [2] *Abest* non.

pourrait me plaire, je n'en ai que plus d'impatience d'entendre ce que vous pensez de la divination.

— Rien, dit-il, de nouveau, rien qui ne soit conforme à l'opinion publique. Mes idées sont celles des plus anciens temps, celles de tous les peuples. On reconnaît deux sortes de divination, l'une artificielle, l'autre naturelle. Quel peuple, en effet, quelle ville qui n'admette, ou la divination par art, comme celle qui se tire des entrailles des victimes, de l'interprétation des prodiges et des foudres, des augures, des sorts, de l'astrologie, ou la divination naturelle qui consiste dans les songes et les vaticinations [19]? Recherchons ici les faits plutôt que les causes; car on ne peut douter qu'il n'y ait une vertu et une secrète puissance qui nous annonce l'avenir, soit en rassemblant des observations faites depuis long-temps, soit par une sorte d'instinct et d'enthousiasme divin.

VII. Que Panétius, après Carnéade, cesse donc de demander si Jupiter a ordonné à la corneille de chanter à la gauche et au corbeau à la droite. Ce sont des observations faites depuis un temps infini, et confirmées par l'événement. Or, il n'est rien qu'avec le temps, et par une longue suite de remarques sûres et fidèles, on ne puisse parvenir à connaître. De quelle prodigieuse diversité d'herbes et de racines les médecins ont remarqué l'efficacité, tant pour les morsures dangereuses que pour les maux d'yeux et pour les plaies! On n'en a cependant expliqué jamais la force et la nature; mais l'utilité de ces découvertes en a fait

rum vim atque naturam ratio nunquam explicavit, utilitate et ars est, et inventor probatus. Age, ea, quæ, quanquam ex alio genere sunt, tamen divinationi sunt similiora, videamus.

Atque etiam ventos præmonstrat sæpe futuros
Inflatum mare, quum subito penitusque tumescit,
Saxaque cana, salis niveo spumata liquore,
Tristificas certant Neptuno reddere voces;
Aut densus stridor quum celso e vertice montis
Ortus, adaugescit scopulorum sæpe repulsus.

VIII. Atque his rerum præsensionibus Prognostica tua referta sunt. Quis igitur elicere causas præsensionum potest? etsi video Boethum stoicum esse conatum. Qui hactenus aliquid egit, ut earum rationem rerum explicaret, quæ in mari cœlove fierent. Illa vero cur eveniant, quis probabiliter dixerit?

[1] Cana fulix itidem fugiens e gurgite ponti,
Nuntiat horribiles clamans instare procellas,
Haud modicos tremulo fundens e gutture cantus.
Sæpe etiam pertriste canit de pectore carmen,
Et matutinis acredula vocibus instat,
Vocibus instat, et assiduas jacit ore querelas,
Quum primum gelidos rores aurora remittit.
Fuscaque nonnunquam cursans per littora cornix
Demersit caput, et fluctum cervice recepit.

IX. Videmus hæc signa nunquam fere ementientia; nec tamen, cur ita fiat, videmus.

Vos quoque signa videtis, aquai dulcis alumnæ,
Quum clamore paratis inanes fundere voces,
Absurdoque sono fontes et stagna cietis.

Quis est, qui ranunculos hoc videre suspicari pos-

[1] *Vid. Georg.*, I, 360. *Al.* Rava fulix.

approuver et l'usage et l'auteur. Que direz-vous même de certains pronostics qui, sans être du même genre que la divination, ne laissent pas d'y ressembler? [20]

Au premier sifflement des vents tumultueux,
Tantôt, au haut des monts, d'un bruit impétueux
On entend les éclats; tantôt les mers profondes
Soulèvent en grondant et balancent leurs ondes;
Tantôt court sur la plage un long mugissement,
Et les noires forêts murmurent sourdement. *

VIII. Tous vos *Pronostics* [21] sont remplis de pressentiments de même nature; et qui peut expliquer des pressentiments? Je sais bien que le stoïcien Boëthus l'a essayé. S'il a réussi quelquefois, c'est lorsqu'il a rendu compte des phénomènes de l'air et de la terre. Mais qui pourrait nous expliquer d'une manière probable tous les pronostics suivants :

Que je plains les nochers, lorsqu'aux prochains rivages
Les plongeons effrayés, avec des cris sauvages,
Volent du sein de l'onde, ou quand l'oiseau des mers
Parcourt en se jouant les rivages déserts,
Ou lorsque le héron, les ailes étendues,
De ses marais s'élance et se perd dans les nues!
. . . .
Seule errant à pas lents sur l'aride rivage,
La corneille enrouée appelle aussi l'orage. **

IX. L'expérience nous apprend que ces signes sont presque toujours infaillibles; pourquoi? nous l'ignorons.

La grenouille se plaint au fond de ses roseaux. ***

Quelqu'un s'imaginera-t-il que les grenouilles soient capables de prévoir ainsi l'orage? Il faut donc qu'il y ait dans ces animaux, et dans les marais qu'ils habitent,

* Delille. — ** Id. — *** Id.

sit? Sed inest in rivis et ranunculis natura quædam significans aliquid, per se ipsa satis certa, cognitioni autem hominum obscurior.

Mollipedesque boves, spectantes lumina cœli,
Naribus humiferum duxere ex aere succum.

Non quæro, cur; quoniam, quid eveniat, intelligo.

Jam vero semper viridis, semperque gravata
Lentiscus triplici solita grandescere fœtu,
Ter fruges fundens, tria tempora monstrat arandi.

Nec hoc quidem quæro, cur hæc arbor una ter floreat, aut cur arandi maturitatem ad signum floris accommodet. Hoc sum contentus, quod, etiam si, [1] quomodo quidque fiat, ignorem, quid fiat, intelligo. Pro omni igitur divinatione idem, quod pro iis rebus, quas commemoravi, respondebo.

X. Quid scammoneæ radix ad purgandum, quid aristolochia ad morsus serpentum possit, quæ nomen ex inventore reperit, rem ipsam inventor ex somnio, video, quod satis est; cur possit, nescio. Sic ventorum et imbrium signa, quæ dixi, rationem quam habeant, non satis perspicio; vim et eventum agnosco, scio, approbo. Similiter, quid fissum in extis, quid fibra valeat, accipio; quæ causa sit, nescio. Atque horum quidem plena vita est: extis enim omnes fere utuntur. Quid? de fulgurum vi dubitare num possumus? Nonne quum multa alia mirabilia, tum illud in primis? quum Summanus in fastigio Jovis optimi maximi, qui tum erat fictilis, e cœlo ictus esset, nec usquam

[1] Quo.

je ne sais quelle vertu naturelle, qui d'elle-même semble donner ce signal, qui ne se trompe jamais, et dont la connaissance est un secret pour l'homme.

Le taureau hume l'air par ses larges naseaux. *

Je ne cherche point la cause de ce qu'il éprouve ; je suis témoin d'un fait, c'est assez pour moi.

Quant au lentisque vert, de fruits toujours orné,
Et de fleurs tous les ans par trois fois couronné,
Il marque les trois temps du labour de la terre.

Je ne cherche pas non plus pourquoi ce seul arbrisseau fleurit trois fois l'an, ni pourquoi les trois temps où il fleurit se rapportent aux trois époques du labourage. Il me suffit que la chose soit, quoique j'en ignore la raison. Ainsi, quelque objection que l'on puisse faire contre la divination, telle sera toujours ma réponse.

X. Je vois que la racine de scammonée est propre à purger les humeurs, et que l'aristoloche, ainsi nommée de celui qui la trouva le premier et qui en doit lui-même la découverte à un songe, est bonne contre les morsures des serpents : voilà tout ce que j'en sais, et je m'en contente. Je vois aussi quels événements suivent ces pronostics du vent et de la pluie ; je vois les effets, j'ignore la cause. Je sais de même ce que veut dire dans une victime la fissure des entrailles, ce que signifient les lobes du foie : quant à la cause, je n'en sais rien. Ces épreuves se renouvellent sans cesse ; car l'inspection des entrailles est en usage presque partout. Révoquerons-nous en doute les prédictions qu'on tire des foudres ? Outre une infinité d'exemples que nous en avons, n'avons-nous pas celui de la statue de Summanus [22], qui ornait le faîte du temple de Jupiter ?

* Delille.

ejus simulacri caput inveniretur, aruspices in Tiberim id depulsum esse dixerunt, idque inventum est eo loco, qui [1] esset ab aruspicibus demonstratus.

XI. Sed quo potius utar aut auctore, aut teste, quam te? cujus edidici etiam versus, et libenter quidem, quos in [2] secundo Consulatus Urania musa pronuntiat :

Principio ætherio flammatus Jupiter igni
Vertitur, et totum collustrat lumine mundum,
Menteque divina cœlum terrasque petessit;
Quæ penitus sensus hominum vitasque retentat,
Ætheris æterni septa, atque inclusa cavernis.
Et, si stellarum motus, cursusque vagantes
Nosse velis, quæ sint signorum in sede locatæ,
Quæ verbo et falsis Graiorum vocibus errant,
Re vera certo lapsu spatioque feruntur :
Omnia jam cernes divina mente notata.
Nam primum astrorum volucres, te consule, motus,
Concursusque graves stellarum ardore micantes
Tu quoque, quum tumulos Albano in monte nivales
Lustrasti, et læto mactasti lacte Latinas,
Vidisti, et claro tremulos ardore cometas,
Multaque misceri nocturna strage putasti :
Quod ferme dirum in tempus [3] cecidere Latinæ;
Quum claram speciem concreto lumine luna
Abdidit, et subito stellanti nocte peremta est.
Quid vero Phœbi fax, tristis nuntia belli,
Quæ magnum ad columen flammato ardore volabat,
Præcipites cœli partes, obitusque petisset?
Aut quum terribili [4] perculsus fulmine civis,
Luce serenanti, vitalia lumina liquit?
Aut quum se gravido tremefecit corpore tellus?

[1] Est. — [2] *Vulg. male,* in secundo consulatu. — [3] Cecinere. — [4] *Hottinger. putat legendum omnino,* percussus. *Idem supra,* petissens.

Cette statue, qui n'était que de terre, ayant été frappée de la foudre, et la tête ne se retrouvant pas, les aruspices consultés répondirent que le tonnerre l'avait jetée dans le Tibre; et on la trouva à l'endroit qu'ils avaient dit.

XI. Mais quelle autorité, quel témoignage dois-je préférer au vôtre? J'ai appris par cœur, et avec beaucoup de plaisir, les vers que vous faites prononcer par la muse Uranie, dans le second Livre de votre *Consulat :* [23]

Jupiter, rayonnant d'une flamme féconde,
De sa lumière immense éclaire au loin le monde;
A sa voix les mortels naissent comme les dieux;
Il pénètre, il anime et la terre et les cieux;
Et sa grandeur se cache à l'humaine ignorance
Dans l'abîme infini, tout plein de sa puissance.
Mais ces astres qu'en vain les Grecs nomment errants,
Et qui sont si réglés dans leurs cours différents,
Veux-tu voir sous quel signe ils ont chacun leur place?
Son ordre a tout marqué dans les champs de l'espace;
Et toi-même, consul, tu pus en observer
Les aspects, les concours, le déclin, le lever,
Quand l'Albane neigeux [24] te vit sur ses collines
Épancher un lait pur dans les fêtes Latines.
D'une comète alors tu vis les longs cheveux;
Tu vis dans l'avenir la colère des dieux.
Quels maux, quels attentats, ouvrage des Furies,
Ne vous prédit-on point dans ces saintes féries,
Quand de la lune errante en un ciel étoilé
Le disque fut soudain de ténèbres voilé!
Mais quoi! lorsqu'au milieu de sa vaste carrière
S'éteignit du soleil la mourante lumière;
Quand la terre s'émut; quand un Romain frappé
Sous la foudre expira, de feux enveloppé,
N'a-t-on point raconté que des spectres funèbres,
Présage menaçant, erraient dans les ténèbres,
Et que partout, saisis d'une secrète horreur,

Jam vero variæ nocturno tempore visæ
Terribiles formæ, bellum motusque monebant;
Multaque per terras vates oracla furenti
Pectore fundebant, tristes minitantia casus;
Atque ea, quæ lapsu tandem cecidere vetusto,
Hæc fore, perpetuis signis, clarisque frequentans
Ipse deum genitor cœlo, terrisque canebat.
XII. Nunc ea, Torquato quæ quondam, et consule Cotta
Lydius ediderat Tyrrhenæ gentis aruspex,
Omnia fixa tuus glomerans determinat annus.
Nam pater altitonans, stellanti nixus Olympo,
Ipse suos quondam tumulos ac templa petivit,
Et Capitolinis injecit sedibus ignes.
Tum species ex ære vetus, [1] generataque Nattæ,
Concidit, elapsæque vetusto [2] numine leges;
Et divum simulacra peremit fulminis ardor.
Hic silvestris erat, romani nominis altrix,
Martia, quæ parvos Mavortis semine natos
Uberibus gravidis vitali rore rigabat:
Quæ tum cum pueris flammato fulminis ictu
Concidit, atque avulsa pedum vestigia liquit.
Tum quis non, artis scripta ac monumenta volutans,
Voces tristificas chartis promebat Etruscis?
Omnes [3] civili generosa stirpe profectam
Vitare ingentem cladem, pestemque monebant;
Vel legum exitium constanti voce ferebant,
Templa deumque adeo flammis, urbesque jubebant
Eripere, et stragem horribilem, cædemque vereri.
Atque hæc fixa gravi fato ac fundata teneri;
Ni post, excelsum ad columen formata decore,
Sancta Jovis species claros spectaret in ortus.
Tum fore, ut occultos populus, sanctusque senatus
Cernere conatus posset, si solis ad ortum
Conversa, inde patrum sedes, populique videret.
Hæc tardata diu species, multumque morata,
Consule te tandem celsa est in sede locata.

[1] *Sic libri editi scriptique, nullo, ut videtur, sensu. Hottinger. admisit Mureti conjecturam*, generosaque. — [2] *Conjiciunt alii* ærumine, *alii* e limine, *etc.* — [3] *Hottinger. legit*, civili generosa ab stirpe pr. *Al. aliter.*

Des mortels inspirés parlaient avec terreur ?
Oui, tout ce qu'aux Romains le long cours des années
Fit éprouver jamais de tristes destinées,
Jupiter l'a prédit ; il a dans tous les temps
Donné de l'avenir des signes éclatants.

XII. Mais tout ce qu'autrefois prédit la voix hardie
De ces prophètes saints, envoyés de Lydie, [25]
Tout ce qui menaçait Torquatus et Cotta,
Quand tu gouvernais Rome, à la fois éclata.
On vit alors des dieux le monarque suprême,
Sur l'Olympe appuyé, frapper son temple même,
Et le siége éternel de l'empire romain
S'embraser du tonnerre échappé de sa main.
De l'antique Natta l'orgueilleuse statue
Sous les traits enflammés fut alors abattue ;
La foudre dévora les images des dieux,
Et l'airain où vivaient les lois de vos aïeux.
Là s'élevait encor cette louve fidèle,
Et deux enfants divins se jouaient autour d'elle,
Tandis que de son lait, espoir du nom romain,
Nourrice vigilante, elle arrosait leur sein ;
Elle tombe, et la trace en est presque effacée. [26]
Quels maux vinrent alors s'offrir à la pensée !
Qui, de l'art des Toscans méditant les écrits,
N'y trouva point partout de funestes récits ?
Tous leurs livres parlaient du désastre des villes ;
Dans l'abîme sanglant des discordes civiles
On allait voir bientôt s'engloutir à la fois
La liberté, l'honneur, et le culte, et les lois.
Tel était du destin le décret immuable,
A moins que Jupiter devenu favorable,
Dans Rome, sur le marbre autrefois ordonné,
N'eût contre l'orient le visage tourné, [27]
Et qu'ainsi le sénat, tout plein de sa lumière,
Ne pût des noirs complots dévoiler le mystère.
On attendit deux ans ce jour révélateur ;
Le ciel à tes faisceaux réservait cet honneur.

Atque una fixi ac signati temporis hora
Jupiter excelsa clarabat sceptra columna;
[1] At clades patriæ, flamma ferroque parata,
Vocibus Allobrogum patribus, populoque patebat.
XIII. Rite igitur veteres, quorum monumenta tenetis,
Qui populos urbesque modo ac virtute regebant;
Rite etiam vestri, quorum pietasque fidesque
Præstitit, et longe vicit sapientia cunctos,
Præcipue coluere vigenti numine divos.
Hæc adeo penitus cura videre sagaci,
Otia qui studiis læti tenuere decoris,
Inque academia umbrifera, nitidoque lycæo
Fuderunt claras fœcundi pectoris artes.
E quibus ereptum primo jam a flore juventæ,
Te patria in media virtutum mole locavit:
Tu tamen anxiferas curas requiete relaxas,
Quod patriæ vocis studiis nobisque sacrasti.

Tu igitur animum poteris inducere contra ea, quæ a me disputantur de divinatione, dicere, qui et gesseris ea, quæ gessisti, et ea, quæ pronuntiavi, accuratissime scripseris? Quid? quæris, [2] Carneades, cur hæc ita fiant, aut qua arte [3] perspici possint? Nescire me fateor; evenire autem, te ipsum dico videre. Casu, inquis. Itane vero? quidquam potest casu esse factum, quod omnes habet in se numeros veritatis? Quatuor tali jacti casu venereum efficiunt. Num etiam centum venereos, si cccc talos jeceris, casu futuros putas? Adspersa temere pigmenta in tabula, oris lineamenta effingere possunt; num etiam Veneris Coæ pulchritudinem effingi posse adspersione fortuita putas? Sus rostro si [4] humi A litteram impresserit, num propterea suspicari po-

[1] *Legendum, ut Hottinger. vidit,* Et cl. — [2] *Forte*, ut Carneades. — [3] *Ed. Venet.* 1494, perfici, *quod Ernest. reduxit.* — [4] *Rath. malebat* humo.

A peine, aux yeux surpris du peuple qui l'implore,
Le dieu, son sceptre en main, eut regardé l'aurore,
Tous ces complots affreux, contre vous préparés,
Furent par l'Allobroge au sénat déclarés.
XIII. Oui, c'est avec raison que ces mortels sublimes,
Jadis environnés d'hommages légitimes,
Que vos pères surtout, plus grands et plus pieux,
Ont toujours signalé leur culte envers les dieux.
Oui, ce culte sacré fut proclamé sans cesse
Dans les bois studieux de la savante Grèce,
Et non loin du Céphise en silence écouté
Platon chantait un hymne à la divinité.
Toi-même tu suivais les préceptes des sages,
Quand Rome t'appela pour braver les orages;
Mais cette étude encore a pour toi des plaisirs,
Et nos doctes leçons remplissent tes loisirs.

Oseriez-vous donc être d'un avis contraire au mien sur la divination, vous qui avez fait tant de choses que la divination avait prédites, et qui avez composé avec quelque soin les vers que je viens de réciter? Mais vous demanderez avec Carnéade pourquoi les choses se passent ainsi, et par quel art on peut les pénétrer. J'avoue que je l'ignore; et je me borne à dire que vous voyez aussi bien que moi qu'elles arrivent. Par hasard, me direz-vous. Quoi donc? le hasard peut-il jamais rien produire de parfait et de réel? Un coup de quatre dés peut amener par hasard le point de Vénus [28]; croyez-vous, pour cela, que quatre cents dés pussent l'amener de même cent fois? Des couleurs jetées à l'aventure peuvent représenter les traits d'un visage; croyez-vous qu'elles pussent aussi, sans autre étude, représenter toute la beauté de la Vénus de Cos? Si un porc, en fouillant la terre, y forme la figure d'un A, vous imaginerez-vous qu'il peut y écrire aussi toute l'*Andromaque* d'Ennius? Carnéade supposait qu'en fendant

teris, Andromacham Ennii ab ea posse describi? Fingebat Carneades, in Chiorum lapicidinis saxo diffisso caput exstitisse Panisci. Credo aliquam non dissimilem figuram, sed certe non talem, ut eam factam a Scopa diceres. Sic enim se profecto res habet, ut nunquam perfecte veritatem casus imitetur.

XIV. At nonnunquam ea, quæ prædicta sunt, minus eveniunt. Quæ tandem id ars non habet? earum dico artium, quæ conjectura continentur, et sunt opinabiles. An medicina, ars non putanda est? quam tamen multa fallunt. Quid? gubernatores nonne falluntur? an Achivorum exercitus, et tot navium rectores non ita profecti sunt ab Ilio,

Ut profectione læti piscium lasciviam
Intuerentur (ut ait Pacuvius), nec tuendi satietas capere posset?
Interea prope jam occidente sole inhorrescit mare,
Tenebræ conduplicantur, noctisque et nimbum occæcat nigror.

Num igitur tot clarissimorum ducum regumque naufragium sustulit artem gubernandi? Aut num imperatorum scientia nihil est, quia summus imperator nuper fugit, amisso exercitu? Aut num propterea nulla est reipublicæ gerendæ ratio atque prudentia, quia multa Cn. Pompeium, quædam M. Catonem, nonnulla etiam te ipsum fefellerunt? Similis est aruspicum responsio, omnisque opinabilis divinatio. Conjectura enim nititur, ultra quam progredi non potest. Ea fallit fortasse nonnunquam; sed tamen ad veritatem sæpissime dirigit. Est enim ab omni æternitate repetita; in qua quum pæne [1] in-

[1] Innumerabiles res.

une pierre des carrières de Chio, on y avait trouvé la tête d'un Panisque. On pourrait y trouver, je le veux bien, quelque chose de semblable ; mais au moins ce ne serait pas un ouvrage qu'on pût mettre sous le nom de Scopas [29]; car il n'arrive jamais que le hasard imite parfaitement la vérité.

XIV. Mais quelquefois ce qui a été prédit n'arrive pas. Eh! quel art n'est pas sujet à l'erreur? Je parle de ces arts qui se fondent sur l'opinion et sur des conjectures. La médecine n'est-elle pas un art? cependant elle s'est souvent trompée. Les pilotes ne se trompent-ils pas aussi, et la navigation de la nombreuse flotte des Grecs, à leur départ de Troie, ne fut-elle pas d'abord si heureuse, qu'ils s'amusaient, selon Pacuvius, à voir les poissons se jouer dans les flots,

> Et que d'un vain spectacle ils charmaient leurs loisirs?
> Mais bientôt, sur le soir, la mer s'agite et gronde;
> Une effroyable nuit couvre le sein de l'onde.

Ce naufrage de tant de rois et de tant de chefs illustres, a-t-il donc anéanti l'art de la navigation ? L'art de la guerre n'existe-t-il plus, parce que nous avons vu dernièrement un célèbre général s'enfuir après la défaite de son armée ? Enfin, la politique n'est-elle plus rien, parce que, dans l'administration de la république, plusieurs choses ont échappé à Cn. Pompée, à M. Caton, à vous-même ? Il en est ainsi des réponses des aruspices, et de toute divination, nécessairement fondée sur les conjectures, qui seules nous sont permises. Elles peuvent tromper quelquefois ; mais le plus souvent elles mènent à la vérité. Ces calculs remontent, en effet, à un temps immémorial, et une infinité d'évé-

numerabiliter res eodem modo evenirent iisdem signis antegressis, ars est effecta, eadem sæpe animadvertendo ac notando.

XV. Auspicia vero vestra quam constant? quæ quidem nunc a romanis auguribus ignorantur (bona hoc tua venia dixerim); a Cilicibus, Pamphyliis, Pisidis, Lyciis tenentur. Nam quid ego hospitem nostrum, clarissimum atque optimum virum, Dejotarum regem, commemorem? qui nihil unquam nisi auspicato gerit: qui, quum ex itinere quodam proposito et constituto revertisset, aquilæ admonitus volatu; conclave illud, ubi erat mansurus, si ire perrexisset, proxima necte corruit. Itaque, ut ex ipso audiebam, persæpe revertit ex itinere, quum jam progressus esset multorum dierum viam. Cujus quidem hoc præclarissimum est, quod, posteaquam a Cæsare [1] tetrarchia, regno, pecuniaque multatus est, negat se tamen eorum auspiciorum, quæ sibi ad Pompeium proficiscenti secunda evenerint, pœnitere. Senatus enim auctoritatem, et populi romani libertatem, atque imperii dignitatem suis armis esse defensam; sibique eas aves, quibus auctoribus officium et fidem secutus esset, bene consuluisse. Antiquiorem enim sibi fuisse possessionibus suis gloriam. Ille mihi videtur igitur vere augurari. Nam nostri quidem magistratus auspiciis utuntur coactis. Necesse enim est, offa objecta, cadere frustum ex pulli ore, quum pascitur. Quod autem scrip-

[1] *Olim* tetrarchiæ regno. *Sed correctionem Cicero ipse infra probare videtur*, II, 37.

nements semblables ayant toujours été précédés des mêmes signes, on a réduit en art cette longue série d'observations.

XV. Et vos auspices ne forment-ils pas une science presque certaine? Les augures romains, il est vrai (soit dit sans vous offenser), la connaissent peu; mais dans la Cilicie, la Pamphylie, la Pisidie, la Lycie, on en possède les secrets. Dois-je vous citer à ce sujet un homme illustre et recommandable, notre hôte, le roi Déjotarus? Il n'entreprend jamais rien sans avoir consulté les auspices; et un jour que, sur l'avertissement que lui donna le vol d'un aigle, il avait interrompu un voyage commencé, la chambre où il aurait dû coucher, s'il avait continué son chemin, s'écroula cette nuit-là même. Je lui ai entendu dire que, plus d'une fois, il avait ainsi discontinué d'autres voyages après plusieurs jours de chemin. N'oublions pas surtout qu'après avoir été dépouillé par César de sa tétrarchie, de son royaume, et condamné à de fortes contributions, il disait qu'il ne se repentait point d'avoir suivi les auspices qu'il avait eus en allant trouver Pompée, puisqu'il avait employé alors ses armes à défendre l'autorité du sénat, la liberté du peuple romain et la majesté de l'empire; il ajoutait que les oiseaux dont il avait suivi les présages, l'avaient bien conseillé, et que certainement la gloire de rester fidèle à son devoir et à ses serments était préférable à tous ses domaines. Voilà un véritable augure. Quant à nos magistrats, ils se servent d'auspices forcés; car le poulet est comme obligé de laisser tomber quelque chose de la nourriture qu'on lui présente. Cependant vous donnez à cet auspice forcé le même nom que vous donnez à un auspice libre (*tripudium solistimum*) [30]. Aussi, par la négligence du col-

tum habetis, [1] aut tripudium fieri, si ex ea quid in [2] solum ceciderit: hoc quoque, quod dixi, coactum, tripudium solistimum dicitis. Itaque multa auguria, multa auspicia, quod Cato ille sapiens queritur, negligentia collegii amissa plane et deserta sunt.

XVI. Nihil fere quondam majoris rei, nisi auspicato, ne privatim quidem, gerebatur: quod etiam nunc nuptiarum auspices declarant, qui, re omissa, nomen tantum tenent. Nam ut nunc extis (quanquam id ipsum aliquanto minus, quam olim), sic tum avibus magnæ res impetriri solebant. Itaque, sinistra dum non exquirimus, in dira et in vitiosa incurrimus. Ut P. Claudius, Appii Cæci filius, ejusque collega, L. Junius, classes maximas perdiderunt, quum vitio navigassent. Quod eodem modo evenit Agamemnoni; qui, quum Achivi cœpissent

Inter se strepere, aperteque artem obterere extispicum,
Solvere imperat secundo rumore, adversaque avi.

Sed quid vetera? M. Crasso quid acciderit, videmus, dirarum obnuntiatione neglecta. In quo Appius, collega tuus, bonus augur, ut ex te audire soleo, non satis scienter virum bonum, et civem egregium censor C. Ateium notavit, quod ementitum auspicia subscripserit. Esto: fuerit hoc censoris, si judicabat ementitum. At illud minime auguris, quod adscripsit, ob eam causam populum romanum calamitatem maximam cepisse. Si enim

[1] *Davis. correxit* hinc; *Ernest. malit deleri* aut. — [2] *Ita emendarunt Manutius et Lambinus, eamque lectionem in ms. Eliensi inventam recepit Davis., et post eum Ernest. Vulg.* solidum.

lége des augures, on a entièrement abandonné un grand nombre d'augures et d'auspices, comme le sage Caton s'en plaignait déjà de son temps.

XVI. Autrefois on ne faisait aucune affaire importante, soit publique, soit même particulière, sans prendre les auspices. Nous le voyons encore aujourd'hui par *les auspices des noces*, vain titre, qui rappelle du moins un ancien usage. Maintenant, pour de grands intérêts, on consulte les entrailles des victimes, moins cependant qu'autrefois; mais alors on consultait aussi le vol des oiseaux. Qu'arrive-t-il? faute d'avoir égard aux mauvais présages, nous bravons des malheurs inévitables. Ainsi P. Claudius, fils d'Appius l'aveugle, et L. Junius son collègue, perdirent deux flottes considérables pour s'être mis en mer contre les auspices. Telle fut l'erreur d'Agamemnon, qui, voyant que les Grecs

Ne croyaient plus Calchas et méprisaient son art,
Donna, malgré les dieux, le signal du départ.

Mais sans chercher si loin, nous voyons quel malheur s'attira Crassus pour avoir négligé des imprécations [31]. Ici même, quelque mérite que vous accordiez à votre collègue Appius, j'oserai le blâmer d'avoir noté, pendant sa censure, un homme de bien et un excellent citoyen, C. Atéius, pour avoir, disait-il, contrefait les auspices. S'il en jugeait ainsi, il pouvait le condamner comme censeur; mais il n'agit nullement en augure, d'attribuer à ces imprécations le malheur si grand qui arriva au peuple romain. Si elles en eussent été la cause, la faute n'en eût pas été à celui qui les avait

ea causa calamitatis fuit, non in eo est culpa, qui obnuntiavit, sed in eo, qui non paruit. Veram enim fuisse obnuntiationem, ut ait idem augur et censor, exitus approbavit; quæ si falsa [1] fuisset, nullam afferre [2] potuisset causam calamitatis. Etenim [3] diræ, sicut cetera auspicia, ut omina, ut signa, non causas afferunt, cur quid eveniat, sed nuntiant [4] ventura, nisi provideris. Non igitur obnuntiatio Ateii causam finxit calamitatis, sed signo objecto monuit Crassum, quid eventurum esset, nisi cavisset. Ita aut illa obnuntiatio nihil valuit; aut si, ut Appius judicat, valuit, id valuit, ut peccatum [5] hæreat non in eo, qui monuerit, sed in eo, qui non obtemperarit.

XVII. Quid? lituus iste vester, quod clarissimum est insigne auguratus, unde vobis est traditus? Nempe eo Romulus regiones direxit tum, quum urbem condidit. Qui quidem Romuli lituus ([6] id est, incurvum et leviter a summo inflexum bacillum, quod ab ejus litui, quo canitur, similitudine nomen invenit), quum situs esset in curia Saliorum, quæ est in Palatio, eaque deflagravisset, inventus est integer. Quid? multis annis post Romulum, Prisco regnante Tarquinio, quis veterum scriptorum non loquitur, quæ sit ab Attio Navio per lituum regionum facta descriptio? qui quum propter paupertatem sues puer pasceret, una ex his amissa, vovisse dicitur, si recuperasset, uvam se

[1] Fuissent. — [2] Potuissent. — [3] Dira. — [4] Eventura. — [5] *Ernest.* hæreret. *Frustra.* — [6] *Hæc*, id est — invenit, *fere omnes habent pro glossemate.*

faites, mais à celui qui n'y avait pas obéi. L'événement, comme dit le même censeur et le même augure, ne fit que trop voir qu'elles étaient vraies; fausses, elles n'auraient pu être funestes. Les imprécations, de même que les auspices, n'étant que des présages et des signes, ne sont pas cause qu'un événement arrive; elles annoncent seulement qu'il arrivera, si l'on n'y pourvoit. Les imprécations d'Atéius ne furent donc point la cause de cette calamité; mais elles montrèrent à Crassus ce qui lui arriverait s'il ne se tenait sur ses gardes. Ainsi, ou ces imprécations n'eurent aucun effet, ou si elles en eurent, comme le veut Appius, la faute en est, non à celui qui a donné l'avertissement, mais à celui qui l'a méprisé.

XVII. Mais d'où tenez-vous ce bâton sacré, cette noble marque de la dignité augurale? De Romulus, qui s'en servit pour partager les régions [32], lorsqu'il fonda Rome. Ce bâton augural, recourbé par le bout, a été nommé *lituus* de sa ressemblance avec le clairon. Celui de Romulus était autrefois gardé dans la demeure des Saliens [33] sur le mont Palatin; et après l'incendie qui la consuma, on le retrouva tout entier. Quel auteur n'a point parlé de ce qui arriva long-temps après Romulus, sous le règne de Tarquin l'ancien [34], quand Attius Navius se servit du bâton augural pour faire le partage des régions? Sa pauvreté, quand il était jeune, l'avait réduit à garder des pourceaux; et l'on dit qu'en ayant perdu un, il fit vœu, s'il le retrouvait, d'offrir à Dieu la plus belle grappe de raisin qu'il y aurait dans toute l'étendue de la vigne où il était : l'ayant retrouvé, il se tourna vers le midi, s'arrêta au milieu de la vigne; et après l'avoir partagée en quatre cantons, et avoir eu

deo daturum, quæ maxima esset in vinea. Itaque, sue inventa, ad meridiem spectans in vinea media dicitur constitisse; quumque in quatuor partes vineam divisisset, tresque partes aves abdixissent, quarta parte, [1] quæ erat reliqua in regione distributa, mirabili magnitudine uvam, ut scriptum videmus, invenit. Qua re celebrata, quum vicini omnes ad unum de rebus suis referrent, erat in magno nomine et gloria. Ex quo factum est, ut eum ad se rex Priscus arcesseret. Cujus quum tentaret scientiam auguratus, dixit ei, cogitare se quiddam; id possetne fieri, consuluit. Ille, augurio acto, posse, respondit. Tarquinius autem dixit, se cogitasse, cotem novacula posse præcidi. Tum Attium jussisse experiri. Ita cotem, in comitium allatam, inspectante et rege et populo, novacula esse discissam. Ex eo evenit, ut et Tarquinius augure Attio Navio uteretur, et populus de suis rebus ad eum referret. Cotem autem illam et novaculam defossam in comitio, supraque impositum puteal accepimus. Negemus omnia; comburamus annales; ficta hæc esse dicamus; quidvis denique potius, quam deos res humanas curare, fateamur. Quid? [2] quod apud te scriptum est de Tib. Graccho, nonne et augurum et aruspicum comprobat disciplinam? qui quum tabernaculum vitio cepisset imprudens, quod inauspicato pomœrium transgressus esset, comitia consulibus rogandis habuit. Nota res est, et

[1] *Davisius conjicit*, quæ erat reliqua, in regiones distributa. *Ernest. repugnat.* — [2] *Davisius e mss.*, quod scriptum apud te est.

le présage des oiseaux contraire dans trois, il trouva enfin dans le quatrième une grappe de raisin d'une merveilleuse grosseur. Cette nouvelle se répandit, et tous les voisins de Navius venant le consulter, il eut une si grande réputation que Tarquin le fit paraître devant lui, et que, voulant éprouver sa science augurale, il lui demanda si la chose à laquelle il songeait alors était possible. Navius, après avoir fait son augure, répondit qu'elle l'était. Tarquin ayant déclaré qu'il songeait si l'on pourrait couper un caillou avec un rasoir, il voulut que Navius en fît l'épreuve. Aussitôt on apporta dans la place publique un gros caillou, et, en présence du roi et de tout le peuple, le caillou fut coupé en deux. Tarquin prit alors Attius Navius pour son augure, et depuis ce moment, le peuple s'adressa à lui en toute occasion [35]. La tradition nous apprend que le caillou et le rasoir * furent enfoncés en terre au même endroit, qui fut recouvert d'un *puteal* [36]. Nions tout cependant si vous le voulez, brûlons nos annales, disons que ce sont des fables, préférons enfin toute autre croyance à celle de la providence des dieux. Mais n'avez-vous pas vous-même rendu un témoignage authentique en faveur des augures et des aruspices, dans ce que vous avez écrit de Tib. Gracchus, qui, après avoir dressé irrégulièrement la tente augurale, faute d'avoir pris une seconde fois les auspices en repassant le long des murs, tint les comices pour l'élection des consuls [37]? Ce fait est connu, et vous l'avez transmis vous-même à la postérité. L'aveu que Tib.

* Tite-Live ne parle que du caillou, I, 36 : « Cotem quoque eodem loco sitam fuisse memorant, ut esset ad posteros miraculi ejus monumentum. » Il ajoute qu'on éleva au même endroit une statue d'Attius, la tête voilée.

a te ipso mandata monumentis. Sed et ipse augur Tib. Gracchus auspiciorum auctoritatem confessione errati sui comprobavit, et aruspicum disciplinæ magna accessit auctoritas, qui recentibus comitiis in senatum introducti, [1] negaverunt, justum comitiorum rogatorem fuisse.

XVIII. Iis igitur assentior, qui duo genera divinationum esse dixerunt: unum, quod particeps esset artis; alterum, quod arte careret. Est enim ars in iis, qui novas res conjectura persequuntur, veteres observatione didicerunt. Carent autem arte ii, qui, non ratione aut conjectura observatis ac notatis signis, sed concitatione quadam animi, aut soluto liberoque motu futura præsentiunt (quod et somniantibus sæpe contingit, et nonnunquam vaticinantibus per furorem): ut Bacis Bœotius, ut Epimenides Cres, ut Sibylla Erythræa. Cujus generis oracula etiam habenda sunt, non ea, quæ æquatis sortibus ducuntur, sed illa, quæ instinctu divino afflatuque funduntur. Etsi ipsa sors contemnenda non est, si et auctoritatem habet vetustatis, ut eæ sunt sortes, quas e terra editas accepimus: quæ tamen ductæ ut in rem apte cadant, fieri credo posse divinitus. Quorum omnium interpretes, ut grammatici poetarum, proxime ad eorum, quos interpretantur, divinationem videntur accedere. Quæ est igitur ista calliditas, res vetustate robustas calumniando velle pervertere? Non reperio causam. Latet fortasse obscuritate involuta naturæ. Non enim me deus

[1] *Ernest. malit* negaverant. *Sine causa.*

Gracchus fit de son erreur contribua ensuite à rendre l'autorité des auspices plus respectable, et donna une nouvelle considération aux aruspices, qui, ayant été appelés au sénat peu de temps après les comices, soutinrent qu'il y avait quelque reproche à faire au magistrat qui les avait présidés.

XVIII. J'admets donc deux sortes de divination, l'une artificielle, l'autre naturelle. C'est un art dans ceux qui suivent les anciennes observations qu'ils ont apprises, et parviennent même à faire de nouvelles découvertes; mais ce n'est point un art dans ceux qui, n'ayant point recours à des conjectures fondées sur des observations antérieures, prédisent l'avenir par une espèce d'agitation d'esprit, ou par un mouvement libre et involontaire, comme il arrive souvent à ceux qui font des songes, et quelquefois à ceux qui se trouvent saisis d'une certaine fureur, tels que Bacis le Béotien, Épiménide de Crète[38], et la Sibylle Érythrée. Tels sont aussi les oracles, non pas lorsqu'on les tire au sort, mais lorsqu'ils naissent de l'inspiration et de l'enthousiasme. Ce n'est pas que les sorts soient à mépriser, quand ils ont l'antiquité pour eux, comme ceux qu'on dit être sortis de terre; car je crois qu'ils peuvent, par une vertu divine, répondre directement à nos questions. Les interprètes mêmes des sorts et des oracles ne me paraissent pas moins approcher des devins, que les grammairiens approchent des poètes dont ils interprètent les ouvrages. Pourquoi donc vouloir détruire par je ne sais quelle subtilité d'esprit, des choses solidement établies depuis un si long temps? C'est, dira-t-on, que je n'en trouve point la cause. Mais elle est peut-être cachée dans les obscurités de la nature : Dieu

ista scire, sed his tantummodo uti voluit. Utar igitur, nec [1] adducar, ut rear, aut in extis totam Etruriam delirare, aut eamdem gentem in fulguribus errare, aut fallaciter portenta interpretari, quum terræ sæpe fremitus, sæpe mugitus, sæpe motus multa nostræ reipublicæ, multa ceteris civitatibus gravia et vera prædixerint. Quid? qui irridetur, partus hic mulæ, nonne, quia fœtus exstitit in sterilitate naturæ, prædictus est ab aruspicibus incredibilis partus malorum? Quid? Tib. Gracchus, P. F., qui bis consul et censor fuit, idemque et summus augur, et vir sapiens, civisque præstans, nonne (ut C. Gracchus, filius ejus, scriptum reliquit) duobus anguibus domi comprehensis, aruspices convocavit? qui quum respondissent, si marem emisisset, uxori brevi tempore esse moriendum; si feminam, ipsi: æquius esse censuit, se maturam oppetere mortem, quam P. Africani filiam adolescentem. Feminam emisit; ipse paucis post diebus est mortuus.

XIX. Irrideamus aruspices; vanos, futiles esse dicamus; quorumque disciplinam et sapientissimus vir, et eventus, ac res comprobavit, contemnamus; contemnamus etiam Babylonios, [2] et eos, qui e Caucaso cœli signa servantes, [3] numeris et motibus stellarum cursus persequuntur; condemnemus, inquam, hos aut stultitiæ, aut vanitatis, aut imprudentiæ,

[1] Abducar. — [2] *Hottinger. delevit copulam, legitque,* Babylonios eos. — [3] *Davisius emendat,* numeris stellarum cursus et motus persequuntur. *Sic fere infra,* II, 6.

me dérobe le secret de ces mystères ; il veut seulement que j'en profite. J'en profiterai donc, et je ne croirai jamais que toute l'Étrurie déraisonne sur l'inspection des entrailles, qu'elle se trompe sur les éclairs et les foudres, qu'elle interprète mal les prodiges, lorsque souvent les tremblements de terre, souvent les mugissements et les bruits souterrains ont annoncé à Rome et à d'autres peuples de cruelles et véritables calamités. On se moque aujourd'hui du prodige d'une mule qui fit un poulain ; mais cette production contre l'ordre de la nature n'annonça-t-elle pas aux aruspices un enfantement d'incroyables maux *? Tib. Gracchus, fils de Publius, deux fois consul et deux fois censeur, grand-augure, homme sage, excellent citoyen, ne trouva-t-il pas un jour deux serpents dans sa maison ; et son fils C. Gracchus ne nous raconte-t-il pas que les aruspices répondirent que s'il laissait aller le mâle, sa femme mourrait bientôt, et qu'il mourrait lui-même dans peu, s'il laissait aller la femelle ? Lui, qui était dans un âge avancé, crut devoir plutôt mourir que sa femme, jeune encore et fille de Scipion l'Africain. Il laissa donc aller la femelle ; et, peu de jours après, il mourut.

XIX. Moquons-nous, après cela, des aruspices, comme de gens vains et frivoles, et méprisons une science qu'un homme si sage et l'événement ont confirmée ; regardons en pitié les Babyloniens, et ceux qui, du mont Caucase, observent continuellement le cours des étoiles ; accusons de folie, d'erreur ou de vanité,

* Ces prodiges sont très communs dans Tite-Live. Ainsi, XXIII, 31 : « Mare arsit eo anno ; ad Sinuessam bos equuleum peperit ; signa Lanuvii ad Junonis Sospitæ cruore manavere, lapidibusque circa id templum pluit : ob quem imbrem novemdiale, ut assolet, sacrum fuit ; ceteraque prodigia cum cura expiata. »

qui CCCC LXX millia annorum, ut ipsi dicunt, monumentis comprehensa continent, et mentiri judicemus, nec sæculorum reliquorum judicium, quod de ipsis futurum sit, pertimescere. Age, barbari vani, atque fallaces : num etiam Graiorum historia mentita est? Quæ Crœso Pythius Apollo, ut de naturali divinatione dicam, quæ Atheniensibus, quæ Lacedæmoniis, quæ Tegeatis, quæ Argivis, quæ Corinthiis responderit, quis ignorat? Collegit innumerabilia oracula Chrysippus, nec ullum sine locuplete auctore atque teste. Quæ quia nota tibi sunt, relinquo. Defendo unum hoc : nunquam illud oraculum Delphis tam celebre et tam clarum fuisset, neque tantis donis refertum omnium populorum atque regum, nisi omnis ætas oraculorum illorum veritatem esset experta. Jamdiu idem non facit. Ut igitur nunc minore gloria est, quia minus oraculorum veritas excellit; sic tum, nisi summa veritate, in tanta gloria non fuisset. Potest autem vis illa terræ, quæ mentem Pythiæ divino afflatu concitabat, evanuisse vetustate, ut quosdam [1] exaruisse amnes, aut in alium cursum contortos et deflexos videmus. Sed, ut vis, acciderit; magna enim quæstio est : modo maneat id, quod negari non potest, nisi omnem historiam perverterimus, multis sæculis verax fuisse id oraculum.

XX. Sed omittamus oracula; veniamus ad somnia. De quibus disputans Chrysippus, multis, et minutis somniis colligendis facit idem, quod Antipa-

[1] Evanuisse et exaruisse.

ces peuples qui conservent, disent-ils, des mémoires de quatre cent soixante et dix mille ans ; et regardons-les comme des imposteurs, qui ne se mettent pas en peine du jugement de la postérité. Mais soit, les barbares ne debitent que des mensonges ; l'histoire grecque va-t-elle aussi nous tromper ? Ignore-t-on, pour en venir à la divination naturelle, les réponses d'Apollon Pythien à Crésus, aux Athéniens, aux Lacédémoniens, aux Tégéates, aux Argiens, aux Corinthiens ? Chrysippe a recueilli une infinité d'oracles, tous appuyés sur des témoignages authentiques ; mais je n'en dis rien, vous les connaissez. Il me suffira de remarquer que jamais l'oracle de Delphes n'eût acquis tant de célébrité, et n'eût été enrichi de tant de présents de tous les peuples et de tous les rois, si tous les siècles n'en avaient reconnu la vérité. Vous m'objecterez, peut-être, que depuis long-temps il n'est plus aussi célèbre. Mais comme aujourd'hui il a beaucoup perdu de sa gloire, parce que la vérité des oracles y est moins frappante qu'autrefois ; aussi n'était-il alors en si grande vénération, que par l'exacte vérité de ses réponses. Peut-être cette force souterraine, dont l'exhalaison remplissait la Pythie d'une fureur divine, s'est-elle à la fin évaporée, comme nous voyons que des rivières se sont taries, ou qu'elles ont pris un autre cours. Quoi qu'il en soit (car c'est une grande question), il est toujours certain qu'on ne peut nier, sans renverser toute l'histoire, que, durant une longue suite de siècles, les réponses de cet oracle n'aient été pleines de vérité.

XX. Mais laissons les oracles; venons aux songes. Chrysippe en a recueilli un grand nombre de très peu importants en eux-mêmes, et il a suivi les traces d'Antipater, qui ne s'est attaché qu'à ceux dont l'explica-

ter, ea conquirens, quæ Antiphontis interpretatione explicata, declarant illa quidem acumen interpretis, sed exemplis grandioribus decuit uti. Dionysii mater ejus, qui Syracusiorum tyrannus fuit, ut scriptum apud Philistum est, et doctum hominem, et diligentem, et æqualem temporum illorum, quum prægnans hunc ipsum Dionysium alvo contineret, somniavit se peperisse Satyriscum. Huic interpretes portentorum, qui Galeotæ tum in Sicilia nominabantur, responderunt (ut ait Philistus), eum, quem illa peperisset, clarissimum Græciæ diuturna cum fortuna fore. Num te ad fabulas revoco vel nostrorum vel Græcorum poetarum? Narrat enim et apud Ennium Vestalis [1] illa:

Excita quum tremulis anus attulit artubu' lumen,
Talia commemorat lacrymans exterrita somno:
Eurydica prognata, pater quam noster amavit,
Vires, vitaque corpu' meum nunc deserit omne.
Nam me visus homo pulcher per amœna salicta
Et ripas raptare, locosque novos. Ita sola
Postilla, germana soror, errare videbar,
Tardaque vestigare, et quærere te, neque posse
Corde capessere: semita nulla pedem stabilibat.
Exin compellare pater me voce videtur
His verbis: [2] O gnata, tibi sunt ante [3] gerendæ
Ærumnæ; post ex fluvio fortuna [4] resistet.
Hæc pater effatus, germana, repente recessit,
Nec sese dedit in conspectum corde cupitus,
Quanquam multa manus ad cœli cærula templa
Tendebam lacrymans, et blanda voce vocabam.
Vix ægro tum corde meo me somnu' reliquit.

XXI. Hæc, etiam si ficta sunt a poeta, non absunt

[1] *Est qui conj.* Ilia. *Est enim mater Romuli.* — [2] Cognata. — [3] Gerenda. — [4] Resistit.

tion a été donnée par Antiphon [39] : tout cela prouve sans doute beaucoup de sagacité; mais il vaut mieux se servir de plus grands exemples. La mère de Denys, tyran de Syracuse, étant enceinte de lui, songea, comme on le voit dans Philistus [40], historien savant, exact et contemporain, qu'elle accouchait d'un petit Satyre. Les interprètes des songes, qu'en Sicile on appelait alors *galéotes* [41], répondirent, suivant Philistus, que l'enfant dont elle accoucherait serait long-temps l'homme le plus célèbre et le plus heureux de la Grèce. Faut-il vous rappeler les songes dont il est fait mention soit dans nos poètes, soit dans les poètes grecs? Voici celui de la Vestale dans Ennius; Eurydice, qu'elle vient d'appeler,

Une lampe à la main, aussitôt se présente,
Et cherche à rassurer la Vestale tremblante.
Eurydice, ô ma sœur! ma sœur, écoute-moi,
Lui répond la prêtresse, et comprends mon effroi.
Un homme, oui, je crois voir son céleste visage,
M'entraînait avec lui sur un lointain rivage;
Il m'a semblé que, seule, et d'un pas égaré,
Dans l'ombre, en te cherchant, j'avais long-temps erré.
Bientôt il m'a semblé que j'entendais mon père
Me dire : Tu n'es pas au bout de ta misère;
Mais du fleuve naîtra la fin de tes malheurs.
Il disparaît soudain, et me laisse à mes pleurs.
Je l'appelle; ma voix frappe en vain son oreille,
Et le cœur palpitant alors je me réveille.

XXI. Quoique tout cela ne soit qu'une fiction du poète, on y reconnaît cependant le caractère des songes.

tamen a consuetudine somniorum. Sit sane etiam illud commentitium, quo Priamus est conturbatus,

Quia mater gravida parere se ardentem facem
Visa est in somnis Hecuba : quo facto pater
Rex ipse Priamus, somnio mentis metu
Perculsus, curis sumtus suspirantibus
Exsacrificabat hostiis balantibus.
Tum conjectorem postulat, pacem petens,
Ut se edoceret obsecrans Apollinem,
Quo sese vertant tantæ sortes somnium.
Ibi ex oraclo voce divina edidit
Apollo; puerum, primus Priamo qui foret
Post illa natus, temperaret tollere;
Eum esse exitium Trojæ, pestem Pergamo.

Sint hæc, ut dixi, somnia fabularum; hisque adjungatur etiam Æneæ somnium : quod in Numerii Fabii Pictoris Græcis annalibus ejusmodi est, ut omnia, quæ ab Ænea gesta sunt, quæque illi acciderunt, ea fuerint, quæ ei secundum quietem visa sunt.

XXII. Sed propiora videamus. Cujusnam modi est Superbi Tarquinii somnium, de quo in Bruto Attii loquitur ipse?

Quum jam quieti corpus nocturno impetu
Dedi, sopore placans artus languidos;
Visum est in somnis pastorem ad me appellere,
Duos consanguineos arietes inde eligi,
Pecus lanigerum eximia pulchritudine,
Præclarioremque alterum immolare me;
Deinde ejus germanum cornibus connitier
In me arietare, eoque ictu me ad casum dari;
Exin prostratum terra graviter saucium,
Resupinum, in cœlo contueri maximum,
Ac mirificum facinus; dextrorsum orbem flammeum
Radiatum solis liquier cursu novo.

Je regarderai aussi comme une fiction celui dont Priam fut si troublé :

Priam, épouvanté du prodige nouveau
Qui voulait que d'Hécube il naquît un flambeau,
Pour apaiser les dieux et les rendre propices,
Sur leurs autels sans cesse offrait des sacrifices.
Bientôt il interroge un mortel respecté,
Qu'Apollon a rempli de sa divinité ;
Il veut d'un songe obscur pénétrer le mystère ;
Il veut savoir s'il faut qu'il craigne ou qu'il espère.
C'est, lui répond l'oracle, une immuable loi,
Qu'un fils naisse bientôt et d'Hécube et de toi :
Malheur à lui ! son bras est armé de la flamme ;
C'est le fatal flambeau qui détruira Pergame.

Que ce soient là, comme je l'ai dit, des fictions poétiques ; joignez-y encore le songe d'Énée, raconté dans les annales grecques de Numérius Fabius Pictor [42], et où se trouve compris, suivant Fabius, tout ce qu'Énée a jamais fait et tout ce qui lui est jamais arrivé.

XXII. Mais citons des exemples plus rapprochés de nous. Que direz-vous du songe de Tarquin le Superbe, raconté par lui-même dans le *Brutus* d'Attius ?

Le sommeil sur mes yeux répandait ses pavots,
Et livrait tous mes sens aux douceurs du repos,
Quand il me sembla voir qu'un berger de la plaine
M'amenait deux moutons d'une éclatante laine.
J'immolai le plus beau ; mais à peine il fut mort,
Que l'autre fond sur moi, me heurte avec effort,
Par ses bonds redoublés m'assiége, me tourmente,
Et me renverse enfin sur la terre sanglante.
Gémissant, indigné, je regardais les cieux :
Un prodige nouveau vient s'offrir à mes yeux ;
Le soleil plus brillant a changé de carrière,
Et tracé vers la droite un sillon de lumière.

Ejus igitur somnii a conjectoribus quæ sit interpretatio facta, videamus:

Rex, quæ in vita usurpant homines, cogitant, curant, vident,
Quæque agunt vigilantes, agitantque, ea si cui in somno accidunt,
Minus mirum est; sed in re tanta haud temere improviso offerunt.
Proin vide, ne, quem tu esse hebetem deputes æque ac pecus,
Is sapientia munitum pectus egregium gerat,
Teque regno expellat. Nam id, quod de sole ostentum est tibi,
Populo commutationem rerum portendit fore
[1] Perpropinquam: hæc bene verruncent populo. Nam quod ad dexteram
Cepit cursum ab læva signum præpotens; pulcherrime
Auguratum est, rem romanam publicam summam fore.

XXIII. Age nunc ad externa redeamus. Matrem Phalaridis scribit Ponticus Heraclides, doctus vir, auditor et discipulus Platonis, visam esse videre in [2] somnis simulacra deorum, quæ [3] ipse Phalaris domi consecravisset; ex his Mercurium e patera, quam dextra manu teneret, sanguinem visum esse fundere; qui quum terram attigisset, refervescere videretur sic, ut tota domus sanguine redundaret. Quod matris somnium immanis filii crudelitas comprobavit. Quid ego, quæ magi Cyro illi principi interpretati sunt, ex Dinonis Persicis libris proferam? Nam quum dormienti ei sol ad pedes visus esset, ter eum, scribit, frustra appetivisse manibus, quum se convolvens sol elaberetur, et abiret: ei magos dixisse (quod genus sapientum et doctorum habebatur in Persis), ex triplici appetitione solis, xxx annos Cyrum regnaturum esse, portendi. Quod ita

[1] Perpropinqua. — [2] Somniis. — [3] *Sic legunt multi pro vulg.* ipsa. *Rectius forte omittendum* Phalaris, *quod cod. Pithœanus non habet.*

Voyons maintenant comment ce songe est interprété par les devins :

Un songe, qui souvent n'est qu'une vaine image,
Dans ces grands intérêts, redoutable présage,
Est un avis des dieux, qui dans tout l'univers
S'expliquent aux humains par des signes divers.
Au rang des vils troupeaux ton ennemi s'abaisse;
Mais garde-toi, Tarquin, de sa haute sagesse,
Et crains que de ce trône où tu te vois placé,
Tu ne sois quelque jour par lui-même chassé.
Le soleil tout à coup sortant de sa carrière
T'annonce un changement : qu'à Rome il soit prospère!
Tu l'as vu vers la droite épancher tous ses feux :
Rome, un destin plus grand t'est promis par les dieux.

XXIII. Revenons aux exemples étrangers. Héraclide de Pont, homme savant et qui avait été disciple de Platon, raconte que la mère de Phalaris vit en songe les statues des dieux que Phalaris avait consacrées dans sa maison; qu'il lui avait semblé que Mercure avait répandu du sang d'une coupe qu'il tenait dans sa main droite, et que le sang avait à peine touché la terre, que s'élevant à gros bouillons il avait inondé le palais tout entier. Le songe de la mère ne fut ensuite que trop vérifié par la cruauté du fils. Qu'ai-je besoin de raconter comment les mages, au rapport de Dinon dans son Histoire de Perse, interprétèrent un songe du premier Cyrus? Cyrus, dit-il, avait songé que voyant le soleil à ses pieds, il avait essayé inutilement par trois fois d'y porter la main, et qu'à chacune de ces trois fois le soleil se roulant toujours lui était échappé. Les mages, qui étaient les sages et les savants de la Perse, lui dirent que la tentative qu'il avait faite par trois fois pour prendre le soleil, signifiait qu'il régnerait trente ans : et ce qu'ils lui avaient prédit arriva : car il mourut à

contigit. Nam ad septuagesimum pervenit, quum XL natus annos regnare cœpisset. Est profecto quiddam etiam in barbaris gentibus præsentiens atque divinans : siquidem ad mortem proficiscens Calanus Indus, quum adscenderet in rogum ardentem, « O præclarum discessum, inquit, e vita! quum, ut Herculi contigit, mortali corpore cremato, in lucem animus excesserit. » Quumque Alexander eum rogaret, si quid vellet, ut diceret : « Optime, inquit; propediem te videbo. » Quod ita contigit. Nam Babylone paucis post diebus Alexander est mortuus. Discedo parumper a somniis; ad quæ mox revertar. Qua nocte templum Ephesiæ Dianæ deflagravit, eadem constat ex Olympiade natum esse Alexandrum, atque, ubi lucere cœpisset, clamitasse magos, pestem ac perniciem Asiæ proxima nocte natam. Hæc de Indis et magis. Redeamus ad somnia.

XXIV. Hannibalem Cœlius scribit, quum columnam auream, quæ esset in fano Junonis Laciniæ, auferre vellet, dubitaretque, utrum ea solida esset, an extrinsecus inaurata, perterebravisse; quumque solidam invenisset, statuissetque tollere, ei secundum quietem visam esse Junonem prædicere, ne id faceret, minarique, si id fecisset, se curaturam, ut eum quoque oculum, quo bene videret, amitteret; idque ab homine acuto non esse neglectum : itaque ex eo auro, quod exterebratum esset, buculam curasse faciendam, et eam in summa columna collocavisse. Hoc item in Sileni, quem Cœlius sequitur, Græca historia est; is autem diligentissime

l'âge de soixante-dix ans, et il en avait quarante quand il parvint à la couronne. Il y a certainement, parmi les barbares mêmes, quelque chose qui ressemble au pressentiment et à la divination. L'Indien Calanus [43], en montant sur le bûcher qui allait le consumer, s'écria : « O le beau départ de la vie ! mon corps une fois détruit par les flammes, comme celui d'Hercule, mon âme s'élèvera librement au séjour de la lumière. » Et comme Alexandre lui demandait s'il avait quelque chose à dire : « Oui, répondit-il ; je vous verrai bientôt. » Sa prédiction fut accomplie ; car Alexandre mourut peu de jours après à Babylone. Je m'écarte un peu des songes ; mais j'y reviendrai dans un moment. Il est certain que la même nuit où le temple de Diane d'Éphèse fut brûlé, Olympias mit au monde Alexandre, et que le lendemain, dès la pointe du jour, les mages s'écrièrent que cette nuit-là étaient nés le malheur et le fléau de l'Asie. Mais c'est avoir assez parlé des Indiens et des mages : revenons aux songes.

XXIV. Célius [44] rapporte qu'Annibal voulant enlever une colonne d'or du temple de Junon Lacinienne [45], et ne sachant si elle était d'or massif, ou si elle n'était que dorée, l'avait fait sonder : convaincu alors qu'elle était d'or massif, il avait résolu de l'emporter ; mais la nuit suivante, Junon lui étant apparue, et l'ayant averti de n'en rien faire, sous peine de perdre bientôt l'œil qui lui restait, cet homme adroit, dit l'historien, déféra au conseil de la déesse, et de l'or qu'on avait tiré de la colonne en la sondant, il fit fondre une petite génisse, que l'on posa par son ordre sur le chapiteau de la colonne. On trouve un autre fait dans l'Histoire grecque de Silénus, que Célius a ordinairement suivie, et qui nous offre un tableau complet de toutes les actions

res Hannibalis persecutus est : Hannibalem, quum cepisset Saguntum, visum esse in somnis a Jove in deorum concilium vocari; quo quum venisset, Jovem imperasse, ut Italiæ bellum inferret, ducemque ei unum e concilio datum; quo illum utentem, cum exercitu progredi cœpisse ; tum ei ducem illum præcepisse, ne respiceret; illum autem id diutius facere non potuisse, elatumque cupiditate respexisse; tum visam belluam vastam et immanem, circumplicatam serpentibus, quacumque incederet, omnia arbusta, virgulta, tecta pervertere; et eum admiratum quæsisse de deo, quodnam illud esset tale monstrum; et deum respondisse, vastitatem esse Italiæ, præcepisseque, ut pergeret protinus; quid retro atque a tergo fieret, ne laboraret. Apud Agathoclem scriptum in historia est, Hamilcarem Carthaginiensem, quum oppugnaret Syracusas, visum esse audire vocem, se postridie cœnaturum Syracusis; quum autem is dies illuxisset, magnam seditionem in castris ejus inter Pœnos et Siculos milites esse factam; quod quum sensissent Syracusani, improviso eos in castra irrupisse, Hamilcaremque ab iis vivum esse sublatum. Ita res somnium comprobavit. Plena exemplorum est historia, tum referta vita communis. At vero P. Decius ille, Q. F., qui primus e Deciis consul fuit, quum esset tribunus militum M. Valerio, A. Cornelio consulibus, a Samnitibusque premeretur noster exercitus, quum pericula prœliorum iniret audacius, moneretur que, ut cautior esset, dixit, quod exstat

d'Annibal : Annibal, dit-il, après la prise de Sagonte, songea que, sur l'invitation de Jupiter, il se rendit au conseil des dieux ; que Jupiter lui enjoignit alors de porter la guerre en Italie, et qu'on lui donna même un des dieux pour l'y conduire ; que ce dieu lui ayant dit de le suivre, et qu'Annibal s'étant mis en marche avec son armée, le dieu lui avait défendu de regarder derrière lui ; mais qu'Annibal n'ayant pu long-temps se défendre d'un mouvement de curiosité, il lui avait semblé voir sur ses pas une bête épouvantable entortillée de serpents, qui, partout où elle passait, détruisait les arbres, les moissons, les villes ; que, dans sa surprise, ayant demandé au dieu quel était ce monstre, le dieu lui répondit que c'était la désolation de l'Italie, et lui ordonna d'aller toujours en avant, sans se mettre en peine de tout ce qui arriverait derrière lui. Nous lisons aussi dans l'historien Agathocle [46], que le Carthaginois Hamilcar, lorsqu'il assiégeait Syracuse, avait songé qu'une voix lui annonçait que le lendemain il souperait dans cette ville. Or, le lendemain une grande querelle ayant divisé dans son camp les soldats carthaginois et les Siciliens, les Syracusains, qui en furent instruits, attaquèrent à l'improviste le camp des assiégeants, et firent Hamilcar prisonnier. Ainsi le songe se trouva vérifié par l'événement. L'histoire, et toute la vie des hommes, sont remplies d'exemples de cette nature. Sous le consulat de M. Valérius et d'A. Cornélius, notre armée se trouvant fort pressée par les Samnites, P. Décius, fils de Quintus, et le premier des Décius qui soit parvenu au consulat, n'était alors que tribun militaire ; et comme il avait coutume de s'exposer trop hardiment dans les combats, et qu'on l'avertissait de prendre un peu plus garde à lui, il répondit, et nos annales en font foi, qu'il lui avait

in annalibus : sibi in somnis visum esse, quum in mediis hostibus versaretur, occidere cum maxima gloria. Et tum quidem incolumis exercitum obsidione liberavit. Post triennium autem, quum consul esset, devovit se, et in aciem Latinorum irrupit armatus. Quo ejus facto superati sunt et deleti Latini : cujus mors ita gloriosa fuit, ut eamdem concupisceret filius. Sed veniamus nunc, si placet, ad somnia philosophorum.

XXV. Est apud Platonem Socrates, quum esset in custodia publica, dicens Critoni, suo familiari, sibi post tertium diem esse moriendum; vidisse se in somnis pulchritudine eximia feminam, quæ se nomine appellans diceret Homericum quemdam ejusmodi versum :

Tertia te Phthiæ tempestas læta locabit.

Quod ut est dictum, sic scribitur contigisse. Xenophon Socraticus, qui vir et quantus? in ea militia, qua cum Cyro minore perfunctus est, sua scribit somnia; quorum eventus mirabiles exstiterunt. Mentiri Xenophontem, an delirare dicimus? Quid? singulari vir ingenio Aristoteles, et pæne divino, ipsene errat, an alios vult errare? quum scribit, Eudemum Cyprium, familiarem suum, iter in Macedoniam facientem Pheras venisse, quæ erat urbs in Thessalia tum admodum nobilis, ab Alexandro autem tyranno crudeli dominatu tenebatur; in eo igitur oppido ita graviter ægrum Eudemum fuisse, ut omnes medici diffiderint; ei visum in quiete egregia facie juvenem dicere, fore, ut perbrevi conva-

semblé en songe être au milieu des ennemis, et périr d'une mort glorieuse. Il délivra cette fois l'armée du péril, sans sacrifier sa propre vie. Mais trois ans après, étant consul, il se dévoua pour sa patrie, et se jeta, couvert de ses armes, au milieu des rangs des Latins; et cette action, qui fut cause de leur défaite, fut cause aussi que la gloire d'une pareille mort fut recherchée avec une égale ardeur par son fils. Mais venons maintenant, s'il vous plaît, aux songes des philosophes.

XXV. Nous apprenons de Platon, que Socrate étant dans la prison publique, dit à son ami Criton qu'il mourrait dans trois jours, parce qu'il avait vu en songe une femme d'une extrême beauté, qui, l'appelant par son nom, lui avait adressé ce vers d'Homère :

Tu verras dans trois jours les campagnes de Phthie. [47]

Et l'événement confirma la prédiction du songe. Xénophon le Socratique (quel génie et quel caractère!) dans le récit de son expédition avec le jeune Cyrus, raconte ses propres songes, et les événements qui les confirmèrent d'une manière merveilleuse. Accuserons-nous Xénophon de mensonge ou d'extravagance? Aristote même, cet homme d'un esprit admirable et presque divin, se trompe-t-il, ou veut-il tromper les autres, quand il rapporte qu'Eudémus de Cypre, un de ses amis, voulant aller en Macédoine, passa par Phères, célèbre ville de Thessalie, qui était alors cruellement opprimée par le tyran Alexandre, et que s'y trouvant malade, au point d'inquiéter tous les médecins, il vit en songe un jeune homme d'une beauté singulière, qui lui dit qu'il guérirait, que le tyran Alexandre mourrait dans peu de jours, et que pour lui, Eudémus, il retour-

lesceret, paucisque diebus interiturum Alexandrum tyrannum, ipsum autem Eudemum quinquennio post domum esse rediturum. Atque [1] ita quidem prima statim, scribit Aristoteles, consecuta; et convaluisse Eudemum; et ab uxoris fratribus interfectum tyrannum; quinto autem anno exeunte, quum esset spes ex illo somnio, in Cyprum illum ex Sicilia esse rediturum, prælantem eum ad Syracusas occidisse: ex quo ita illud somnium esse interpretatum, ut, quum animus Eudemi e corpore excesserit, tum domum revertisse videatur. Adjungamus philosophis doctissimum hominem, poetam quidem divinum, Sophoclem: qui, quum ex æde Herculis patera aurea gravis surrepta esset, in somnis vidit ipsum deum dicentem, qui id fecisset. Quod semel ille, iterumque neglexit. Ubi idem sæpius, ascendit in Areopagum; detulit rem. Areopagitæ comprehendi jubent eum, qui a Sophocle erat nominatus. Is, quæstione adhibita, confessus est, pateramque retulit. Quo facto, fanum illud Indicis Herculis nominatum est.

XXVI. Sed quid ego Græcorum? Nescio, quo modo me magis nostra delectant. Omnes hoc historici, Fabii, Gellii, sed proxime Cœlius. Quum bello Latino ludi votivi maximi primum fierent, civitas ad arma repente est excitata. Itaque, ludis intermissis, instaurativi constituti sunt. Qui antequam fierent, quumque jam populus consedisset, servus per circum, quum virgis cæderetur, furcam

[1] *Davis. conj.* ista.

nerait dans sa patrie après l'espace de cinq ans? Aristote remarque qu'en effet les deux premières prédictions du songe furent bientôt accomplies, qu'Eudémus guérit, et que le tyran fut tué par les frères de sa femme; mais qu'au bout de cinq ans, comme on espérait, suivant le songe, qu'Eudémus allait revenir de Sicile dans l'île de Cypre, on avait été informé qu'il venait de mourir dans un combat auprès de Syracuse. On donna alors une autre explication de ce songe, et l'on dit que quand l'âme d'Eudémus était sortie de son corps, elle était retournée dans sa véritable patrie. Ajoutons aux philosophes un homme éclairé, un grand poète, Sophocle. On avait dérobé dans le temple d'Hercule une coupe d'or d'un prix considérable, et le dieu lui étant apparu en songe, lui indiqua celui qui avait commis ce larcin. Sophocle négligea deux fois de suite le même avertissement; mais le songe étant revenu à plusieurs reprises, il en alla rendre compte à l'Aréopage. Aussitôt les Aréopagites firent arrêter celui que Sophocle avait nommé; on le mit à la question; il confessa le vol, et rendit la coupe : ce temple fut depuis appelé le temple d'Hercule accusateur.

XXVI. Mais pourquoi m'arrêter aux Grecs? Je trouve, je ne sais pourquoi, plus de plaisir à ce qui vient de nous. Tous nos historiens, les Fabius, les Gellius, et plus nouvellement Célius, s'accordent sur le fait suivant[48]. Dans la guerre contre les Latins, comme on célébrait une première fois les grands jeux votifs, la ville fut tout à coup rappelée aux armes; et les jeux ayant été interrompus, il fallut en ordonner d'autres. Mais avant qu'on les commençât, et lorsque le peuple avait déjà pris place, il arriva qu'un esclave que l'on

ferens ductus est. Exin quidam rustico Romano dormienti visus est venire, qui diceret, [1] præsulem sibi non placuisse ludis, idque ab eodem jussum esse eum senatui nuntiare; illum non esse ausum. Iterum esse idem visum, et monitum, ne vim suam experiri vellet; ne tum quidem esse ausum. Exin filium ejus esse mortuum; eamdem in somnis admonitionem fuisse tertiam. Tum illum etiam debilem factum, rem ad amicos detulisse; quorum de sententia lecticula in curiam esse delatum, quumque senatui somnium enarravisset, pedibus suis [2] [salvum] domum revertisse. Itaque somnio comprobato a senatu, ludos illos iterum instauratos, memoriæ proditum est. C. vero Gracchus multis dixit, ut scriptum apud eumdem Cœlium est, sibi in somnis quæsturam petenti Tib. fratrem visum esse dicere, quam vellet cunctaretur, tamen eodem sibi letho, quo ipse interisset, esse pereundum. Hoc antequam tribunus plebis C. Gracchus factus esset, et se audisse scribit Cœlius, et dixisse [3] multis. Quo somnio quid inveniri potest certius?

XXVII. Quid? illa duo somnia, quæ creberrime commemorantur a stoicis, quis tandem potest contemnere? Unum de Simonide: qui quum ignotum quemdam projectum mortuum vidisset, eumque humavisset, haberetque in animo navem conscendere,

[1] *Al.* præsultorem, *ut habet Valer. Max.*, I, 7, 4. *Livius*, II, 36, præsultatorem. — [2] *Alii mss. rejiciunt* salvum, *alii* domum. *Quæ vox magis utilis sententiæ videtur. Et sic Liv.*, pedibus suis domum rediisse. — [3] *Hottinger. conj.* multos.

battait de verges, et qui portait la fourche, vint à passer par le cirque. Un Romain de la campagne eut, après cela, un songe où il crut voir venir à lui quelqu'un qui lui dit que le premier danseur des jeux ne lui avait pas plu, et qui lui commanda de l'aller dire au sénat. Il n'osa pourtant le faire; et la même chose lui ayant été ordonnée une autre fois avec de grandes menaces, qui ne purent cependant le déterminer encore, son fils mourut. Le même ordre lui ayant été réitéré alors pour la troisième fois avec de nouvelles menaces, il devint paralytique. Il raconta enfin la chose à ses amis, qui lui conseillèrent d'obéir; il se fit porter en litière au sénat, et après y avoir rendu compte de ses songes, il s'en retourna à pied chez lui. Le sénat ayant eu ainsi la preuve de la vérité de ces apparitions, fit recommencer les jeux. Le même Célius rapporte aussi que C. Gracchus avait dit à beaucoup de personnes que, dans le temps qu'il briguait la questure, son frère Tibérius lui étant apparu en songe, lui avait dit : Quoi que tu fasses, tu n'éviteras pas le même genre de mort que moi. Célius ajoute qu'il avait entendu raconter ce fait avant le tribunat de C. Gracchus, et qu'il l'avait dit à plusieurs personnes. Or, est-il rien de plus vrai qu'un pareil songe ?

XXVII. Mais quoi de plus merveilleux encore que les deux songes si souvent rapportés par les stoïciens, l'un de Simonide, et l'autre de deux Arcadiens? Simonide ayant rencontré sur son chemin le corps mort d'un homme qu'il ne connaissait point, l'enterra; et comme il allait pour s'embarquer, il lui sembla, en dormant, que l'homme à qui il avait donné la sépulture l'avertissait de ne point monter sur mer, ou qu'autrement il périrait. Cet avertissement le fit changer de résolution;

moveri visus est, ne id faceret, ab eo, quem sepultura affecerat; si navigasset, eum naufragio esse periturum; itaque Simonidem redisse; perisse ceteros, qui tum navigassent. Alterum ita [1] traditum, clarum admodum somnium. Quum duo quidam Arcades familiares iter una facerent, et Megaram venissent, alterum ad cauponem devertisse; ad hospitem, alterum. Qui ut cœnati quiescerent, concubia nocte visum esse in somnis ei, qui erat in hospitio, illum alterum orare, ut subveniret, quod sibi a caupone interitus pararetur; eum primo perterritum somnio surrexisse; dein quum se collegisset, idque visum pro nihilo habendum esse duxisset, recubuisse; tum ei dormienti eumdem illum visum esse rogare, ut, quoniam sibi vivo non subvenisset, mortem suam ne inultam esse pateretur; se interfectum in plaustrum a caupone esse conjectum, et supra stercus injectum; petere, ut mane ad portam adesset, priusquam plaustrum ex oppido exiret. Hoc vero somnio eum commotum, mane bubulco præsto ad portam fuisse; quæsisse ex eo, quid esset in plaustro; illum perterritum fugisse; mortuum erutum esse; cauponem, re patefacta, pœnas dedisse. Quid hoc somnio dici divinius potest?

XXVIII. Sed quid aut plura, aut vetera quærimus? Sæpe tibi meum narravi; sæpe ex te audivi tuum somnium: Me, quum Asiæ proconsul præessem, vidisse in quiete, quum tu equo advectus ad quamdam magni fluminis ripam, provectus subito,

[1] *Hotting. conj.* traditur. *Male.*

et l'on sut depuis que le vaisseau sur lequel il devait s'embarquer avait fait naufrage. Voici l'autre songe; il est d'une vérité frappante [49]. Deux Arcadiens qui voyageaient ensemble, étant venus à Mégare, l'un alla loger dans une hôtellerie, et l'autre chez un de ses amis. Après le souper, lorsque tout le monde était couché, il sembla à celui qui était logé chez son ami, que celui qui était logé dans une hôtellerie le priait de le secourir, parce que son hôte voulait le tuer. D'abord effrayé d'un tel songe, il se lève; mais s'étant bientôt rassuré et rendormi, l'autre lui apparut de nouveau, et lui dit que, puisqu'il ne l'avait pas secouru lorsqu'il en était temps encore, du moins il ne laissât pas sa mort impunie; que le maître de l'hôtellerie, après l'avoir tué, avait jeté son corps dans un chariot, et l'avait couvert de fumier; que son ami ne manquât pas de se trouver, le lendemain dès le matin, à l'ouverture de la porte de la ville, avant que le chariot ne sortît. Frappé de ce nouveau songe, il se rend de grand matin à la porte de la ville, voit le chariot, demande à celui qui le conduisait ce qu'il y avait dedans; le charretier effrayé s'enfuit; on tire le corps du chariot; l'aubergiste est convaincu et puni. Un tel songe ne vous semble-t-il pas un avertissement des dieux?

XXVIII. C'est trop nous arrêter à d'anciens exemples; parlons de nous-mêmes. Je vous ai souvent raconté mon songe; souvent vous m'avez dit le vôtre. Lorsque j'étais proconsul en Asie, il me sembla, en dormant, que vous étiez arrivé à cheval au bord d'un grand fleuve; que peu après vous étiez tombé au fond de l'eau, et que, ne vous voyant plus, j'avais été saisi de

atque delapsus in flumen, nusquam apparuisses, me contremuisse, timore perterritum; tum te repente lætum exstitisse, eodemque equo adversam adscendisse ripam, nosque inter nos esse complexos. Facilis conjectura hujus somnii; mihique a peritis in Asia prædictum est, fore eos eventus rerum, qui acciderunt. Venio nunc ad tuum. Audivi equidem ex te ipso, sed mihi sæpius noster Sallustius narravit: quum in illa fuga, nobis gloriosa, patriæ calamitosa, in villa quadam campi Atinatis maneres, magnamque partem noctis vigilasses, ad lucem denique arcte et graviter dormitare cœpisse. Itaque, quanquam iter instaret, [1] te tamen silentium fieri jussisse, neque esse passum te excitari; quum autem experrectus esses hora secunda fere, te sibi somnium narravisse: visum tibi esse, quum in locis solis mœstus errares, C. Marium cum fascibus laureatis quærere ex te, quid tristis esses; quumque tu te tua patria vi pulsum esse dixisses, prehendisse eum dextram tuam, et bono animo te jussisse esse, lictorique proximo tradidisse, ut te in monumentum suum deduceret; et dixisse, in eo tibi salutem fore. Tum et se exclamasse, Sallustius narrat, reditum tibi celerem et gloriosum paratum, et te ipsum visum somnio delectari. Nam illud mihi ipsi celeriter nuntiatum est, ut audivisses, in monumento Marii de tuo reditu magnificentissimum illud senatusconsultum esse factum, referente optimo et clarissimo viro

[1] *F. A. Wolf conjicit* se; *omnes Germani plaudunt: nos assensum sustinemus.*

frayeur; mais tout d'un coup, vous reparûtes monté sur le même cheval; je vous vis regagner heureusement le bord où j'étais, et nous nous embrassâmes. Ce songe n'était pas difficile à expliquer, et les interprètes me prédirent dès lors en Asie tout ce qui est arrivé. Vous m'avez raconté le vôtre; mais Salluste notre affranchi m'en a parlé bien plus souvent. Il me disait qu'à l'époque de votre départ pour cet exil qui nous fut si honorable, mais dont la patrie eut tant à gémir, vous vous étiez arrêté dans une maison de campagne aux environs d'Atina; qu'après avoir veillé une grande partie de la nuit, vous aviez senti, vers le point du jour, le sommeil appesantir vos yeux, et qu'alors, malgré la précipitation de votre voyage, vous aviez fait signe de la main qu'on gardât le silence autour de vous, et qu'on vous laissât reposer; que vers la seconde heure du jour vous étant réveillé, vous lui aviez raconté votre songe : il vous semblait errer tristement dans un lieu solitaire, lorsque Marius [50], avec ses faisceaux couverts de lauriers, s'était présenté à vous, et vous avait demandé d'où venait votre tristesse; vous lui répondîtes que la violence vous chassait de votre patrie; alors il vous prit par la main, en vous disant de ne point perdre courage, et il ordonna au licteur le plus près de lui de vous conduire dans son monument [51], ajoutant que vous y trouveriez votre salut. Salluste rapporte qu'alors il s'était écrié que votre retour serait prompt et glorieux, et qu'il avait paru même que votre songe vous avait fait plaisir. Ce que je sais du moins, c'est que peu de temps après, dès que vous fûtes informé que le magnifique sénatus-consulte qui décrétait votre retour avait été fait dans le monument de Marius, sur le rapport du plus illustre

consule, idque frequentissimo theatro, incredibili clamore et plausu comprobatum; dixisse te, nihil illo Atinati somnio fieri posse divinius.

XXIX. At multa falsa. Imo obscura fortasse nobis. Sed sint falsa quædam; contra vera quid dicimus? quæ quidem multo plura evenirent, si ad quietem integri iremus. Nunc, onusti cibo et vino, perturbata et confusa cernimus. Vide, quid Socrates in Platonis Politia loquatur. [1] Dicit enim, « Quum « dormientibus ea pars animi, quæ mentis et ratio- « nis sit particeps, sopita langueat; illa autem, in « qua feritas quædam sit, atque agrestis immanitas, « quum sit immoderato obstupefacta potu atque « pastu, exsultare eam in somno immoderateque « jactari. Itaque huic omnia visa objiciuntur, a « mente ac ratione vacua: ut aut cum matre cor- « pus miscere [2] videatur, aut cum quovis alio vel « homine, vel deo, sæpe bellua; atque etiam tru- « cidare aliquem, et impie cruentari, multaque fa- « cere impure atque tetre, cum temeritate et im- « pudentia. At qui salubri et moderato cultu atque « victu quieti se tradiderit, ea parte animi, quæ « mentis et consilii est, agitata et erecta, saturata- « que bonarum cogitationum epulis; eaque parte « animi, quæ voluptate alitur, nec inopia enecta, « nec satietate affluenti (quorum utrumque præ- « stringere aciem mentis solet, sive deest naturæ

[1] *De Republica*, IX, 1, *ed. Stephan.*, *tom.* II, *pag.* 571; *ed. Ast. Lips.* 1814, *pag.* 258: Ὅταν τὸ μὲν ἄλλο τῆς ψυχῆς εὕδῃ, ὅσον λογιστικὸν, κ. τ. λ. — [2] Videamur.

et du plus vertueux consul, et qu'une foule immense rassemblée au théâtre y avait applaudi avec ivresse, on vint m'apprendre que vous aviez dit : *Non, rien n'est plus merveilleux que ce songe d'Atina!*

XXIX. Mais il y en a beaucoup de faux. Dites plutôt qu'ils sont obscurs pour nous. Admettons-en même de faux; qu'avons-nous à objecter contre les vrais? On ne peut douter que le nombre de ceux-ci ne fût plus grand, si nous nous endormions mieux disposés; mais comme nous nous couchons chargés de vin et de viande, nous n'avons que des songes troubles et confus. Voyez ce que dit Socrate dans la *République* de Platon : « Comme, pendant le sommeil, la « partie de l'âme qui est le siége de l'intelligence et de « la raison, est languissante et assoupie, et que la partie « animale et féroce est encore excitée par le boire et « le manger qui surchargent le corps, celle-ci profite « du sommeil pour se livrer à son délire. Alors les « images les plus déraisonnables viennent l'assiéger : « on croit avoir un honteux commerce avec sa mère; « cette ivresse ne distingue rien, ni dieu, ni homme, « ni bête; aucun meurtre, aucune cruauté ne lui fait « horreur; aucune infamie, aucune témérité ne l'effraie. « Mais si un homme accoutumé à une vie sobre et ré« glée ne se livre au sommeil qu'après avoir nourri « de bonnes pensées la partie raisonnable et intelligente « de son âme; s'il accorde à la partie animale ce qu'elle « demande, mais sans la rassasier, afin qu'elle ne trouble « l'intelligence ni par l'excès de sa joie, ni par le cri « de ses besoins; s'il a su maîtriser et fléchir la troi« sième partie où réside l'ardeur de la colère, alors il « arrivera que les deux parties inférieures de l'âme « seront réprimées, et que la première, celle de la

« quippiam, sive abundat atque affluit); illa etiam « tertia parte animi, in qua irarum exsistit ardor, « sedata atque restincta : tum eveniet, duabus « animi temerariis partibus compressis, ut illa tertia « pars rationis et mentis eluceat, et se vegetam ad « somniandum, acremque præbeat; tum et visa « quietis occurrent tranquilla atque veracia. » Hæc verba ipsa Platonis expressi.

XXX. Epicurum igitur audiemus potius? namque Carneades concertationis studio, modo ait hoc, modo illud. At ille quid sentit? Sentit autem nihil unquam elegans, nihil decorum. Hunc ergo antepones Platoni et Socrati? qui ut rationem non redderent, auctoritate tamen hos minutos philosophos vincerent. Jubet igitur Plato, sic ad somnum proficisci corporibus affectis, ut nihil sit, quod errorem animis, perturbationemque afferat. Ex quo etiam Pythagoricis interdictum putatur, ne faba vescerentur, quod habet inflationem magnam is cibus, tranquillitati mentis, [1] quærentis vera, contrariam. Quum ergo est somno sevocatus animus a societate et a contagione corporis, tum meminit præteritorum, præsentia cernit, futura prævidet. Jacet enim corpus dormientis, ut mortui; viget autem et vivit animus. Quod multo magis faciet post mortem, quum omnino corpore excesserit. Itaque appropinquante morte multo est divinior. Nam et id ipsum vident, qui sunt morbo gravi et mortifero affecti, instare mortem. Itaque his occurrunt plerumque

[1] Quærenti.

« raison, accueillera les songes avec toute la vigueur « et la pureté de sa nature, comme ils se présenteront « à elle dans tout leur calme et leur vérité. » Telles sont les paroles mêmes de Platon.

XXX. En croirons-nous donc plutôt Épicure? car pour Carnéade, il dit tantôt une chose, tantôt une autre, par le seul plaisir de disputer. Mais que dit Épicure? Jamais rien de noble ni d'élevé. Et vous le préférerez à Platon et à Socrate! eux qui, quand ils ne rendraient aucune raison de leur sentiment, l'emporteraient encore, par leur seule autorité, sur tous ces petits philosophes. Platon veut donc que nous portions au sommeil des corps tellement disposés, que rien ne puisse faire naître le trouble et l'égarement dans nos esprits. On croit même que Pythagore n'a défendu les féves à ses disciples, que parce que c'est un aliment flatueux, et contraire à cette tranquillité d'esprit nécessaire pour découvrir la vérité. Quand l'esprit est comme séparé du commerce et de la société du corps, il se ressouvient du passé, il juge le présent, il voit l'avenir. Le corps, pendant le sommeil, est comme mort; au lieu que l'esprit est plein de vie et de force. Il en aura bien plus encore après la mort, quand il sera entièrement dégagé des liens corporels. Plus la mort est voisine, plus il semble approcher de la Divinité. On le voit par ceux qui sont attaqués d'une maladie mortelle; ils pressentent leur dernier moment. Souvent ils croient apercevoir les images de ceux qui

imagines mortuorum; tumque vel maxime laudi student; eosque qui secus, quam decuit, vixerunt, peccatorum suorum tum maxime pœnitet. Divinare autem morientes, etiam illo exemplo confirmat Posidonius, quo affert, Rhodium quemdam morientem sex æquales nominasse, et dixisse, qui primus eorum, qui secundus, qui deinde deinceps moriturus esset. Sed tribus modis censet deorum appulsu homines somniare: uno, quod prævideat animus ipse per sese, quippe qui deorum cognatione teneatur; altero, quod plenus aer sit immortalium animorum, in quibus tanquam insignitæ notæ veritatis appareant; tertio, quod ipsi dii cum dormientibus colloquantur. Idque, ut modo dixi, facilius evenit appropinquante morte, ut animi futura augurentur. Ex quo et illud est Calani, de quo ante dixi, et Homerici Hectoris, [1] qui moriens propinquam Achilli mortem denuntiat.

Neque enim illud verbum temere consuetudo approbavisset, si ea res nulla esset omnino:

[2] Præsagibat animus, frustra me ire, quum exirem domo.

Sagire enim, sentire acute est: ex quo sagæ anus, quia multa scire volunt; et sagaces dicti canes. Is igitur, qui ante sagit, quam oblata res est, dicitur præsagire, id est, futura ante sentire.

XXXI. Inest igitur in animis præsagitio extrinsecus injecta, atque inclusa divinitus. Ea si exarsit

[1] *Iliad.*, XXII, 358. — [2] *Plaut. Aulular.*, II, 2, 1.

ne sont plus; ils n'ont que des pensées honorables, et ceux qui ont vécu autrement qu'ils ne doivent se repentent vivement de leurs fautes. Posidonius, pour prouver que les mourants ont l'esprit de divination, cite l'exemple d'un Rhodien qui, étant au lit de la mort, indiqua précisément dans quel ordre six de ses contemporains, qu'il nomma, le suivraient tous. Il prétend, d'ailleurs, qu'il y a trois sortes de songes qui viennent des dieux : l'une, quand l'esprit prévoit de lui-même les choses, ce qu'il doit à son affinité avec l'essence divine ; l'autre, quand il communique avec les âmes immortelles qui remplissent l'air, et qui portent comme l'empreinte de la vérité ; la troisième, quand les dieux mêmes conversent avec les hommes dans le sommeil. Nous avons dit qu'aux approches de la mort on prévoit plus facilement l'avenir. Telle est la prédiction de Calanus, déjà citée plus haut ; telle est, dans Homère, celle d'Hector qui en mourant annonce à Achille sa mort prochaine.

S'il n'existait absolument rien de semblable, jamais la langue n'eût admis ces locutions :

Quand je sortis, un mouvement soudain
Me présageait que je sortais en vain.

Sagire signifie sentir finement : de là cette épithète, *sagæ*, donnée aux vieilles femmes, parce qu'elles veulent tout pénétrer ; de là cette *sagacité* attribuée au chien. Celui donc qui sent une chose (*sagit*) avant qu'elle soit arrivée, la *présage*, c'est-à-dire la pressent.

XXXI. Il y a donc au-dedans de l'homme une faculté de pressentir, indépendante du corps, et qui vient des dieux. Quand elle est plus ardente et plus

acrius, furor appellatur, quum a corpore animus abstractus divino instinctu concitatur.

Sed quid oculis rabere visa est derepente ardentibus?
Ubi illa paullo ante sapiens, virginali modestia?
— Mater optuma, tum multo mulier melior mulierum,
Missa sum superstitiosis hariolationibus;
[1] Neque me Apollo fatis fandis dementem invitam ciet.
Virgines vero æquales, patris mei, meum factum pudet,
Optumi viri; mea mater, tui me miseret, mei piget.
Optumam progeniem Priamo reperisti extra me: hoc dolet,
Me obesse, illos prodesse; me obstare, illos obsequi.

O poema tenerum, et moratum, atque molle! sed hoc minus ad rem. Illud, quod volumus, expressum est, ut vaticinari furor vera soleat:

Adest, adest fax obvoluta sanguine atque incendio;
Multos annos latuit. Cives, [2] ferte opem, et restinguite.

Deus inclusus corpore humano jam, non Cassandra loquitur:

[3] Jamque mari magno classis cita
Texitur; exitium examen rapit;
Advenit, et fera velivolantibus
Navibu' [4] complevit manu' littora.

XXXII. Tragœdias loqui videor, et fabulas. At ex te ipso non commentitiam rem, sed factam, ejusdem generis audivi: C. Coponium ad te venisse Dyrrhachio, quum prætorio imperio classi Rhodiæ præesset, cumprimis hominem prudentem, atque doctum; eumque dixisse, remigem quemdam e quinqueremi Rhodiorum vaticinatum, madefactum

[1] *Legendum* Namque, *ut Hottinger. vidit.* — [2] Referte. — [3] *Vid. Orator. cap.* 46, *tom.* V, *pag.* 434. — [4] *Herelius jubet legere* complebit. *Male. Schütz paruit.*

vive, et que l'esprit dégagé du corps est agité par l'enthousiasme, ou l'appelle fureur.

Mais quel transport soudain, quelle subite rage [52]
S'empare d'une vierge et si pure et si sage ?
— O ma mère, ô pour moi nom précieux et doux,
O femme généreuse, et chère à son époux !
Faut-il que pour son temple Apollon m'ait choisie,
Et qu'il m'ait, malgré moi, de sa fureur saisie ?
O mes sœurs, ô Priam, ô déplorable roi,
Que j'ai pitié de vous, de ma mère, et de moi !
Ma mère, vos enfants servent tous leur famille ;
Moi, j'en suis la terreur; maudissez votre fille !

Comme ce caractère est tracé avec grâce et avec vérité ! Mais ce que nous cherchons ici, c'est l'expression de la fureur divine qui lit dans l'avenir :

Il brille, il brille enfin ce flambeau de Pergame !
O Troyens, éteignez son homicide flamme !

Ce n'est plus Cassandre qui parle, c'est un dieu revêtu d'une forme humaine :

Oui, de l'essaim de nos malheurs
Mon œil suit sur les mers la route ensanglantée;
Les vengeurs sont venus; de leur flotte irritée
S'élancent la mort et les pleurs.

XXXII. Voilà, direz-vous, des tragédies et des fables. Mais je vous ai entendu raconter à vous-même une chose qui ressemble fort à tout ceci, et qui n'est ni feinte ni fabuleuse. C. Coponius, homme également sage et instruit, et qui commandait comme propréteur la flotte des Rhodiens, vous vint trouver à Dyrrhachium, et vous dit qu'un rameur d'une quinquérème de Rhodes avait prophétisé qu'avant qu'il fût un mois, toute la Grèce serait baignée de sang ; que Dyrrhachium serait pillé; qu'on se sauverait sur les vaisseaux,

iri minus xxx diebus Græciam sanguine; rapinas Dyrrhachii, et conscensionem in naves cum fuga; fugientibusque miserabilem respectum incendiorum fore; sed Rhodiorum classi propinquum reditum ac domum itionem dari: tum neque te ipsum non esse commotum; Marcumque Varronem, et M. Catonem, qui tum ibi erant, doctos homines, vehementer esse perterritos: paucis sane post diebus ex Pharsalica fuga venisse Labienum, qui quum interitum exercitus nuntiavisset, reliqua vaticinationis brevi esse confecta. Nam et ex horreis[1] direptum effusumque frumentum vias omnes angiportusque constraverat; et naves subito perterriti metu conscendistis; et noctu ad oppidum respicientes, flagrantes onerarias, quas incenderant milites, quia sequi noluerant, videbatis; postremo a Rhodia classe deserti, verum vatem fuisse sensistis.

Exposui, quam brevissime potui, somnii, et furoris oracula, quæ carere arte dixeram. Quorum amborum generum una ratio est, qua Cratippus noster uti solet: animos hominum quadam ex parte extrinsecus esse tractos et haustos. Ex quo intelligitur, esse extra divinum animum, humanus unde ducatur; humani autem animi eam partem, quæ sensum, quæ motum, quæ appetitum habeat, non esse ab actione corporis sejugatam; quæ autem pars animi, rationis atque intelligentiæ sit particeps, eam tum maxime vigere, quum plurimum absit a corpore. Itaque expositis exemplis verarum vatici-

[1] *Malim ego*, dereptum.

et que, dans cette fuite, on aurait la douleur de voir derrière soi des incendies; mais que la flotte des Rhodiens trouverait bientôt dans les ports de leur patrie un asile assuré. Vous me l'avez dit, vous éprouvâtes vous-même quelque émotion à cette nouvelle; deux hommes aussi instruits que Varron et Caton, qui étaient alors avec vous, en furent surtout effrayés : peu de jours après, Labiénus arriva de la déroute de Pharsale; il annonça la perte de l'armée, et le reste de la prédiction ne tarda pas à s'accomplir. On enleva et on jeta dans toutes les rues et dans toutes les places le blé des greniers de Dyrrhachium; et la crainte vous fit embarquer en toute hâte; et la nuit, en regardant vers la ville, vous vîtes brûler tous les vaisseaux de charge auxquels les soldats avaient mis le feu, parce qu'ils avaient refusé de les suivre; enfin, abandonnés par la flotte des Rhodiens, vous reconnûtes que ce prophète avait dit vrai.

Je vous ai exposé, le plus succinctement que j'ai pu, les prédictions qui se font par les songes, ou par une fureur divine, et dans lesquelles l'art n'entre pour rien. Toutes les deux viennent d'une même source; et c'est ce qui fait dire à Cratippe que l'âme humaine a une partie indépendante du corps et dont l'origine est extérieure; qu'il y a donc une âme divine, dont la nôtre est une émanation ; que cette partie de l'âme humaine qui est le siége de la sensation, du mouvement, de l'appétit, n'est point distincte de l'action du corps ; mais que cette autre partie, essentiellement raisonnable et intelligente, n'a jamais plus de force que lorsque le corps lui semble étranger. Aussi, après avoir cité des exemples de vaticinations et de songes

nationum et somniorum, Cratippus solet rationem concludere hoc modo : Si sine oculis non potest exstare officium et munus oculorum, possunt autem aliquando oculi non fungi suo munere : qui vel semel ita est usus oculis, ut vera cerneret; is habet sensum oculorum vera cernentium. Item igitur, si sine divinatione non potest et officium et munus divinationis exstare; potest autem quis, quum divinationem habeat, errare aliquando, nec vera cernere : satis est ad confirmandam divinationem, semel aliquid esse ita divinatum, ut nihil fortuito cecidisse videatur. Sunt autem ejus generis innumerabilia : esse igitur divinationem, confitendum est.

XXXIII. Quæ vero aut conjectura explicantur, aut eventis animadversa et notata sunt, ea genera divinandi, ut supra dixi, non naturalia, sed artificiosa dicuntur. In quo aruspices, augures, conjectoresque numerantur. Hæc improbantur a peripateticis; a stoicis defenduntur. Quorum alia sunt posita in monumentis, et disciplina; quod Etruscorum declarant et aruspicini, et fulgurales, et [1] tonitruales libri, nostri etiam augurales : alia autem subito ex tempore conjectura explicantur, ut [2] apud Homerum Calchas, qui ex passerum numero belli Trojani annos auguratus est; et ut in [3] Sisennæ scriptum historia videmus, quod, te inspectante, factum est, ut, quum Sulla in agro Nolano immo-

[1] Rituales. — [2] *Iliad.*, II, 299. — [3] *Ernest. post Gruter. et Davis. maluit* Sullæ; *ac dein*, quum ille.

véritables, Cratippe fait ce raisonnement : Comme, sans yeux, l'usage et la fonction des yeux ne peut exister, mais que les yeux peuvent quelquefois ne pas faire leur fonction, et que celui qui s'est une fois servi de ses yeux de manière à voir réellement les objets, est réellement doué du sens de la vue : ainsi, sans la divination, l'usage et la fonction de la divination ne peut exister; mais, avec la divination même, on peut se tromper quelquefois et ne pas rencontrer juste, et il suffit, pour établir la vérité de la divination, qu'on ait une fois si bien deviné, qu'on ne puisse pas dire que ce soit par hasard. Or, nous avons une infinité de faits de cette nature; il faut donc avouer qu'il existe une divination.

XXXIII. Quant aux divinations purement conjecturales, ou fondées sur l'observation des événements, celles-là, comme je l'ai déjà dit, n'appartiennent point à la nature, mais à l'art : elles regardent les aruspices, les augures, et tous ceux qui se mêlent de conjecturer. Les péripatéticiens les désapprouvent; les stoïciens les défendent. Les unes sont établies sur de certaines règles anciennes, comme on le voit par les rituels des Étruriens sur les entrailles des victimes, sur les éclairs et les tonnerres, et par nos livres sur la discipline des augures; les autres se font sur-le-champ par une conjecture subite, telle que celle de Calchas, qui, par le nombre des passereaux, prédit les années du siége de Troie. Telle est encore celle que nous lisons dans l'histoire de Sisenna, et qui est arrivée sous vos yeux [53]. Comme Sylla était dans le territoire de Nole, et qu'il sacrifiait devant sa tente, un serpent sortit tout à coup de dessous l'autel; l'aruspice C. Postumius exhorta le

laret ante prætorium, ab infima ara subito anguis emergeret, quum quidem C. Postumius aruspex oraret illum, ut in expeditionem exercitum educeret: [1] id quum Sulla fecisset, tum ante oppidum Nolam [2] florentissima Samnitium castra cepit. Facta conjectura etiam in Dionysio est paullo ante, quam regnare cœpit: qui quum per agrum Leontinum iter faciens, equum ipse demisisset in flumen, submersus equus voraginibus, non exstitit; quem quum maxima contentione non potuisset extrahere, discessit, ut ait Philistus, ægre ferens. Quum autem aliquantulum progressus esset, subito exaudivit hinnitum, respexitque, et equum alacrem lætus aspexit, cujus in juba examen apum consederat. Quod ostentum habuit hanc vim, ut Dionysius paucis post diebus regnare cœperit.

XXXIV. Quid? Lacedæmoniis, paullo ante Leuctricam calamitatem, quæ significatio facta est, quum in Herculis fano arma sonuerunt, Herculisque simulacrum multo sudore manavit? At eodem tempore Thebis, ut ait Callisthenes, in templo Herculis valvæ clausæ repagulis subito se ipsæ aperuerunt; armaque, quæ fixa in parietibus fuerant, ea sunt humi inventa. Quumque eodem tempore apud Lebadiam Trophonio res divina fieret, gallos gallinaceos in eo loco sic assidue canere cœpisse, ut nihil intermitterent; tum augures dixisse Bœotios, Thebanorum esse victoriam, propterea quod avis illa

[1] *Ego libentius legerim*, quod quum Sulla fecisset. — [2] *Hottinger. e Valer. Max.*, I, 6, 4, *corrigit*, fortissima.

général à faire marcher promptement son armée : Sylla obéit, et après avoir défait les Samnites, il s'empara du beau camp qu'ils avaient devant Nole. Ce fut aussi par une conjecture que la fortune de Denys le tyran lui fut annoncée quelque temps avant son usurpation. Comme il voyageait dans le pays des Léontins, ayant mis pied à terre et fait entrer son cheval dans un fleuve, le courant de l'eau emporta le cheval ; et Denys ne pouvant le retirer malgré tous ses efforts, s'en alla, dit Philistus [54], très affligé. Mais après avoir fait quelques pas sur le bord de l'eau, il entendit tout à coup un hennissement, et, regardant derrière lui, il aperçut, avec une agréable surprise, son cheval plein de joie, et sur les crins duquel s'était arrêté un essaim d'abeilles. Peu de jours après un si favorable augure, Denys fut roi. *

XXXIV. Par combien de signes la défaite de Leuctres ne fut-elle pas annoncée aux Lacédémoniens? On entendit à Sparte un grand bruit d'armes dans le temple d'Hercule, et la statue de ce dieu parut toute dégouttante de sueur. En même temps, à Thèbes, au rapport de Callisthène, les portes du temple d'Hercule, qui étaient fermées, s'ouvrirent d'elles-mêmes, et les armes qu'on avait suspendues aux murailles, furent trouvées à terre. Il dit aussi qu'à Lébadée [55], le même jour, pendant que l'on sacrifiait à Trophonius, tous les coqs s'étaient mis à chanter sans interruption, et que les augures béotiens avaient assuré que c'était un présage

* Pline, VIII, 42 : « Philistus, a Dionysio relictum in cœno hærentem (equum), ut sese evellisset, secutum vestigia domini, examine apum jubæ inhærente ; eoque ostento tyrannidem a Dionysio occupatam. »

victa silere soleret, canere, si vicisset. Eademque tempestate multis signis Lacedæmoniis Leuctricæ pugnæ calamitas denuntiabatur. Namque et Lysandri, qui Lacedæmoniorum clarissimus fuerat, statuæ, quæ Delphis stabat, in capite corona subito exstitit ex asperis herbis et agrestibus; stellæque aureæ, quæ Delphis erant a Lacedæmoniis positæ post navalem illam victoriam Lysandri, qua Athenienses conciderunt (qua in pugna quia Castor et Pollux cum Lacedæmoniorum classe visi esse dicebantur, eorum insignia deorum, stellæ aureæ, quas dixi, Delphis positæ), paullo ante Leuctricam pugnam deciderunt, neque repertæ sunt. Maximum vero illud portentum iisdem Spartiatis fuit, quod, quum oraculum ab Jove Dodonæo petivissent, de victoria sciscitantes, legatique illud, in quo inerant sortes, collocavissent: simia, quam rex Molossorum in deliciis habebat, et sortes ipsas, et cetera, quæ erant ad sortem parata, disturbavit, et aliud alio dissipavit. Tum ea, quæ præposita erat oraculo, sacerdos dixisse dicitur, de salute Lacedæmoniis esse, non de victoria cogitandum.

XXXV. Quid? bello Punico secundo, nonne C. Flaminius, consul iterum, neglexit signa rerum futurarum magna cum clade reipublicæ? qui, exercitu lustrato, quum Arretium versus castra movisset, et contra Hannibalem legiones duceret; et ipse, et equus ejus ante signum Jovis Statoris sine causa repente concidit, nec eam rem habuit religioni, objecto signo, ut peritis videbatur, ne committeret prælium.

de victoire pour les Thébains, parce que ces oiseaux ont coutume de se taire quand ils sont vaincus, et de chanter quand ils triomphent. Plusieurs autres signes annoncèrent alors aux Lacédémoniens cette malheureuse journée. A Delphes, sur la tête de la statue de Lysandre, un de leurs plus grands hommes, on vit soudain comme une couronne de mauvaises herbes sauvages; et les étoiles d'or que les Lacédémoniens avaient consacrées dans le temple de Delphes comme un symbole de Castor et Pollux, qu'on prétendait avoir été vus de leur côté, dans la bataille navale où Lysandre avait détruit la puissance athénienne; ces étoiles tombèrent un peu avant la bataille de Leuctres, et ne se retrouvèrent plus. Mais ce fut surtout un très mauvais présage pour les Spartiates, quand ceux qu'ils avaient envoyés consulter l'oracle de Dodone sur le succès du combat, ayant déjà placé devant eux l'urne où étaient les sorts [56], un singe fort aimé du roi des Molosses renversa l'urne, et mit dans le plus grand désordre tout ce qu'on avait préparé pour la cérémonie. Alors la prêtresse chargée de présider aux oracles, répondit, à ce qu'on prétend, que les Lacédémoniens devaient penser à leur salut, et non à la victoire. [57]

XXXV. Mais quoi! dans la seconde guerre Punique, C. Flaminius, consul pour la deuxième fois, en négligeant les signes qui lui annonçaient l'avenir, ne causa-t-il pas un grand désastre à sa patrie? Comme, après la lustration de l'armée, il marchait vers Arrétium, pour aller combattre Annibal, il tomba tout à coup, lui et son cheval, devant la statue de Jupiter Stator [58], sans qu'il en parût aucune cause; et quoique cet accident, au jugement des gens habiles, lui défendît de com-

Idem quum tripudio auspicaretur, pullarius diem prælii committendi differebat. Tum Flaminius ex eo quæsivit, si ne postea quidem pulli pascerentur, quid faciendum censeret. Quum ille quiescendum respondisset, Flaminius : Præclara vero auspicia, si esurientibus pullis res geri poterit, saturis nihil geretur. Itaque signa convelli, et se sequi jussit. Quo tempore, quum signifer primi hastati signum non posset movere loco, nec quidquam proficeretur, plures quum accederent; Flaminius, re nuntiata, suo more neglexit. Itaque tribus [1] his horis concisus exercitus, atque ipse interfectus est. Magnum illud etiam, quod [2] addidit Cœlius, eo tempore ipso, quum hoc calamitosum fieret prælium, tantos terræ motus in Liguribus, Gallia, compluribusque insulis, totaque in Italia factos esse, ut multa oppida corruerint, multis locis labes factæ sint, terræque desederint, fluminaque in contrarias partes fluxerint, atque [3] amnes mare influxerit.

XXXVI. Fiunt certe divinationum conjecturæ a peritis. Midæ illi Phrygio, quum puer esset, dormienti formicæ in os tritici grana congesserunt. Divitissimum fore, prædictum est; quod evenit. At Platoni quum in cunis parvulo dormienti apes in labellis consedissent, responsum est, singulari illum suavitate orationis fore : ita futura eloquentia provisa in infante est. Quid? amores ac deliciæ tuæ, Roscius, num aut ipse, aut pro eo Lanuvium totum

[1] *Ernest. delet* his *post Davisium; Wopkens. tamen recte, ut videtur, defenderat.* — [2] *Melius forte,* addit. — [3] *Ernest. post al.* in amnes.

battre, il méprisa cet avertissement des dieux. Lorsqu'il fallut consulter les poulets sacrés, le pullaire différait le jour du combat. Eh bien? dit Flaminius, s'ils s'obstinent à ne point manger, que faudra-t-il faire? On lui répondit qu'alors il faudrait se tenir en repos. Voilà, reprit-il, de beaux auspices, si, pour agir, il faut attendre que les poulets aient faim, et s'il faut ne rien faire quand ils sont rassasiés; et, sur-le-champ, il commanda qu'on levât les enseignes, et qu'on le suivît. Alors le porte-enseigne du premier centurion n'ayant pu arracher l'étendard qu'il avait planté en terre, malgré les efforts réunis de plusieurs soldats, Flaminius méprisa aussi ce nouveau présage. Trois heures après, son armée et lui-même n'existaient plus. N'oublions pas d'ajouter avec Célius que, dans le temps même de ce malheureux combat, il y eut de si grands tremblements de terre dans la Ligurie, dans la Gaule, dans plusieurs îles et dans toute l'Italie, que des villes furent renversées; que la terre s'ouvrit ou s'affaissa en beaucoup d'endroits; que les fleuves remontèrent vers leur source, et que la mer entra dans leur lit.

XXXVI. La divination conjecturale ne trompe point les gens habiles. Lorsque Midas, qui devint roi de Phrygie, était encore enfant, des fourmis portèrent des grains de blé dans sa bouche pendant qu'il dormait: on lui annonça d'immenses richesses; la prédiction se trouva juste. Platon étant encore au berceau, des abeilles se posèrent sur ses lèvres pendant son sommeil: on prédit qu'il aurait un jour le plus doux langage; et son éloquence fut annoncée quand il ne parlait pas encore. Roscius enfin, vos amours et vos délices, Roscius est-il un imposteur, ou plutôt la ville entière de Lanuvium ment-elle pour lui? Lorsqu'il était au berceau, et qu'on

mentiebatur? qui quum esset in cunabulis, educareturque in Solonio, qui est campus agri Lanuvini; noctu, lumine apposito, experrecta nutrix animadvertit puerum dormientem circumplicatum serpentis amplexu. Quo adspectu exterrita, clamorem sustulit. Pater autem Roscii ad aruspices retulit. Qui responderunt, nihil illo puero clarius, nihil nobilius fore. Atque hanc speciem [1] Praxiteles cælavit argento, et noster expressit Archias versibus.

Quid igitur exspectamus? an dum in foro nobiscum dii immortales, dum in viis versentur, dum domi? qui quidem ipsi se nobis non offerunt, vim autem suam longe lateque diffundunt: quam quum terræ cavernis includunt, tum hominum naturis implicant. Nam terræ vis Pythiam Delphis incitabat, naturæ Sibyllam. Quid enim? non videmus, quam sint varia terrarum genera? ex quibus et mortifera quædam pars est, ut et Ampsancti in Hirpinis, et in Asia Plutonia, quæ vidimus; et sunt partes agrorum aliæ pestilentes, aliæ salubres; aliæ, quæ acuta ingenia gignant, aliæ, quæ retusa. Quæ omnia et ex cœli varietate, et ex disparili adspiratione terrarum.

XXXVII. Fit etiam sæpe specie quadam, sæpe vocum gravitate, et cantibus, ut pellantur animi vehementius; sæpe etiam cura et timore: qualis est illa,

> [2] Flexanima tanquam lymphata, [3] ut Bacchi sacris
> Commota; in tumulis Teucrum commemorans suum.

[1] *Pro* Praxitele, *laudato tamen a Plinio*, XXXIII, 12, *Winkelmann. legi voluit* Pasiteles, *de quo idem Plinius*, XXXVI, 5. — [2] *Versus Pacuvii, Varrone teste, de Ling. Lat.*, VI — [3] *Auratus conj.* aut, *multis probantibus.*

l'élevait à Solone, près de Lanuvium, la nuit, sa nourrice s'étant approchée de lui une lumière à la main, le vit, pendant qu'il dormait, enveloppé d'un serpent, et elle jeta un cri de terreur. Le père de Roscius consulta les aruspices, qui répondirent qu'il n'y aurait rien de plus illustre et de plus célèbre que cet enfant. Praxitèle a ciselé sur l'argent cette aventure, et notre ami Archias l'a mise en vers.

Qu'attendons-nous donc? attendons-nous que les dieux immortels viennent s'entretenir avec nous dans le forum, dans les rues, dans nos maisons? Nous ne les voyons pas, mais ils répandent leur vertu en tous lieux; et elle se retrouve, tantôt dans les profondeurs de la terre, tantôt dans une âme inspirée. La Pythie de Delphes prophétisait par la force d'une exhalaison souterraine; la Sibylle, par une inspiration naturelle. Ne voyons-nous pas même combien il y a de sortes de terres? quelques unes sont mortelles, comme la terre d'Ampsancte chez les Hirpins, et Plutonia en Asie [59]; en quelques endroits la terre est pestilentielle; en d'autres elle est salubre; ici, elle produit des esprits plus vifs; là, plus pesants. Toutes ces variétés résultent des différentes dispositions du ciel, et des différentes exhalaisons de la terre.

XXXVII. Il arrive encore souvent que tel spectacle, tel son, tel chant, remuent plus vivement les esprits; et souvent aussi la douleur et la crainte font le même effet. Voyez cette infortunée :

J'erre par les tombeaux ainsi qu'une Bacchante,
Du malheureux Teucer inconsolable amante.

Atque etiam illa concitatio declarat vim in animis esse divinam. Negat enim, sine furore, Democritus, quemquam poetam magnum esse posse. Quod idem dicit Plato. Quem, si placet, appellet furorem, dummodo is furor ita laudetur, ut in Phædro Platonis laudatus est. Quid? vestra oratio in causis, quid? ipsa actio potest esse vehemens, et gravis, et copiosa, nisi est animus ipse commotior? Equidem etiam in te sæpe vidi; et (ut ad leviora veniamus) in Æsopo familiari tuo, tantum ardorem vultuum atque motuum, ut eum vis quædam abstraxisse a sensu mentis videretur. Objiciuntur etiam sæpe formæ, quæ reapse nullæ sunt; speciem autem offerunt. Quod contigisse Brenno dicitur, ejusque Gallicis copiis, quum fano Apollinis Delphici nefarium bellum intulisset. Tum enim ferunt, ex oraculo effatam esse Pythiam,

[1] Ego providebo rem istam, et albæ virgines.

Ex quo factum, ut et viderentur virgines ferre arma contra, et nive Gallorum obrueretur exercitus.

Aristoteles quidem eos etiam, qui valitudinis vitio furerent, et melancholici dicerentur, censebat habere aliquid in animis præsagiens atque divinum. Ego autem haud scio, an nec cardiacis hoc tribuendum sit, nec phreneticis. Animi enim integri, non vitiosi corporis, est divinatio.

XXXVIII. Quam quidem esse re vera, hac stoicorum ratione concluditur: Si sunt dii, neque ante

[1] *Fulv. Ursinus notavit versum græcum apud Tzetzen, Chiliad.* XI:

Ἐμοὶ μελήσει ταῦτα, καὶ λευκαῖς κόραις.

Quelquefois même cette agitation atteste que l'âme est sous une influence divine. Démocrite soutient qu'il ne peut y avoir de grand poète sans une espèce de fureur. Platon est du même avis; et qu'il donne, s'il veut, le nom de fureur à cet enthousiasme, il suffit qu'il en trace dans son *Phèdre* un si magnifique tableau. Que dis-je? votre éloquence même, votre action peut-elle être véhémente, riche, persuasive, si votre âme n'est profondément émue? J'ai vu souvent en vous-même, et, pour me servir d'un moindre exemple, j'ai vu souvent dans Ésopus votre ami, une telle vérité de physionomie et de gestes, qu'une force secrète paraissait l'avoir enlevé à sa propre raison. Souvent aussi on croit voir des apparitions qui n'existent pas, mais dont l'imagination est frappée. C'est ce qui arriva, dit-on, à Brennus et à ses Gaulois, lorsqu'ils tournèrent leurs armes sacriléges contre le temple d'Apollon Delphien. On prétend que la Pythie prononça alors cet oracle :

J'y saurai bien pourvoir avec les Vierges blanches.

Aussitôt ils crurent voir des vierges prendre les armes contre eux, et toute leur armée fut accablée sous des torrents de neige.

Aristote va jusqu'à prétendre que les malades en délire et les atrabilaires ont dans l'esprit quelque chose qui pressent et qui devine l'avenir. Mais je serais porté à croire qu'il ne faut attribuer cette faculté ni aux cardiaques ni aux frénétiques; car la divination appartient plutôt à un esprit sain qu'à un corps malade.

XXXVIII. L'existence de la divination est ainsi prouvée par les stoïciens : S'il y a des dieux, et qu'ils ne fassent pas connaître aux hommes les choses futures, ou ils n'aiment pas les hommes, ou ils ignorent

declarant hominibus, quæ futura sunt: aut non diligunt homines; aut, quid eventurum sit, ignorant; aut existimant, nihil interesse hominum, scire, quid futurum sit; aut non censent, esse suæ majestatis, præsignificare hominibus, quæ sunt futura; aut ea ne ipsi quidem dii significare possunt. At neque non diligunt nos; sunt enim benefici, generique hominum amici: neque ignorant ea, quæ ab ipsis constituta et designata sunt: neque nostra nihil interest, scire ea, quæ eventura sunt; erimus enim cautiores, si sciemus: neque hoc alienum ducunt majestate sua; nihil est enim beneficentia præstantius: neque non possunt futura prænoscere. Non igitur sunt dii, nec significant futura. Sunt autem dii; significant ergo. Et non, si significant, nullas vias dant nobis ad significationis scientiam; frustra enim significarent; nec, si dant vias, non est divinatio; est igitur divinatio.

XXXIX. Hac ratione et Chrysippus, et Diogenes, et Antipater utitur. Quid est igitur, cur dubitandum sit, quin sint ea, quæ disputavi, verissima? Si ratio mecum facit, si eventa, si populi, si nationes, si Græci, si barbari, si majores etiam nostri, si denique hoc semper ita putatum est, si summi philosophi, si poetæ, si sapientissimi viri, qui respublicas constituerunt, qui urbes condiderunt: an, dum bestiæ loquantur, exspectamus, hominum consentiente auctoritate contenti non sumus?

Nec vero quidquam aliud affertur, cur ea, quæ

l'avenir, ou ils jugent qu'il importe peu aux hommes d'en être instruits d'avance, ou ils croient qu'il n'est pas de la majesté divine de leur révéler ce qui leur doit arriver, ou ils n'ont pas de moyen de les en avertir. Mais on ne peut pas dire qu'ils n'aiment pas les hommes; car les dieux sont bienfaisants et amis du genre humain. Ils n'ignorent pas non plus les choses qu'ils ont eux-mêmes établies et décidées. Ils ne peuvent croire qu'il nous importe peu de savoir l'avenir; alors, nous prendrons plus garde à nous. Ils ne peuvent pas non plus regarder ces avertissements comme au-dessous de leur majesté; car il n'est rien de plus grand que la bienfaisance. Enfin, on ne peut croire que l'avenir leur échappe à eux-mêmes. Si donc il y a des dieux, ils nous en font part: or, il y a des dieux; ils nous instruisent donc de l'avenir. S'il en est ainsi, ils nous donnent le moyen d'entendre les signes qu'ils nous envoient, autrement ces signes seraient inutiles; s'ils nous en donnent le moyen, ce moyen est la divination; il y a donc une divination.

XXXIX. Tel est le raisonnement de Chrysippe, de Diogène, d'Antipater. Pourquoi douterait-on de la vérité de cette opinion? Si la raison et les événements sont pour moi; si les peuples, si les nations, si les Grecs, si les barbares, si nos ancêtres même en conviennent; si c'est une chose qui ait toujours été reconnue par les plus grands philosophes, par les plus célèbres poètes et par ces hommes d'une éminente sagesse qui ont fondé les républiques et les villes, attendrons-nous que les bêtes parlent, et le consentement universel du genre humain ne pourra-t-il nous satisfaire?

Tout ce qu'on allègue contre la divination, c'est qu'il

dico, divinandi genera, nulla sint; nisi, quod difficile dictu videtur, quæ cujusque divinationis ratio, quæ causa sit. Quid enim habet aruspex, cur pulmo incisus etiam in bonis extis dirimat tempus, et proferat diem? quid augur, cur a dextra corvus, a sinistra cornix faciat ratum? quid astrologus, cur stella Jovis, aut Veneris conjuncta cum Luna ad ortus puerorum salutaris sit, Saturni Martisve contraria? Cur autem deus dormientes non moneat, vigilantes negligat? Quid deinde causæ [1] sit, cur Cassandra furens futura prospiciat, Priamus sapiens hoc idem facere non queat? Cur fiat quidque, quæris? Recte omnino. Sed non nunc id agitur. Fiat, necne fiat, id quæritur. Ut si magnetem lapidem esse dicam, qui ferrum ad se alliciat et attrahat; rationem, cur id fiat, afferre nequeam: fieri omnino neges. Quod idem facis in divinatione; quam et cernimus ipsi, et audimus, et legimus, et a patribus accepimus. Neque ante philosophiam patefactam, quæ nuper inventa est, hac de re communis vita dubitavit; et postea, quam philosophia processit, nemo aliter philosophus sensit, in quo modo esset auctoritas. Dixi de Pythagora, de Democrito, de Socrate; excepi de antiquis, præter Xenophanem, neminem; adjunxi veterem academiam, peripateticos, stoicos. Unus dissentit Epicurus. Quid vero hoc turpius, quam quod idem nullam sensit gratuitam esse virtutem?

XL. Quis est autem, quem non moveat claris-

[1] *Victor. Davis. Ernest. leg.* sit. *Hottinger. repugnat.*

est très difficile de rendre compte de chaque espèce de divination. Un aruspice nous dira-t-il pourquoi, même dans une victime dont les entrailles seront favorables, le poumon fendu marque qu'il faut ajourner? un augure, pourquoi le chant d'un corbeau à droite, et celui d'une corneille à gauche, ratifie ce qu'on a intention de faire? un astrologue, pourquoi la conjonction de Jupiter ou de Vénus avec la Lune est heureuse pour les enfants qui naissent, et celle de Mars ou de Saturne malheureuse? D'où vient que les dieux avertissent toujours les hommes pendant leur sommeil, et jamais quand ils sont éveillés; que Cassandre furieuse et hors d'elle-même prédit l'avenir, et que Priam plein de raison n'en peut faire autant? Vous demandez pourquoi la chose a lieu? Fort bien. Mais ce n'est pas ce dont il s'agit maintenant; on cherche si elle a lieu ou non. C'est comme si je vous disais que l'aimant attire le fer, et que ne pouvant vous dire pourquoi, vous voulussiez me nier que cela fût. Voilà ce que vous faites à l'égard de la divination, que nous voyons, dont nous entendons parler, que nous lisons dans tant de livres, et que nous avons reçue de nos pères. On n'en avait point douté dans le monde avant la philosophie, née seulement depuis peu; et même, depuis la philosophie, aucun philosophe de quelque poids n'a jamais eu d'autre sentiment sur la divination. Je vous ai cité Pythagore, Démocrite, Socrate, tous les anciens philosophes, excepté Xénophane; je vous ai cité la première académie, les péripatéticiens, les stoïciens. Épicure est d'un autre avis; mais doit-on compter pour quelque chose le sentiment d'un homme qui n'a pu admettre le désintéressement de la vertu?

XL. Quel homme, au contraire, ne se sentira point

simis monumentis testata consignataque antiquitas? Calchantem augurem scribit Homerus longe optimum,[1] eumque ducem classium fuisse. At illum auspiciorum credo scientia, non locorum. Amphilochus et Mopsus Argivorum reges fuerunt, sed iidem augures; iique urbes in ora maritima Ciliciæ græcas condiderunt. Atque etiam ante hos Amphiaraus et Tiresias, non humiles et obscuri, neque eorum similes, ut apud Ennium est,

Qui sui quæstus causa fictas suscitant sententias;

sed clari, et præstantes viri, qui avibus et signis admoniti futura dicebant. Quorum de altero etiam apud inferos Homerus ait,[2] solum sapere, ceteros umbrarum vagari modo. Amphiaraum autem sic honoravit fama Græciæ, deus ut haberetur, atque ut ab ejus solo, in quo est humatus, oracula peterentur. Quid? Asiæ rex Priamus, nonne et Helenum filium et Cassandram filiam divinantes habebat, alterum auguriis, alteram mentis incitatione et permotione divina? Quo in genere Marcios quosdam fratres, nobili loco natos, apud majores nostros fuisse, scriptum videmus. Quid?[3] Polyidum Corinthium nonne Homerus et aliis multa, et filio ad Trojam proficiscenti, mortem prædixisse commemorat? Omnino apud veteres, qui rerum potiebantur, iidem auguria tenebant. Ut enim sapere,

[1] *Præclara Gulielm. emendatio, et ab omnibus laudata*, eumque ducem classium fuisse ad Ilium, auspiciorum credo scientia, non locorum. *Al. habent* classis. — [2] *Odyss.*, X, 494. — [3] *Olim male* Polybum. *Restituit veram lectionem Manutius, ex Iliad.*, XIII, 663.

entraîné par tant d'illustres témoignages que l'antiquité nous a laissés? Homère dit que Calchas fut un excellent augure, et qu'il conduisit la flotte des Grecs à Troie; plutôt, je pense, par la connaissance des auspices que par celle des lieux. Amphiloque et Mopsus, rois des Argiens, furent en même temps augures, et ils bâtirent des villes grecques sur la côte de Cilicie. Avant eux, Amphiaraüs et Tirésias [60] furent encore d'illustres augures, et non pas de ceux dont parle Ennius,

Qui pour l'amour de l'or inventent des présages.

C'étaient des hommes d'un grand génie, qui prédisaient l'avenir par le vol des oiseaux et par d'autres signes. Homère, parlant du dernier, dit que lui seul, dans les enfers, garde sa raison au milieu de tous ces vains fantômes *. Amphiaraüs a été honoré comme un dieu par la Grèce, et le lieu même où la terre l'avait englouti passait pour rendre des oracles. Le roi de l'Asie, Priam, n'eut-il pas Hélénus son fils et Cassandre sa fille, qui prédisaient tous deux, l'un par les auspices, l'autre par une inspiration et une agitation divines? Ce genre fut, dit-on, celui des deux frères Marcius, nés d'une illustre famille, et célèbres chez nos ancêtres. Homère ne rapporte-t-il pas aussi que Polyide le Corinthien avait annoncé l'avenir à plusieurs de ceux qui partaient pour la guerre de Troie, et qu'il avait prédit la mort à son fils? Chez les anciens, les chefs de l'état remplissaient d'ordinaire la fonction d'augures, persuadés que la divination n'était pas moins digne d'un roi que la science du gouver-

* *Odyssée*, X, 494:

Lui seul de la raison garde encor le flambeau;
La foule semble errer dans la nuit du tombeau.

sic divinare regale ducebant, ut testis est nostra civitas; in qua et reges augures, et postea privati, eodem sacerdotio præditi, rempublicam religionum auctoritate rexerunt.

XLI. Eaque divinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est. Si quidem et in Gallia druidæ sunt, e quibus ipse Divitiacum Æduum, hospitem tuum laudatoremque cognivi; qui et naturæ rationem, quam physiologiam Græci appellant, notam esse sibi profitebatur, et partim auguriis, partim conjectura, quæ essent futura, dicebat. Et in Persis augurantur et divinant magi, qui congregantur in fano commentandi causa, atque inter se colloquendi; quod etiam idem vos quondam facere nonis solebatis. Nec quisquam rex Persarum potest esse, qui non ante magorum disciplinam scientiamque perceperit. Licet autem videre et genera quædam, et nationes huic scientiæ deditas. Telmessus in Caria est; qua in urbe excellit aruspicum disciplina. Itemque Elis in Peloponneso familias duas certas habet, Iamidarum unam, alteram [1] Clytidarum, aruspicinæ nobilitate præstantes. In Syria Chaldæi cognitione astrorum solertiaque ingeniorum antecellunt. Etruria autem de cœlo tacta scientissime animadvertit; eademque interpretatur, quid quibusque ostendatur monstris atque portentis. Quocirca bene apud majores nostros senatus, tum, quum florebat imperium, decrevit, ut de principum filiis [2] sex singulis Etruriæ populis in disciplinam trade-

[1] *Vulg.* Clutidarum. *Sequimur Herodot.*, IX, 33. — [2] *J. Lips.*, *Elec-*

nement; ainsi, à Rome, les rois furent augures, et après eux, les particuliers revêtus du même sacerdoce ont gouverné la république sous l'autorité de la religion. [61]

XLI. La divination n'a pas même été négligée chez les barbares. La Gaule a ses druïdes [62], parmi lesquels j'ai connu Divitiac l'Eduen, votre hôte et votre panégyriste, qui prétendait posséder la connaissance des choses naturelles, appelée physiologie par les Grecs, et qui disait qu'en partie par science augurale, en partie par conjecture, il prévoyait ce qui devait arriver. Chez les Perses, les mages sont augures et devins; ils se rassemblent et délibèrent quelquefois dans un lieu consacré, comme vous faisiez autrefois aux nones; et nul ne peut être roi de Perse qu'il n'ait été instruit auparavant dans la science des mages. Il y a même des familles et des nations entières qui sont particulièrement adonnées à la divination. Toute la ville de Telmesse*, dans la Carie, excelle dans la discipline des aruspices. A Élis, ville du Péloponnèse, il y a deux familles, l'une des Iamides, l'autre des Clytides, où se perpétue le même genre de célébrité. Les Chaldéens se sont rendus fameux dans l'Assyrie, par la connaissance des astres et par la sagacité de leur esprit. L'Etrurie a surtout approfondi la science des fulgurations, et l'art d'expliquer ce que chaque prodige peut présager. Aussi, du temps de nos ancêtres et de la gloire de cet empire, le sénat avait sagement ordonné que six enfants des premières familles seraient confiés à chaque peuple d'Etrurie pour y étudier cette doctrine, de peur qu'un si grand art, s'il était exercé par des hommes de

* Cette ville se nommait aussi *Telmisse* et *Telmise*. Voy. la Table géographique d'Hérodote par Larcher, tom. VIII, p. 545.

rentur, ne ars tanta, propter tenuitatem hominum, a religionis auctoritate abduceretur ad mercedem atque quæstum. Phryges autem, et Pisidæ, et Cilices, et Arabum natio, avium significationibus plurimum obtemperant. Quod idem factitatum in Umbria accepimus.

XLII. Ac mihi quidem videntur e locis quoque ipsis, qui a quibusque incolebantur, divinationum opportunitates esse ductæ. Etenim Ægyptii et Babylonii in camporum patentium æquoribus habitantes, quum ex terra nihil emineret, quod contemplationi cœli officere posset, omnem curam in siderum cognitione posuerunt; Etrusci autem, quod religione imbuti studiosius, et crebrius hostias immolabant, extorum cognitioni se maxime dediderunt; quodque propter aeris crassitudinem de cœlo apud eos multa fiebant, et quod ob eamdem causam multa inusitata partim e cœlo, alia ex terra oriebantur, quædam etiam ex hominum pecudumve conceptu et satu, ostentorum exercitatissimi interpretes exstiterunt. Quorum quidem vim, ut tu soles dicere, verba ipsa prudenter a majoribus posita declarant: quia enim ostendunt, portendunt, monstrant, prædicunt; ostenta, portenta, monstra, prodigia dicuntur. Arabes autem, et Phryges, et Cilices, quod pastu pecudum maxime utuntur, campos et montes hieme et æstate peragrantes, propterea facilius cantus avium et volatus notaverunt. Eademque et Pisidiæ causa fuit, et

torum l. II, *c.* 11, *malebat* duodecim; *Davisius vero, e Valer. Max.*, I, 1, decem.

basse naissance, ne perdît sa majesté religieuse, et ne dégénérât en profession mercenaire. Les Phrygiens, les Pisidiens, les habitants de la Cilicie, et tous les Arabes, se règlent ordinairement par les signes qu'ils tirent des oiseaux : tel était aussi l'usage de l'Ombrie.

XLII. Je crois même apercevoir, dans la nature des lieux où chaque genre de divination s'est établi, les raisons qui l'ont fait naître. Ainsi les Egyptiens et les Babyloniens qui habitent dans de vastes plaines, où nulle hauteur ne peut empêcher qu'on ne découvre entièrement le ciel, se sont appliqués principalement à la connaissance des astres. Les Etruriens au contraire, plus soigneusement instruits des choses de la religion, et immolant plus souvent des victimes, ont étudié surtout les entrailles des animaux; et comme il résulte de la nature du climat qu'on y voit plus fréquemment des éclairs, des tonnerres, des phénomènes célestes, ou des productions bizarres de la terre, ou des conceptions monstrueuses de la part des hommes et des animaux, ils se sont rendus très habiles dans l'interprétation des prodiges. Les termes dont nos pères se sont servis pour les exprimer répondent très bien, suivant vos observations étymologiques, aux idées qu'il fallait rendre; et des mots *ostendere*, *portendere*, *monstrare*, *prædicere*, ils ont naturellement formé *ostenta*, *portenta*, *monstra*, *prodigia*. Les Arabes, les Phrygiens, les Ciliciens, qui sont généralement des peuples pasteurs, et qui en hiver et en été sont tantôt dans les plaines, tantôt sur les montagnes, à faire paître leurs troupeaux, se sont par cette raison appliqués surtout à observer le vol et le chant des oiseaux. Il en a été de même de la Pisidie, et de l'Ombrie plus voisine de nous. Pour les

huic nostræ Umbriæ. Tum Caria tota, præcipueque Telmesses, quos ante dixi, quod agros uberrimos maximeque fertiles incolunt, in quibus multa propter fœcunditatem fingi gignique possunt, in ostentis animadvertendis diligentes fuerunt.

XLIII. Quis vero non videt, in optima quaque republica plurimum auspicia, et reliqua divinandi genera valuisse? Quis rex unquam fuit, quis populus, qui non uteretur prædictione divina? neque solum in pace, sed in bello multo etiam magis; quo majus erat certamen et discrimen salutis. Omitto nostros, qui nihil in bello sine extis agunt, nihil sine auspiciis domi habent. Auspicia externa videamus. Nam et Athenienses omnibus semper publicis consiliis divinos quosdam sacerdotes, quos μάντεις vocant, adhibuerunt: et Lacedæmonii regibus suis augurem assessorem dederunt; itemque senibus (sic enim consilium publicum appellant) augurem interesse voluerunt; iidemque de rebus majoribus semper aut Delphis oraculum, aut ab Hammone, aut a Dodona petebant. Lycurgus quidem, qui Lacedæmoniorum rempublicam temperavit, leges suas auctoritate Apollinis Delphici confirmavit. Quas quum vellet Lysander commutare, eadem est prohibitus religione. Atque etiam, qui præerant Lacedæmoniis, non contenti vigilantibus curis, in [1] Pasiphaæ fano, quod est in agro propter urbem, somniandi causa excubabant, quia vera quietis oracula ducebant. Ad nostra jam redeo. Quoties senatus decem-

[1] *Olim*, Pasitheæ.

Cariens, et spécialement ceux de Telmesse, qui demeurent dans des campagnes fertiles dont la fécondité offre souvent des productions extraordinaires, ils se sont adonnés à l'observation de ce genre de prodiges.

XLIII. Qui ne sait, au reste, que dans toute république bien constituée, on a toujours fait grand cas des auspices et de toute autre espèce de divination? Et quel roi ou quel peuple a jamais manqué à mettre les divines prédictions en usage, soit dans la paix, soit dans la guerre, mais surtout dans la guerre où il s'agit du salut et de la destinée de l'état? Je ne parle point de nos Romains, qui ne font rien dans la guerre sans victimes, rien dans la paix sans auspices. Parmi les nations étrangères, les Athéniens admettent toujours à leurs conseils publics des prêtres ou prophètes, qu'ils appellent *μαντεῖς*; les Lacédémoniens ont donné à leurs rois un augure pour assesseur; ils ont aussi voulu qu'avec leurs vieillards (ils nomment ainsi le conseil public), il y eût toujours un augure; et ils n'ont jamais rien entrepris d'important sans avoir consulté ou Delphes, ou Jupiter Ammon, ou Dodone. Lycurgue même, qui régla les pouvoirs de leur république, consacra ses lois par l'autorité de l'oracle de Delphes; et quand Lysandre voulut les changer, la même autorité l'en empêcha. De plus, les anciens chefs de Lacédémone, non contents de veiller pour leur patrie, allaient encore s'enfermer dans le temple de Pasiphaé, proche de la ville, pour y recevoir, pendant leur sommeil, des oracles certains. Si nous revenons aux usages de Rome, combien de fois n'a-t-il pas été ordonné aux décemvirs, par le sénat, de consulter les livres de la Sibylle! Combien de fois, et dans quelles

viros ad libros ire jussit? [1] Quantis in rebus, quamque sæpe responsis aruspicum paruit? Nam et quum duo visi soles essent, et quum tres lunæ, et quum faces, et quum sol nocte visus esset, et quum e cœlo fremitus auditus, et quum cœlum discessisse visum est, atque in eo animadversi globi. Delata etiam ad senatum labes agri Privernatis, quum ad infinitam altitudinem terra desedisset, Apuliaque maximis terræ motibus conquassata esset; quibus portentis magna populo romano bella perniciosæque seditiones denuntiabantur: inque his omnibus responsa aruspicum cum Sibyllæ versibus congruebant. Quid, quum Cumis Apollo sudavit, Capuæ Victoria? quid ortus androgyni? nonne fatale quoddam monstrum fuit? quid, quod, fluvius [2] atratus sanguine fluxit? quid, quum sæpe lapidum, sanguinis nonnunquam, terræ interdum, quondam etiam lactis imber [3] defluxit? quid, quum in Capitolio ictus Centaurus e cœlo est? in Aventino portæ, et homines? Tusculi ædes Castoris, et Pollucis, Romæque Pietatis? nonne et aruspices ea responderunt, quæ evenerunt, et in Sibyllæ libris eædem repertæ prædictiones [4] sunt?

XLIV. Cæciliæ, Q. filiæ, somnio, modo, Marsico bello, templum est a senatu [5] Junoni Sospitæ restitutum. Quod quidem somnium Sisenna quum disputavisset mirifice ad verbum cum re convenisse,

[1] Quantis..... paruit. *Hæc absunt h. l. Relata huc ex initio c.* 44. — [2] *Davis. edidit* Atratus, *ut sit nomen ignoti nunc fluvii.* — [3] Effluxit. — [4] *Sequuntur hic*, Quoties senatus — paruerunt, *e cap. superiori. Omnes a Davisio mutationem ab ipso factam comprobant.* — [5] *Cod. Parisin.* Junonis.

graves circonstances n'a-t-il point déféré aux réponses des aruspices! quand, par exemple, on vit deux soleils ou trois lunes, ou des feux en l'air, ou le soleil la nuit, quand on entendit des frémissements dans le ciel, ou qu'il sembla que le ciel s'était ouvert et qu'on y avait aperçu des globes de feu. Lorsque, dans le territoire de Priverne, il se forma un abîme d'une énorme profondeur, et que toute l'Apulie fut ébranlée par d'affreux tremblements de terre, ce qui annonçait au peuple romain de grandes guerres et de funestes séditions, le sénat voulut aussi qu'on lui fît un rapport; et sur tous ces points les réponses des aruspices se trouvèrent d'accord avec les vers de la Sibylle. Quand la statue d'Apollon à Cumes fut couverte de sueur, et à Capoue celle de la Victoire; quand Rome fut effrayée par des prodiges, comme la naissance d'un hermaphrodite, l'eau d'un fleuve changée en sang, des pluies de pierres, de sang, de terre, et quelquefois de lait; quand le tonnerre tomba sur le Centaure du Capitole; quand sur l'Aventin il brûla les portes et tua des hommes; lorsque le temple de Castor et de Pollux à Tusculum, et celui de la Piété à Rome, furent foudroyés, les aruspices ne prédirent-ils pas alors ce qui arriva depuis, et les mêmes prédictions ne se trouvèrent-elles pas dans les livres de la Sibylle?

XLIV. Plus récemment, pendant la guerre des Marses, d'après un songe de Cécilia, fille de Q. Métellus, le sénat fit rétablir le temple de Junon Conservatrice. Sisenna, après avoir remarqué dans son histoire le merveilleux accord du songe avec la chose même, se met aussitôt, contre son usage, et par les conseils, je crois, de quelque épicurien, à faire une digression sur le peu de foi que méritent les songes.

tum insolenter, credo, ab Epicureo aliquo inductus, disputat, somniis credi non oportere. Idem contra ostenta nihil disputat, exponitque initio belli Marsici et deorum simulacra sudavisse, et sanguinem fluxisse, et discessisse cœlum; et ex occulto auditas esse voces, quæ pericula belli nuntiarent; et Lanuvii clypeos, quod aruspicibus tristissimum visum esset, a muribus esse derosos. Quid? quod in Annalibus habemus, Veienti bello, quum lacus Albanus prætermodum crevisset, Veientem quemdam ad nos hominem nobilem profugisse, eumque dixisse, ex fatis, quæ Veientes scripta haberent, Veios capi non posse, dum lacus is redundaret; et, si lacus emissus lapsu et cursu suo ad mare profluxisset, perniciosum populo romano; sin autem ita esset eductus, ut ad mare pervenire non posset, tum salutare nostris fore. Ex quo illa admirabilis a majoribus Albanæ aquæ facta deductio est. Quum autem Veientes bello fessi legatos ad senatum misissent, tum ex his quidam dixisse dicitur, non omnia illum transfugam ausum esse senatui dicere; in iisdem enim fatis scriptum Veientes habere, « Fore, ut brevi a Gallis Roma caperetur. » Quod quidem sexennio post Veios captos factum esse [1] videmus.

XLV. Sæpe etiam et in præliis Fauni auditi; et in rebus turbidis veridicæ voces ex occulto missæ esse dicuntur. Cujus generis duo sunt ex multis

[1] *Multos offendit versus clausula. Hinc legebatur* vidimus, *quod hic locum non habet. Gruter. suadet duo ultima verba recidere; sed tum oratio esset minime Ciceroniana. Promtior ratio legentium* esse factum *pro* factum esse.

Cependant il ne dit rien contre les prodiges, lui qui rappelle tous ceux du commencement de la guerre, la sueur des statues, les ruisseaux de sang, l'ouverture du ciel; les voix secrètes qui annonçaient les dangers de cette lutte; les boucliers de Lanuvium rongés par les rats, présage que les aruspices jugèrent très funeste. Nous lisons aussi dans les *Annales* que, pendant la guerre de Veïes, les eaux du lac d'Albe s'étant prodigieusement accrues, un des principaux transfuges de cette ville était venu nous apprendre que dans le livre des destinées de Veïes, il était écrit qu'elle ne pourrait jamais être prise, tant que le lac se déborderait; que si on lui donnait son écoulement dans la mer, rien ne serait plus funeste au peuple romain; mais que si on le détournait d'un autre côté, nous y trouverions un grand avantage. Et c'est ce qui donna lieu aux admirables travaux de nos ancêtres pour détourner les eaux de ce lac*. Il arriva, quelque temps après, que les Veïens, fatigués de la guerre, ayant envoyé des députés au sénat, quelqu'un d'entre eux déclara que leur transfuge n'avait pas osé dire au sénat tout ce qu'il savait, mais que dans les mêmes livres il était écrit que *Rome serait bientôt prise par les Gaulois.* En effet, six ans après la prise de Veïes, les Gaulois étaient dans Rome.

XLV. Souvent même on a entendu des Faunes dans les combats; souvent, au milieu des dangers publics, des voix mystérieuses ont averti de l'avenir. Parmi une foule d'exemples, deux sont surtout remarquables. Peu de temps avant la prise de Rome, une voix sortit du bois consacré à Vesta, qui descend du pied du mont

* *Voy.* Tite-Live, V, 15.

exempla, sed maxima. Nam non multo ante urbem captam exaudita vox est a luco Vestæ, qui a Palatii radice in Novam viam devexus est : « Ut muri, et portæ reficerentur; futurum esse, nisi provisum esset, ut Roma caperetur. » Quod neglectum, quum caveri poterat, post acceptam illam maximam cladem [1] explicatum est. Ara enim Aio Loquenti, quam septam videmus, exadversus eum locum consecrata est. Atque etiam scriptum a multis est, quum terræ motus factus esset, « Ut sue plena procuratio fieret, » vocem ab æde Junonis ex arce exstitisse; quocirca Junonem illam appellatam Monetam. Hæc igitur et a diis significata, et a nostris majoribus judicata contemnimus?

Neque solum deorum voces Pythagorei [2] observaverunt, sed etiam hominum, quæ vocant omina. Quæ majores nostri, quia valere censebant, idcirco omnibus rebus agendi, « Quod bonum, faustum, felix, fortunatumque esset, » præfabantur, rebusque divinis, quæ publice fierent, ut « faverent linguis, » imperabatur; inque feriis imperandis, « ut litibus et jurgiis se abstinerent. » Itemque in lustranda colonia, ab eo, qui eam deduceret, et quum imperator exercitum, censor populum lustraret, bonis nominibus, qui hostias ducerent, eligebantur. Quod idem in delectu consules observant, ut primus miles fiat bono nomine. Quæ quidem a te scis et consule, et imperatore summa religione esse ser-

[1] *Davis. emendat* expiatum, *comparato Livii loco*, V, 50. — [2] *Multi iterum mss., ut supra, c.* 1, observitaverunt.

Palatin vers la rue Neuve : *Réparez*, disait-elle, *les murs et les portes de Rome; si vous n'y prenez garde, Rome sera prise.* On négligea cet avis quand il était temps d'y pourvoir; après le désastre, on en reconnut la vérité. Alors on érigea vis-à-vis de ce lieu, à Aïus Locutius, cet autel qu'on voit enfermé dans une enceinte. Plusieurs écrivains nous apprennent aussi qu'un tremblement de terre étant arrivé, on entendit du temple de Junon dans la citadelle une voix qui conseillait *d'immoler, en expiation, une truie pleine*; et de là cette Junon fut appelée *Moneta*, conseillère. Oserons-nous donc mépriser et ces avertissements des dieux, et ces jugements de nos ancêtres?

Les pythagoriciens observaient non seulement les paroles des dieux, mais celles des hommes. La vertu que nos ancêtres y attachaient aussi leur avait inspiré cette formule qui précédait toutes leurs actions : *Que tout ici soit bon, favorable, heureux et fortuné;* cet avertissement dans les sacrifices publics, *faites silence;* et celui-ci dans l'annonce des fêtes, *abstenez-vous de procès et de querelles.* De même dans la revue que faisait d'une colonie celui qui la conduisait, dans celle d'une armée par le général, ou dans le dénombrement du peuple par le censeur, on choisissait, pour conduire les victimes, des hommes qui eussent des noms heureux. Les consuls ont le même soin dans les enrôlements, et vous avez observé religieusement ces règles, soit pendant votre consulat, soit à la tête des armées *. Nos ancêtres ont voulu pareillement qu'on vît

* En Cilicie.

vata. Prærogativam etiam majores omen justorum comitiorum esse voluerunt.

XLVI. Atque ego exempla [1] ominum nota proferam. L. Paullus consul iterum, quum ei, bellum ut cum rege Perse gereret, obtigisset; ut ea ipsa die domum ad vesperam rediit, filiolam suam Tertiam, quæ tum erat admodum parva, osculans animadvertit tristiculam. Quid est, inquit, mea Tertia? quid tristis es? Mi pater, inquit, Persa periit. Tum ille arctius puellam complexus, Accipio, inquit, mea filia, omen. Erat autem [2] mortuus catellus eo nomine. L. Flaccum, flaminem Martialem, ego audivi, quum diceret, Cæciliam Metelli, quum vellet sororis suæ filiam in matrimonium collocare, exisse in quoddam sacellum ominis capiendi causa; quod fieri more veterum solebat. Quum virgo staret, et Cæcilia in sella sederet, neque diu ulla vox exstitisset, puellam defatigatam petiisse a matertera, ut sibi concederet paullisper, ut in ejus sella requiesceret; illam autem dixisse, [3] Vero, mea puella, tibi concedo meas sedes. Quod omen res consecuta est. Ipsa enim brevi mortua est; virgo autem nupsit, cui Cæcilia nupta fuerat. Hæc posse contemni, vel etiam rideri, præclare intelligo : sed id ipsum est, deos non putare, quæ ab iis significantur, contemnere.

XLVII. Quid de auguribus loquar? Tuæ partes sunt; tuum, inquam, auspiciorum patrocinium de-

[1] Omnium. — [2] *Vulgati olim libri,* mortua catella. — [3] *Al.* Vere. *Minus feliciter.*

dans la tribu *prérogative* [63] le présage d'une élection régulière.

XLVI. On peut citer de ces sortes de présages des exemples assez connus. Paul Émile, consul pour la seconde fois, venait d'être chargé de la guerre contre le roi Persée, lorsque, rentrant chez lui le soir de ce jour-là même, et embrassant sa fille Tertia, qui n'était encore qu'un enfant, il s'aperçut qu'elle était un peu triste. Il lui en demanda la cause. Mon père, dit-elle, Persée est mort. Et lui aussitôt la serrant entre ses bras : Ma fille, reprit-il, j'en accepte l'augure. Tertia regrettait un petit chien de ce nom, qui venait de mourir. J'ai entendu dire à L. Flaccus, qui était prêtre de Mars, que Cécilia, fille de Métellus, ayant dessein de marier la fille de sa sœur, la conduisit dans une chapelle, pour prendre augure, comme on avait coutume de le faire autrefois; que Cécilia y étant demeurée long-temps assise sans avoir rien entendu, la jeune fille qui avait toujours été debout, et qui se trouvait fatiguée, pria sa tante de lui permettre de se reposer un instant sur son siége; et que sa tante lui avait répondu : Oui, mon enfant, je vous cède ma place. L'effet suivit de près l'augure : Cécilia mourut bientôt, et sa nièce épousa celui avec qui Cécilia était mariée. Tout cela, je le sais, peut être un objet de mépris et de risée; mais n'est-ce pas douter de l'existence des dieux que de mépriser leurs présages?

XLVII. Que vous dirai-je des auspices? Cet article vous regarde; c'est à vous d'en prendre la défense. Lorsque vous étiez consul, l'augure App. Claudius vous annonça que *l'augure du salut* [64] ayant été dou-

bet esse. Tibi [1] App. Claudius augur consuli nuntiavit, addubitato salutis augurio, bellum domesticum triste ac turbulentum fore; quod paucis post mensibus exortum, paucioribus a te est diebus oppressum. Cui quidem auguri vehementer assentior. Solus enim multorum annorum memoria, non decantandi augurii, sed divinandi tenuit disciplinam. Quem irridebant collegæ tui, eumque tum Pisidam, tum Soranum augurem esse dicebant. Quibus nulla videbatur in auguriis, aut auspiciis præsensio, aut scientia veritatis futuræ; sapienter, aiebant, ad opinionem imperitorum esse fictas religiones. Quod longe secus est; neque enim in pastoribus illis, quibus Romulus præfuit, nec in ipso Romulo hæc calliditas esse potuit, ut ad errorem multitudinis religionis simulacra fingerent: sed difficultas laborque discendi disertam negligentiam reddidit. Malunt enim disserere, nihil esse in auspiciis, quam, quid sit, ediscere. Quid est illo auspicio divinius, quod apud te in Mario est? ut utar potissimum te auctore:

[2] Hic Jovis altisoni subito pinnata satelles
Arboris e trunco serpentis saucia morsu,
[3] Subigit ipsa feris transfigens unguibus anguem
Semianimum, et varia graviter cervice micantem.
Quem se intorquentem lanians, rostroque cruentans,
Jam satiata animos, jam duros ulta dolores,
Abjicit efflantem, et laceratum affligit in unda,
Seque obitu a solis nitidos convertit ad ortus.

[1] *Ernest. post multos*, P. Claudius. *Male. Ed. Oxon. nomen* P. *notat ex uno* ⸸. *Ergo, si accurate notata sit varietas, ceteri codd. omnes favent lectioni Manutianæ.* — [2] *Voltarius, in præfatione ad tragœdiam Catilinam*, Sic Jovis, *nullam auctoritatem secutus.* — [3] *Idem, ex emendatione Turnebi et Aldi*, Ipsa feris subigit. *Lamb. conj.* Subbigit; *Davis.* Subjugat, *al. aliter.*

teux, on était menacé d'une guerre civile qui pourrait être funeste. Cette guerre éclata en effet peu de mois après; mais quelques jours vous suffirent pour l'éteindre. J'approuve fort Appius d'avoir été depuis long-temps le seul augure qui, non content de la science des formules augurales, ait possédé celle de la divination même. Aussi ses collègues, qui se moquaient de lui, l'appelaient tantôt le Pisidien, tantôt l'augure de Sora [65]. Il leur paraissait impossible que les auspices donnassent aucune véritable connaissance de l'avenir; et ils trouvaient seulement que toutes ces superstitions avaient été sagement imaginées pour se mettre à portée de l'ignorance du peuple. Rien de plus contraire à la vérité; car, ni ces pâtres qui formaient le conseil de Romulus, ni Romulus lui-même, n'étaient assez habiles pour inventer des fantômes de religion propres à tromper la multitude. Mais la difficulté et l'ennui d'apprendre l'art suggère à la paresse des raisons spécieuses; on a bien plus tôt fait d'en nier la réalité, que de se donner la peine de s'en instruire. Qu'y a-t-il de plus divin que l'auspice de Marius dont vous parlez dans votre poëme [66]? Vous nous montrez, car j'aime à citer votre témoignage,

. . . . . Cet oiseau qui porte le tonnerre
Blessé par un serpent élancé de la terre;
Il s'envole, il entraîne au séjour azuré
L'ennemi tortueux dont il est entouré.
Le sang tombe des airs. Il déchire, il dévore
Le reptile acharné qui le combat encore;
Il le perce, il le tient dans ses ongles vainqueurs;
Par cent coups redoublés il venge ses douleurs.
Le monstre, en expirant, se débat, se replie;
Il exhale en poisons les restes de sa vie;
Et l'aigle, tout sanglant, fier et victorieux,

Hanc ubi præpetibus pinnis lapsuque volantem
Conspexit Marius, divini numinis augur,
Faustaque signa suæ laudis, reditusque notavit;
Partibus intonuit cœli pater ipse sinistris :
Sic aquilæ clarum firmavit Jupiter omen.

XLVIII. Atque ille Romuli auguratus, pastoralis, non urbanus fuit; nec fictus ad opiniones imperitorum, sed a certis acceptus, et posteris traditus. Itaque Romulus augur, ut apud Ennium est, cum fratre item augure,

Curantes magna cum cura, concupientes
Regni, dant operam simul auspicio, augurioque.
Hinc Remus auspicio se devovet, atque secundam
Solus avem servat. At Romulu' pulcher in alto
Quærit Aventino, servans genus altivolantum.
Certabant, urbem Romam Remoramne vocarent.
Omnibu' cura viris, uter esset induperator;
Exspectant, veluti, consul quum mittere signum
Volt, omnes avidi spectant ad carceris oras,
Quam mox emittat pictis ex faucibu' currus :
Sic exspectabat populus, atque ore timebat
Rebus, utri magni victoria sit data regni.
Interea sol albu' recessit in infera noctis;
Exin candida se radiis dedit icta foras lux :
Et simul ex alto longe pulcherrima præpes
Læva volavit avis; simul aureus exoritur sol.
Cedunt de cœlo ter quatuor corpora sancta
Avium, præpetibus sese pulchrisque locis dant.
Conspicit inde sibi data Romulus esse priora,
Auspicio regni stabilita scamna, solumque.

XLIX. Sed unde huc digressa est, eodem redeat oratio. Si nihil queam disputare, quamobrem quidque fiat; et tantummodo, fieri ea, quæ commemoravi, doceam : parumne Epicuro Carneadive respondeam? Quid, si etiam ratio exstat artificiosæ

Le rejette en fureur, et plane au haut des cieux..... *
De son rapide vol vers les portes du jour
Marius plein d'espoir augure un prompt retour;
Il jouit en secret de sa gloire future :
Jupiter tonne à gauche, et confirme l'augure.

XLVIII. Ajoutez que l'augurat de Romulus remonte à sa vie pastorale, et a précédé Rome; il ne l'a point inventé pour tromper des ignorants; il n'a fait que le transmettre [67]. Lui et son frère étaient augures avant la fondation de la ville, comme nous le voyons dans Ennius :

Tous deux veulent régner, et tous deux sont d'accord
Que le vol des oiseaux décide de leur sort.
Sur le haut Aventin Romulus prend sa place;
Rémus attend plus loin sa gloire ou sa disgrâce,
Et chacun d'eux aspire à donner comme roi
A la ville naissante, et son nom, et sa loi.
Ainsi, quand les consuls vont ouvrir la barrière,
On s'agite, on se presse autour de la carrière;
Tel ce peuple, d'espoir et de crainte saisi,
Attendait le vainqueur par les destins choisi.
La nuit sur l'univers étend ses voiles sombres;
Mais déjà le soleil a dissipé les ombres,
Et Romulus alors voit s'offrir à ses yeux
De deux fois six vautours le vol audacieux;
Ils planent à sa gauche, et content du présage,
Du trône qui l'appelle auguste et noble gage,
Il salue avec joie, et son nouveau destin,
Et l'augure sacré qui l'a fait souverain.

XLIX. Mais revenons à l'objet de ce discours. Si, ne pouvant dire pourquoi chacune de ces choses est arrivée, je puis du moins prouver qu'elles sont arrivées, est-ce répondre faiblement à Épicure et à Carnéade? Mais j'ose dire même que, s'il est difficile de rendre

* Traduction de Voltaire.

præsensionis, facilis; divinæ autem, paullo obscurior? Quæ enim extis, quæ fulguribus, quæ portentis, quæ astris præsentiuntur, hæc notata sunt observatione diuturna. Affert autem vetustas omnibus in rebus longinqua observatione [1] incredibilem scientiam; quæ potest esse etiam sine motu atque impulsu deorum, quum, quid ex quoque eveniat, et quid quamque rem significet, crebra animadversione perspectum est. Altera divinatio est naturalis, ut ante dixi : quæ physica disputandi subtilitate referenda est ad naturam deorum; a qua, ut doctissimis sapientissimisque placuit, haustos animos et [2] libatos habemus; quumque omnia completa et referta sint æterno sensu, et mente divina, necesse est cognatione divinorum animorum animos humanos commoveri. Sed vigilantes animi vitæ necessitatibus serviunt, dijunguntque se a societate divina, vinclis corporis impediti. Rarum est quoddam genus eorum, qui se a corpore avocent, et ad divinarum rerum cognitionem cura omni studioque rapiantur. Horum sunt auguria non divini impetus, sed rationis humanæ. Nam et natura futura præsentiunt, ut aquarum [3] fluxiones, et deflagrationem futuram aliquando cœli atque terrarum. Alii autem, in republica exercitati, ut de Atheniensi Solone accepimus, orientem tyrannidem multo ante prospiciunt; quos prudentes possumus dicere, id est, pro-

[1] *Hottinger conjecit* credibilem, *et sic edidit. Nimis fidenter.* — [2] *Al. olim* delibatos. — [3] *Turnebus emend.* eluviones, *e Somnio Scipionis, c. 7, et lib.* II *de Offic., c.* 5.

compte de la divination naturelle, l'artificielle peut être aisément expliquée. Les prédictions fournies par l'inspection des entrailles, par les foudres, par les prodiges et par les astres, sont fondées sur une longue observation. Or, en toutes choses, le temps et l'étude sont la source des connaissances les plus merveilleuses; on peut les acquérir même sans l'entremise et l'inspiration des dieux, lorsqu'on a observé à plusieurs reprises les effets de chaque chose, et ce qu'elle signifie. La divination naturelle peut, de son côté, par des raisons physiques, être rapportée à la nature des dieux, de laquelle, selon l'opinion des hommes les plus sages et les plus instruits, nos âmes sont émanées, et qui, remplissant tout d'une intelligence éternelle et d'un esprit céleste, doit nécessairement faire sentir quelquefois à l'âme humaine l'influence de cette parenté divine. Mais, pendant la veille, nos âmes sont asservies aux besoins du corps, et se trouvent éloignées, par les liens qui les enchaînent, du commerce de la divinité. Il n'y a qu'un petit nombre de mortels qui, se détachant en quelque sorte de leur corps, s'élèvent de toute la force de leur âme à la connaissance des choses supérieures à l'homme. Le talent qu'ils ont de lire dans l'avenir ne vient point immédiatement des dieux, mais de leur propre raison; et c'est la nature même qui leur montre d'avance les déluges, et l'embrasement futur du ciel et de la terre. D'autres, appliqués au gouvernement des états, prévoient de loin, comme Solon, la naissance de la tyrannie *. Nous pouvons les appeler prudents, c'est-à-dire prévoyants; mais nous ne pouvons non plus leur donner le nom de devins qu'au philosophe Thalès, qui prévoyant qu'il y aurait une grande abondance d'olives dans le territoire de

* Celle de Pisistrate.

videntes, divinos nullo modo possumus, non plus, quam Milesium Thalem, qui, ut objurgatores suos convinceret, ostenderetque, etiam philosophum, si ei commodum esset, pecuniam facere posse, omnem oleam, antequam florere cœpisset, in agro Milesio coemisse dicitur. Animadverterat fortasse quadam scientia, olearum ubertatem fore. Et quidem idem primus defectionem solis, quæ Astyage regnante facta est, prædixisse fertur.

L. Multa medici, multa gubernatores, agricolæ etiam multa præsentiunt; sed nullam eorum divinationem voco, ne illam quidem, qua ab Anaximandro physico moniti Lacedæmonii sunt, ut urbem et tecta linquerent, armatique in agro excubarent, quod terræ motus instaret, tum, quum et urbs tota corruit, et ex monte Taygeto [1] extrema montis quasi puppis avulsa est. Ne Pherecydes quidem ille Pythagoræ magister, potius divinus habebitur, quam physicus; qui quum vidisset haustam aquam de jugi puteo, terræ motus dixit instare. Nec vero unquam animus hominis naturaliter divinat, nisi quum ita solutus est et vacuus, ut ei plane nihil sit cum corpore. Quod aut vatibus contingit, aut dormientibus. Itaque ea duo genera a Dicæarcho probantur, et, ut dixi, a Cratippo nostro. Si propterea, quod ea proficiscuntur a natura, sint summa sane, modo ne sola. Sin autem nihil esse in observatione putant,

[1] *Codd. regii et Cantabrig. legunt*, extrema pars montis quasi puppis. *Sed videtur pars additamentum interpretis, e Plinio*, II, 79. *Lallem. non dedit.*

Milet, et voulant faire voir à ceux qui lui reprochaient son indifférence pour la fortune, qu'il ne tenait qu'à un philosophe de s'enrichir, acheta toute la récolte des oliviers avant qu'ils fussent en fleurs. On dit aussi qu'il prédit le premier une éclipse de soleil, qui eut lieu sous Astyage.

L. Les médecins, les pilotes, les laboureurs peuvent avoir aussi le pressentiment de beaucoup de choses; mais je n'appelle rien de tout cela divination, pas même la prédiction du physicien Anaximandre, qui avertit les Lacédémoniens de sortir de leur ville, et de passer toute la nuit en armes dans la campagne, parce qu'il prévoyait un tremblement de terre. En effet, toute leur ville fut abîmée, et la cime du Taygète se détacha, comme la poupe se détacherait d'un vaisseau. Je ne considère pas non plus comme devin, mais comme physicien, le maître de Pythagore, Phérécyde, qui, ayant vu de l'eau de source tirée d'un puits, annonça un tremblement de terre. La divination naturelle n'existe que quand l'âme, entièrement dégagée des sens, n'a plus de commerce avec le corps: telles sont les vaticinations et les songes. Dicéarque et, comme je l'ai déjà dit, notre ami Cratippe, admettent ces deux sortes de divination. S'ils les regardent comme les principales, parce qu'elles sont naturelles, soit; pourvu qu'ils ne les regardent pas comme les seules; car ne pas admettre l'observation, c'est ébranler les bases de la société. Cependant, comme ils ne nous accordent pas peu, en nous accordant les vaticinations et les songes, nous avons d'autant moins

multa tollunt, quibus vitæ ratio continetur. Sed quoniam dant aliquid, idque non parvum, vaticinationes cum somniis; nihil est, quod cum his magnopere pugnemus, præsertim quum sint, qui omnino nullam divinationem probent. Ergo et ii, quorum animi, spretis corporibus, evolant atque excurrunt foras, ardore aliquo inflammati atque incitati, cernunt illa profecto, quæ vaticinantes prænuntiant: multisque rebus inflammantur tales animi, qui corporibus non inhærent; ut ii, qui sono quodam vocum et Phrygiis cantibus incitantur: multos nemora, silvæque; multos amnes, aut maria commovent; quorum furibunda mens videt ante multo, quæ futura sunt. Quo de genere illa sunt,

Eheu, videte! judicavit inclytum judicium
Inter deas tres aliquis; quo judicio Lacedæmonia
Mulier, furiarum una, adveniet.

Eodem enim modo multa a vaticinantibus sæpe prædicta sunt, neque solum verbis, sed etiam

Versibu', quos olim Fauni, vatesque canebant.

Similiter Marcius et Publicius vates cecinisse dicuntur. Quo e genere Apollinis operta prolata sunt. Credo etiam anhelitus quosdam fuisse terrarum; quibus inflatæ mentes oracula funderent.

LI. Atque hæc quidem vatum ratio est: nec dissimilis sane somniorum. Nam quæ vigilantibus accidunt vatibus, eadem nobis dormientibus. Viget enim animus in somnis, liberque sensibus [1] ab omni

[1] *Legendum videtur,* et omni i. c.

sujet de nous plaindre d'eux, qu'il y en a qui rejettent toute divination. Ces âmes qui s'envolent et s'élancent loin du corps qu'elles dédaignent, saisies et comme enflammées de je ne sais quelle ardeur, voient alors clairement ce qu'elles prédisent. Affranchies des liens corporels, les unes sont émues par une certaine harmonie, par de certains chants phrygiens [68]; les autres par le silence des bois, par le courant d'un ruisseau ou par l'aspect de la mer; et alors, pleines de leur sainte fureur, elles pénètrent loin dans l'avenir. Telle est la prophétie de Cassandre :

Voyez-vous ce mortel qui juge trois déesses?
Une femme de Sparte est le prix qu'il reçoit;
Détestable furie!.... *

On trouve beaucoup d'autres inspirations de ce genre, et non seulement dans la langue commune, mais aussi

Dans ces vers que chantaient les Faunes, les devins.

Parmi eux se distinguèrent, dit-on, Marcius et Publicius. Apollon aussi faisait en vers ses réponses mystérieuses. Souvent ces prédictions étaient inspirées par des exhalaisons terrestres, qui remplissaient l'âme d'une ivresse prophétique.

LI. Les songes ont quelque rapport avec les vaticinations : ce qu'on éprouve dans les unes en veillant, nous l'éprouvons dans les autres au milieu du sommeil. L'âme est alors pleine de force, et le corps, qui est assoupi et comme mort, la laisse indépendante et libre de

* Hélène.

impeditione curarum, jacente et mortuo pæne corpore. Qui quia vixit ab omni æternitate, versatusque est cum innumerabilibus animis, omnia, quæ in natura rerum sunt, videt, si modo temperatis escis modicisque potionibus ita est affectus, ut sopito corpore ipse vigilet. Hæc somniantis est divinatio. Hic magna quædam exoritur, neque ea naturalis, sed artificiosa somniorum Antiphontis interpretatio; eodemque modo et oraculorum et vaticinationum. Sunt enim explanatores, ut grammatici poetarum. Nam ut aurum et argentum, æs, ferrum frustra natura divina genuisset, nisi eadem docuisset, quemadmodum ad eorum venas perveniretur; nec fruges terræ, baccasve arborum cum utilitate ulla generi humano dedisset, nisi earum cultus et conditiones tradidisset; materiave quid juvaret, nisi [1] confectionis ejus fabricam haberemus? sic cum omni utilitate, quam dii hominibus dederunt, ars aliqua conjuncta est, per quam illa utilitas percipi possit. Item igitur somniis, vaticinationibus, oraculis, quod erant multa obscura, multa ambigua, explanationes adhibitæ sunt interpretum.

Quo modo autem aut vates, aut somniantes ea videant, quæ nusquam etiam tunc sint, magna quæstio est. Sed explorata si sint ea, quæ ante quæri debeant; sint hæc, quæ quærimus, faciliora. Continet enim totam hanc quæstionem ea ratio, quæ est de natura deorum, quæ a te secundo libro [2] ex-

[1] *Melius forte*, consectionis. — [2] *Quidam addunt* est *ante explicata*; *sed facilior, eademque salubrior medicina Hottingeri legentis*, ea ratio, quæ est de natura deorum a te secundo libro explicata dilucide.

tous soins. Accoutumée depuis l'éternité à vivre et à converser avec une infinité d'autres âmes, elle voit tout ce qui se passe dans la nature, pourvu toutefois que la sobriété dans le boire et dans le manger lui permette de veiller pendant que le corps est endormi. Telle est la divination par les songes. Elle donne lieu aux interprétations du genre de celles d'Antiphon, non plus naturelles, mais artificielles. Les oracles et les vaticinations ont aussi leurs interprètes, comme les poètes ont des grammairiens pour les expliquer. De même que la nature aurait inutilement produit l'or, l'argent, le cuivre et le fer, si elle ne nous avait appris à le tirer des mines; qu'en vain elle aurait donné au genre humain des grains et des fruits, si elle ne lui avait enseigné à les connaître et à les cultiver; que le bois même nous serait inutile si nous ne pouvions le mettre en œuvre; et que les dieux, enfin, n'ont rien donné aux hommes qu'ils ne leur aient aussi montré l'art et le moyen de s'en servir : ainsi l'obscurité et l'ambiguité des songes, des vaticinations, des oracles, ont rendu nécessaires les explications des interprètes.

Dire maintenant comment il peut se faire que, dans les inspirations et les songes, on voie ce qui n'est nulle part, c'est une grande question; mais si les questions préliminaires ont été bien établies, celle-ci devient plus facile. Elle dépend surtout de la nature des dieux que vous avez clairement expliquée dans votre second Livre. Vos principes admis*, toute cette difficulté est résolue. En effet, si l'on convient qu'il y a des dieux, que leur

* Ceux du stoïcisme, défendus par Balbus.

plicata dilucide. Quam si obtinemus, stabit illud quidem, quod locum hunc continet, de quo agimus, esse deos, et eorum providentia mundum administrari, eosdemque consulere rebus humanis, nec solum universis, verum etiam singulis. Hæc si tenemus, quæ mihi quidem non videntur posse convelli, profecto hominibus a diis futura significari necesse est. Sed distinguendum videtur, quonam modo.

LII. [1] Nam non placet stoicis, singulis jecorum fissis, aut avium cantibus interesse deum; neque enim decorum est, nec diis dignum, nec fieri ullo pacto potest : sed ita a principio inchoatum esse mundum, ut certis rebus certa signa præcurrerent, alia in extis, alia in avibus, alia in fulguribus, alia in ostentis, alia in stellis, alia in somniantium visis, alia in furentium vocibus. Ea quibus bene percepta sunt, ii non sæpe falluntur. Male conjecta maleque interpretata, falsa sunt, non rerum vitio, sed interpretum inscientia. Hoc autem posito atque concesso, esse quamdam vim divinam, hominum vitam continentem : non difficile est, quæ fieri certe videmus, ea qua ratione fiant, suspicari. Nam et ad hostiam deligendam potest dux esse vis quædam sentiens, quæ est toto confusa mundo; et tum, ipsam quum immolare velis, extorum fieri mutatio potest, ut aut absit aliquid, aut supersit. Parvis enim momentis multa natura aut affingit, aut mutat, aut detrahit. Quod ne dubitare possimus,

[1] *Aberat* Nam; *dant multi mss.*

providence gouverne l'univers, et qu'elle s'étend sur les choses humaines, non seulement en général, mais en particulier; si l'on reconnaît ces vérités, qui me paraissent incontestables, il s'ensuit nécessairement qu'il faut que les dieux donnent aux hommes des signes de l'avenir. Mais comment les donnent-ils? voilà ce qui a besoin de distinction.

LII. Les stoïciens ne veulent point croire que les dieux interviennent à chaque inspection du foie, à chaque observation du chant des oiseaux, ce qui serait indigne de la majesté des dieux, et ne pourrait se faire : mais ils veulent que dès le commencement du monde il ait été réglé que certaines choses seraient toujours précédées de certains signes, soit qu'on les tirât des entrailles des animaux, ou du chant ou du vol des oiseaux, ou des fulgurations, ou des prodiges, ou des astres, ou des songes, ou des inspirations. On se trompe rarement à ces signes quand on les a bien étudiés. Les conjectures et les interprétations fausses viennent, non pas de la chose même, mais de l'ignorance des interprètes. Ce principe une fois posé, qu'il y a une vertu divine qui embrasse toute la vie des hommes, il n'est plus difficile de se figurer comment tout ce que nous voyons arriver peut se faire. Cette vertu intelligente, répandue dans tout l'univers, peut vous guider dans le choix de la victime, et peut faire aussi que quand on l'immole, il se trouve dans son sein quelque chose de trop ou quelque chose de moins; en un instant elle change, retranche, ajoute ce qu'elle veut. Nous en voyons une preuve dans ce qui arriva un peu avant la mort

maximo est argumento, quod paullo ante [1] interitum Cæsaris contigit: qui quum immolaret illo die, quo primum in sella aurea sedit, et cum purpurea veste processit, in extis bovis opimi cor non fuit. Num igitur censes ullum animal, quod sanguinem habeat, sine corde esse posse? Qua ille rei novitate [2] perculsus, quum Spurinna diceret, timendum esse, ne et consilium, et vita deficeret; earum enim rerum utrumque a corde proficisci: postero die caput in jecore non fuit. Quæ quidem illi portendebantur a diis immortalibus, ut videret interitum, non ut caveret. Quum igitur eæ partes in extis non reperiuntur, sine quibus victima illa vivere nequisset; intelligendum est, in ipso immolationis tempore eas partes, quæ absint, interisse.

LIII. Eademque efficit in avibus divina mens; ut tum huc, tum illuc volent alites; tum in hac, tum in illa parte se occultent; tum a dextra, tum a sinistra parte canant oscines. Nam si animal omne, ut vult, ita utitur motu sui corporis, prono, obliquo, supino, membraque quocumque vult flectit, contorquet, porrigit, contrahit; eaque ante efficit pæne, quam cogitat: quanto id deo est facilius, cujus numini parent omnia? Idemque mittit et signa nobis ejus generis, qualia permulta historia tradidit, quale scriptum illud videmus: si luna paullo ante solis ortum defecisset in signo leonis, fore, ut armis Darius et Persæ ab Alexandro et Macedonibus [prælio] vincerentur, Dariusque moreretur: et, si puella

[1] Interitu. — [2] *Ernest.* percussus.

de César : le jour qu'il s'assit pour la première fois sur un siége tout brillant d'or, et qu'il parut vêtu d'une robe de pourpre, dans le sacrifice qu'il offrit, le bœuf gras qui fut immolé n'avait point de cœur. Croyez-vous cependant qu'aucun animal qui ait du sang puisse vivre un instant sans cœur? Il fut surpris d'une chose si extraordinaire, et Spurinna lui dit qu'il y avait à craindre qu'on ne vînt à manquer tout à coup et de conseil et de vie, parce que l'un et l'autre dépendent du cœur. Le lendemain, il ne se trouva point de tête dans le foie de la victime. Sans doute les dieux immortels envoyaient ces signes à César pour lui faire envisager sa mort, non pour la lui faire éviter. Si donc on ne trouve point dans les entrailles des animaux, des parties sans lesquelles ils n'auraient pu vivre, on doit croire qu'elles se sont trouvées anéanties dans l'instant même de l'immolation.

LIII. Cette intelligence divine fait aussi que les oiseaux volent tantôt par ici, tantôt par là; qu'ils se retirent tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; qu'ils chantent à gauche ou à droite. En effet, si tout animal se sert comme il veut du mouvement de son corps, s'il se tourne, se retourne, s'étend, se resserre, et cela presque avant qu'il y ait pensé; combien la même chose est-elle plus facile à Dieu qui gouverne tout? C'est lui qui nous envoie les différents signes, rapportés par les historiens; nous voyons, par exemple, que si la lune venait à s'éclipser un peu avant le lever du soleil, lorsqu'elle serait dans le signe du lion, Darius et les Perses seraient défaits par Alexandre et par les Macédoniens, et que Darius mourrait; qu'il y aurait sédition parmi le peuple, dans la ville où il naîtrait une fille à deux têtes, et que la famille serait souillée

nata biceps esset, seditionem in populo fore, corruptelam et adulterium domi : et, si mulier leonem peperisse visa esset, fore, ut ab exteris gentibus vinceretur ea respublica, in qua id contigisset. [1]Ejusdem generis etiam illud est, quod scribit Herodotus : Crœsi filium quum esset infans, locutum; quo ostento regnum patris et domum funditus concidisse. Caput arsisse Servio Tullio dormienti, quæ historia non prodidit? Ut igitur, qui [2] se tradet quieti, præparato animo quum bonis cogitationibus, tum rebus ad tranquillitatem accommodatis, certa et vera cernit in somnis : sic castus animus purusque vigilantis, et ad astrorum, et ad avium, reliquorumque signorum, et ad extorum veritatem est paratior.

LIV. Hoc nimirum est illud, quod de Socrate accepimus, quodque ab ipso in libris Socraticorum sæpe dicitur, esse divinum quiddam, quod dæmonion appellat, cui semper ipse paruerit, nunquam impellenti, sæpe revocanti. Et Socrátes quidem, quo quem auctorem meliorem quærimus? Xenophonti consulenti, sequereturne Cyrum, postea quam exposuit, quæ sibi videbantur, « Et nostrum quidem, inquit, humanum est consilium; sed de rebus et obscuris et incertis ad Apollinem censeo referendum; ad quem etiam Athenienses publice de majoribus rebus semper retulerunt. » Scriptum est item, quum Critonis, sui familiaris, oculum alligatum vidisset, quæsivisse, quid esset; quum autem ille

[1] E. autem generis. — [2] Se ita tr. q.

d'adultère; que si une femme songeait qu'elle accouchait d'un lion, son pays passerait sous une domination étrangère. Hérodote * raconte un fait du même genre : le fils de Crésus, qui était muet, avait parlé; ce prodige annonçait la ruine de l'empire et de la maison de son père. Dans quelle histoire ne lisons-nous pas que la tête de Servius Tullius, pendant qu'il dormait, parut environnée de flammes? Nous avons dit qu'en se livrant au sommeil, l'esprit rempli de bonnes pensées et dans une assiette tranquille, on avait dans ses songes des visions certaines et vraies; il en est de même ici : toutes les fois qu'on apportera à l'observation des astres, des oiseaux, des victimes et des autres signes une âme innocente et pure, on découvrira mieux la vérité.

LIV. C'est là proprement ce que nous avons entendu dire de Socrate, et ce qu'il dit souvent lui-même dans les écrits de ses disciples : qu'il y a dans l'homme quelque chose de divin, qu'en lui il appelait son démon, et qui le détournait d'agir, sans l'exciter jamais. Le même Socrate (car quelle plus grande autorité chercherions-nous que la sienne?), après avoir exposé son avis à Xénophon, qui lui demandait s'il ferait bien de suivre Cyrus : *Ce n'est ici*, ajouta-t-il, *que l'avis d'un homme; mais sur les choses obscures et incertaines, il faut consulter Apollon, que les Athéniens ont toujours consulté sur les grands intérêts de leur république*. On raconte aussi de lui, qu'une fois ayant vu son ami Criton avec un œil bandé, et lui ayant demandé ce que c'était, Criton lui répondit que, comme il se promenait à la campagne, une branche

* Liv. I, chap. 85; Aulu-Gelle, V, 9.

respondisset, in agro ambulanti ramulum adductum, ut remissus esset, in oculum recidisse; tum Socrates, Non enim paruisti mihi revocanti, quum uterer, qua soleo, præsagitione divina. Idem etiam Socrates, quum apud Delium male pugnatum esset, Lachete prætore, fugeretque cum ipso Lachete; ut ventum est in trivium, eadem, qua ceteri, fugere noluit. Quibus quærentibus, cur non eadem via pergeret, deterreri se a deo dixit. Tum quidem ii, qui alia via fugerant, in hostium equitatum inciderunt. Permulta collecta sunt ab Antipatro, quæ mirabiliter a Socrate divinata sunt: quæ prætermittam. Tibi enim nota sunt; mihi ad commemorandum non necessaria. Illud tamen ejus philosophi magnificum, ac pæne divinum, quod, quum impiis sententiis damnatus esset, æquissimo animo se dixit mori. Neque enim domo egredienti, neque illud suggestum, in quo causam dixerat, adscendenti, signum sibi ullum, quod consuesset, a deo, quasi mali alicujus impendentis, datum.

LV. Equidem sic arbitror, etiam si multa fallant eos, qui aut arte, aut conjectura divinare videantur, esse tamen divinationem; homines autem, ut in ceteris artibus, sic in hac posse falli. Potest accidere, ut aliquod signum dubie datum pro certo sit acceptum; potest aliquod latuisse aut ipsum, aut quod esset illi contrarium. Mihi autem ad hoc, de quo disputo, probandum satis est, non modo plura, sed pauciora, divine præsensa et prædicta reperiri. Quin etiam hoc non dubitans dixerim: si unum ali-

d'arbre qu'il avait fait plier s'étant redressée, l'avait frappé dans l'œil; et que Socrate lui dit alors : *Aussi vous ne m'avez pas écouté quand je vous rappelais, parce que mon génie me défendait de vous suivre.* Après la bataille que les Athéniens perdirent à Délium sous le commandement de Lachès, lorsque Socrate, qui suivait Lachès et les siens dans leur fuite, fut arrivé à un endroit où se présentaient plusieurs routes, il en prit une différente; et comme on lui en demandait la cause : *C'est*, dit-il, *que mon génie m'en détourne.* Ceux qui avaient pris un autre chemin, tombèrent dans la cavalerie ennemie. Antipater a recueilli bien d'autres preuves de cette faculté merveilleuse accordée à Socrate : vous les connaissez comme moi, et il serait inutile ici de les rappeler. Voici cependant un trait qui me paraît magnifique et presque divin : condamné par un jugement sacrilége, il dit qu'il mourait sans regrets, parce que, ni lorsqu'il sortait de chez lui, ni lorsqu'il se levait pour plaider sa cause, ce dieu, qui l'avertissait du moindre malheur, ne lui avait rien dit.

LV. Pour moi, je suis persuadé que, bien qu'on se trompe dans la divination artificielle et conjecturale, il y a cependant une divination; mais que cet art, comme tous les autres, est sujet à l'erreur. Il peut arriver qu'un signe douteux ait été pris pour certain; qu'un autre ait échappé à l'observateur, ou qu'on n'ait point vu le signe contraire. Mais c'est assez pour moi si je puis dire qu'il y a eu, non pas un grand nombre, mais même un très petit nombre de faits divinement pressentis et annoncés. J'ose avancer encore qu'un seul événement, prophétisé avec assez de justesse et de

quid ita sit prædictum præsensumque, ut quum evenerit, ita cadat, ut prædictum sit, neque in eo quidquam casu et fortuito factum esse appareat, esse certe divinationem, idque esse omnibus confitendum.

Quocirca primum mihi videtur, ut Posidonius facit, a deo, de quo satis dictum est, deinde a fato, deinde a natura, vis omnis divinandi, ratioque repetenda. Fieri igitur omnia fato, ratio cogit fateri. Fatum autem id appello, quod Græci εἱμαρμένην, id est, ordinem seriemque causarum, quum causa causæ nexa rem ex se gignat. Ea est ex omni æternitate fluens veritas sempiterna. Quod quum ita sit, nihil est factum, quod non futurum fuerit, eodemque modo nihil est futurum, cujus non causas id ipsum efficientes natura contineat. Ex quo intelligitur, ut fatum sit non id, quod superstitiose, sed id, quod physice dicitur, causa æterna rerum, cur et ea, quæ præterierunt, facta sint, et, quæ instant, fiant, et, quæ sequuntur, futura sint. Ita fit, ut et observatione notari possit, quæ res quamque causam plerumque consequatur, etiam si non semper; nam id quidem affirmare difficile est: easdemque causas verisimile est rerum futurarum cerni ab iis, qui aut per furorem eas, aut in quiete videant.

LVI. Præterea quum fato omnia fiant ([1] id quod alio loco ostendetur), [2] si quis mortalis possit esse,

[1] *Hottinger. suspicatur, verba ista,* id — ostendetur, *a mala manu fuisse intrusa : cui libens assentior.* — [2] *Sic edidit Victorius, et habent mss. Al.* si quis modo talis possit esse.

certitude pour ne laisser aucune place au hasard dans l'accomplissement de la prédiction, suffirait pour prouver que la divination existe, et que tout le monde doit en convenir.

Il me semble donc qu'il faut, comme Posidonius, rapporter toute la vertu et toute la force de la divination, premièrement à Dieu, et c'est ce que nous avons déjà fait; ensuite au destin, et enfin à la nature. La raison nous oblige d'avouer que tout arrive par le destin. J'appelle destin ce que les Grecs appellent εἱμαρμένη, c'est-à-dire un certain enchaînement de causes liées les unes aux autres. De cet enchaînement se forme la nécessité, dont l'origine se perd ainsi dans l'éternité même *. Il n'est donc rien arrivé qui n'ait dû arriver, et il n'arrivera rien dont la nature ne contienne déjà les causes efficientes. Ainsi le destin n'est point ce qu'entend la superstition; c'est, comme la physique nous l'enseigne, la cause éternelle de toutes choses, la cause pour laquelle les choses passées sont arrivées, les présentes arrivent, les futures doivent arriver. Il en résulte qu'on peut observer quels effets naissent de telles causes. Sans doute ici l'art n'est pas infaillible; mais on peut croire que la divination naturelle des vaticinations ou des songes voit d'une manière bien plus certaine cet enchaînement des causes et des effets.

LVI. Comme tout arrive par la loi du destin (ce

* « Cicéron, dans le premier Livre *de la Divination*, expose les idées des stoïciens sur la fatalité, et l'on rencontre ici presque les mêmes termes que dans Aulu-Gelle, traduisant Chrysippe. » Daunou, *sur le Destin*. On trouvera le morceau d'Aulu-Gelle, ou plutôt de Chrysippe, dans les notes sur le chap. 18 du traité suivant.

qui colligationem causarum omnium perspiciat animo, nihil eum profecto fallat. Qui enim teneat causas rerum futurarum, idem necesse est omnia teneat, quæ futura sint. Quod quum nemo facere, nisi deus, possit, relinquendum est homini, ut signis quibusdam, consequentia declarantibus, futura præsentiat. Non enim illa, quæ futura sunt, subito exsistunt; sed est, quasi rudentis explicatio, sic traductio temporis nihil novi efficientis, et primum quidque replicantis. Quod et ii vident, quibus naturalis divinatio data est; et ii, quibus cursus rerum observando notatus est. Qui etsi causas ipsas non cernunt, signa tamen causarum, et notas cernunt; ad quas adhibita memoria et diligentia, ex monumentis superiorum efficitur ea divinatio, quæ artificiosa dicitur, extorum, fulgurum, ostentorum, signorumque cœlestium. Non est igitur, ut mirandum sit, ea præsentiri a divinantibus, quæ nusquam sint. Sunt enim omnia, sed tempore absunt. Atque ut in seminibus vis inest earum rerum, quæ ex iis progignuntur: sic in causis conditæ sunt res futuræ, quas esse futuras aut concitata mens, aut soluta somno, cernit, aut ratio, aut conjectura præsentit. Atque ut ii, qui solis, et lunæ, reliquorumque siderum ortus, obitus, motusque cognorunt, quo quidque tempore eorum futurum sit, multo ante prædicunt: sic qui cursum rerum, eventorumque consequentiam diuturnitate pertractata notaverunt, aut semper, aut, si id difficile est, plerumque; quod si ne id quidem conceditur, nonnunquam

que l'on fera voir ailleurs), s'il pouvait se trouver un mortel qui eût une connaissance parfaite de l'enchaînement des causes, il ne se tromperait jamais sur rien; car possédant la connaissance des causes de tout ce qui doit arriver, il embrasserait d'un coup d'œil tout l'avenir. Mais cette connaissance n'appartenant qu'à Dieu, il faut laisser à l'homme la faculté de pressentir l'avenir par les signes qui l'annoncent. Les choses futures ne naissent point tout d'un coup; mais il en est du temps comme d'un câble que l'on file : ce n'est rien de nouveau, ce n'est qu'une éternelle répétition, comme le voient bien ceux qui ont le don de la divination naturelle, et ceux même qui n'ont que l'art d'observer. Ceux-ci ne distinguent pas les causes elles-mêmes, mais ils en distinguent les marques et les signes, et à l'aide de la méditation et de la mémoire, ils forment des monuments du passé la divination artificielle qui s'exerce sur les entrailles des victimes, les fulgurations, les prodiges, les corps célestes. Il ne faut donc pas s'étonner que les devins prévoient des choses qui ne sont nulle part; elles existent toutes, mais dans un autre temps. Comme le germe renferme déjà ce qui en doit naître, ainsi les causes renferment l'avenir, aperçu d'avance par l'inspiration et les songes, ou pressenti par le raisonnement et la conjecture. De même aussi que ceux qui connaissent le cours du soleil, de la lune et des autres astres, en prédisent long-temps d'avance les différentes révolutions; de même ceux qui ont remarqué et noté, à travers les siècles *, l'ordre des choses et la suite des événements, ceux-là presque toujours; ou, si c'est trop dire, le plus souvent; ou, si c'est encore trop, quelquefois du moins, connaissent ce qui doit

* Les corrections de Davies sont inutiles.

certe, quid futurum sit, intelligunt. Atque hæc quidem, et quædam hujusmodi argumenta, cur sit divinatio, ducuntur a fato.

LVII. A natura autem alia quædam ratio est; quæ docet, quanta sit animi vis sejuncta a corporis sensibus: quod maxime contingit aut dormientibus, aut mente permotis. Ut enim deorum animi sine oculis, sine auribus, sine lingua sentiunt inter se, quid quisque sentiat; ex quo fit, ut homines, etiam quum taciti optent quid, aut voveant, non dubitent, quin dii illud exaudiant: sic animi hominum, quum aut somno soluti vacant corpore, aut mente permoti per se ipsi liberi incitati moventur, cernunt ea, quæ permixti cum corpore animi videre non possunt. Atque hanc quidem rationem naturæ difficile est fortasse traducere ad id genus divinationis, quod ex arte profectum dicimus; sed tamen id quoque rimatur, quantum potest Posidonius, quum esse censet in natura signa quædam rerum futurarum. [1] Etenim Ceos accepimus ortum caniculæ diligenter quotannis solere servare, conjecturamque capere, ut scribit Ponticus Heraclides, salubrisne, an pestilens annus futurus sit. Nam si obscurior et quasi caliginosa stella exstiterit, pingue et concretum esse cœlum, ut ejus adspiratio gravis et pestilens futura sit; sin illustris et perlucida stella apparuerit, significari, cœlum esse tenue purumque, et propterea salubre. Democritus autem censet, sapienter instituisse veteres, ut hostiarum immolatarum inspice-

[1] Ut enim.

arriver. Voilà quels sont à peu près les arguments tirés du destin, qui prouvent l'existence de la divination.

LVII. Quant à ceux que l'on tire de la nature même, ils sont fondés sur la vigueur et l'excellence de l'âme dégagée des sens; ce qui arrive principalement, ou dans le sommeil, ou dans les extases. Comme les dieux, sans yeux, sans oreilles, sans langue, connaissent ce que chacun pense; d'où vient que les hommes, quand ils font des vœux en secret, ne doutent pas que les dieux ne les entendent : ainsi, quand les âmes sont dégagées des liens du corps pendant le sommeil, ou que, dans une espèce de fureur, elles prennent d'elles-mêmes l'essor, il leur arrive alors de voir ce que leur commerce avec le corps les empêche de pénétrer. Il est peut-être difficile de reconnaître aussi ces avertissements de la nature dans cette divination même qui vient de l'art et de l'étude. Cependant Posidonius ne laisse pas de l'essayer; il prétend qu'il y a, dans la nature, quelques signes des choses qui doivent arriver. En effet, les habitants de Céos, au rapport d'Héraclide de Pont, observent soigneusement tous les ans le lever de la canicule, pour juger si l'année sera bonne ou mauvaise; car si l'étoile leur en paraît obscure et comme entourée de brouillards, ils croient que l'année sera insalubre, parce que c'est la marque d'un air plus pesant, plus épais, et dangereux à respirer : si au contraire elle paraît claire et brillante, c'est pour eux un signe que l'air sera pur et léger, et par cette raison très sain. Pour Démocrite, il croit que les anciens ont très sagement établi l'inspection des entrailles des victimes, parce que, de leur état et de leur couleur, on peut juger de la pureté et de la grossièreté de l'air, tant par rapport à la santé et aux

rentur exta, quorum ex habitu atque ex colore tum salubritatis, tum pestilentiæ signa percipi; nonnunquam etiam, quæ sit vel sterilitas agrorum, vel fertilitas futura. Quæ si a natura profecta observatio atque usus agnovit; multa afferre potuit dies, quæ animadvertendo notarentur: ut ille Pacuvianus, qui in Chryse physicus inducitur, minime naturam rerum cognosse videatur.

Nam [1] istis, qui linguam avium intelligunt,
Plusque ex alieno jecore sapiunt, quam ex suo,
Magis audiendum, quam auscultandum censeo.

Cur, quæso? quum ipse, paucis interpositis versibus, dicas satis luculente:

Quidquid est hoc, omnia animat, format, alit, auget, creat,
Sepelit, recipitque in sese omnia; omniumque idem est pater;
Indidemque [2] eademque oriuntur de integro, atque eodem occidunt.

Quid est igitur, cur, quum domus sit omnium una, eaque communis, quumque animi hominum semper fuerint, futurique sint, cur ii, quid ex quoque eveniat, et quid quamque rem significet, perspicere non possint?

LVIII. Hæc habui, inquit, de divinatione quæ dicerem. Nunc illa testabor, non me sortilegos, neque eos, qui quæstus causa hariolentur, ne psychomantia quidem, quibus Appius amicus tuus uti sòlebat, agnoscere.

Non habeo denique nauci Marsum augurem,
Non vicanos aruspices, non de circo astrologos,
Non Isiacos conjectores, non interpretes somnium.
Non enim sunt ii arte divini, aut scientia,

[1] *Hotting. leg.* istos. — [2] *Sic codd. regii. Vulg.* eadem, quæ or. d. i.

maladies, que par rapport à la fertilité et à la stérilité de la terre. A ces remarques fondées sur la nature, et reconnues vraies par l'expérience, chaque jour a pu ajouter de nouvelles lumières; et l'on doit en conclure que ce prétendu philosophe du *Chrysès* de Pacuvius connaissait fort peu la nature :

Ces gens qui des oiseaux entendent le langage,
Et que de l'avenir un foie instruit si bien,
Qui par là savent tout, et par eux-mêmes rien;
Écoutez-les; rien davantage.

Pourquoi, je vous prie? Vous-même, quelques vers après, vous dites assez noblement :

Cet être, quel qu'il soit, anime toute chose,
Forme tout, nourrit tout, et règne en souverain;
Il est de l'univers et le terme et la cause;
L'univers, né de lui, s'abîme dans son sein.

Pourquoi donc, si nous n'avons tous qu'un même père et qu'une patrie commune, si nos âmes ayant toujours été doivent être toujours, pourquoi ne pourraient-elles pas connaître les causes et les effets de chaque chose, et ce que chacune signifie?

LVIII. Voilà, dit Quintus en finissant, ce que j'avais à dire de la divination. Mais je dois protester en même temps que je n'admets ni n'approuve ceux qui prédisent par les sorts, ceux qui gagnent leur vie à dire la bonne aventure, ni ceux qui, comme autrefois votre ami Appius, prétendent évoquer les mânes.

Oui, je méprise fort l'impudente grimace
De tous ces charlatans, astrologues de place,
Pronostiqueurs d'Isis, à mentir toujours prêts,
Qui s'en vont par les bourgs colporter leurs secrets.

Sed superstitiosi vates, impudentesque harioli,
Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat;
Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam;
Quibu' divitias pollicentur, ab iis drachmam ipsi petunt.
De his divitiis sibi deducant drachmam, reddant cetera.

Atque hæc quidem Ennius, qui paucis ante versibus esse deos censet, sed eos non curare opinatur, quid agat humanum genus. Ego autem, qui et curare arbitror, et monere etiam ac multa prædicere, levitate, vanitate, malitia exclusa, divinationem probo.

Quæ quum dixisset Quintus, Præclare tu quidem, inquam, paratus. ***

Desunt pauca quædam.

En vain leur imposture annonce des miracles;
La misère est le dieu qui dicte leurs oracles;
Et toujours indigents malgré tous leurs efforts,
Ils quêtent une obole en donnant des trésors.
Eh! qu'ils prennent l'obole, et nous rendent le reste.

Voilà ce que dit Ennius, lui qui, peu de vers auparavant, reconnaît l'existence des dieux. Il est vrai que, selon lui, ils ne s'occupent point de ce que font les hommes [69]. Pour moi qui suis persuadé qu'ils s'en occupent, et qu'ils leur envoient même des avertissements et des signes de l'avenir, je déclare, tout en excluant l'imposture, la fourbe et les autres abus, que j'admets la divination.

Quintus ayant ainsi parlé : Vous étiez bien préparé, lui dis-je . . . .

Lacune.

NOTES

SUR

LE PREMIER LIVRE.

Celles des notes suivantes qui ne sont point signées appartiennent à Regnier Desmarais. Nous y avons fait seulement des corrections.

1. — I. La divination était appelée en grec μαντική; et μανία signifie fureur, et μάντις devin. — Cette étymologie est en effet celle que donne Platon, dans le *Phédrus*, éd. de Deux-Ponts, tome X, page 316. J. V. L.

2. — *Ibid.* On appelait Chaldéens, du temps de Cicéron, tous ceux qui se mêlaient de prédire par l'astrologie judiciaire.

3. — *Ibid.* Ces trois contrées de l'Asie avaient fait partie du gouvernement de Cicéron, l'an de Rome 702.

4. — *Ibid.* L'oracle de Dodone, ville de la Chaonie, dans l'Épire, se rendait dans le temple de Jupiter, auprès de la ville. Il passait pour le plus ancien de tous les oracles; et la fable dit que de deux colombes qui y rendaient des oracles, l'une s'envola à Delphes, dans la Phocide, où était le temple d'Apollon; et l'autre au temple de Jupiter Ammon en Libye.

5. — II. Le mot latin *aruspex, aruspicis,* est composé du mot ancien *haruga* ou *aruga*, qui signifiait une victime, et de l'ancien verbe *spicio*, qui signifie, je regarde. Ainsi aruspice veut dire proprement inspecteur et observateur des victimes.

6. — *Ibid.* Quand Cicéron parle de la Sibylle, il entend toujours la Sibylle Érythrée, ainsi appelée, parce qu'elle était d'Érythres, ville d'Ionie, dans l'Asie-Mineure. *Voyez* Aulu-Gelle, I, 19.

7. — *Ibid.* Cette guerre civile arriva l'an de Rome 666, sous le consulat de Cnéus Octavius et de L. Cornélius Cinna. Cinna fut d'abord chassé de Rome; mais y étant rentré le plus fort, il fit couper la tête à Octavius. (*Voyez* le *Brutus*, c. 47; la *Nature des dieux*, II, 5, etc.)

8. — *Ibid.* Regnier Desmarais avait traduit : *Sur le rapport d'un songe*

qu'avait fait une certaine Cécilia, fille d'un habitant des îles Baléares; et tous les éditeurs de son ouvrage ont fidèlement répété cette bévue comme tant d'autres. Cicéron parle encore de la fille de Métellus, au chap. 46 de ce premier Livre, et il dit expressément : *Cæciliam Metelli.* Ce Métellus, fils du *Macédonique*, et consul avec T. Flamininus en 630, avait été surnommé le *Baléarique* après ses victoires sur les peuples de ces îles (Florus, III, 8). Dans le plaidoyer pour Sextus Roscius, chap. 50, on lit de même, *Cæcilia, Balearici filia, Nepotis sorore;* mais il est probable qu'il faut lire seulement, comme au chap. 10, *Nepotis filia*, fille de Métellus Népos. On peut en voir la raison, tome VI, page 256, note 38. Ici, je ne trouve point d'invraisemblance du même genre. Quoique Métellus Baléaricus eût été consul en 630, et que Cicéron ne fût né qu'en 647, il avait pu voir Cécilia, et cette expression, *memoria nostra*, n'a rien qui doive étonner. Quant à Junon conservatrice, ou tutélaire, Cicéron nous apprend, *de Nat. deor.*, I, 29, comment les habitants de Lanuvium représentaient cette divinité, dont ils avaient transmis le culte aux Romains. Julius Obséquens, *de Prodigiis*, 115, rappelle aussi le songe de Cécilia, fille de Métellus. J. V. L.

9. — III. Xénophane vivait peu de temps avant Socrate.

10. — *Ibid.* Dicéarque était de Messine, et il avait été disciple d'Aristote.

11. — *Ibid.* Cratippe était de Mitylène, dans l'île de Lesbos, et il enseigna la philosophie au fils de Cicéron.

12. — *Ibid.* Cléanthe fut le chef des stoïciens après Zénon, et Chrysippe après Cléanthe.

13. — *Ibid.* Diogène était stoïcien, de la ville de Séleucie; mais il fut nommé Babylonien, parce que Babylone, dont Séleucie était voisine, était beaucoup plus connue que cette ville. Antipater était aussi stoïcien, de Tarse en Cilicie. Posidonius, autre stoïcien, était d'Apamée en Syrie; mais il fut appelé Rhodien, parce qu'il enseigna long-temps la philosophie à Rhodes. Cicéron parle très souvent de ce philosophe.

14. — *Ibid.* Panétius, stoïcien très célèbre, né à Rhodes, fut précepteur de Scipion l'Africain.

15. — *Ibid.* Cicéron était de la nouvelle académie, et l'usage de ceux qui en faisaient partie était d'examiner tout ce qui se pouvait dire pour et contre sur chaque question. (*Académ.*, II, 33.)

16. — IV. *Voyez* sur Carnéade le Livre III *de Finibus*, note 8, tome XXIII, page 302, et la note 9 de l'ouvrage suivant.

17. — V. Cicéron, dans sa maison de Tusculum, avait deux endroits

différents où il s'allait promener : l'un élevé et découvert, qu'il appelait son lycée, où d'ordinaire il se promenait le matin ; et l'autre plus bas et planté d'arbres, destiné pour les promenades d'après midi, et qu'il appelait l'académie. (*Tusculan.*, II, 3.)

18. — VI *Philosophiae semper vaco*, ne signifie pas, comme l'ont cru les traducteurs, *je suis toujours occupé de philosophie.* Une foule de témoignages ne nous en convaincraient pas, que cet endroit de Cicéron suffirait pour le prouver. J. V. L.

19. — *Ibid.* Sous le terme de *vaticinations*, Cicéron comprend tout ce qui était prédit par les oracles ou par les esprits qu'on croyait possédés d'une espèce de fureur divine.

20. — VII. Comme ces pronostics, imités d'Aratus, se retrouvent dans les *Géorgiques*. I, 356, nous empruntons la traduction de Delille. Il ne serait point juste cependant de vouloir comparer ces vers de Cicéron avec ceux de Virgile ; Cicéron ne les a donnés lui-même (*de Nat. deor.*, II, 41) que comme les délassements de sa jeunesse. Ennius était alors le premier entre tous les poètes latins qui avaient écrit en vers épiques ; Lucrèce même n'avait point paru. Si l'on se reporte à cette époque, on reconnaîtra que les efforts du jeune orateur n'ont point méprisables On trouvera les signes de la tempête admirablement dépeints par Bernardin de Saint-Pierre, dans la dixième de ses *Études de la nature.* J. V. L.

21. — VIII. Cicéron avait traduit en vers latins tous les *Pronostics* d'Aratus ; voilà pourquoi son frère lui dit, *Prognostica tua.*

22. — X. Quelques uns pensent que ce Summanus n'était autre chose que Pluton, ainsi appelé comme souverain des Mânes.

23. — XI. Cicéron avait composé, sur les événements arrivés pendant son consulat, trois Livres en vers, dont il ne reste que quelques fragments ; le plus considérable est celui-ci, qu'il rappelle encore dans une lettre à son frère, II, 9 : « Quod me admones de nostra Urania, etc. » Il supposait que la muse Uranie lui adressait tout ce discours ; c'est ce qu'il ne faut point perdre de vue en lisant les vers de Cicéron. Il ne sera pas non plus inutile de comparer l'énumération qu'il fait ici des prodiges qui précédèrent la conjuration, avec ce qu'il en dit dans les *Catilinaires*, III, 8 : on verra qu'il y avait beaucoup de rapport, dans l'antiquité, entre un poète qui cherchait à frapper l'imagination par des merveilles, et un orateur qui parlait au peuple. J. V. L.

24. — *Ibid.* Les nouveaux consuls allaient sacrifier à Jupiter Latial, sur le mont d'Albe, dans le temps des féries latines. On peut voir, sur ces féries, Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, IV, 154, et les *Lettres à Atticus*, I, 3, note 41, tome XVIII page 112.

25. — XII. Les Étruriens venaient d'une colonie de Lydiens qui sortirent de Lydie sous le règne du roi Atys, et qui s'établirent en Toscane.

26. — *Ibid.* Voyez sur ce fait, et sur le groupe de Rémus et Romulus allaités par une louve, la note du président de Brosses, citée par le traducteur des *Catilinaires*, tome X, page 135. Cette note, extraite de l'*Histoire de la république romaine* d'après Salluste, se retrouve dans les Lettres du président sur l'Italie, tome III, lettre 4; on voit qu'il l'avait tirée de son journal. Les vers de Cicéron sont fort beaux, et Virgile (*Énéide,* VIII, 630) les avait peut-être sous les yeux. J. V. L.

27. — *Ibid.* On voit dans le second Livre de la *Divination,* c. 20, que sous le consulat de Torquatus et de Cotta, deux ans avant celui de Cicéron, on avait commandé une colonne de marbre, pour y mettre une nouvelle statue de Jupiter, qui eût le visage tourné vers l'orient et vers les lieux où le peuple et le sénat avaient coutume de s'assembler. Mais la colonne n'ayant pu être achevée que sous le consulat de Cicéron, la statue de Jupiter ne fut pas plus tôt placée sur cette colonne, que la conjuration de Catilina vint à être découverte. Il dit la même chose dans la harangue qu'il fit au peuple (*in Cat.*, III, 8), après que Catilina fut sorti de Rome.

28. — XIII. Les dés des anciens étaient marqués comme les nôtres; mais ils jouaient avec quatre dés; et lorsqu'on amenait quatre six, cela s'appelait le point de Vénus. *Voy.* Casaubon, *ad Suet. Aug.,* c. 71.

29. — *Ibid.* Scopas, fameux statuaire qui travailla au monument qu'Artémise fit ériger à Mausole. (Pline, XXXVI, 5.)

30. — XV. Cicéron appelle auspice forcé celui qui se prenait par le moyen des poulets qu'on tenait dans une espèce de cage, à la différence des auspices qui se prenaient quelquefois lorsqu'un oiseau libre venait à laisser tomber quelque chose de son bec. Le mot latin, dont on se servait en général pour exprimer l'auspice, était *tripudium*, qui, selon Cicéron, au second Livre de la *Divination,* c. 34, se disait auparavant *terripavium*, d'où ensuite on fit *terripudium,* et enfin *tripudium.* Et lorsqu'en prenant les auspices par les poulets sacrés, il leur etait tombé du bec quelque morceau de la pâte qu'on avait mise devant eux, cela s'appelait *tripudium solistimum,* ce qui était regardé comme le meilleur augure qu'on pût avoir. On est obligé de conserver en français la plupart de ces expressions augurales, parce que notre langue n'a point de mots pour exprimer des choses qui ne sont d'aucun usage parmi nous.

31. — XVI. Lorsque Crassus partit de Rome pour aller contre les Parthes,

C. Atéius, tribun du peuple, s'opposa à son départ, et fit de grandes imprécations contre lui. Crassus n'ayant pas laissé d'aller à cette expédition, fut vaincu peu de temps après par les Parthes.

32. — XVII. Partager et diviser les régions était en usage parmi les augures, quand ils voulaient prendre les auspices par le vol des oiseaux. Alors, avec leur bâton augural, ils partageaient tout l'horizon en quatre parties, quelquefois en huit, et quelquefois en seize, pour marquer de quel endroit viendraient les auspices.

33. — *Ibid.* Les Saliens étaient les prêtres de Mars institués par Numa. (*Voyez* Valère Maxime, I, 8, 11.)

34. — *Ibid.* Le premier Tarquin s'appelait Lucumon, et était fils de Démaratus de Corinthe, qui, ayant été banni, vint s'établir à Tarquinies où il eut pour fils Lucumon, que les Romains appelèrent *Tarquinius*, à cause de la ville où il était né. Dans la suite on joignit à ce nom celui de *Priscus*, pour le distinguer de l'autre Tarquin qui fut nommé le Superbe. Cette ville de Tarquinies était dans la Toscane; et on dit qu'il en reste encore quelques vestiges entre Toscanella et Corneto.

35. — *Ibid.* Ce miracle est raconté aussi par Tite-Live, I, 36, et par Valère Maxime, I, 4, 1. L'abbé Regnier croit que c'est peut-être de Navius que les Romains ont appelé un rasoir *novacula*, et que les Espagnols auraient alors conservé encore mieux l'origine de ce mot, en appelant un rasoir *navaja*. Mais comment les Romains appelaient-ils un rasoir avant Navius? Cette étymologie de *novacula* vaut du moins celle de quelques grammairiens, *quia mentum, quum raditur, novatur*. J. V. L.

36. — *Ibid.* On appelait *puteal* un autel creux en forme de puits, entouré d'une mardelle, et qu'on plaçait ordinairement sur un terrain frappé de la foudre. Il paraît qu'il faut distinguer le *puteal* d'Attius Navius de celui de Libon, placé dans une autre partie du forum, et où s'assemblaient les usuriers. (Saumaise, *Exerc. Plin. in Solin.*, pag. 1139.) Le premier, comme on le voit ici, était dans le *comitium*. J. V. L.

37. — *Ibid.* On appelait *comices*, à Rome, l'assemblée du peuple romain convoquée, ou pour élire des magistrats, ou pour faire passer une loi, ou pour juger de quelque affaire importante. Le Gracchus dont Cicéron parle en cet endroit, est Tib. Sempronius Gracchus, père des deux Gracques, et gendre de Scipion l'Africain; et les nouveaux consuls qui furent alors créés, et qui se démirent ensuite, étaient Scipion Nasica, et C. Marcius Figulus. Quant à la faute que Sempronius Gracchus fit dans les auspices, voici comment Plutarque

en parle dans la Vie de Marcellus. Lorsqu'un magistrat était entré dans quelque tente ou dans quelque maison hors de l'enceinte de la ville, pour prendre les auspices, si par hasard il se trouvait obligé, sans avoir fini, de rentrer dans Rome, il fallait que pour les prendre de nouveau il allât dans une autre maison, ou dans une autre tente que celle où il avait fait d'abord ses observations. Sempronius Gracchus avait manqué à cette règle, en se servant par deux fois de la même maison pour y prendre les auspices. — Cicéron renvoie lui-même ici au Traité *de la Nature des dieux*, II, 4, où son explication diffère un peu de celle de Plutarque. On ne doit pas s'étonner de trouver sur quelques points de ce genre beaucoup d'obscurité et d'incertitude. Cicéron blâmait déjà de son temps l'ignorance où l'on était des cérémonies augurales; que pouvons-nous en savoir aujourd'hui? J. V. L.

38. — XVIII. Ce Bacis s'appelait Pisistrate, et on lui donna le nom de Bacis, ou Bacchis, parce qu'il avait quelquefois des transports de fureur, et que c'était alors qu'il prédisait. Pour Épiménide, on dit qu'ayant été envoyé par Agésarque, son père, pour garder ses troupeaux, il se retira dans un antre où il dormit soixante-quinze ans, ce qui donna lieu au proverbe grec dont parle Lucien dans son Timon : *Un sommeil plus long que celui d'Épiménide*. Diogène Laërce dit que ce fut à la persuasion d'Épiménide que les Athéniens érigèrent un autel *au dieu inconnu*.

39. — XX. Cet Antiphon était d'Athènes, et vivait vers le temps de Platon. Il se mêlait d'expliquer les songes; et Lucien, dans son *Histoire véritable*, parlant d'un temple de l'île des Songes, dit qu'Antiphon, l'interprète des songes, était le devin et le prophète du temple.

40. — *Ibid.* Philistus, selon quelques uns, était de Naucratis, en Égypte; et, selon quelques autres, il était de Syracuse.

41. — *Ibid.* Ces *Galéotes* étaient certains devins de Sicile, ainsi nommés parce qu'ils prétendaient venir d'un Galéotès, fils d'Apollon.

42. — XXI. Ce Numérius fut le second des Fabiens qui fut surnommé *Pictor*. Le premier, qui s'appelait Quintus Fabius, fut appelé *Pictor*, parce qu'il avait peint le temple de la Santé à Rome.

43. — XXIII. Ce brachmane, attaqué d'une violente colique, à l'âge de quatre-vingt trois ans, résolut, dit-on, de mourir publiquement sur un bûcher; Alexandre, pour l'honorer, fit assister à ce spectacle toute son armée en bataille.

44. — XXIV. Cicéron, dans le premier Livre des *Lois*, c. 1, fait mention

de Célius, comme d'un des meilleurs historiens anciens. *Voyez* aussi le *Brutus*, c. 26: l'*Orateur*, c. 69, et la note 166, tom. V, pag. 544.

45. — XXIV. Ce temple était dans la Grande-Grèce, sur le promontoire *Lacinium*, appelé maintenant *il Capo delle Colonne*.

46. — *Ibid.* On connaît deux historiens du nom d'Agathocle, l'un de Babylone, l'autre de Samos. Vossius, *de Hist. gr.*, Livre III, page 158, croit qu'il s'agit ici du Babylonien. Regnier Desmarais avait confondu l'historien avec l'Agathocle qui règna en Sicile, et qui, très probablement, n'avait pas écrit de mémoires sur la guerre qu'il soutint contre Carthage. J. V. L.

47. — XXV. C'est un vers de l'*Iliade*, IX, 363. Achille répond aux députés d'Agamemnon qui veulent le fléchir, que dans trois jours il reverra sa patrie :

Ἤματί κεν τριτάτῳ Φθίην ἐρίβωλον ἱκοίμην,

Platon, au commencement du *Criton*, change ἱκοίμην en ἵκοιο. Lambin et Bosius s'imaginent que par ce mot Φθίην il fait allusion à la mort, de φθίνω ou φθίω, *intereo*. Mais il est bien plus simple de supposer que Socrate se compare à Achille, parce qu'il va comme lui revoir sa patrie. Tel est aussi le sens de l'histoire d'Eudémus, racontée ensuite dans ce chapitre. J. V. L.

48. — XXVI. Ce conte se trouve aussi dans Tite-Live, II, 36; dans Valère Maxime, I, 7, 4; dans Lactance, II, 7, etc. Tite Live appelle cet homme du peuple (*de plebe homini*) Tib. Atinius, et il dit que ce fut Jupiter lui-même qui lui apparut : *Visus Jupiter dicere.* Cicéron n'a peut-être pas voulu compromettre pour de si petits intérêts la majesté du roi des dieux. J. V. L.

49. — XXVII. Cicéron paraît traduire ici, par *clarum somnium*, l'expression de Platon, ἐναργὲς ἐνύπνιον, *Criton*, chap. 2. Ce n'est pas, comme on l'a cru, *un songe digne de remarque*, mais un songe dont l'évidence frappe les yeux. Ἐναργὲς, dit le grand étymologiste, σαφὲς, καὶ πρὸ ὀφθαλμῶν. En général, le style de ce dialogue est plein d'hellénismes. Si nous avions tous les écrits des philosophes grecs, principalement ceux des stoïciens, nous y trouverions probablement toutes ces anecdotes grecques racontées par Cicéron. J. V. L.

50. — XXVIII. Marius et Cicéron étaient d'Arpinum, petite ville voisine d'Atina, dans le Latium.

51. — *Ibid.* On appelait le monument de Marius, un temple que Marius avait fait bâtir à Jupiter. Val. Max., I, 7, 5.

52. — XXXI. Ces vers sont probablement de Pacuvius dans sa tragédie

d'*Hécube*; c'est Cassandre qui parle. D'autres les croyent tirés de la *Cassandre* d'Ennius.

53. — XXXIII. Cicéron portait alors les armes sous Sylla, dans la guerre qui fut appelée *Sociale*.

54. — *Ibid.* Philistus eut part à la faveur de Denys le Tyran, qui, dans la suite, l'exila. Le fils le rappela et lui donna le commandement d'une armée de mer; mais Philistus ayant été défait dans la bataille qu'il donna, il fut pris et tué par les ennemis, selon quelques uns; et, selon d'autres, il se tua lui-même.

55. — XXXIV. Lébadée, petite ville de la Béotie, auprès de laquelle Trophonius, célèbre architecte, bâtit à Jupiter un temple sous terre, qui fut appelé l'*Antre de Trophonius*, et où l'on prétendait qu'il se rendait des oracles.

56. — *Ibid.* Ces réponses étaient sur des espèces de dés ou de petits billets, qu'on jetait dans une urne, et qui étant ensuite tirés par un enfant, convenaient quelquefois aux questions qui avaient été faites. Ce roi des Molosses, en Épire, s'appelait Néoptolème, et fut père d'Olympias, mère d'Alexandre.

57. — *Ibid.* Cette narration est traduite par Fontenelle, *Histoire des Oracles*, chap. 18, *des Sorts*. J. V. L.

58. — XXXV. Les Sabins ayant attaqué les Romains jusque dans Rome, comme les Romains pliaient, Romulus fit vœu à Jupiter de lui bâtir un temple dans ce lieu-là même, sous le nom de *Stator;* et les Romains firent ferme aussitôt. Quatre cents ans après, M. Attilius Régulus, dans une bataille contre les Samnites, fit un pareil vœu, pour arrêter les Romains qui fuyaient devant l'ennemi; et il eut un pareil succès.

59. — XXXVI. Le pays des Hirpins est appelé aujourd'hui, par les Italiens, *il Principato d'Oltra*, et l'on y voit un antre qu'on appelle *Bocca di lupo*. Plutonia, dans la Grande-Phrygie, était auprès de la ville d'Hiérapolis, maintenant détruite; et on l'appelait *Plutonia* à cause d'une ouverture profonde, qu'on disait être un soupirail des enfers.

60. — XL. Amphiaraüs, père d'Amphiloque et fils de Linus et d'Hypermnestre, sachant qu'il serait tué au siége de Thèbes, se cacha quelque temps pour n'y pas aller : mais ayant été découvert par sa femme, il y suivit Polynice, et y fut tué. Pour Tirésias, on dit qu'ayant rencontré sur la montagne de Cythéron deux serpents accouplés, il tua la femelle, et qu'aussitôt il devint femme; mais que sept ans après ayant encore rencontré deux autres serpents accouplés, et tué aussi la femelle, il redevint homme. Dans la suite, ayant été pris pour arbitre entre Jupiter et Junon, et ayant jugé

contre Junon, elle le rendit aveugle; et Jupiter, pour le dédommager de la perte de ses yeux, lui donna le don de la divination.

61. — XL. « A Rome, on avait fait de la prêtrise une charge civile; les dignités d'augure, de grand-pontife, étaient des magistratures; ceux qui en étaient revêtus étaient membres du sénat, et par conséquent n'avaient pas des intérêts différents de ceux de ce corps. Bien loin de se servir de la superstition pour opprimer la république, ils l'employaient utilement à la soutenir. *Dans notre ville*, dit Cicéron, *les rois, et les magistrats qui leur ont succédé, ont toujours eu un double caractère, et ont gouverné l'état sous les auspices de la religion.* » Montesquieu.

62. — XLI. *Voyez* sur les Druides, César, *de Bell. Gall.*, VI, 13.

63. — XLV. La *prérogative* dans les comices se disait en parlant de celle des tribus qui était dans le rang de donner la première son suffrage.

64. — XLVII. *Voyez* sur l'*augure du salut* la table des mots, *verb.* Augurium.

65. — *Ibid.* On l'appelait le *Pisidien*, comme imitateur des habitants de la province de Pisidie, qui s'attachaient fort à l'observation des auspices; et l'*augure de Sora*, comme imitateur de ceux de la ville de Sora, qui y étaient aussi extrêmement adonnés. Sora était une colonie latine, près d'Arpinum, sur le Liris.

66. — *Ibid.* Voyez sur le poëme de *Marius*, la note 1 du premier Livre des *Lois*, tome XXVII, page 92, et sur les vers qui suivent, la préface du *Catilina* de Voltaire. J. V. L.

67. — XLVIII. Quintus prétend ici que l'art des augures chez les Latins est antérieur à Romulus, et on ne peut en douter, si on admet l'histoire un peu fabuleuse de la fondation de Rome. Il est probable que les peuples du Latium l'avaient reçu des Étrusques, comme la science des aruspices, II, 23. Les savants donnent à ces usages une bien plus haute antiquité. Bochart (*Hierozoïc.*) a cru même reconnaître dans l'ancien Testament les différentes parties de la divination par les oiseaux, le chant, le vol, le *tripudium*. Les deux premières paraissent réunies dans ce verset de l'*Ecclésiaste*, X, 20 : « Et aves cœli portabunt vocem tuam, et qui habet pennas annuntiabit sententiam; » ou d'après l'hébreu, « Avis cœli proferet vocem, et ales indicabit rem. » Voilà les *oscines* et les *præpetes* des augures Latins. Quant aux poulets sacrés, on croit les retrouver dans le chap. 38 de Job, verset 36, « Quis dedit gallo intelligentiam? » Il est plus sûr de dire que cette espèce de divination était en effet connue des Hébreux, puisqu'elle est interdite dans le Lévitique, XIX, 26, *Non augurabimini*, et dans le Deuté-

ronome, XVIII, 10, *Nec inveniatur in te, ... qui observet somnia atque auguria.* Les Grecs en firent moins d'usage que les Romains, et cette superstition eut chez eux un caractère moins politique. Il paraît même qu'ils furent de bonne heure assez éclairés pour en faire justice; car Homère disait déjà, *Iliade*, XII, 243: Εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης. J. V. L.

68. — L. *Voyez* sur les prêtres de Cybèle, qui entraient dans l'ivresse aux premiers sons de la flûte phrygienne, Sénèque, *Epist.* 108; Lucrèce, II, 620, et Bartholin, *de Tibiis veterum*, II, 1 et 8. Sénèque a aussi un fort beau passage, *Epist.* 41, où il décrit en poète l'impression profonde de la solitude et du silence des bois. Hottinger, à qui nous empruntons cette note, nous indique ailleurs, comme un ouvrage curieux à consulter sur toutes ces matières, la dissertation de Wolf, *Vom somnambulismus der Alten*, dans les Mélanges de Berlin, septembre, 1788. J. V. L.

69. — LVIII. En réunissant deux passages, *de Divinat.*, II, 50, et *de Nat. deor.*, III, 32, on peut reconstruire ainsi les vers d'Ennius dont Cicéron veut parler :

Ego deum genus esse semper dixi, et dicam cœlitum;
Sed eos non curare opinor, quid agat humanum genus.
Nam si curent, bene bonis sit, male malis; quod nunc abest.

Ennius faisait prononcer ces vers par Télamon (*de Nat. deor.*, *l. c.*); et peut-être Quintus, ou plutôt Cicéron, ne devait-il pas attribuer au poète l'opinion d'un de ses personnages; c'est un moyen d'accusation dont on a fort abusé. Il faut avouer cependant que si ces vers sont du *Télamon* d'Ennius, l'invective qui précède, et qui était extraite du même ouvrage, formait un épisode bien singulier dans une tragédie. Dacier, dans son *Discours sur la Satire*, suppose que ces vers sont tirés des Satires d'Ennius, genre auquel ce ton familier conviendrait mieux. J. V. L.

DE LA DIVINATION,

LIVRE SECOND;

TRADUCTION NOUVELLE, PAR J. V. L.

DE DIVINATIONE

LIBER SECUNDUS.

I. Quærenti mihi, multumque et diu cogitanti, quanam re possem prodesse quam plurimis, ne quando intermitterem consulere reipublicæ, nulla major occurrebat, quam si optimarum artium vias traderem meis civibus; quod compluribus jam libris me arbitror consecutum. Nam et cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiæ studium eo libro, qui est inscriptus Hortensius, et, quod genus philosophandi minime arrogans, maximeque et constans et elegans arbitraremur, quatuor Academicis libris ostendimus. Quumque fundamentum esset philosophiæ positum in finibus bonorum et malorum, perpurgatus est is locus a nobis quinque libris, ut, quid a quoque, et quid contra quemque philosophum diceretur, intelligi posset. Totidem subsecuti libri Tusculanarum disputationum, res ad beate vivendum maxime necessarias aperuerunt. Primus enim est de contemnenda morte; secundus de tolerando dolore; de ægritudine lenienda tertius; quartus de reliquis animi perturbationibus; quintus eum locum complexus est, qui totam philosophiam maxime illustrat: docet enim, ad beate vivendum virtutem se ipsa esse contentam. Quibus rebus editis, tres libri perfecti sunt de Natura deorum; in

DE LA DIVINATION,

LIVRE SECOND.

I. Toutes les fois que j'ai cherché, comme je le fais souvent, de quelle manière je pourrais être le plus utile à ma patrie, pour ne pas cesser, même aujourd'hui, de servir mes concitoyens, je n'ai rien trouvé qui fût plus propre à ce dessein que de leur ouvrir la route aux nobles études; et c'est ce que je crois avoir déjà fait dans plusieurs ouvrages. Dans celui que j'ai intitulé *Hortensius**, je les ai engagés de tout mon pouvoir à se livrer à la philosophie; et je leur ai montré, dans mes quatre Livres *Académiques*, quelle sorte de philosophie me paraissait la moins orgueilleuse, la plus fidèle à ses principes, la plus capable de former le goût. Ensuite, la distinction *des vrais biens et des vrais maux* étant le fondement de la philosophie, j'ai éclairci cette question dans cinq Livres, où l'on trouve tout ce qu'on a dit pour et contre chaque opinion. Cinq autres Livres, les *Tusculanes*, ont fait voir, quelque temps après, en quoi consiste surtout le bonheur de la vie : la première traite du mépris de la mort; la seconde, du courage à souffrir la douleur; la troisième, des moyens d'adoucir le chagrin; la quatrième, de la victoire sur les passions; la cinquième développe ce principe qui répand un si grand jour sur toute la philosophie, que la vertu suffit pour être heureux. J'ai compris ensuite en trois Livres toute la question *de la*

* Ouvrage perdu.

quibus omnis ejus loci quæstio continetur. Quæ ut plene esset cumulateque perfecta, de Divinatione ingressi sumus his libris scribere. Quibus (ut est in animo) de Fato si adjunxerimus, erit abunde satisfactum toti huic quæstioni. Atque his libris adnumerandi sunt sex de Republica, quos tunc scripsimus, quum gubernacula reipublicæ tenebamus: magnus locus, philosophiæque proprius, a Platone, Aristotele, Theophrasto, totaque peripateticorum familia tractatus uberrime. Nam quid ego de Consolatione dicam? quæ mihi quidem ipsi sane aliquantum medetur; ceteris item multum illam profuturam puto. Interjectus est etiam nuper liber is, quem ad nostrum Atticum de Senectute misimus. In primisque, quoniam philosophia vir bonus efficitur, et fortis, Cato noster in horum librorum numero ponendus est. Quumque Aristoteles, itemque Theophrastus, excellentes viri quum subtilitate, tum copia, cum philosophia dicendi etiam præcepta conjunxerint, nostri quoque oratorii libri in eumdem numerum referendi videntur. Ita tres erunt de Oratore; quartus, Brutus; quintus, Orator.

II. Adhuc hæc erant. Ad reliqua alacri tendebamus animo, sic parati, ut, nisi quæ causa gravior obstitisset, nullum philosophiæ locum esse pateremur, qui non latinis litteris illustratus pateret. Quod enim munus reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quam si docemus atque erudimus juventutem? his præsertim moribus atque temporibus; quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda

Nature des dieux. Pour ne rien négliger de ce qui semble y appartenir, j'écris ces Livres *sur la Divination*; et quand j'y aurai joint un traité *du Destin*, comme c'est mon projet, on n'aura rien à désirer sur cette matière. Il faut compter de plus parmi ces ouvrages les six Livres *de la République*, écrits à une époque où j'étais encore dans les affaires; sujet grave, qui est du domaine de la philosophie, et qu'ont amplement traité Platon, Aristote, Théophraste et toute l'école des péripatéticiens. Que dirai-je de ma *Consolation*, dont le secours ne m'est pas inutile, et qui, je l'espère, sera profitable à d'autres? J'ai publié dernièrement, au milieu de ces diverses occupations, le traité *de la Vieillesse*, que j'ai adressé à Atticus, mon ami; et comme c'est surtout la philosophie qui rend l'homme sage et courageux, mon *Éloge de Caton* * doit entrer aussi dans cette collection. Enfin, Aristote et Théophraste, ces hommes d'un génie si pénétrant et si fécond, ayant joint les préceptes de l'éloquence à ceux de la philosophie, je comprendrai même dans ce recueil mes ouvrages de rhétorique, c'est-à-dire les trois *Dialogues*, le *Brutus* et l'*Orateur*.

II. Tels ont été jusqu'ici mes travaux: impatient de les compléter, je veux, si quelque raison puissante n'y met obstacle, éclaircir en notre langue toutes les parties de la philosophie. Eh! quel service plus grand et plus précieux pouvons-nous rendre à notre patrie, que d'instruire et de former la jeunesse, à une époque

* *Voy.* sur l'*Éloge de Caton*, que nous n'avons plus, les *Lettres à Atticus*, XII, 4; l'*Orateur*, c. 10, et la note 39, et sur l'*Anti-Caton* de César, les mêmes *Lettres*, XIII, 50, et la note 219.

ac coercenda sit. Nec vero id effici posse confido, quod ne postulandum quidem est, ut omnes adolescentes se ad hæc studia convertant. Pauci utinam! quorum tamen in republica late patere poterit industria. Equidem ex his etiam fructum capio laboris mei, qui jam ætate provecti in nostris libris adquiescunt: quorum studio legendi meum scribendi studium vehementius in dies incitatur; quos quidem plures, quam rebar, esse cognovi. Magnificum illud etiam, romanisque hominibus gloriosum, ut græcis de philosophia litteris non egeant. Quod assequar profecto, si instituta perfecero. Ac mihi quidem explicandæ philosophiæ causam attulit gravis casus civitatis, quum in armis civilibus nec tueri meo more rempublicam, nec nihil agere poteram; nec, quid potius, quod quidem me dignum esset, agerem, reperiebam. Dabunt igitur mihi veniam mei cives, vel gratiam potius habebunt, quod, quum esset in unius potestate respublica, neque ego me abdidi, neque deserui, neque afflixi, neque ita gessi, quasi homini aut temporibus iratus; neque ita porro aut adulatus, aut admiratus fortunam sum alterius, ut me [1] meæ pœniteret. Id enim ipsum a Platone philosophiaque didiceram, naturales esse quasdam conversiones rerum publicarum, ut eæ tum a principibus tenerentur, tum a populis, aliquando a singulis. Quod quum accidisset nostræ reipublicæ, tum, pristinis orbati muneribus, hæc studia renovare cœpimus, ut et animus molestiis hac potissimum re levaretur, et

[1] *Gruter.* mei.

surtout où ses mœurs sont tellement dégénérées, qu'on ne saurait lui donner trop de conseils et de leçons? Ce n'est pas que j'espère, ni qu'il faille même demander que tous les jeunes gens se livrent à ces études : puissent quelques uns s'en occuper! ce sera toujours un bien pour la république. Pour moi, je suis déjà récompensé de mes peines, quand je vois des hommes d'un âge avancé, et en bien plus grand nombre que je n'aurais cru, se plaire à lire ces ouvrages; et la satisfaction qu'ils y prennent redouble de jour en jour mon ardeur à les continuer. Il sera, je crois, glorieux pour les Romains de pouvoir se passer des Grecs dans l'étude de la philosophie; et ils le pourront, si mon plan est jamais rempli. Je l'ai conçu au milieu des malheurs et des guerres civiles de Rome, quand je ne pouvais ni agir pour elle comme autrefois, ni demeurer sans rien faire, ni trouver une occupation qui fût plus digne de moi. Mes concitoyens m'excuseront donc, ou plutôt me sauront quelque gré, si, lorsque la république a été entre les mains d'un seul, je ne me suis ni caché, ni retiré, ni découragé, ni conduit en homme inutilement aigri contre les circonstances, sans me faire cependant le flatteur et l'admirateur de la fortune d'un autre au point d'être honteux de la mienne. J'avais appris de Platon * et de la philosophie, que les états sont sujets à de certaines révolutions naturelles, et que tantôt les grands y dominent, tantôt le peuple, tantôt un seul homme. Quand cette dernière destinée fut celle de ma patrie, éloigné alors de mes anciens travaux, je repris ces études, qui pouvaient et me consoler des malheurs publics, et n'être pas inutiles à mes

* *Voy.* surtout le huitième Livre de la *République*, ou la troisième Partie des *Pensées de Platon.*

prodessemus civibus nostris qua re cumque possemus. In libris enim sententiam dicebamus, concionabamur, philosophiam nobis pro reipublicæ procuratione substitutam putabamus. Nunc, quoniam de republica consuli cœpti sumus, tribuenda est opera reipublicæ, vel omnis potius in ea cogitatio et cura ponenda: tantum huic studio relinquendum, quantum vacabit a publico officio et munere. Sed hæc alias pluribus; nunc ad institutam disputationem revertamur.

III. Nam quum de divinatione Quintus frater ea disseruisset, quæ superiore libro scripta sunt, satisque ambulatum videretur, tum in bibliotheca, quæ in Lyceo est, assedimus. Atque ego, Accurate tu quidem, inquam, Quinte, et stoice stoicorum sententiam defendisti; quodque me maxime delectat, plurimis nostris exemplis usus es, et iis quidem claris et illustribus. Dicendum est mihi igitur ad ea, quæ sunt a te dicta, sed ita, nihil ut affirmem, quæram omnia, dubitans plerumque, et mihi ipse diffidens. Si enim aliquid certi haberem, quod dicerem, ego ipse divinarem, qui esse divinationem nego. Etenim me movet illud, quod in primis Carneades quærere solebat, quarumnam rerum divinatio esset: earumne, quæ sensibus perciperentur? at eas quidem cernimus, audimus, gustamus, olfacimus, tangimus. Numquid ergo in iis rebus est, quod provisione, aut permotione mentis magis, quam natura ipsa sentiamus? aut num nescio qui ille divinus, si oculis captus sit, ut Tiresias fuit, possit, quæ alba

concitoyens. Ces ouvrages furent pour moi comme un sénat, comme une tribune où je pouvais parler; au soin du gouvernement, succéda pour moi celui de la philosophie. Maintenant qu'on a recommencé à me consulter sur les affaires de la république, tous mes soins, toutes mes pensées lui appartiennent, et la philosophie ne peut réclamer que les instants que la patrie n'exige pas. Mais laissons ces réflexions que je pourrai reprendre plus librement une autre fois, et rentrons dans notre discussion.

III. Quand mon frère Quintus eut parlé sur la divination comme je l'ai rapporté dans le Livre précédent, et qu'il nous eut paru que nous nous étions assez promenés, nous allâmes nous asseoir dans la bibliothéque de mon Lycée *. Quintus, lui dis-je alors, vous avez très bien defendu, et en bon stoïcien, l'opinion des stoïciens; ce qui me fait surtout plaisir, c'est que vous vous êtes servi de plusieurs autorités mémorables, tirées de nos propres histoires. Je vais vous répondre, mais sans rien affirmer, cherchant toujours, doutant quelquefois, et me défiant de moi-même; car si j'affirmais quelque chose, je ferais le devin, moi qui nie la divination. Je suis, en effet, de l'avis de Carnéade qui demandait d'abord sur quoi la divination s'exerçait. Est-ce sur les choses sensibles? Mais celles-là nous les percevons par la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher: en est-il une seule qui puisse être plutôt l'effet d'une prévision ou d'une inspiration de l'âme, que celui d'une sensation naturelle? un devin qui serait aveugle comme Tirésias, pourrait-il juger du noir et du blanc? et s'il était sourd, pourrait-il distinguer la différence des voix

* *Voy.* le premier Livre, chap. 5.

sint, quæ nigra, dicere? aut, si surdus sit, varietates vocum, aut modos noscere? Ad nullam igitur earum rerum, quæ sensu accipiuntur, divinatio adhibetur. Atqui ne in iis quidem rebus, quæ arte tractantur, divinatione opus est. Etenim ad ægros non vates, aut hariolos, sed medicos solemus adducere. Nec vero, qui fidibus, aut tibiis uti volunt, ab aruspicibus accipiunt earum tractationem, sed a musicis. Eadem in litteris ratio est, reliquisque rebus, quarum est disciplina. Num censes eos, qui divinare dicuntur, posse respondere, sol majorne, quam terra sit? an tantus, quantus videatur? [1] luna suo lumine, an solis, utatur? sol, luna, quem motum habeant? quem quinque stellæ, quæ errare dicuntur? Nec hæc, qui divini habentur, profitentur se esse dicturos; nec eorum, quæ in geometria describuntur, quæ vera, quæ falsa sint: sunt enim ea mathematicorum, non hariolorum.

IV. De illis vero rebus, quæ in philosophia versantur, numquid est, quod quisquam divinorum aut respondere soleat, aut consuli, quid bonum sit, quid malum, quid neutrum? sunt enim hæc popria philosophorum. Quid de officio? num quis aruspicem [2] consuluit, quemadmodum sit cum parentibus, cum fratribus, cum amicis vivendum? quemadmodum utendum pecunia? quemadmodum honore? quemadmodum imperio? Ad sapientes hæc, non ad divinos referri solent. Quid? quæ a dialecticis aut physicis tractantur, num quis eorum divinare potest,

[1] Lunaque. — [2] *Ernest.* consulit.

et des sons? La divination ne regarde donc pas les choses qui dépendent des sens. Elle n'est pas d'un plus grand usage dans celles qui appartiennent à l'art. Auprès d'un malade, on n'appelle pas ordinairement un devin, mais un médecin; et quand on veut apprendre à jouer de la flûte ou de la lyre, on consulte un musicien, et non un aruspice. Il en est de même pour toutes les sciences. Croyez-vous que ceux qui se mêlent de deviner soient capables de dire si le soleil est plus grand que la terre, ou s'il n'a que sa grandeur apparente; si la lune luit par sa propre lumière, ou par la lumière du soleil; quel est le mouvement de l'un et de l'autre, et quel est celui des cinq planètes? Aucun de ceux qui passent pour devins ne se vante de pouvoir rien apprendre aux hommes, ni sur ce sujet, ni sur la vérité ou la fausseté d'un problème de géométrie : ce n'est pas là leur affaire, c'est celle des mathématiciens.

IV. Quant aux questions philosophiques sur ce qui est bien, ce qui est mal, et ce qui n'est ni l'un ni l'autre*, les a-t-on jamais faites à un devin? elles sont du ressort des philosophes. A-t-on jamais consulté quelque aruspice pour apprendre de lui comment on doit vivre avec son père ou sa mère, avec ses frères, avec ses amis; quel usage on doit faire des richesses, des dignités, de la puissance? Sur tous ces devoirs on interroge, non les devins, mais les sages. On ne fera pas non plus à un devin ces questions qui regardent la physique ou la

* Entre toutes les questions philosophiques, l'auteur choisit celles-ci, parce qu'elles étaient surtout agitées dans l'école de Zénon. Il parle à un stoïcien.

unusne mundus sit, an plures? quæ sint initia rerum, ex quibus nascuntur omnia? Physicorum est ista prudentia. Quo modo autem mentientem, quem ψευδόμενον vocant, dissolvas; aut quemadmodum soriti resistas (quem, si necesse sit, latino verbo liceat acervalem appellare; sed nihil opus est : ut enim ipsa philosophia, et multa verba Græcorum, sic sorites satis latino sermone tritus est), ergo hæc quoque dialectici dicent, non divini. Quid? quum quæritur, qui sit optimus reipublicæ status, quæ leges, qui mores aut utiles, aut inutiles, aruspicesne ex Etruria arcessentur, an principes statuent, et delecti viri, periti rerum civilium? Quod si nec earum rerum, quæ subjectæ sensibus sunt, ulla divinatio est; nec earum, quæ artibus continentur; nec earum, quæ in philosophia disseruntur; nec earum, quæ in republica versantur : quarum rerum sit, nihil prorsus intelligo. Nam aut omnium debet esse, aut aliqua ei materia danda est, in qua versari possit. Sed nec omnium divinatio est, ut ratio docuit; nec locus, nec materia invenitur, cui divinationem præficere possimus. Vide igitur, ne nulla sit divinatio.

V. Est quidam græcus vulgaris in hanc sententiam versus :

[1] Bene qui conjiciet, vatem hunc perhibebo optimum.

Num igitur, aut quæ tempestas impendeat, vates melius conjiciet, quam gubernator; aut morbi naturam acutius, quam medicus; aut belli administra-

[1] Μάντις γ' ἄριστος, ὅστις εἰκάζει καλῶς. EURIPID.

dialectique : Doit-on admettre plusieurs mondes ou un seul ? quels sont les principes de toutes choses ? Adressez-vous aux physiciens. Que si vous proposez à un devin l'argument qu'on appelle le *menteur* (ψευδόμενος), comment le résoudra-t-il ? ou comment se tirera-t-il d'un *sorite** (argument que nous pourrions appeler l'*amoncelé*, si nous voulions éviter le mot grec ; ce qui serait inutile, puisque ce mot a passé dans notre langue, comme celui de *philosophie*, et tant d'autres) ? c'est aux dialecticiens, et non pas aux devins, à vous répondre. Enfin, si l'on veut examiner quelle forme de république est la meilleure, quelles lois, quelles mœurs seront utiles ou non, fera-t-on venir des aruspices d'Étrurie, ou ne s'en rapportera-t-on pas à de sages et habiles politiques ? Si donc la divination n'a pour objet, ni les choses qui tombent sous les sens, ni celles que l'art enseigne, ni celles qui dépendent de la philosophie, ni celles qui concernent le gouvernement, je ne vois pas quel en peut être l'emploi ; car il faut qu'elle s'occupe, ou de tout, ou de quelque chose ; mais le bon sens nous fait assez connaître qu'elle ne s'occupe pas de tout, et nous ne voyons aucun objet particulier que nous puissions lui donner. Que devient la divination ?

V. Il y a un vers grec fort connu, dont voici le sens :

Qui sait conjecturer est le meilleur prophète.

Or, un devin saura-t-il mieux conjecturer l'approche d'une tempête, qu'un pilote expérimenté ; ou la nature

* On peut voir sur cet argument les chap. 16 et 29 du second Livre des *Académiques* ; Sénèque, *de Benef.* V, 19 ; Sextus Empiricus, VII, 416, etc.

tionem prudentius, quam imperator, conjectura assequetur?

Sed animadverti, Quinte, te caute et ab iis conjecturis, quæ haberent artem atque prudentiam, et ab iis rebus, quæ sensibus [1] aut artificiis perciperentur, abducere divinationem; eamque ita definire, divinationem esse earum rerum prædictionem et præsensionem, quæ essent fortuitæ. Primum eodem revolveris. Nam et medici, et gubernatoris, et imperatoris præsensio est rerum fortuitarum. Num igitur aut aruspex, aut augur, aut vates quis, aut somnians melius conjecerit, aut e morbo evasurum ægrotum, aut e periculo navem, aut ex insidiis exercitum, quam medicus, quam gubernator, quam imperator? Atqui ne illa quidem divinantis esse dicebas, ventos, aut imbres impendentes quibusdam præsentire signis; in quo nostra quædam Aratea memoriter a te pronuntiata sunt. Etsi hæc ipsa fortuita sunt; plerumque enim, non semper eveniunt. Quæ est igitur, aut ubi versatur fortuitarum rerum præsensio, quam divinationem vocas? Quæ enim præsentiri aut arte, aut ratione, aut usu, aut conjectura possunt, ea non divinis tribuenda putas, sed peritis. Ita relinquitur, ut ea fortuita divinari possint, quæ nulla nec arte, nec sapientia provideri possunt: ut, si quis M. Marcellum illum, qui ter consul fuit, multis annis ante dixisset, naufragio esse periturum; divinasset profecto. Nulla enim arte alia id, nec sapientia scire

[1] *Hotting. locum corruptum putabat. Sanare voluit Herelius legendo,* arte vacuis.

d'une maladie, qu'un habile médecin; ou l'art de conduire une guerre, qu'un excellent géneral?

Mais je me souviens, Quintus, que vous avez eu la précaution de retrancher de la divination toutes les choses qui demandent de l'étude et du raisonnement, toutes celles qui tombent sous les sens ou qui dépendent de l'art, et que vous avez défini la divination, un présage et un pressentiment des choses fortuites*. Mais c'est retomber dans la même difficulté; car un médecin, un pilote, un général, pressentent aussi les choses fortuites; et vous ne croyez pas qu'un augure, qu'un aruspice, ou quelque autre devin que ce soit, puisse mieux prévoir si un malade guérira, si un vaisseau rentrera dans le port, ou si une armée se tirera d'un péril, qu'un médecin, qu'un pilote, ou qu'un général? Vous avez dit aussi qu'il n'appartient pas à un devin de prédire à de certains signes les tempêtes, les orages; et vous avez cité ma traduction d'Aratus**. Mais voilà encore des choses fortuites; car elles n'arrivent pas toujours, quoiqu'elles arrivent fort souvent. Quel est donc ce pressentiment des choses fortuites que vous appelez divination? Vous convenez que prévoir, ou par l'art, ou par la raison, ou par l'expérience, ou par des conjectures, prouve seulement de l'habileté. Que reste-t-il à la divination? les choses fortuites que l'art ni la sagesse ne peuvent prévoir : un homme, par exemple, qui aurait prédit, plusieurs années auparavant, que M. Marcellus [1], trois fois consul, périrait dans un naufrage, aurait été réellement devin; car ni l'art ni la sagesse n'auraient pu le guider. Voilà donc

* Livre Ier, chap. 5.

** Livre Ier, chap. 7.

potuisset. Talium ergo rerum, quæ in fortuna positæ sunt, præsensio, divinatio est.

VI. Potestne igitur earum rerum, quæ nihil habent rationis, quare futuræ sint, ulla esse præsensio? Quid est enim aliud fors, quid fortuna, quid casus, quid eventus, nisi quum sic aliquid cecidit, sic evenit, ut vel non cadere atque evenire, vel aliter cadere atque evenire potuerit? Quo modo ergo id, quod temere fit cæco casu, et [1] volubilitate fortunæ, præsentiri et prædici potest? Medicus morbum ingravescentem ratione providet, insidias imperator, tempestates gubernator: et tamen hi ipsi sæpe falluntur, qui nihil sine certa ratione opinantur. [2] Ut agricola, quum florem oleæ videt, baccam quoque se visurum putat: non sine ratione ille quidem; sed nonnunquam tamen fallitur. Quod si falluntur ii, qui nihil sine aliqua probabili conjectura ac ratione dicunt: quid existimandum est de conjectura eorum, qui extis, aut avibus, aut ostentis, aut oraculis, aut somniis futura præsentiunt? Nondum dico, quam hæc signa nulla sint, fissum jecoris, corvi cantus, volatus aquilæ, stellæ trajectio, voces furentium, sortes, somnia: de quibus singulis dicam suo loco; nunc de universis. Qui potest provideri, quidquam futurum esse, quod neque causam habet ullam, neque notam, cur futurum sit? Solis defectiones, itemque lunæ, prædicuntur in multos annos ab iis,

[1] Mobilitate *conj. Gulielmius, quod in cod. S. Victoris repererat* nobilitate. — [2] *Particulam hanc Davis. delevit; quem Hottinger. nolit audias. Schütz tamen audiit. Male.*

quelles sont les choses dont le pressentiment, selon vous, constitue la divination.

VI. Mais peut-on avoir quelque pressentiment de ce qui n'est fondé sur aucune cause? Qu'entendez-vous quand vous dites qu'une chose est arrivée par accident, par fortune, par hasard, par évenement; si ce n'est qu'elle aurait pu, ou n'arriver pas, ou arriver d'une autre manière? Comment donc le hasard, le caprice de la fortune, peut-il être prédit? Par le raisonnement, un médecin prévoit qu'une maladie augmentera; un pilote, qu'une tempête arrivera; un général, que l'ennemi fera tel ou tel mouvement; et ils se trompent souvent quoiqu'ils raisonnent. L'homme des champs raisonne aussi lorsque la vue de l'olivier en fleur lui fait espérer les fruits; et il se trompe aussi quelquefois. Que si ceux-là se trompent, qui ne jugent que sur des raisons et des conjectures probables, que faut-il croire de ceux à qui des victimes immolées, des oiseaux, des prodiges, des oracles, des songes annoncent l'avenir? Je ne vous dis point encore quels signes vains sont la fissure d'un foie, le chant d'un corbeau, le vol d'un aigle, le cours d'un astre *, la voix d'un furieux, les sorts et les songes; j'en parlerai séparément : je ne fais ici que des observations générales. Peut-on prévoir qu'une chose arrivera, lorsqu'il n'y a ni aucune cause pour faire qu'elle arrive, ni aucune marque pour la désigner? Les astronomes prédisent long-temps d'avance les éclipses de soleil et de lune : ils prédisent ce que l'ordre de la nature fera nécessairement arriver. Leurs

* Schütz, d'après Ernesti et Hottinger, explique *stellæ trajectio* par *sternschnuppen*, étoile tombante. Il faudrait alors entendre de même, I, 1, *trajectiones motusque stellarum*. Nulle part Cicéron, en parlant des Chaldéens dont il s'agit ici, ne fait mention de ces météores.

qui siderum [1] cursus et motus numeris persequuntur; ea enim prædicunt, quæ naturæ necessitas perfectura est. Vident ex constantissimo motu lunæ, quando illa e regione solis facta incurrat in umbram terræ, quæ est meta noctis, ut eam obscurari necesse sit; quandoque eadem luna subjecta atque opposita soli, nostris oculis ejus lumen obscuret; quo in signo quæque errantium stellarum, quoque tempore futura sit, qui exortus quoque die signi alicujus, aut qui occasus futurus sit. Hæc qui ante dicunt, quam rationem sequantur, vides.

VII. Qui thesaurum [2] inveniendum, aut hereditatem venturam dicunt, quid sequuntur? aut in qua rerum natura inest, id futurum? Quod si hæc, eaque quæ sunt ejusdem generis, habent aliquam talem necessitatem; quid est tandem, quod casu fieri, aut forte fortuna putemus? Nihil enim est tam contrarium rationi et constantiæ, quam fortuna: ut mihi ne in deum quidem cadere videatur, ut sciat, quid casu, et fortuito futurum sit. Si enim scit, certe illud eveniet. Sin certe eveniet, nulla fortuna est. Est autem fortuna. Rerum igitur fortuitarum nulla est præsensio. Aut si negas esse fortunam, et omnia, quæ fiunt, quæque futura sunt, ex omni æternitate definita dicis esse fataliter; muta definitionem divinationis, quam dicebas præsensionem esse rerum fortuitarum. Si enim nihil fieri potest, nihil accidere, nihil evenire, nisi quod ab omni æternitate certum fuerit, esse futurum rato tempore: quæ po-

[1] *Ernest. delet* cursus et. — [2] Inventurum. *Al.* inventum iri.

remarques sur le mouvement constant de la lune leur ont appris que quand elle se rencontre à l'opposite du soleil, dans l'ombre de la terre, qui est semblable à un cone ténébreux [2], il faut qu'elle s'obscurcisse; ils voient aussi que quand elle est sur notre horizon, et qu'elle se trouve entre le soleil et nous, il faut qu'elle nous cache en partie la lumière de cet astre; ils prédisent enfin le passage de chaque planète dans chaque constellation, le coucher et le lever de chaque signe; et vous savez quelle est la règle qu'ils suivent dans leurs prédictions.

VII. Mais quelle règle suivent ceux qui vous annoncent un trésor ou un héritage? quelle nature interrogent-ils? Si les choses de ce genre arrivent par quelque nécessité semblable, qu'y a-t-il donc de fortuit? Rien de si opposé à la constance de l'ordre, que le hasard et la fortune; et je doute que Dieu même puisse savoir ce qui arrivera par hasard, puisque, s'il le sait, la chose arrivera infailliblement; et s'il est nécessaire qu'elle arrive, je ne vois plus ni hasard, ni fortune. Si donc vous voulez que le hasard s'en mêle, il n'y a aucun pressentiment de ce qui est fortuit. Si vous prétendez qu'il n'y a point de hasard, et que toutes choses ont été fatalement déterminées de toute éternité; changez votre définition de la divination, que vous appelez un pressentiment des choses fortuites. S'il n'est point d'événement, de fait, d'accident qui n'ait été invariablement réglé de toute éternité, concevez-vous le hasard? et sans hasard ni fortune, concevez-vous la divination, que vous définissez un pressentiment des choses fortuites? Mais vous disiez en même temps que le destin renferme tout ce qui arrive

test esse fortuna? Qua sublata, qui locus est divinationi? quæ a te fortuitarum rerum est dicta præsensio. Quanquam dicebas, omnia, quæ fierent, futurave essent, fato contineri. Anile sane et plenum superstitionis fati nomen ipsum. Sed tamen apud stoicos de isto fato multa dicuntur, de quo alias; nunc, quod necesse est.

VIII. Si omnia fato, quid mihi divinatio prodest? Quod enim is, qui divinat, prædicit, id vero futurum est: ut ne illud quidem sciam, quale sit, quod Dejotarum, necessarium nostrum, ex itinere aquila revocavit. Qui nisi revertisset, in eo conclavi ei cubandum fuisset, quod proxima nocte corruit. Ruina igitur oppressus esset. At id neque, si fatum fuerat, effugisset; nec, si non fuerat, in eum casum incidisset. Quid ergo adjuvat divinatio? aut quid est, quod me moveant aut sortes, aut exta, aut ulla prædictio? Si enim fatum fuit, classes populi romani bello Punico primo, alteram naufragio, alteram a Pœnis depressam interire: etiam si tripudium solistimum pulli fecissent, L. Junio et P. Claudio consulibus classes tamen interissent. Sin, quum auspiciis obtemperatum esset, interituræ classes non fuerunt, non interierunt fato. Vultis autem omnia fato. Nulla igitur est divinatio. Quod si fatum fuit, bello Punico secundo exercitum populi romani ad lacum Trasimenum interire: num id vitari potuit, si Flaminius consul iis signis, iisque auspiciis, quibus pugnare prohibebatur, paruisset? [1] Certe potuit. Aut

[1] *Verba*, Certe potuit, *Davis., Ernest., Hottinger. ab aliquo interprete male addita putant. Jure quidem.*

et tout ce qui arrivera jamais : le destin ! mot de vieille femme superstitieuse. Les stoïciens toutefois en disent des merveilles; mais nous en parlerons ailleurs; continuons d'examiner votre système.

VIII. Si tout arrive par le destin, à quoi sert la divination? car ce qui est prédit par le devin doit arriver infailliblement. Aussi je ne comprends pas ce qu'on veut dire, quand on prétend que si le vol d'un aigle n'eût fait retourner sur ses pas Déjotarus, notre ami, il aurait couché dans la chambre qui tomba la nuit même, et qu'il y aurait été écrasé. Mais si c'était l'ordre du destin, jamais il ne l'aurait évité; et si ce n'était pas l'ordre du destin, l'événement ne serait pas arrivé. A quoi sert donc la divination? et à quoi peut servir quelque prédiction que ce soit? Si le destin voulait que, pendant la première guerre Punique, sous le consulat de L. Junius et de P. Claudius, de deux flottes romaines l'une pérît par le naufrage, et l'autre fût défaite par les Carthaginois, ce malheur serait arrivé quand même les poulets, en mangeant, auraient donné d'heureux auspices [3]. Dira-t-on que les flottes n'auraient pas été détruites, si l'on avait obéi aux auspices? le destin ne les condamnait donc pas à périr. Vous prétendez néanmoins que tout se fait par le destin; à quoi donc votre divination est-elle utile? Si c'était l'ordre du destin que, pendant la seconde guerre Punique, l'armée du peuple romain fût défaite auprès du lac de Trasimène, le consul Flaminius, en obéissant aux signes et aux auspices qui lui défendaient de combattre, aurait-il pu éviter ce malheur? Oui, dites-vous. Alors, ou l'armée romaine

igitur non fato interiit exercitus; mutari enim fata non possunt : aut, si fato (quod certe vobis ita dicendum est); etiam si obtemperasset auspiciis, idem eventurum fuisset. Ubi est igitur divinatio ista stoicorum? quæ, si fato omnia fiunt, nihil nos admonere potest, ut cautiores simus. Quoque enim modo nos gesserimus, fiet tamen illud, quod futurum est. Sin autem id potest flecti, nullum est fatum. Ita ne divinatio quidem, quoniam ea rerum futurarum est. Nihil autem est pro certo futurum, quod potest aliqua procuratione accidere, ne fiat.

IX. Atque ego ne utilem quidem arbitror esse nobis futurarum rerum scientiam. Quæ enim vita fuisset Priamo, si ab adolescentia scisset, quos eventus senectutis esset habiturus? Abeamus a fabulis; propiora videamus. Clarissimorum hominum nostræ civitatis gravissimos exitus in Consolatione collegimus. Quid igitur? ut omittamus superiores; Marcone Crasso, putas, utile fuisse, tum quum maximis opibus fortunisque florebat, scire, sibi, interfecto Publio filio, exercituque deleto, trans Euphratem cum ignominia et dedecore esse pereundum? An Cn. Pompeium, censes, tribus suis consulatibus, tribus triumphis, maximarum rerum gloria, lætaturum fuisse, si scisset, se [1] in solitu-

[1] *Davis. ad Cæsar. de Bell. civil.*, III, 104, *conjicit*, in celone Ægyptiorum; *postea*, in celoce Ægyptia tandem tr., *vel* a spadone Ægyptio demum. *Tanaq. Faber, Epist.*, I, 4, a satellite Ægyptio contrucidatum iri. *Boherius, ad Tusculan.*, I, 35, *et ad Petron. Bell. civ. v.* 240, servitudine. *Nihil mutandum.*

ne fut point défaite par l'ordre du destin, car les destins sont immuables; ou, si elle le fut par l'ordre du destin, ce que vous êtes obligés de dire, la même chose serait arrivée quand le consul aurait obéi aux auspices. Qu'est-ce donc que cette divination des stoïciens, qui ne peut nous être d'aucune utilité, si tout se fait par le destin, puisque, malgré tous nos soins, ce qui doit arriver arrivera? Peut-on changer l'avenir? le destin n'existe plus, ni par conséquent la divination, puisqu'elle annonce ce qui doit arriver, et qu'on ne peut pas dire qu'une chose doive certainement arriver, quand, par quelque disposition, il se peut faire qu'elle n'arrive pas.

IX. Et je ne crois pas même que la science de l'avenir fût un bien pour nous. Quelle eût été, en effet, la vie de Priam, si, dès sa jeunesse, il eût connu le sort qui lui était réservé sur ses vieux ans? Mais laissons les fables, et parcourons l'histoire. J'ai recueilli, dans *la Consolation*, les malheurs arrivés aux plus grands hommes de la république; et pour ne rien dire des anciens, croyez-vous qu'il eût été utile à M. Crassus, si riche et si heureux, de savoir qu'un jour, après avoir vu son fils Publius tué et son armée défaite, il mourrait couvert de honte au-delà de l'Euphrate? Croyez-vous que Cn. Pompée* eût bien senti la joie d'avoir été trois fois consul et triomphateur, et d'avoir acquis tant de gloire, s'il eût su qu'il devait être assassiné en Égypte, sur un rivage solitaire, après la défaite de son armée,

* « De Pompeii capite pupillus et spado tulere sententiam; de Crasso crudelis et insolens Parthus. » Sénèque, *Epist.* 4. Et ailleurs, *de Brevitate vitæ*, c. 14 : « At idem postea, Alexandrina perfidia deceptus, ultimo mancipio transfodiendum se præbuit, tum demum intellecta inani jactatione cognominis sui. »

dine Ægyptiorum trucidatum iri, amisso exercitu; post mortem vero ea consecutura, quæ sine lacrymis non possumus dicere? Quid vero Cæsarem putamus, si divinasset fore, ut in eo senatu, quem majore ex parte ipse cooptasset, in curia Pompeia, ante ipsius Pompeii simulacrum, tot centurionibus suis inspectantibus, a nobilissimis civibus, partim etiam a se omnibus rebus ornatis, trucidatus ita jaceret, ut ad ejus corpus non modo amicorum, sed ne servorum quidem quisquam accederet; quo cruciatu animi vitam acturum fuisse? Certe igitur ignoratio futurorum malorum utilior est, quam scientia. Nam illud quidem dici, præsertim a stoicis, nullo modo potest: Non isset ad arma Pompeius; non transisset Crassus Euphratem; non suscepisset bellum civile Cæsar. Non igitur fatales exitus habuerunt. Vultis autem evenire omnia fato. Nihil ergo illis profuisset divinare. Atque etiam omnem fructum vitæ superioris perdidissent. Quid enim posset iis esse lætum, exitus suos cogitantibus? Ita, quoquo se verterint stoici, jaceat necesse est omnis eorum solertia. Si enim id, quod eventurum est, vel hoc modo, vel illo potest evenire: fortuna valet plurimum. Quæ autem fortuita sunt, certa esse non possunt. Sin autem certum est, quid quaque de re, quoque tempore futurum sit: quid est, quod me adjuvent aruspices, quum res tristissimas portendi dixerint?

X. Addunt ad extremum, omnia levius casura, rebus divinis procuratis. Si enim nihil fit extra fa-

et que sa mort serait suivie de tous ces maux dont nous ne pouvons parler sans répandre des larmes? César lui-même, s'il eût prévu qu'un jour, au milieu de ces sénateurs qu'il avait pour la plupart choisis, dans la salle bâtie par Pompée, devant la statue même de Pompée, en présence de tant de centurions qui lui étaient dévoués, il serait assassiné par les plus nobles d'entre les Romains, dont quelques uns lui devaient tout, et qu'alors son corps demeurerait abandonné, sans qu'aucun, non seulement de ses amis, mais même de ses esclaves, osât en approcher; César n'aurait-il pas traîné la plus misérable vie? Il vaut donc mieux ignorer l'avenir. Direz-vous : Pompée n'aurait pas pris les armes; Crassus n'aurait point passé l'Euphrate; César n'aurait point entrepris la guerre civile? Non, c'est ce qu'un stoïcien surtout n'a pas le droit de répondre; car il détruirait le destin, et il veut que le destin fasse tout. La divination leur eût donc été inutile. Que dis-je? elle n'eût fait qu'empoisonner le bonheur de toute leur vie. Quelle joie leur eût été permise, en songeant à une telle fin? Ainsi, de quelque côté que les stoïciens se tournent, leur subtilité tombe d'elle-même : car, si ce qui doit arriver peut arriver ou d'une manière ou d'une autre, la fortune y a sans doute beaucoup de part; et ce qui dépend de la fortune ne peut jamais être assuré; si, au contraire, le temps et la nature de chaque événement est fixe, quel service peuvent me rendre les aruspices en me prédisant les plus affreux malheurs?

X. Voici une dernière réponse : ces malheurs seront plus légers, si l'on cherche à fléchir les dieux. Mais si

tum, nihil levari re divina potest. Hoc sentit Homerus, [1] quum querentem Jovem inducit, quod Sarpedonem filium a morte contra fatum eripere non posset. Hoc idem significat græcus ille in eam sententiam versus :

> Quod fore paratum est, id summum exsuperat Jovem.

Totum omnino fatum etiam Atellanio versu jure mihi esse irrisum videtur. Sed in rebus tam severis non est jocandi locus. Concludatur igitur ratio. Si enim provideri nihil potest futurum esse eorum, quæ casu fiunt, quia esse certa non possunt; divinatio nulla est. Sin autem idcirco possunt provideri, quia certa sunt et fatalia; rursus divinatio nulla est. Eam enim tu fortuitarum rerum esse dicebas. Sed hæc fuerit nobis tanquam levis armaturæ prima orationis excursio; nunc cominus agamus, experiamurque, si possimus cornua commovere disputationis tuæ.

XI. Duo enim genera divinandi esse dicebas, unum artificiosum, alterum naturale. Artificiosum constare partim ex conjectura, partim ex observatione diuturna; naturale, quod animus arriperet aut exciperet extrinsecus ex divinitate, unde omnes animos haustos, aut acceptos, aut libatos haberemus. Artificiosæ divinationis illa fere genera ponebas, extispicum, eorumque, qui ex fulguribus ostentisque prædicerent, tum augurum, eorumque, qui signis, aut ominibus uterentur, omneque genus conjecturale in hoc fere genere ponebas. Illud au-

[1] *Iliad.*, XVI, 433.

rien ne se fait que par le destin, tous ces devoirs religieux sont inutiles. C'est le sentiment d'Homère, lorsqu'il suppose que Jupiter se plaint de ne pouvoir, contre le destin, arracher à la mort son fils Sarpédon. Il y a un vers grec qui dit la même chose :

Le fatal avenir est au-dessus des dieux.

Que dis-je? même dans un vers des Atellanes[4] on se moque assez gaîment du destin; mais ne plaisantons pas dans un sujet si grave *; raisonnons plutôt. Si l'on ne peut rien prévoir de ce qui arrive fortuitement, parce que ce qui arrive de la sorte est incertain, il n'y a point de divination; si, au contraire, l'avenir peut être prévu, parce qu'il est soumis à une fatalité inflexible, il n'y a point non plus de divination, puisque vous dites qu'elle annonce les choses fortuites. Mais nous n'avons eu ensemble jusqu'ici qu'une petite affaire d'avant-garde; il est temps d'en venir sérieusement aux mains, et de voir si je ne pourrai point rompre vos deux ailes.

XI. Vous avez distingué deux sortes de divination, l'une artificielle, l'autre naturelle; la première qui repose sur des conjectures ou sur une longue série d'observations; la seconde, qui vient des lumières que l'âme attire et reçoit de la divinité, dont nos âmes sont une émanation. Vous avez compris dans la première l'inspection des entrailles, les observations sur les foudres et sur les prodiges, celles que fournissent les augures, les signes, les présages, en un mot, tout ce qui est conjectural. La seconde vous a semblé inspirée par une certaine émotion de l'âme, ou par les

* L'auteur s'impose lui-même silence, au moment où il va citer ce vers des Atellanes. Nous ne pouvons y suppléer.

tem naturale, aut concitatione mentis edi et quasi fundi videbatur, aut animo, per somnum sensibus et curis vacuo, provideri. Duxisti autem divinationem omnem a tribus rebus, a deo, a fato, a natura. Sed tamen quum explicare nihil posses, pugnasti commentitiorum exemplorum mirifica copia. De quo primum hoc libet dicere. Hoc ego philosophi non arbitror, testibus uti; qui aut casu veri, aut malitia falsi fictique esse possunt. Argumentis et rationibus oportet, quare quidque ita sit, docere, non eventis, iis præsertim, quibus mihi liceat non credere.

XII. Ut ordiar ab aruspicina, quam ego reipublicæ causa, communisque religionis, colendam censeo (sed soli sumus; licet verum exquirere sine invidia, mihi præsertim de plerisque dubitanti): inspiciamus, si placet, exta primum. Persuaderi igitur cuiquam potest, ea, quæ significari dicuntur extis, cognita esse ab aruspicibus observatione diuturna? Quam diuturna ista fuit? aut quam longinquo tempore observari potuit? aut quomodo est collata inter ipsos, quæ pars inimici, quæ pars familiaris esset; quod fissum, periculum; quod, commodum aliquod ostenderet? An hæc inter se aruspices Etrusci, Elii, Ægyptii, Pœni contulerunt? At id, præterquam quod fieri non potuit, ne fingi quidem potest. Alios enim alio more videmus exta interpretari, nec esse unam omnium disciplinam. Et certe, si est in extis aliqua vis, quæ declaret futura, necesse est, eam aut cum rerum natura esse

visions qui frappent dans le sommeil cette âme affranchie du tumulte des sens. Enfin, vous avez assigné à la divination trois causes, Dieu, le destin, la nature. Mais comme les raisons vous manquaient, une foule d'exemples douteux sont venus à votre secours. Je puis vous dire cependant qu'il n'est point d'un philosophe d'alléguer des témoignages, ou vrais par hasard, ou inventés par la mauvaise foi. C'est par des arguments et des raisons solides qu'il faut prouver la vérité, et non par des faits qu'il m'est bien permis de ne pas croire.

XII. Pour commencer par les aruspices, je crois que le bien de la république et celui de la religion veulent qu'on les respecte : mais nous sommes seuls; nous pouvons chercher la vérité sans crainte, moi surtout qui n'affirme presque rien. Examinons d'abord les entrailles des victimes. A qui persuadera-t-on que les signes qu'elles donnent aient été connus des aruspices par une longue suite d'observations? Depuis quand ces observations? combien de temps ont-elles été continuées? comment a-t-il été convenu que telle partie regarderait l'ennemi, telle autre ceux qui consultent les dieux, et que de l'une ou de l'autre il résulterait tel péril ou tel avantage? Ces règles ont-elles été fixées entre les aruspices d'Étrurie, d'Élide, d'Égypte, de Carthage? On ne peut même l'imaginer; car nous voyons que leurs interprétations ne s'accordent pas, et que leur doctrine est différente. S'il y avait réellement dans les entrailles d'une victime quelque secrète vertu qui fît connaître l'avenir, il faudrait, ou qu'elle fût attachée à la nature universelle des choses, ou qu'elle obéît à la puissance

conjunctam, aut conformari quodam modo [1] numine deorum. Atqui divina cum rerum natura tanta tamque præclara, in omnes partes motusque diffusa, quid habere potest commune, non dicam gallinaceum fel (sunt enim, qui vel argutissima hæc exta esse dicant); sed tauri opimi jecur, aut cor, aut pulmo, quid habet naturale, [2] quo declarari possit, quid futurum sit?

XIII. Democritus tamen non inscite nugatur, ut physicus; quo genere nihil arrogantius.

Quod est ante pedes, nemo spectat; cœli scrutantur plagas.

Verum is tamen habitu extorum, et colore declarari censet [3] hæc duntaxat, pabuli genus, et earum rerum, quas terra procreet, vel ubertatem, vel tenuitatem; salubritatem etiam, aut pestilentiam extis significari putat. O mortalem beatum! cui certo scio ludum nunquam defuisse. Hunccine hominem tantis delectatum esse nugis, ut non videret, tum futurum id verisimile, si omnium pecudum exta eodem tempore in eumdem habitum se coloremque converterent? Sed si eadem hora [4] aliæ pecudis jecur nitidum atque plenum est, aliæ horridum et exile: quid est, quod declarari possit habitu extorum et colore? An hoc ejusdem modi est, quale Pherecydeum illud, quod est a te dictum? qui quum aquam vidisset ex puteo haustam, terræ motum dixit futurum. Parum, credo, impudenter, quod, quum factus esset motus, dicere audent, quæ vis id effecerit. Etiamne

[1] Numini. — [2] Quod declarare p. — [3] Hoc. — [4] Aliæ, *pro* alius, *antique, ne solœcum putes.*

des dieux. Mais cette nature divine, qui remplit tout de sa majesté, peut-elle avoir quelque chose de commun, même avec le fiel d'un coq, dont les présages sont, dit-on, si frappants? et le foie, le cœur, le poumon d'un bœuf gras ont-ils reçu de la nature quelque chose qui puisse annoncer l'avenir?

XIII. Ici les prétendues raisons de Démocrite sont assez subtiles; en vrai physicien, il veut tout expliquer.

> Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
> Penses-tu lire au-dessus de ta tête? *

Démocrite s'imagine donc que la couleur et l'état des entrailles peuvent faire connaître quelle est la nature du pâturage, l'abondance ou la disette des productions de la terre, et même la bonne ou la mauvaise température de l'air. O l'heureux mortel! les plaisanteries ne devaient jamais lui manquer. Mais la joie de cette découverte l'a-t-elle assez préoccupé, pour l'empêcher de voir qu'elle n'aurait un peu de vraisemblance que si les entrailles de tous les animaux se trouvaient, toutes en même temps, dans la même disposition et de la même couleur? car s'il se trouve qu'à la même heure le foie d'un animal soit sain et entier, et celui d'un autre sec et aride, que peuvent signifier l'état et la couleur de leurs entrailles? C'est bien là ce que vous disiez de Phérécyde, qui, à la vue de l'eau de puits, annonça un tremblement de terre. En vérité, c'est ne douter de rien! le tremblement arrivé, on en dit hardiment

* La Fontaine, *Fables*, II, 13.

futurum esse, aquæ jugis colore præsentiunt? Multa istiusmodi dicuntur in scholis; sed credere omnia, vide, ne non sit necesse. Verum sint sane ista Democritea vera. Quando ea nos extis exquirimus? aut quando aliquid ejusmodi ab aruspice, inspectis extis, audivimus? Ab aqua, aut ab igni pericula monent; tum hereditates, tum damna denuntiant; fissum familiare et [1] vitale tractant; caput jecoris ex omni parte diligentissime considerant; si vero id non est inventum, nihil putant accidere potuisse tristius.

XIV. Hæc observari certe non potuerunt, ut supra docui. Sunt igitur artis inventa, non vetustatis, si est ars ulla rerum incognitarum. Cum rerum autem natura quam cognationem habent? quæ ut uno consensu juncta sit, et continens, quod video placuisse physicis, eisque maxime, qui omne, quod esset, unum esse dixerunt : quid habere mundus potest cum thesauri inventione conjunctum? Si enim extis pecuniæ mihi amplificatio ostenditur, idque fit natura : primum exta sunt conjuncta mundo; deinde meum lucrum natura rerum continetur. Nonne pudet physicos hæc dicere? Ut enim jam sit aliqua in natura rerum [2] cognatio, quam esse concedo (multa enim stoici colligunt : nam et musculorum jecuscula bruma [3] dicuntur augeri, et puleium aridum florescere ipso brumali die, et inflatas rumpi vesiculas, et

[1] *Hottinger. conj.* hostile. — [2] *Libri vett.* contagio. — [3] *Lege*, dicunt, *nempe stoici. Hoc Davisius. Sed plane nulla adest mutandi necessitas, ut Hottinger. recte judicat.*

la cause; mais à la couleur d'une eau de source, osera-t-on le prédire? On fait mille contes semblables dans les écoles; mais est-on forcé de les croire? Admettons cependant l'explication de Démocrite : est-ce là ce que nous cherchons dans les entrailles des victimes? et avons-nous jamais entendu un aruspice faire une telle réponse? Ils disent qu'il faut se garder du feu ou de l'eau; ils annoncent des successions ou des pertes; ils examinent le foie et le poumon; ils considèrent surtout avec soin la tête du foie, et s'ils n'en trouvent point, ils proclament les plus tristes présages.

XIV. Ici, je le répète, on ne doit rien à l'observation ni à l'antiquité; tout est de l'art, s'il peut y avoir un art de l'inconnu. Quelle affinité ces prédictions peuvent-elles avoir avec la nature universelle? Quand même on en reconnaîtrait l'unité, d'après l'opinion des physiciens, et de ceux surtout qui veulent que tout ce qui est ne soit qu'un; quelle convenance peut-il y avoir entre l'univers et la découverte d'un trésor? Si une victime peut m'annoncer des richesses, et que la nature le veuille ainsi, voilà une victime qui se rattache à l'ordre de l'univers, et ma fortune qui dépend de la nature. Des physiciens ne rougissent-ils pas de ces folies? Je veux bien que tout se tienne dans la nature, et les stoïciens en donnent plusieurs exemples : qu'en hiver les foies des souris grossissent; que le pouliot* fleurit le jour même

* « Magna societas cum menta ad recreandos defectos animo puleio, cum surculis suis in ampullas vitreas aceti utrisque dejectis. Qua de causa dignior e puleio corona Varroni, quam e rosis, cubiculis nostris pronuntiata est. Nam et capitis dolores imposita dicitur levare; quin et olfactu capita tueri contra frigorum æstusque injuriam, et ab siti traditur, etc. » Pline, XX, 14.

semina malorum, quæ in iis mediis inclusa sint, in contrarias partes se vertere; jam nervos in fidibus, aliis pulsis, resonare alios; ostreisque et conchyliis omnibus contingere, ut cum luna pariter crescant, pariterque decrescant; arboresque ut hyemali tempore, cum luna simul senescentes, quia tum exsiccatæ sint, tempestive cædi putentur. Quid de fretis, aut de marinis æstibus plura dicam? quorum accessus et recessus lunæ motu gubernantur. Sexcenta licet ejusmodi proferri, ut distantium rerum cognatio naturalis appareat): demus hoc; nihil enim huic disputationi adversatur; num etiam, si fissum cujusdammodi fuerit in jecore, lucrum ostenditur? Qua ex conjunctione naturæ, et quasi concentu atque consensu, quam συμπάθειαν Græci appellant, convenire potest, aut fissum jecoris cum lucello meo, aut meus quæsticulus cum cœlo, terra, rerumque natura?

XV. Concedam hoc ipsum, si vis; etsi magnam jacturam causæ fecero, si ullam esse convenientiam naturæ cum extis concessero. Sed tamen, eo concesso, qui evenit, ut is qui impetrire velit, convenientem hostiam rebus suis immolet? Hoc erat, quod ego non rebar posse dissolvi. At quam festive dissolvitur! Pudet me non tui quidem, cujus etiam memoriam admiror, sed Chrysippi, Antipatri, Posidonii, qui idem istuc quidem dicunt, quod est dictum a te, ad hostiam deligendam ducem esse vim quamdam sentientem atque divinam, quæ toto confusa mundo sit. Illud vero multo etiam melius,

du solstice d'hiver; que les petites vésicules où la semence de son fruit est renfermée, venant alors à s'enfler et à se détacher les unes des autres, elles se tournent d'un autre sens; qu'en touchant les cordes d'une lyre, on en fait résonner d'autres; que les huîtres et tous les autres coquillages croissent et décroissent avec la lune; et que le décours de la lune, en hiver, est le temps propre à la coupe des arbres, parce qu'ils sont alors desséchés. Que dirai-je du flux et du reflux de la mer, qui suit régulièrement le cours de la lune? Mille exemples prouveraient ainsi le rapport naturel des choses les plus éloignées les unes des autres. Voilà ce que je puis accorder; mais s'ensuit-il que la disposition d'un foie annonce des richesses? Par quelle affinité naturelle, par quel concert, par quel secret accord, et, pour parler comme les Grecs, par quelle sympathie ce foie se rapporte-t-il au profit qui m'attend, et ce profit, au ciel, à la terre, à la nature?

XV. J'accorderai même, quoique ce soit accorder beaucoup, une certaine convenance entre la nature et les entrailles de la victime. Mais comment arrive-t-il alors que celui qui veut obtenir quelque chose des dieux, trouve justement une victime convenable à ce qu'il souhaite? Je croyais cette objection insoluble; on y fait une réponse merveilleuse. En vérité, j'en ai honte, non pas pour vous dont j'admire la mémoire, mais pour Chrysippe, Antipater, Posidonius, qui disent la même chose que vous; qu'une vertu intelligente et divine, répandue dans tout l'univers, aura présidé au choix de la victime. Autre réponse bien meilleure encore, et qu'ils vous ont fournie : Au moment du sacrifice, il

quod et a te usurpatum est, et dicitur ab illis : quum immolare quispiam velit, tum fieri extorum mutationem, ut aut absit aliquid, aut supersit; deorum enim numini parere omnia. Hæc jam, mihi crede, ne aniculæ quidem existimant. An censes, eumdem vitulum, si alius delegerit, sine capite jecur inventurum; si alius, cum capite? Hæc decessio capitis aut accessio subitone fieri potest, ut se exta ad immolatoris fortunam accommodent? Non perspicitis, aleam quamdam esse in hostiis deligendis, præsertim quum res ipsa doceat? Quum enim tristissima exta sine capite fuerunt, quibus nihil videtur esse dirius; proxima hostia litatur sæpe pulcherrime. Ubi [1] igitur illæ minæ superiorum extorum? aut quæ tam subito facta est deorum tanta placatio?

XVI. Sed affers, in tauri opimi extis, immolante Cæsare, cor non fuisse; id quia non potuerit accidere, ut sine corde victima illa viveret, judicandum esse, tum interiisse cor, quum immolaretur. Qui fit, ut alterum intelligas, sine corde non potuisse bovem vivere; alterum non videas, cor subito non potuisse, nescio quo, avolare? Ego enim possum vel nescire, quæ vis sit cordis ad vivendum, vel suspicari, contactum aliquo morbo, bovis exile et exiguum vel victum cor, et dissimile cordis fuisse. Tu vero quid habes, quare putes, si paullo ante cor fuerit in tauro opimo, subito id in ipsa immolatione interisse? An, quod adspexit vestitu purpureo excordem Cæsarem,

[1] *Abest* igitur.

s'opère un tel changement dans les entrailles, qu'alors il vient à s'y trouver quelque chose de plus ou de moins, parce que tout obéit à la volonté des dieux. Voilà, je vous assure, des mystères qu'aucune vieille ne croit plus. Pensez-vous, en effet, que le même taureau, s'il est choisi par tel homme, n'aura point de tête au foie, et qu'il en aura une s'il est choisi par tel autre? Cette disposition peut-elle changer en un instant, pour s'accommoder à la fortune de celui qui sacrifie? L'expérience même ne nous apprend-elle pas que c'est le hasard qui fait le choix des victimes? Souvent la première victime est tout-à-fait funeste, et celle qu'on immole ensuite a les entrailles les plus heureuses du monde. Que deviennent les menaces de la première? ou comment les dieux se sont-ils apaisés si promptement?

XVI. Mais vous dites que dans le dernier sacrifice qu'offrit César, on ne trouva point de cœur dans les entrailles d'un bœuf gras, qui fut immolé; et que comme il est impossible que cet animal ait vécu sans en avoir un, il faut nécessairement qu'il se soit retiré dans le moment du sacrifice. Est-il possible que vous compreniez qu'un bœuf n'a pu vivre sans cœur, et que vous ne compreniez pas que ce cœur n'a pu en un moment s'envoler je ne sais où? Pour moi, je puis ignorer combien le cœur est nécessaire à la vie; je puis soupçonner que le cœur de la victime se trouva si fort altéré par quelque maladie, si desséché, si flétri, si diminué, qu'on ne crut pas qu'il en fût un. Mais vous, sur quoi vous fondez-vous pour croire que le cœur d'un bœuf gras ait disparu subitement, pendant le temps du sacrifice? Est-ce que, pour avoir vu César en habit de

ipse corde privatus est? Urbem philosophiæ, mihi crede, proditis, dum castella defenditis. Nam, dum aruspicinam veram esse vultis, physiologiam totam pervertitis. Caput est in jecore, cor in extis : jam abscedet, simul ac molam et vinum insperseris; deus id eripiet, vis aliqua conficiet, aut exedet. Non ergo omnium interitus [1] atque obitus natura conficiet; et erit aliquid, quod aut ex nihilo oriatur, aut in nihilum subito occidat. Quis hoc physicus dixit unquam? Aruspices dicunt. His igitur, quam physicis, potius credendum existimas?

XVII. Quid? quum pluribus diis immolatur, qui tandem evenit, ut litetur aliis, aliis non litetur? Quæ autem inconstantia deorum est, ut primis minentur extis, bene promittant secundis? aut tanta inter eos dissensio, sæpe etiam inter proximos, ut Apollinis exta bona sint, Dianæ non bona? Quid est tam perspicuum, quam, quum fortuito hostiæ adducantur, talia cuique exta esse, qualis cuique obtigerit hostia? At enim id ipsum habet aliquid divini, quæ cuique hostia obtingat, tanquam in sortibus, quæ cui ducatur. Mox de sortibus. Quanquam tu quidem non hostiarum casum confirmas sortium similitudine, sed infirmas sortes collatione hostiarum. An, quum in Æquimelium misimus, qui afferat agnum, quem immolemus; is mihi agnus affer-

[1] *Quum* interitus atque obitus *plane idem dicant, Davis. pro* obitus *conjecit* ortus; *quam emendationem nuperrimi in Germania editores recipere non dubitant. Et sic jam intellexerat hunc locum Fontenellius noster, in Oraculorum histor. vernacula, c. 7.*

pourpre et privé de son bon sens, il perdit lui-même le cœur [5] ? Croyez-moi, stoïciens, en voulant défendre de petits forts, vous livrez les remparts mêmes ; pour soutenir la science des aruspices, vous renversez toute la physique. Il y a une tête dans le foie de la victime, un cœur parmi ses entrailles : dès que vous aurez offert le vin et les gâteaux sacrés, il disparaîtra ; il sera enlevé par un dieu, ou par quelque puissance inconnue. Ce ne sera donc plus la nature qui mettra fin à toutes choses ; et il y aura des corps qui viendront de rien et retourneront à rien. Quel physicien a jamais parlé de la sorte ? Mais les aruspices l'assurent. Vous pensez donc qu'il faut plutôt les en croire que les physiciens ? [6]

XVII. Et lorsqu'on sacrifie à plusieurs dieux en même temps, d'où vient que les uns paraissent propices, les autres irrités ? Quelle est aussi l'inconstance des dieux, de menacer quelquefois par les premières entrailles, et de tout promettre par les secondes ? ou quelle dissension si grande y a-t-il parmi eux, même entre parents, que Diane reste inflexible quand Apollon se laisse fléchir ? C'est le hasard qui amène les victimes : n'est-ce donc pas le hasard qui décide ? Mais, dira-t-on, il en est comme des sorts ; une puissance divine en règle le choix *. Nous parlerons bientôt des sorts ; cependant il me paraît que vous ne fortifiez pas votre idée sur les victimes en les comparant aux sorts, mais que vous décréditez les sorts en les comparant aux victimes. Quoi ! lorsque nous envoyons chercher un agneau à Équimélium [7] pour l'immoler, ses entrailles se trouvent

* Quintus a dit en effet dans le premier Livre, chap. 18 : « Etsi ipsa sors contemnenda non est, si et auctoritatem habet vetustatis, ut eæ sunt sortes, quas e terra editas accepimus : quæ tamen ductæ ut in rem apte cadant, fieri credo posse divinitus. »

tur, qui habet exta rebus accommodata, et ad eum agnum non casu, sed duce deo servus deducitur? Nam si casum in eo quoque dicis esse, quasi sortem quamdam cum deorum voluntate conjunctam; doleo tantam stoicos [1] nostros Epicureis irridendi sui facultatem dedisse. Non enim ignoras, quam ista derideant. Et quidem illi facilius facere possunt. Deos enim ipsos jocandi causa induxit Epicurus perlucidos, et perflabiles, et habitantes, tanquam inter duos lucos, sic inter duos mundos, propter metum ruinarum; eosque habere putat eadem membra, quæ nos, nec usum ullum habere membrorum. Ergo is circuitione quadam deos tollens, [2] recte non dubitat divinationem tollere. Sed non, ut hic sibi constat, item stoici. Illius enim deus nihil habens nec sui, nec alieni negotii, non potest hominibus divinationem impertire. Vester autem deus potest non impertire, ut nihilominus mundum regat, et hominibus consulat. Cur igitur vos [3] induitis in eas captiones, quas nunquam explicetis? Ita enim, quum magis properant, concludere solent: Si dii sunt, est divinatio. Sunt autem dii. Est ergo divinatio. Multo est probabilius: non est autem divinatio; non sunt ergo dii. Vide, quam temere committant, ut, si nulla sit divinatio, nulli sint dii. Divinatio enim perspicue tollitur. Deos esse, retinendum est.

XVIII. Atque hac extispicum divinatione sublata, omnis aruspicina sublata est. Ostenta enim sequun-

[1] *Al.* vestros. — [2] *Joann. Clericus malit*, recta. *Frustra, ut bene animadvertit Ernest.* — [3] *Olim* inducitis. *Nunc sequuntur lect. Manutii.*

donc alors adaptées à notre destinée, et l'esclave est conduit, non par le hasard, mais par quelque divinité? Si vous prétendez par là que le hasard et la volonté des dieux se confondent comme dans les sorts, je suis vraiment affligé de voir nos stoïciens offrir aux épicuriens une telle occasion de se moquer d'eux; et vous savez qu'ils en profitent. Rien ne leur est plus facile, avec leurs dieux légers et transparents, qui, de peur d'accident, logent dans les intermondes comme entre les deux bois sacrés[8], et qui ont un corps, mais n'en font point usage. Épicure, qui réellement n'admet point de dieux, ne doit pas hésiter à nier la divination. Il est du moins conséquent; les stoïciens ne le sont pas. Son Dieu qui ne s'occupe ni de lui-même ni des autres, ne peut donner aux hommes la divination, tandis que le vôtre peut fort bien ne pas la leur donner, sans cesser pour cela de gouverner le monde et de prendre soin des hommes. Pourquoi donc vous tendre à vous-mêmes des piéges inextricables? Voici l'argumentation précise des stoïciens : S'il y a des dieux, il y a une divination; or, il y a des dieux ; donc il y a une divination. Mais ne serait-il pas mieux de dire : or, il n'y a point de divination; donc il n'y a point de dieux? Voyez à quoi ils s'exposent : ils confondent la divination et les dieux, tandis qu'il faut croire aux uns, et ne pas croire à l'autre.

XVIII. Cette divination par l'inspection des entrailles une fois détruite, toute la science des aruspices tombe d'elle-même. Suivent les prodiges et les foudres. Dans l'explication des foudres, on est guidé, selon vous, par une longue observation; dans celle des prodiges,

tur, et fulgura. Valet autem in fulguribus observatio diuturna; in ostentis ratio plerumque conjecturaque adhibetur. Quid est igitur, quod observatum sit in fulgure? Cœlum in XVI partes diviserunt Etrusci. Facile id quidem fuit, quatuor, quas nos habemus, duplicare; post idem iterum facere, ut ex eo dicerent, fulmen qua ex parte venisset. Primum id quid interest? deinde quid significat? Nonne perspicuum est, ex prima admiratione hominum, quod tonitrua, jactusque fulminum extimuissent, credidisse, ea efficere rerum omnium præpotentem Jovem? Itaque in nostris commentariis scriptum habemus : « Jove tonante, [1] fulgurante, comitia populi habere nefas. » Hoc fortasse reipublicæ causa constitutum est. Comitiorum enim non habendorum causas esse voluerunt. Itaque comitiorum solum vitium est, fulmen; quod idem omnibus rebus optimum auspicium habemus, si sinistrum fuit. Sed de auspiciis alio loco, nunc de fulguribus.

XIX. Quid igitur minus a physicis dici debet, quam quidquam certi significari rebus incertis? Non enim te puto esse eum, qui Jovi fulmen fabricatos esse Cyclopas in Ætna putes. Nam esset mirabile, quomodo id Jupiter toties jaceret, quum unum haberet; nec vero fulminibus homines, quid aut faciendum esset, aut cavendum, moneret. Placet enim stoicis, eos anhelitus terræ, qui frigidi sint, quum fluere cœperint, ventos esse; quum autem se

[1] *Boherius, ad Cic. de Nat. deor.*, II, 25, *conjicit*, fulgente; *quod jam Lambinus voluerat.*

par le raisonnement et la conjecture. Quelle est d'abord cette observation? Les Étruriens ont partagé le ciel en seize parties. Il ne leur a pas été difficile de doubler les quatre que nous connaissons; et puis de doubler encore les huit, pour pouvoir dire de quel côté partait la foudre. A quoi bon cependant, et qu'est-ce que cela signifie? N'est-il pas certain que l'étonnement et la terreur ont d'abord fait croire aux hommes que c'était Jupiter tout-puissant qui lançait le tonnerre? De là, dans nos livres: *Quand Jupiter tonne, et qu'il éclaire* *, *il n'est pas permis de tenir les comices du peuple.* Cette défense avait peut-être un but politique. On voulait qu'il y eût des raisons pour rompre les comices 9. Aussi la foudre n'est-elle regardée comme un obstacle que pour les comices seulement; en toute autre occasion, quand le tonnerre se fait entendre à gauche, c'est le plus favorable auspice. Mais nous parlerons des auspices dans un autre endroit; il s'agit maintenant des foudres.

XIX. Quoi de moins convenable à un physicien, que d'attribuer un signe certain à des choses incertaines? car je ne vous crois pas du nombre de ceux qui s'imaginent que les Cyclopes, dans le mont Etna, forgent la foudre de Jupiter. Il serait étonnant que n'en ayant qu'une, il la lançât si souvent, et cela sans qu'elle lui servît à avertir les hommes de ce qu'il faut faire ou éviter. Les stoïciens pensent que les exhalaisons de la terre, quand elles sont froides et qu'elles

* « Hunc etiam augures nostri, quum dicunt, *Jove fulgente, tonante:* dicunt enim, *cælo fulgente, tonante.* » De Nat. deor., II, 25. On trouve aussi *fulgere* dans ce sens, *Orat.* chap. 9.

in nubem induerint, ejusque tenuissimam quamque partem cœperint dividere atque disrumpere, idque crebrius facere et vehementius, tum et fulgura, et tonitrua exsistere; si autem nubium conflictu ardor expressus se emiserit, id esse fulmen. Quod igitur vi naturæ, nulla constantia, nullo rato tempore videmus effici, ex eo significationem rerum consequentium quærimus? Scilicet, si ista Jupiter significaret, tam multa frustra fulmina emitteret? Quid enim proficit, quum in medium mare fulmen [1] jacit? quid, quum in altissimos montes, quod plerumque fit? quid, quum in desertas solitudines; quid, quum in earum gentium oras, in quibus hæc ne observantur quidem? [2] At inventum est caput in Tiberi. Quasi ego artem aliquam istorum esse negem. Divinationem nego. Cœli enim distributio, quam ante dixi, et certarum rerum notatio docet, unde fulmen venerit, quo concesserit; quid significet autem, nulla ratio docet.

XX. [3] Sed urges me meis versibus:

Nam pater altitonans, stellanti nixus Olympo,
Ipse suos quondam tumulos ac templa petivit,
Et Capitolinis injecit sedibus ignes.

Tum statua Nattæ, tum simulacra deorum, Romulusque et Remus cum altrice bellua, vi fulminis icti conciderunt, deque his rebus aruspicum exstiterunt responsa verissima. Mirabile autem illud, quod eo ipso tempore, quo fieret indicium conjurationis in senatu, signum Jovis biennio post, quam erat loca-

[1] Jecit. — [2] *Supra*, I, 10. — [3] I, 12.

commencent à s'échapper, forment les vents; que quand elles se condensent, et qu'elles viennent à séparer et à rompre avec véhémence, à diverses reprises, les plus subtiles parties de la nue, ce sont des éclairs et des tonnerres; et que si le feu qui naît du choc violent des nues s'élance au dehors, c'est la foudre. Ainsi un effet naturel, sans règle, sans époque fixe, peut-il nous apprendre l'avenir? Si tel était le vœu de Jupiter, pourquoi lancerait-il tant de foudres inutiles, ou au milieu de la mer, ou sur les hautes montagnes, ce qui arrive le plus souvent, ou dans les déserts, ou enfin chez des peuples qui ne font aucune observation semblable? — Mais on a trouvé la tête de cette statue dans le Tibre. — Je ne nie pas l'habileté des aruspices; je nie la divination. La distribution du ciel dont je viens de parler, et quelques autres observations, peuvent apprendre d'où la foudre est partie, et en quel endroit elle est tombée; mais rien ne peut faire connaître ce qu'elle signifie.

XX. Ici vous m'opposez mes vers :

On vit alors des dieux le monarque suprême,
Sur l'Olympe appuyé, frapper son temple même,
Tout sillonné des feux échappés de sa main.

Vous rappelez aussi la statue de Natta, et les simulacres des dieux; Romulus et Rémus, avec la louve qui les allaitait, tombant sous les coups de la foudre, et la justesse des réponses que firent à ce sujet les aruspices. Vous admirez qu'à l'instant même où l'on dénonçait la conjuration dans le sénat, la statue de Jupiter ait été placée dans le Capitole, deux ans après les consuls qui l'avaient ordonnée. Pourrez-vous bien, disiez-vous,

tum, in Capitolio collocabatur. Tu igitur animum induces (sic enim mecum agebas), causam istam et contra facta tua, et contra scripta defendere? Frater es. [1] Eo vereor. Verum quid tibi hic tandem nocet? resne, quæ talis est; an ego, qui verum explicari volo? Itaque nihil contra dico; a te rationem totius aruspicinæ peto. Sed te mirificam in latebram conjecisti. Quod enim intelligeres, fore, ut premerere, quum ex te causas uniuscujusque divinationis exquirerem, multa verba fecisti, te, quum res videres, rationem causamque non quærere; quid fieret, non cur fieret, ad rem pertinere. Quasi ego aut fieri [2] concederem, aut esset philosophi, causam, cur quidque fieret, non quærere. Et eo quidem loco et prognostica nostra pronuntiabas, et genera herbarum, scammoneam, aristolochiamque radicem, quarum causam ignorares, vim et effectum videres.

XXI. Dissimile totum: nam et prognosticorum causas persecuti sunt et Boethus stoicus, qui est a te nominatus, et noster etiam Posidonius; et, si causæ non reperiantur istarum rerum, res tamen ipsæ observari animadvertique [3] potuerunt. Nattæ vero statua, aut æra legum de cœlo tacta, quid habent observatum ac vetustum? Pinarii Nattæ nobiles: [4] a nobilitate igitur periculum. Hoc [5] tam callide Jupiter cogitavit! Romulus lactens fulmine ictus: urbi igitur periculum ostenditur ei, quam

[1] *Vett. libri*, Non vereor. *Haud ita contemnenda lectio.* — [2] *Nodell. conj.* non concederem. — [3] *Ernest. post Davis.* possunt. — [4] *Marklandus ad Statium, et post eum Pearcius, corrigendum censent*, nobilitati igitur periculum. *Male, et contra sententiam.* — [5] *Davis. conj.* quam callide.

combattre la divination, après ce que vous avez fait et ce que vous avez écrit? Vous êtes mon frère; je vous respecte et vous aime. Mais rien peut-il ici vous déplaire? est-ce la chose, qui est telle que vous voyez? est-ce moi, qui ne cherche que le vrai? Je n'attaque point la science des aruspices; je vous en demande seulement la raison. Mais vous avez trouvé un merveilleux subterfuge; et sachant bien que je vous presserais de m'expliquer la cause de chaque divination, vous m'avez répété plusieurs fois qu'il vous suffisait de voir les effets sans en rechercher la cause ni l'origine; que dès qu'on était sûr qu'une chose était arrivée, il importait peu de savoir pourquoi : comme si je vous accordais les faits, ou qu'un philosophe ne dût pas remonter aux causes. Alors vous m'avez allégué mes *pronostics;* vous avez parlé de la scammonée, de l'aristoloche et de plusieurs autres plantes, dont vous ignoriez, disiez-vous, la cause, mais dont vous connaissiez la vertu et les effets.

XXI. Il n'y a pas ici de parité. Le stoïcien Boéthus, et même notre ami Posidonius, ont recherché les causes des pronostics; et quand même on ne les trouverait pas, les effets du moins ont pu être observés. Mais quand il s'agit de la statue de Natta, et des tables des lois frappées de la foudre, quelle ancienne observation peut nous guider? Les Pinarius Natta sont nobles : le danger viendra donc de la noblesse. Que Jupiter est fin! Romulus suçant les mamelles d'une louve a été atteint de la foudre : la ville qu'il fonda est menacée. Que Jupiter nous avertit ingénieusement! Mais dans le même temps qu'on plaçait la statue de Jupiter, la conjuration se découvrait. Et vous aimez mieux croire que cela soit arrivé par la providence des dieux,

ille condidit. Quam scite per notas nos certiores facit Jupiter? At eodem tempore signum Jovis collocabatur, quo conjuratio indicabatur. Et tu scilicet mavis, numine deorum id factum, quam casu, arbitrari? et redemtor, qui columnam illam de Cotta, et de Torquato conduxerat faciendam, non inertia, aut inopia tardior fuit, sed a diis immortalibus ad istam [1] horam [2] reservatus est? Non equidem plane despero ista esse vera; sed nescio, et discere a te volo.

Nam quum mihi quædam casu viderentur sic evenire, ut prædicta essent a divinantibus; dixisti multa de casu, ut, [3] venerium jaci posse casu, quatuor talis jactis; quadringentis centum venerios non posse casu consistere. Primum nescio, [4] cur non possint; sed non pugno : abundas enim similibus. Habes et respersionem pigmentorum, et rostrum suis, et alia permulta. Idem Carneadem fingere dicis de capite Panisci. Quasi non potuerit id evenire casu, et non in omni marmore necesse sit inesse vel [5] Praxitelia capita. Illa enim ipsa efficiuntur detractione; nec quidquam illuc affertur a Praxitele : sed quum multa sunt detracta, et ad lineamenta oris perventum est, tum intelligas, illud, quod jam expolitum sit, intus fuisse. Potest igitur tale aliquid etiam sua sponte in lapicidinis Chiorum exstitisse. Sed sic hoc fictum. Quid? in nubibus nunquam animadvertisti leonis

[1] *Al. mss. habent* rem. — [2] *Olim legebatur*, servatus est. — [3] *Supra*, I, 13. — [4] *Unus cod.* an possint. — [5] *Pro verbo hoc ed. Cratand. legit* perfecta, *quod est, sine dubio, glossatoris.*

plutôt que par hasard? et vous voulez que l'ouvrier, qui avait fait marché avec Torquatus et Cotta pour la colonne, n'ait tant différé de l'achever, ni par paresse, ni faute d'argent, mais parce que les dieux immortels avaient ordonné qu'il attendît jusqu'à ce moment? Pour moi, je ne veux pas tout-à-fait dire que cela ne soit pas; mais je n'en sais rien, et je voudrais l'apprendre de vous.

Comme je pouvais croire que le hasard avait vérifié quelques prédictions, vous avez dit à ce sujet que quatre dés jetés au hasard pouvaient amener le point de Vénus, mais que quatre cents dés ne pourraient pas l'amener de même cent fois. D'abord je ne vois pas pourquoi ils ne le pourraient point; mais je n'insiste pas là-dessus, car vous êtes riche en exemples. Vous avez celui des couleurs jetées sur un tableau, celui d'un cochon qui fouille la terre, et beaucoup d'autres encore. Vous rappelez aussi cette tête de Panisque imaginée par Carnéade, comme si cela ne pouvait pas être un effet du hasard, et que dans toute sorte de marbre on ne pût trouver des têtes dignes de Praxitèle. Celles-ci même ne se font qu'en retranchant peu à peu, et c'est là tout ce que Praxitèle y met du sien; mais lorsqu'à force de retrancher, on est parvenu jusqu'aux linéaments du visage, on ne peut plus douter que ce chef-d'œuvre ne fût dans le marbre même. Il peut donc s'être trouvé, sans le secours de l'art, quelque chose de semblable dans les carrières de Chio. Mais regardons cela comme un conte : n'avez-vous jamais remarqué dans les nues la forme d'un lion,

formam, aut hippocentauri? Potest igitur, quod modo negabas, veritatem casus imitari.

XXII. Sed quoniam de extis et fulguribus satis est disputatum, ostenta restant, ut tota aruspicina sit pertractata. Mulæ partus prolatus est a te : res mirabilis, propterea quia non sæpe fit; sed si fieri non potuisset, facta non esset. Atque hoc contra omnia ostenta valeat, nunquam, quod fieri non potuerit, esse factum; sin potuerit, non esse mirandum. Causarum enim ignoratio in re nova mirationem facit. Eadem ignoratio si in rebus usitatis est, non miramur. Nam qui mulam peperisse miratur, is, quo modo equa pariat, aut omnino quæ natura partum animantis faciat, ignorat. Sed, quod crebro videt, non miratur, etiam si, cur fiat, nescit. Quod ante non vidit, id si evenerit, ostentum esse censet. Utrum igitur, quum concepit mula, an quum peperit, ostentum est? Conceptio contra naturam fortasse; sed partus prope necessarius. Sed quid plura? ortum videamus aruspicinæ. Sic facillime, quid habeat auctoritatis, judicabimus.

XXIII. Tages quidam dicitur in agro Tarquiniensi, quum terra araretur, et sulcus altius esset impressus, exstitisse repente, et eum affatus esse, qui arabat. Is autem Tages, ut in libris est Etruscorum, puerili specie dicitur visus, sed senili fuisse prudentia. Ejus adspectu quum obstupuisset bubulcus, clamoremque majorem cum admiratione edi-

d'un hippocentaure? Le hasard, ce que vous refusiez d'admettre, peut donc imiter la nature.

XXII. Après les entrailles des victimes et les foudres, il nous reste à examiner les prodiges, pour ne rien oublier dans l'art des aruspices. Une mule, dites-vous, a fait un poulain : chose merveilleuse, car elle est rare ; mais elle n'aurait pas eu lieu, si elle était impossible. Disons de même de tous les prodiges, que jamais ce qui était impossible ne s'est fait, et que s'il était possible, il ne faut pas s'étonner qu'il se soit fait. Dans une chose extraordinaire, l'ignorance de ce qui la produit cause de l'admiration; tandis que, dans les choses ordinaires, la même ignorance ne cause aucune surprise. Celui qui s'étonne qu'une mule ait engendré, ignore aussi comment une cavale engendre, et comment la nature forme l'animal dans le ventre de sa mère; mais il ne s'étonne pas de ce qu'il voit souvent, quoiqu'il en connaisse aussi peu la cause. Si ce qu'il n'a jamais vu arrive, c'est un prodige pour lui. Mais ici, où se trouve le prodige? est-ce quand la mule a conçu, ou quand elle a fait son poulain? La première chose est peut-être contre nature; la seconde est presque nécessaire. Mais sans en dire plus, examinons l'origine de cette science : nous jugerons mieux quelle en est l'autorité.

XXIII. On dit que comme un laboureur passait un jour la charrue sur un champ du territoire de Tarquinies, et qu'il faisait un sillon profond, tout à coup il sortit du sillon un certain Tagès qui lui parla; que ce Tagès, au rapport des livres étrusques, avait le visage d'un enfant, mais la prudence d'un vieillard; que le laboureur, surpris de le voir, poussa un cri d'admiration; qu'on s'assembla en foule autour de lui,

disset, concursum esse factum, totamque brevi tempore in eum locum Etruriam convenisse. Tum illum plura locutum multis audientibus, qui omnia ejus verba exceperint, litterisque mandaverint; omnem autem orationem fuisse eam, qua aruspicinæ disciplina contineretur; eam postea crevisse rebus novis cognoscendis, et ad eadem illa principia referendis. Hæc accepimus ab ipsis; hæc scripta conservant; hunc fontem habent disciplinæ. Num ergo opus est ad hæc refellenda Carneade? num Epicuro? Estne quisquam ita desipiens, qui credat exaratum esse, deum dicam, an hominem? [1] Si deum, cur se contra naturam in terram abdiderit, ut patefactus aratro lucem adspiceret? Quid? idem nonne poterat deus hominibus disciplinam superiore e loco tradere? Si autem homo ille Tages fuit, quonam modo potuit terra oppressus vivere? unde porro illa potuit, quæ docebat alios, ipse didicisse? Sed ego insipientior, quam illi ipsi, qui ista credunt, qui quidem contra eos tam diu disputem.

XXIV. Vetus autem illud Catonis admodum scitum est, qui mirari se agebat, quod non rideret aruspex aruspicem quum vidisset. Quota enim quæque res evenit prædicta ab istis? aut si evenit quippiam, quid afferri potest, cur non casu id evenerit? Rex Prusias, quum Annibali apud eum exsulanti depugnari placeret, negabat se audere, quod exta prohiberent. An tu, inquit, caruncula vitulinæ mavis, quam imperatori veteri credere? Quid? [2] ipse

[1] *Ernest. post Davisium*, Si deus. *Ratione vero nimis levi.* — [2] *Vid. supra*, I, 52.

et qu'en peu de temps l'Étrurie entière accourut en cet endroit; qu'alors Tagès parla long-temps devant cette multitude, qui recueillit toutes ses paroles, et les mit par écrit; et que tout ce qu'il avait dit était le fondement de la science des aruspices, accrue depuis par la connaissance de plusieurs choses nouvelles, rapportées à ces mêmes principes. Voilà ce que nous avons appris d'eux-mêmes; voilà leurs archives, et la source de leur discipline. Est-il besoin ici de Carnéade ou d'Épicure? Ne faudrait-il pas être fou pour croire que le soc d'une charrue ait déterré, dirai-je un dieu ou un homme? Un dieu? mais pourquoi, contre l'ordre de la nature, s'était-il caché sous terre, jusqu'au moment où la charrue le fit sortir du sillon? N'y avait-il pas pour un dieu quelque endroit plus élevé où il pût révéler sa doctrine? Un homme? mais comment a-t-il vécu sous terre? et d'où avait-il appris ce qu'il enseignait aux autres? Mais je suis encore moins sage que ceux qui croient ces choses-là, de m'amuser à les réfuter. [10]

XXIV. C'est un mot depuis long-temps connu que celui de Caton, qui s'étonnait qu'un aruspice ne se mît pas à rire quand il rencontrait un autre aruspice. Où sont leurs prédictions reconnues vraies? et parmi celles-ci, en est-il une seule qu'on ne puisse attribuer au hasard? Annibal, réfugié auprès du roi Prusias, lui conseillait de combattre; et ce roi lui ayant répondu qu'il ne l'osait, parce que les entrailles des victimes n'étaient pas favorables : Quoi! lui répliqua Annibal, aimez-vous mieux vous en rapporter aux entrailles d'un bœuf, qu'à l'avis d'un vieux général [11]?

Cæsar, quum a summo aruspice moneretur, ne in Africam ante brumam transmitteret, nonne transmisit? quod ni fecisset, uno in loco omnes adversariorum copiæ convenissent. Quid ego aruspicum responsa commemorem (possum equidem innumerabilia), quæ aut nullos [1] habuerint exitus, aut contrarios? Hoc civili bello, dii immortales! quam multa luserunt? quæ nobis in Græciam Roma responsa aruspicum missa sunt? quæ dicta Pompeio? etenim ille admodum extis et ostentis movebatur. Non lubet commemorare, nec vero necesse est, tibi præsertim, qui interfuisti. Vides tamen, omnia fere contra, ac dicta sint, evenisse. Sed hæc hactenus. Nunc ad ostenta veniamus.

XXV. Multa me consule a me ipso scripta recitasti; multa ante Marsicum bellum a Sisenna collecta attulisti; multa ante Lacedæmoniorum malam pugnam in Leuctris a Callisthene commemorata dixisti. De quibus dicam equidem singulis, quoad [2] videbitur; sed dicendum etiam est de universis. Quæ est enim ista a diis profecta significatio, et quasi denuntiatio calamitatum? Quid autem volunt ea dii immortales primum significantes, quæ sine interpretibus non [3] possimus intelligere; deinde ea, quæ cavere nequeamus? At hoc ne homines quidem probi faciunt, ut amicis impendentes calamitates prædicant, quas illi effugere nullo modo possint: ut medici, quanquam intelligunt sæpe, tamen nunquam ægris dicunt illo morbo eos esse morituros.

[1] Habuerunt. — [2] Utile videbitur. — [3] Possumus.

César lui-même, quoique le grand-aruspice l'avertît de ne point passer en Afrique avant l'hiver, n'y passa-t-il pas? S'il ne l'eût fait, il aurait trouvé toutes les troupes de ses ennemis rassemblées. A quoi bon citer, comme je le pourrais sans peine, les innombrables réponses des aruspices qui n'ont eu aucun effet, ou qui même en ont eu un tout contraire? Dans la guerre civile, dieux immortels! combien de fois ne nous ont-elles pas trompés? combien ne nous en a-t-on pas envoyé de Rome en Grèce? combien de choses n'a-t-on pas rapportées à Pompée, qui ajoutait assez de foi aux prodiges et aux entrailles des victimes? Je n'en dirai rien, et il est même inutile de vous en parler, puisque vous étiez avec nous. Vous voyez cependant que tout est arrivé autrement qu'ils ne l'avaient prédit. Mais revenons aux prodiges.

XXV. Vous avez allégué, à ce sujet, plusieurs faits de mon consulat, rapportés par moi-même; plusieurs autres arrivés avant la guerre Marsique, et recueillis par Sisenna; plusieurs enfin qui précédèrent la bataille de Leuctres, si funeste aux Lacédémoniens, et qui sont racontés par Callisthène. Je parlerai des uns et des autres en particulier, après avoir fait quelques observations générales. Que signifient donc ces avertissements, ou plutôt ces menaces terribles qu'on attribue aux dieux immortels? Et pourquoi nous donneraient-ils des signes auxquels nous ne pouvons rien comprendre sans interprètes, et qui nous présagent des malheurs que nous ne pouvons éviter? Les hommes sages se gardent même d'annoncer à leurs amis des malheurs inévitables : ils en usent comme les médecins, qui ne disent jamais à leurs malades qu'ils mourront de cette maladie, quoiqu'ils puissent le croire; car on ne doit

Omnis enim prædictio mali tum probatur, quum ad prædictionem cautio adjungitur. Quid igitur aut ostenta, aut eorum interpretes, vel Lacedæmonios olim, vel nuper nostros adjuverunt? Quæ si signa deorum putanda sunt, cur tam obscura fuerunt? Si enim, ut intelligeremus, quid esset eventurum, aperte declarari oportebat; aut ne occulte quidem, si ea sciri nolebant.

XXVI. Jam vero conjectura omnis, in qua nititur divinatio, ingeniis hominum in multas, ac diversas, aut etiam contrarias partes sæpe deducitur. Ut enim in causis judicialibus alia est conjectura accusatoris, alia defensoris, et tamen utriusque credibilis : sic in omnibus iis rebus, quæ conjectura investigari videntur, anceps reperitur oratio. Quas autem res tum natura, tum casus affert (nonnunquam etiam errorem creat similitudo), magna stultitia est, earum rerum deos facere effectores, causas rerum non quærere. Tu, vates, Bœotios credis Lebadiæ vidisse ex gallorum gallinaceorum cantu, victoriam esse Thebanorum, quia galli victi silere [1] solent, canere victores. Hoc igitur per gallinas Jupiter tantæ civitati signum dabat? An illæ aves, nisi quum vicerint, canere non solent? At tum canebant, nec vicerant. Id enim [2] est, inquies, ostentum. Magnum vero : quasi pisces, non galli cecinerint. Quod autem est tempus, quo illi non cantent, vel nocturnum, vel diurnum? Quod si victores alacritate, et quasi lætitia, ad canendum excitantur :

[1] Solerent. — [2] *Abest a Gruter. et Ernest. edd.*

prédire un mal que si l'on peut en indiquer le remède. De quel avantage ont été, soit pour les Lacédémoniens, soit dernièrement pour nous, et les prodiges et les interprètes? Si c'étaient des signes envoyés par les dieux, pourquoi étaient-ils si obscurs? Les dieux voulaient-ils nous apprendre l'avenir, ils devaient le faire avec plus de clarté. Voulaient-ils nous le cacher, c'était même trop de ces mystères.

XXVI. Quant aux conjectures, seul fondement de cette divination, les hommes tirent d'une même chose mille inductions différentes, et souvent même contraires. Comme, dans les causes conjecturales, l'accusateur et le défenseur établissent sur un même fait des raisonnements probables, ainsi dans tout ce qui est soumis à la conjecture il faut s'attendre à l'incertitude. Quand des effets peuvent naître du hasard ou de la nature, et que la ressemblance même peut tromper, c'est une folie de les attribuer aux dieux sans en chercher les causes. Vous, devin, vous croyez que les Béotiens de Lébadée apprirent par le chant des coqs, que les Thébains avaient remporté la victoire *, parce que les coqs se taisent quand ils sont vaincus, et chantent leur triomphe. C'était donc par ces animaux que Jupiter annonçait la victoire à une si grande cité? Mais ne chantent-ils que quand ils sont vainqueurs? Alors même ils chantaient sans triomphe. C'est là, dites-vous, qu'est le prodige. Grand prodige en effet! comme si des poissons et non pas des coqs avaient chanté. Quel est le temps du jour ou de la nuit où ils ne chantent point? S'ils chantent de joie après la victoire, quelque autre cause peut aussi bien exciter leur joie. Démocrite explique ainsi pour-

* Livre Ier, chap. 34.

potuit accidisse alia quoque lætitia, qua ad cantum moverentur. Democritus quidem optimis verbis causam explicat, cur ante lucem galli canant. Depulso enim de pectore, et in omne corpus diviso, et [1] mitificato cibo, cantus edere, quiete satiatos: qui quidem silentio noctis, ut ait Ennius, « favent faucibus [2] russis cantu, plausuque premunt alas ». Quum igitur hoc animal tam sit canorum sua sponte, quid in mentem venit Callistheni dicere, deos gallis signum dedisse cantandi, quum id vel natura, vel casu efficere potuisset?

XXVII. Sanguinem pluisse senatui nuntiatum est; [3] atratum etiam fluvium fluxisse sanguine; deorum sudasse simulacra: num censes his nuntiis Thalen, aut Anaxagoram, aut quemquam physicum crediturum fuisse? Nec enim sanguis, nec sudor, nisi e corpore est. Sed et decoloratio quædam ex aliqua contagione terrena maxime potest sanguinis similis esse, et humor allapsus extrinsecus, ut in tectoriis videmus austro, sudorem imitari. Atque hæc in bello plura et majora videntur timentibus; eadem non tam animadvertuntur in pace. Accedit illud etiam, quod in metu et periculo quum creduntur facilius, tum finguntur impunius. Nos autem ita leves atque inconsiderati sumus, ut, si mures corroserint aliquid, quorum est opus hoc unum, monstrum putemus. Ante vero Marsicum bellum, quod

[1] *Olim* modificato. — [2] *Ed. Cratandri*, rursus cantu plausuque premunt alas. — [3] *Vid. supra*, I, 43, *et not. in verba hæc*, quod fluvius atratus sanguine fluxit.

quoi les coqs chantent avant le jour. Comme leur estomac, dit-il, n'est plus chargé de la nourriture qui s'est alors distribuée dans tout leur corps par la digestion, et qu'ils n'ont plus envie de dormir, ils se mettent à chanter. *C'est dans le silence de la nuit*, dit Ennius, *qu'ils laissent reposer leur voix et leurs ailes*. Ces animaux étant donc si disposés d'eux-mêmes à chanter, de quoi s'avise Callisthène de prétendre que les dieux leur en avaient donné le signal, quand ce pouvait être un effet de la nature ou du hasard?

XXVII. Lorsqu'on rapporta au sénat qu'il avait plu du sang *, qu'un fleuve avait roulé des eaux ensanglantées, et que les statues des dieux s'étaient couvertes de sueur, croyez-vous qu'un Thalès, un Anaxagore, un philosophe y eût ajouté foi? Ni le sang, ni la sueur, ne peuvent sortir que du corps de l'animal. Quelque matière colorante, extraite du terrain où coule un fleuve, peut ressembler à du sang, et les murailles, dans les jours humides, paraissent se couvrir de sueur. En temps de guerre, ces effets sont multipliés et exagérés par la crainte; en temps de paix, on y prend à peine garde. La terreur et le danger font aussi qu'on les croit plus aisément, et qu'on les invente avec moins de scrupule. Nous sommes cependant si légers et si frivoles, que si des rats, qui passent leur temps à ronger, ont rongé quelque chose, nous regardons cela comme un prodige. Avant la guerre Marsique, les rats, dites-vous, ayant rongé des boucliers à Lanuvium, les aruspices en firent un prodige épouvantable, comme s'il importait

* On peut consulter sur ces prodiges les *Opuscules académiques* de Heyne, tome III, pag. 212, 265, 275.

clypeos Lanuvii, ut a te est dictum, mures rosissent, maximum id portentum aruspices esse dixerunt. Quasi vero quidquam intersit, mures, diem noctem aliquid rodentes, scuta, an cribra corroserint. Nam si ista sequimur, quod Platonis Politiam nuper apud me mures [1] corroserunt, de republica debui pertimescere; aut, si Epicuri de Voluptate liber rosus esset, putarem annonam in macello cariorem fore.

XXVIII. An vero illa nos terrent, si quando aliqua portentosa aut ex pecude aut ex homine nata dicuntur? quorum omnium, ne sim longior, una ratio est. Quidquid enim oritur, qualecumque est, causam habeat a natura necesse est: ut, etiam si præter consuetudinem exstiterit, præter naturam tamen non possit exsistere. Causam igitur investigato in re nova atque admirabili, si potes. Si nullam reperies, illud tamen exploratum habeto, nihil fieri potuisse sine causa; eumque errorem, quem tibi rei novitas attulerit, naturæ ratione depellito. Ita te nec terræ fremitus, nec cœli discessus, nec lapideus aut sanguineus imber, nec trajectio stellæ, nec faces visæ terrebunt. Quorum omnium causas si a Chrysippo quæram, ipse ille divinationis auctor nunquam illa dicet facta fortuito, naturalemque rationem omnium reddet. Nihil enim fieri sine causa potest; nec quidquam fit, quod fieri non potest. Nec, si id factum est, quod potuit fieri, portentum debet videri. Nulla igitur portenta sunt. Nam si, quod raro fit,

[1] Corroserint.

beaucoup que des rats, qui rongent nuit et jour, eussent rongé des boucliers ou des cribles. A ce compte, les rats m'ayant rongé dernièrement la *République* de Platon, j'ai dû trembler pour la république; et s'ils avaient rongé le livre d'Épicure *sur la Volupté* *, les dieux m'annonceraient la cherté des vivres.

XXVIII. Devons-nous aussi nous effrayer de toutes les naissances monstrueuses, soit parmi les animaux, soit parmi l'espèce humaine? Pour être court, je me borne à cette vérité : tout ce qui naît est produit par une cause naturelle; et ce qui peut exister contre l'usage n'existe jamais contre la nature. Trouvez donc, si vous pouvez, la cause de ce qui vous étonne et vous surprend. Si elle vous échappe, n'en soyez pas moins sûr que rien n'a pu arriver sans une cause naturelle, et désabusez-vous ainsi de l'erreur qui vous en faisait une merveille [12]. Alors les tremblements de terre, le ciel qui s'entr'ouvre, les pluies de pierre ou de sang, les étoiles tombantes **, les feux aëriens, ne vous effrayeront plus. Que je demande à Chrysippe la cause de tous ces phénomènes : jamais ce grand défenseur de la divination ne vous dira qu'ils arrivent par hasard, et il vous en donnera des raisons naturelles. Rien ne peut se faire sans cause, et rien ne se fait qui ne puisse se faire; si donc ce qui s'est fait, ayant pu être fait, ne doit pas

* Il paraît que ce livre méritait d'être distingué parmi les trois cents qu'on attribuait à Epicure. Cicéron l'a souvent combattu dans ses ouvrages philosophiques. — ** *Trajectio stellæ* a plusieurs sens dans Cicéron. *Voy.* ici, I, 1; II, 6; et Görenz, *in Acad.*, II, 39.

id portentum putandum est, sapientem esse, portentum est. Sæpius enim mulam peperisse arbitror, quam sapientem fuisse. Illa igitur ratio concluditur: Nec id, quod non potuerit fieri, factum unquam esse; nec, quod potuerit, id portentum esse; ita omnino nullum esse portentum. Quod etiam conjector quidam et interpres portentorum non inscite respondisse dicitur ei, [1] qui ad eum retulisset, quasi ostentum, quod anguis domi vectem circumjectus fuisset: Tum esset, inquit, ostentum, si anguem vectis circumplicavisset. Hoc ille responso satis aperte declaravit, nihil habendum esse portentum, quod fieri posset.

XXIX. [2] C. Gracchus ad M. Pomponium scripsit, duobus anguibus domi comprehensis, aruspices a patre convocatos. Qui magis anguibus, quam lacertis, quam muribus? Quia sunt hæc quotidiana, angues non item. Quasi vero referat, quod fieri potest, quam id sæpe fiat. Ego tamen miror, si emissio feminæ anguis mortem afferebat Tib. Graccho, emissio autem maris anguis erat mortifera Corneliæ, cur alterutram emiserit. Nihil enim scribit respondisse aruspices, si neuter anguis emissus esset, quid esset futurum. At mors insecuta Gracchum est. Causa quidem, credo, aliqua morbi gravioris, non emissione serpentis. Neque enim tanta est infelicitas aruspicum, ut ne casu quidem unquam fiat, quod futurum illi esse dixerint. Nam illud mirarer, si crederem, quod apud Homerum Calchantem dixisti

[1] Qui quum ad eum r. — [2] *V. supra*, I, 18.

être regardé comme un prodige, il n'y a point de prodiges. Que si l'on veut mettre au rang des prodiges ce qui est rare, un homme sage est un prodige ; car un poulain né d'une mule est, je crois, moins rare qu'un sage. On argumente ainsi : Ce qui n'a pu se faire, ne s'est jamais fait; ce qui a pu se faire n'est pas un prodige; il n'y a donc pas de prodige. Un interprète, consulté par un homme qui lui racontait, comme un grand prodige, qu'on avait trouvé chez lui un serpent entortillé autour d'un levier, lui répondit fort bien : Le prodige serait d'avoir trouvé le levier entortillé autour du serpent [13]. C'était dire assez clairement qu'on ne doit tenir pour prodige rien de ce qui peut arriver.

XXIX. C. Gracchus, dites-vous, écrivit à M. Pomponius que son père ayant pris deux serpents dans sa maison, avait fait appeler les aruspices. Pourquoi plutôt pour deux serpents que pour deux lézards ou deux souris? Parce qu'il est plus rare de trouver des serpents chez soi. Comme s'il importait que ce qui peut se faire arrivât plus ou moins souvent. Cependant, puisque Tib. Gracchus, en laissant aller la femelle, devait mourir bientôt, et que, s'il eût délivré le mâle, Cornélie serait morte, je m'étonne qu'il ait laissé aller l'un des deux; car son fils ne raconte point que les aruspices eussent rien dit de ce qui arriverait, si on ne les laissait aller ni l'un ni l'autre. Mais Gracchus mourut bientôt après. Ce ne fut pas, je crois, le serpent délivré, mais quelque maladie qui le fit mourir. Les aruspices ne sont pas assez malheureux pour que le hasard ne les serve jamais. Ce serait, par exemple, merveille de croire cette prophétie de Calchas, qui, dans un endroit de l'*Iliade* que vous avez rappelé, conjecture le nombre des années de la

ex passerum numero belli Trojani annos auguratum; de cujus conjectura sic apud Homerum, ut nos otiosi convertimus, [1] loquitur Agamemnon :

XXX. Ferte, viri, et duros animo tolerate labores,
Auguris ut nostri Calchantis fata queamus
Scire, ratosne habeant, an vanos pectoris orsus.
Namque omnes memori portentum mente retentant,
Qui non funestis liquerunt lumina fatis.
Argolicis primum ut vestita est classibus Aulis,
Quæ Priamo cladem, et Trojæ, pestemque ferebant :
Nos circum latices gelidos, fumantibus aris,
Aurigeris divum placantes numina tauris,
Sub platano umbrifera, fons unde emanat aquai,
Vidimus immani specie, tortuque draconem
Terribilem, Jovis ut pulsu [2] penetraret ab ara :
Qui platani in ramo foliorum tegmine septos
Corripuit pullos : quos cum consumeret octo,
Nona super tremulo genitrix clangore volabat;
Cui ferus immani laniavit viscera morsu.
Hunc, [3] ubi tam teneros volucres matremque peremit,
Qui luci ediderat, genitor Saturnius idem
Abdidit, et duro formavit [4] tegmina saxo.
Nos autem timidi stantes mirabile monstrum
Vidimus in mediis divum versarier aris.
Tum Calchas hæc est fidenti voce locutus :
Quidnam torpentes subito obstupuistis Achivi ?
« Nobis hæc portenta deum dedit ipse creator,
Tarda, et sera nimis; sed fama, ac laude perenni.
Nam quot aves tetro mactatas dente videtis,
Tot nos ad Trojam belli exantlabimus annos :
Quæ decimo cadet, et pœna satiabit Achivos. »
Edidit hæc Calchas : quæ jam matura videtis.

Quæ tandem ista auguratio est ex passeribus, an-

[1] *Iliad.*, II, 299. *Sed lapsus est memoria Tullius; nam loquitur Ulysses. Jampridem monuit Politianus.* — [2] *Davis. e mss.* penetrabat. — [3] *Idem conj.* ubi jam. — [4] Tegmine saxi.

guerre de Troie par celui des passereaux; j'ai, dans mes moments de loisir, traduit ce passage d'Homère; il fait ainsi parler Agamemnon :

XXX. Comptons les temps; voyons si sur nos grands destins *
Calchas a fait parler des oracles certains.
Vous en fûtes témoins, vous, illustres monarques,
Vous, soldats, respectés par le ciseau des Parques;
Ce jour me semble hier : quand l'Aulide en ses ports
Ne pouvait contenir nos vœux et nos transports,
Dévouant aux enfers les ravisseurs d'Hélène,
Sous un platane épais, qu'une pure fontaine
Baignait de la fraîcheur de ses limpides eaux,
Nous cherchions l'avenir dans le flanc des taureaux.
Quel présage soudain vint frapper notre vue !
Suscité par le dieu qui tonne dans la nue,
Un horrible serpent, reptile monstrueux,
Déroulant à longs plis ses anneaux tortueux,
Sort du pied de l'autel, et de son corps immense
Enlaçant le platane, à la cime il s'élance.
Huit passereaux sans plume, en leur nid retranchés,
Sous l'aile protectrice y palpitaient cachés;
Le serpent les dévore; et tandis que leur mère,
Agitée autour d'eux, poursuit sa plainte amère,
Sur son aile il étend ses sinueux replis,
Et déchire l'oiseau perçant l'air de ses cris.
Le peuple frémissait; par un nouveau prodige,
Ce reptile effrayant que Jupiter dirige,
En marbre se transforme à nos regards surpris. [14]
Calchas (un saint transport agitait ses esprits) :
« Quel spectacle, dit-il, vous glace et vous étonne?
C'est un signe sacré que Jupiter nous donne,
Un présage éloigné, mais sûr, mais immortel.
Ces oiseaux, dévorés par un monstre cruel,
Sont neuf ans engloutis dans le torrent des âges;
Troie est, après neuf ans, promise a vos courages. »
Les temps sont arrivés.

Mais d'où vient que ces passereaux dénotent plutôt

* *Traduction de M. Aignan.*

norum potius, quam aut mensium, aut dierum? Cur autem de passerculis conjecturam facit, in quibus nullum erat monstrum; de dracone silet, qui, id quod fieri non potuit, lapideus dicitur factus? Postremo quid simile habet passer annis? Nam [1] de angue illo, qui Sullæ apparuit immolanti, utrumque memini, et Sullam, quum in expeditionem educturus esset, immolavisse, et anguem ab ara exstitisse, eoque die rem præclare esse gestam, non aruspicis consilio, sed imperatoris.

XXXI. Atque hæc ostentorum genera mirabile nihil habent, quæ quum facta sunt, tum ad conjecturam aliqua interpretatione revocantur : [2] ut illa tritici grana in os pueri Midæ congesta; aut apes, quas dixisti in labris Platonis consedisse pueri, non tam mirabilia sint, quam conjecta belle : quæ tamen vel ipsa falsa esse, vel ea, quæ prædicta sunt, fortuito cecidisse potuerunt. De ipso Roscio potest illud quidem esse falsum, ut circumligatus fuerit angui; sed ut in cunis fuerit anguis, non tam est mirum, in Solonio præsertim, ubi ad focum angues nundinari solent. Nam quod aruspices responderunt, nihil illo clarius, nihil nobilius fore : miror, deos immortales histrioni futuro claritatem ostendisse, nullam ostendisse Africano. [3] Atque etiam a te Flaminiana ostenta collecta sunt. Quod ipse, et equus ejus repente conciderit; non sane mirabile hoc quidem : quod evelli primi hastati signum non potuerit; timide fortasse signifer evellebat, quod fidenter infixerat. [4] Nam Dio-

[1] *V. supra*, I, 33. — [2] *V. supra*, I, 36. — [3] *Supra*, I, 35. — [4] *Supra*, I, 33.

les années que les mois et les jours? D'où vient aussi que l'interprète ne parle que des passereaux à qui il n'arrive rien de merveilleux, tandis qu'il oublie le prodige du dragon changé en pierre? Enfin, quel rapport existe-t-il entre des oiseaux et des années? Quant au serpent qui apparut à Sylla pendant un sacrifice, je me souviens en effet que Sylla, au moment de partir, offrit un sacrifice; qu'un serpent sortit alors de dessous l'autel, et que le même jour on remporta la victoire : il est vrai qu'elle fut l'ouvrage du général, et non de l'aruspice.

XXXI. Rien d'extraordinaire dans ces prodiges, qu'on interprète comme on veut après l'événement. Ainsi les grains de blé amassés dans la bouche de Midas enfant, les abeilles qui s'arrêtent sur les lèvres du jeune Platon, ne doivent pas nous surprendre, quoique la prédiction soit ingénieuse; mais, ou elle est fausse, ou le hasard l'a vérifiée. Pour Roscius, il n'est peut-être pas vrai qu'il ait été enveloppé par un serpent; mais qu'on ait trouvé un serpent dans son berceau, ce n'est pas une chose si merveilleuse, surtout à Solone, où des serpents entourent souvent le foyer*. Les aruspices répondent que rien ne surpassera la gloire de cet enfant; mais je m'étonne que les dieux immortels aient annoncé une si grande gloire à un comédien, et qu'ils n'en aient annoncé aucune à Scipion l'Africain. Vous avez rassemblé aussi les prodiges de Flaminius : son cheval s'abat sous lui, ce qui n'est pas fort extraordinaire; l'enseigne du premier centurion ne peut être arrachée; le porte-enseigne l'avait sans doute plantée hardiment, et il l'enlevait avec moins de courage. Le cheval de Denys se sauve à la nage, et des

* *Nundinari*, c'est-à-dire, *frequenter convènire tanquam ad nundinas.*

nysii equus quid attulit admirationis, quod emersit ex flumine? quodque habuit apes in juba? Sed quia brevi tempore regnare cœpit, quod acciderat casu, vim habuit ostenti. [1] At Lacedæmoniis in Herculis fano arma sonuerunt, ejusdemque dei Thebis valvæ clausæ, subito se aperuerunt; eaque scuta, quæ fuerant sublime fixa, sunt humi inventa. Horum quum fieri nihil potuerit sine aliquo motu, quid est cur divinitus ea potius, quam casu facta esse dicamus?

XXXII. [2] At in Lysandri statuæ capite Delphis exstitit corona ex asperis herbis, et quidem subita. [3] Itane censes, ante coronam herbæ exstitisse, quam conceptum esse semen? Herbam autem asperam, credo, avium congestu, non humano satu. Jam quicquid in capite est, id coronæ simile videri potest. Nam quod eodem tempore stellas aureas Castoris et Pollucis, Delphis positas, decidisse, neque eas usquam repertas esse dixisti : furum id magis factum, quam deorum videtur. Simiæ vero Dodoneæ improbitatem historiis græcis mandatam esse demiror. Quid minus mirum, quam illam monstruosissimam bestiam urnam evertisse, sortes dissipavisse? Et negant historici, Lacedæmoniis ullum ostentum hoc tristius accidisse. [4] Nam illa prædicta Veientium, si lacus Albanus redundasset, isque in mare fluxisset, Romam perituram; si repressus esset, [5] Veios : ita aqua Albana deducta ad utilitatem

[1] *V. supra*, I, 34. — [2] *Ibid.* — [3] *Davis. ita distinguere maluit*, Itane? censes, ante c. h. exst. — [4] *V. supra*, I, 44 — [5] *Multi post verbum hoc, auctore Lambino, apponunt signum lacunæ. Est vero ἀνακόλουθον, ut videtur, vel lectionis depravatio.*

abeilles se posent sur sa crinière : où est la merveille? Denys règne peu de temps après, et l'effet du hasard devient un prodige. A Lacédémone, dans le temple d'Hercule, on entend un bruit d'armes ; à Thèbes, les portes de son temple, qui étaient fermées, s'ouvrent tout à coup; et les boucliers qu'on y voyait suspendus sont trouvés à terre. Comme il n'y a rien en tout cela qui ait pu se faire sans quelque mouvement, pourquoi y reconnaître plutôt la puissance des dieux que celle du hasard?

XXXII. Mais à Delphes, sur la statue de Lysandre, il s'éleva soudain une couronne d'herbes sauvages. Croyez-vous donc qu'elle ait paru, avant que la semence des herbes s'y fût trouvée? Or, cette semence y avait été apportée sans doute par les oiseaux, et non par la main des hommes. Ensuite, tout ce qui est sur la tête peut ressembler à une couronne. Vous dites que dans le même temps, au même endroit, les étoiles d'or de Castor et Pollux étaient tombées, et ne s'étaient point retrouvées depuis : je reconnais ici les voleurs plutôt que les dieux. Je m'étonne que les historiens grecs aient parlé du singe de Dodone. Est-ce un prodige qu'un aussi méchant animal ait eu le caprice de renverser l'urne et de brouiller les sorts? On ose dire cependant que les Lacédémoniens n'eurent jamais de plus funeste présage. Quant à ce citoyen de Veïes, qui déclare au sénat que si le lac d'Albe vient à se déborder, et qu'il s'écoule dans la mer, Rome périra; et que, si on l'empêche de s'y rendre, ce sera Veïes; je ne puis vous dire autre chose, sinon que ce lac n'a jamais été détourné pour le salut de Rome, mais pour le bien des campagnes d'alentour. Peu de temps après on entendit une voix qui avertissait de prendre garde que

agri suburbani, non ad arcem urbemque retinendam. At paullo post audita vox est monentis, ut providerent, ne a Gallis Roma caperetur; ex eo Aio Loquenti aram in Nova via consecratam. Quid ergo! Aius iste Loquens, quando eum nemo norat, aiebat et loquebatur, et ex eo nomen invenit; posteaquam et sedem, et aram, et nomen invenit, obmutuit? Quod idem dici de Moneta potest; a qua, præterquam de sue plena, quid unquam moniti sumus?

XXXIII. Satis multa de ostentis. Auspicia restant, et sortes eæ, quæ ducuntur, non illæ, quæ vaticinatione funduntur, quæ oracula verius dicimus; de quibus tum dicemus, quum ad naturalem divinationem venerimus. Restat etiam de Chaldæis. Sed primum auspicia videamus. Difficilis auguri locus ad contra dicendum. Marso fortasse, sed Romano facillimus. Non enim sumus ii nos augures, qui avium, reliquorumve signorum observatione futura dicamus. Et tamen credo, Romulum, qui urbem auspicato condidit, habuisse opinionem, esse in providendis rebus augurandi scientiam. Errabat enim multis in rebus antiquitas; [1] quam vel usu jam, vel doctrina, vel vetustate immutatam videmus. Retinetur autem, et ad opinionem vulgi, et ad magnas utilitates reipublicæ, mos, religio, disciplina, jus augurum, collegii auctoritas. Nec vero non omni supplicio digni P. Claudius, L. Junius, consules,

[1] *Joann. Clericus emendabat*, quas..... immutatas videmus. *Sine causa, quamvis Davisius conjecturam hanc in textum admiserit.*

Rome ne tombât au pouvoir des Gaulois; et de là, dites-vous, l'autel d'Aïus Locutius dans la rue Neuve. Quoi donc! quand personne ne connaissait cet Aïus, il parlait, d'où lui est venu son nom; et depuis qu'il a trouvé un nom, une place, un autel, il est devenu muet? On peut dire la même chose de Junon *Moneta;* car depuis qu'elle nous a ordonné de sacrifier une truie pleine, de quoi nous a-t-elle avertis?

XXXIII. C'est assez parler des prodiges. Il est temps de nous occuper des auspices, des sorts (j'entends ceux qu'on tire au hasard, et non ces inspirations appelées proprement oracles, que j'examinerai avec la divination naturelle), enfin des Chaldéens. On peut croire qu'il est assez difficile à un augure de combattre les auspices; oui, chez les Marses, mais non pas à Rome. Nous ne sommes pas de ces augures qui prédisent l'avenir par le vol des oiseaux ou par des signes semblables. Ce n'est pas, je l'avoue, que Romulus, qui fonda Rome après avoir pris les auspices, n'ait cru au pouvoir de cette science; mais l'antiquité se trompait en beaucoup de choses, réformées depuis par l'usage, le temps et l'instruction. L'opinion du peuple et le bien de l'état n'en font pas moins un devoir de conserver les coutumes, la religion, la discipline, le droit des augures, et l'autorité de leur collége. Je dirai même qu'il n'était point de supplice trop sévère pour les consuls P. Claudius et L. Junius, qui s'étaient embarqués contre les auspices. Ils devaient obéir à la religion, et ne pas rejeter si opiniâtrément les usages de leur patrie. L'un fut donc justement condamné par le juge-

qui contra auspicia navigarunt. Parendum enim fuit religioni, nec patrius mos tam contumaciter repudiandus. Jure igitur alter populi judicio damnatus est, alter mortem sibi ipse conscivit. Flaminius non paruit auspiciis : itaque periit cum exercitu. At anno post Paullus paruit. Num minus cecidit in Cannensi pugna cum exercitu? Etenim, ut sint auspicia, quæ nulla sunt; hæc certe, quibus utimur, sive tripudio, sive de cœlo, simulacra sunt auspiciorum, auspicia nullo modo.

XXXIV. Q. Fabi, te mihi in auspicio esse volo. Respondet, Audivi. Hic apud majores nostros adhibebatur peritus, nunc quilibet. Peritum autem esse necesse est eum, qui, silentium quid sit, intelligat. Id enim silentium dicimus in auspiciis, quod omni vitio caret. Hoc intelligere, perfecti auguris est. Illi autem, qui in auspicium adhibetur, quum ita imperavit is, qui auspicatur, Dicito, si silentium esse videbitur; nec suspicit, nec circumspicit : statim respondet, Silentium esse videri. Tum ille, Dicito, si pascuntur. Pascuntur. Quæ aves? aut, ubi? Attulit, inquit, in cavea pullos is, qui ex eo ipso nominatur pullarius. Hæ sunt igitur aves internuntiæ Jovis : quæ [1] pascantur, necne, quid refert? Nihil ad auspicia : sed quia, quum pascuntur, necesse est, aliquid ex ore cadere, et terram pavire, terripavium primo, post terripudium dictum est; hoc quidem jam tripudium dicitur. Quum igitur offa cecidit ex ore pulli, tum auspicanti tripudium solistimum nuntiant.

[1] Pascuntur.

ment du peuple, et l'autre fit bien de se donner la mort [15]. Flaminius n'obéit pas aux auspices; aussi, dites-vous, périt-il avec son armée. Mais, l'année suivante, Paullus y obéit : en fut-il moins défait, avec son armée, à la bataille de Cannes? Admettons même qu'il y ait des auspices, ce qui n'est pas; ceux dont nous nous servons aujourd'hui, les poulets sacrés, le vol des oiseaux, ne sont en effet que des auspices imaginaires.

XXXIV. Q. FABIUS, JE VEUX QUE VOUS M'AIDIEZ A PRENDRE LES AUSPICES. Il répond : J'AI ENTENDU. Ces paroles ne s'adressaient autrefois qu'à des gens habiles; maintenant on se contente du premier venu. Il faut cependant une grande habileté pour voir quand il y a *silence* dans les auspices; on appelle ainsi l'absence de tout défaut : il n'y a qu'un parfait augure qui ne s'y trompe pas. A cette question de celui qui prend les auspices, DITES S'IL VOUS PARAÎT QU'IL Y A SILENCE; celui qu'il a choisi répond aussitôt, sans regarder ni en haut, ni autour de lui : IL ME PARAÎT QU'IL Y A SILENCE. L'autre ajoute alors : DITES SI LES OISEAUX MANGENT; on lui répond : ILS MANGENT. Mais quels oiseaux, et où sont-ils? Les poulets sacrés, direz-vous, que le pullaire vient d'apporter dans leur cage. Voilà donc les oiseaux messagers de Jupiter. Qu'ils mangent ou non, qu'importe? cela ne fait rien aux auspices. Mais comme, en mangeant, ils laissent nécessairement tomber de leur bec quelque chose qui frappe la terre; c'est ce qu'on a nommé d'abord *terripavium*, ensuite *terripudium*, et enfin *tripudium*; et quand il est ainsi tombé quelque chose, on annonce alors à celui qui prend les auspices le *tripudium solistimum*.

XXXV. Ergo hoc auspicium divini quidquam habere potest, quod tam sit coactum et expressum? Quo antiquissimos augures non esse usos, argumento est, quod decretum collegii vetus habemus, omnem avem tripudium facere posse. Tum igitur esset auspicium, [1] si modo ei esset liberum, se ostendisse; tum avis illa videri posset interpres et satelles Jovis. Nunc vero inclusa in cavea, et fame enecta, si in offam pultis invadit, et si aliquid [2] ex ore cecidit, hoc tu auspicium, aut hoc modo Romulum auspicari solitum putas? Jam de cœlo servare non ipsos censes solitos, qui auspicabantur? Nunc imperant pullario. Ille renuntiat. Fulmen sinistrum auspicium optimum habemus ad omnes res, præterquam ad comitia: quod quidem institutum reipublicæ causa est, ut comitiorum, vel in judiciis populi, vel in jure legum, vel in creandis magistratibus, principes civitatis essent interpretes. [3] At Tib. Gracchi litteris [4] Scipio et Figulus, quod tum augures judicassent, eos vitio creatos esse, magistratu se abdicaverunt. Quis negat augurum disciplinam esse? Divinationem nego. At aruspices divini. Quos quum Tib. Gracchus propter mortem repentinam ejus, qui in prærogativa referenda subito concidisset, in senatum introduxisset, non justum [5] rogatorem fuisse dixerunt. Primum vide, ne in eum dixerint,

[1] *Davis.* si modo esset ei liberum. *Hottingero in mentem non semel venit legere*, avi, *pro* ei. — [2] *Davis.* ex ejus ore. *Nescio qua auctoritate.* — [3] *V. supra*, I, 17. — [4] *Edendum potius videtur cum Hottinger. e mss. vestigiis*, Scipio et Figulus coss., quum augures j. — [5] *Al. habent* rogatorem comitiorum, *quæ vox intrusa e libr.* I, *c.* 17, *quibusdam videtur.*

XXXV. Peut-il donc y avoir rien de divin dans un auspice si peu naturel et si forcé? Une preuve qu'il n'était pas en usage parmi les premiers augures, c'est que nous avons un ancien décret du collége, d'après lequel tout oiseau peut faire le *tripudium*. Si l'oiseau était libre, il pourrait y avoir auspice, et on pourrait le regarder comme interprète et messager de Jupiter. Mais aujourd'hui que l'on enferme dans une cage un poulet mourant de faim, croyez-vous que, s'il se jette sur la pâte et qu'il lui en tombe quelque morceau du bec, ce soit là un véritable auspice, et que tel fût l'usage de Romulus? Croyez-vous aussi que ceux qui prenaient les auspices ne fussent pas dans l'usage d'observer eux-mêmes le ciel? Maintenant ils en chargent le pullaire, qui leur annonce la volonté des dieux. Un coup de tonnerre à gauche est aujourd'hui un auspice heureux, excepté pour les comices : on a voulu, pour l'intérêt de la république, que dans les assemblées où les citoyens sont juges, législateurs ou électeurs, les principaux de l'état fussent les seuls interprètes [16]. Mais, dites-vous, sur la lettre de Tib. Gracchus, qui confirma le jugement des augures, et reconnut que les auspices avaient été mal pris, Scipion et Figulus abdiquèrent le consulat. Qui vous nie que les augures aient des règles? Je nie seulement qu'ils soient prophètes. Mais, ajoutez-vous, les aruspices le sont. Quand Tib. Gracchus, à cause de la mort subite de celui qui recueillait les voix de la première centurie, les eut introduits dans le sénat, ils dirent qu'on pouvait désapprouver celui qui avait pris les suffrages. Remarquez d'abord que ceci se rapportait aussi bien à celui qui avait recueilli les votes de la première centurie; car il était mort : je ne vois ici qu'une conjecture, et

qui rogator centuriæ fuisset. Is enim erat mortuus. Id autem sine divinatione conjectura [1] poterat dicere. Deinde fortasse casu; qui nullo modo est ex hoc genere tollendus. Quid enim scire Etrusci aruspices aut de tabernaculo recte capto, aut de pomœrii jure potuerunt? Equidem assentior C. Marcello potius, quam App. Claudio (qui ambo mei collegæ fuerunt), existimoque jus augurum, etsi divinationis opinione principio constitutum sit, tamen postea reipublicæ causa conservatum ac retentum.

XXXVI. Sed de hoc loco plura in aliis; nunc hactenus. Externa enim auguria, quæ sunt non tam artificiosa, quam superstitiosa, videamus. Omnibus fere avibus utuntur; nos admodum paucis. Alia illis sinistra sunt, alia nostris. Solebat ex me Dejotarus percunctari nostri augurii disciplinam, ego ex illo sui. Dii immortales! quantum differebat? ut quædam essent etiam contraria. Atque ille iis semper utebatur; nos, nisi dum a populo auspicia accepta habemus, quam multum iis utimur? Bellicam rem administrari majores nostri, nisi auspicato, noluerunt. Quam multi anni sunt, quum bella a proconsulibus et proprætoribus administrantur, qui auspicia non habent? Itaque nec amnes transeunt auspicato, nec tripudio auspicantur. Nam ex acuminibus quidem, quod totum auspicium militare est, jam M. Marcellus, ille quinquies consul, totum omisit, idem imperator, idem augur optimus. Ubi ergo avium divinatio? quæ, quoniam ab iis, qui auspicia nulla

[1] *Davis. edidit* poterant. *Non male, quanquam sine libris.*

point de divination. Peut-être aussi que le hasard y eut part; il ne faut jamais exclure le hasard de leurs réponses. Comment des aruspices d'Étrurie pouvaient-ils savoir si l'on avait manqué ou non, soit à l'égard de la tente augurale, soit parce qu'on avait passé le long des murs? Pour moi, entre mes deux collègues C. Marcellus et App. Claudius, je penche pour le premier, et je crois, comme lui, que l'institution des augures, fondée d'abord sur la croyance de la divination, a été ensuite conservée pour le bien du gouvernement.

XXXVI. Mais sans nous arrêter plus long-temps à cette idée, examinons maintenant les augures des autres peuples, qui ont en cela moins d'art que de superstition. Ils se servent de presque toutes les espèces d'oiseaux pour leurs auspices; nous, d'un très petit nombre. Telle chose est pour eux d'un favorable augure, et telle autre pour nous. Le roi Déjotarus me demandait souvent quelle était sur ce point notre discipline; et moi, je l'interrogeais sur la sienne. Dieux immortels! combien nos règles étaient différentes, et même contraires! Il avait recours aux augures en toute occasion; ils sont bien plus rares chez nous, qui ne pouvons les prendre que quand le peuple nous en confère le droit. Nos ancêtres ne voulaient pas qu'on fît la guerre sans auspices: depuis combien d'années la guerre est-elle faite par des proconsuls et des propréteurs, à qui le droit d'auspices n'est point accordé! On les néglige au passage des fleuves; on n'a point recours au *tripudium*. Quant aux auspices tirés de la pointe des armes [17], usage tout-à-fait militaire, le fameux M. Marcellus, cinq fois consul, et aussi bon augure que grand général, y avait déjà renoncé. Qu'est donc devenue la divination par les oiseaux?

habent, bella administrantur, ab urbanis retenta videtur, a bellicis esse sublata. Et quidem ille dicebat, si quando rem agere vellet, ne impediretur auspiciis, lectica operta facere iter se solere. Huic simile est, quod nos augures præcipimus, ne juge auspicium obveniat, ut jumenta jubeant dijungere. Quid est aliud nolle moneri a Jove, nisi efficere, ut aut ne fieri possit auspicium, aut, si fiat, videri?

XXXVII. Nam illud admodum ridiculum, [1] quod negas Dejotarum, auspiciorum, quæ sibi ad Pompeium proficiscenti facta sunt, pœnitere, quod fidem secutus, amicitiamque populi romani, functus sit officio; antiquiorem enim sibi fuisse laudem et gloriam, quam regnum, et possessiones suas. Credo id quidem; sed hoc nihil ad auspicia. Nec enim [2] ei cornix canere potuit, recte eum facere, quod populi romani libertatem defendere pararet. Ipse hoc sentiebat, sicuti sensit. Aves eventus significant aut adversos, aut secundos: virtutis auspiciis video esse usum Dejotarum; quæ vetat spectare fortunam, dum præstetur fides. Aves vero si prosperos eventus ostenderunt, certe fefellerunt. Fugit e prælio cum Pompeio: grave tempus. Discessit ab eo: luctuosa res. Cæsarem eodem tempore hostem, et hospitem vidit: quid hoc tristius? Is quum ei [3] Trogmorum tetrarchiam eripuisset, et asseclæ suo Pergameno, nescio cui, dedisset, eidemque detraxisset Arme-

[1] *V. supra*, I, 15. — [2] *Abest* ei. — [3] *Vulg.* Troginorum. *Lectio mendosa, ut patebit ex animadvers. nostris, quas adi, si lubet.*

comme ceux qui conduisent les armées n'ont pas le droit d'auspices et l'ont abandonnée, elle n'appartient plus qu'aux affaires civiles. Marcellus même disait que s'il méditait quelque expédition, pour ne pas être détourné par les auspices, il allait en litière fermée. Telle est la précaution imaginée par les augures, lorsque, pour éviter l'auspice *conjoint* [18], ils recommandent de séparer les chevaux. Mais empêcher l'auspice ou refuser de le voir, qu'est-ce autre chose que de ne vouloir pas être averti par Jupiter?

XXXVII. Déjotarus vous disait qu'il ne se repentait point d'avoir cru les auspices qu'il eut quand il alla trouver Pompée, parce qu'il avait suivi alors la foi et l'amitié du peuple romain, et que la gloire de faire son devoir et de garder sa parole était pour lui préférable à son royaume et à ses biens : je pense comme lui; mais cela ne fait rien aux auspices. Une corneille ne pouvait l'avertir qu'il faisait bien d'aller défendre la liberté du peuple romain. C'était un mouvement, une inspiration de son cœur. Les oiseaux n'annoncent qu'un bon ou mauvais succès : Déjotarus, je le vois, suivait les auspices de la vertu, qui veut qu'on préfère son devoir à sa fortune. Si les oiseaux lui donnèrent alors quelque signe favorable, certainement ils le trompèrent. Il s'enfuit de la bataille avec Pompée; grave contre-temps : il fut contraint de se séparer de lui; circonstance fâcheuse : il reçut César chez lui, et comme hôte et comme ennemi : qu'y a-t-il de plus triste? Enfin César, après lui avoir ôté la tétrarchie des Trogmes [19], et l'avoir donnée à je ne sais quel Pergaménien de sa suite; après lui avoir enlevé aussi l'Arménie, présent du sénat; César, qu'il venait de recevoir avec une magnificence vraiment royale, laissa dépouillé de tous ses biens ce roi qui était

niam a senatu datam; quumque ab eo magnificentissimo hospitio acceptus esset; spoliatum reliquit et hospitem, et regem. Sed labor longius. Ad propositum revertar. Si eventa quærimus, quæ exquiruntur avibus; nullo modo prospera Dejotaro. Sin officia; a virtute ipsius, non ab auspiciis petita sunt.

XXXVIII. Omitte igitur lituum Romuli, quem in maximo incendio negas potuisse comburi; contemne cotem Attii Navii. Nihil debet esse in philosophia commentitiis fabellis loci. Illud erat philosophi, totius augurii primum naturam ipsam videre, deinde inventionem, deinde constantiam. Quæ est igitur natura, quæ volucres huc et illuc passim vagantes efficiat, ut significent aliquid, et tum vetent agere, tum jubeant, aut cantu, aut volatu? Cur autem aliis a læva, aliis a dextra datum est avibus, ut ratum auspicium facere possint? Quo modo autem hæc, aut quando, aut a quibus inventa dicemus? Etrusci tamen habent exaratum puerum auctorem disciplinæ suæ. Nos quem? Attiumne Navium? At aliquot annis antiquior Romulus et Remus, ambo augures, ut accepimus. An Pisidarum, aut Cilicum, aut Phrygum ista inventa dicemus? Placet igitur, humanitatis expertes habere [1] divinitatis auctores?

XXXIX. At omnes reges, populi, nationes utuntur auspiciis. Quasi vero quidquam sit tam valde, quam nihil sapere, vulgare; aut quasi tibi ipsi in

[1] *Sine causa Joann. Clericus mutat in* divinæ artis. *Imo delet sic fere omnem loci elegantiam.*

son hôte. Mais sans entrer dans tous ces détails, si nous considérons les faits qui seuls regardent les auspices, rien ne fut heureux pour Déjotarus; si nous considérons la gloire de son dévouement, c'est à sa vertu, et non pas aux auspices qu'il la doit.

XXXVIII. Ne me parlez donc ni du bâton augural de Romulus, que vous dites n'avoir pu être consumé dans un grand incendie, ni du caillou d'Attius Navius : les fables ne sont point du tout philosophiques. Il était d'un philosophe d'examiner successivement la nature, l'origine, la destinée de la science augurale. Mais quelle est la nature d'une science qui prétend que les oiseaux, dans leur allure capricieuse, nous avertissent de tout, et que, par leur vol et par leur chant, ils ordonnent ou défendent d'agir? Pourquoi les uns à gauche, les autres à droite, ont-ils le pouvoir de confirmer un auspice; et comment, quand et par qui ces règles-là ont-elles été inventées? Les Étruriens, du moins, ont pour auteur de leur science un enfant trouvé sous la charrue. Nous, qui? est-ce Attius Navius? Mais Romulus et Rémus, plus anciens que lui, étaient tous deux augures. Dirons-nous que cet art est venu des Pisidiens, ou des Ciliciens, ou des Phrygiens? Ces peuples qui connaissent à peine les sciences des hommes nous révéleraient donc les mystères des dieux?

XXXIX. Mais tous les rois, tous les peuples, toutes les nations se servent d'auspices; comme s'il y avait rien de plus rare parmi les hommes que le bon sens, et que le grand nombre dût servir de règle à nos jugements. Combien peu de gens nient que la volupté soit

judicando placeat multitudo. Quotus quisque est, qui voluptatem neget esse bonum? Plerique etiam summum bonum dicunt. Num igitur eorum frequentia stoici de sententia deterrentur? aut num plerisque in rebus sequitur [1] eorum auctoritatem multitudo? Quid mirum igitur, si in omnibus auspiciis, et omni divinatione, imbecilli animi superstitiosa ista concipiant, verum dispicere non [2] possint?

Quæ autem est inter augures conveniens et conjuncta constantia? Ad nostri augurii consuetudinem dixit Ennius,

> Quum tonuit lævum bene tempestate serena.

At Homericus [3] Ajax apud Achillem querens de ferocitate Trojanorum, nescio quid, hoc modo nuntiat:

> Prospera Jupiter his dextris fulgoribus edit.

Ita nobis sinistra videntur, Graiis et barbaris dextra, meliora. Quanquam haud ignoro, [4] quæ bona sint, sinistra nos dicere, etiam si dextra sint. Sed certe nostri sinistrum nominaverunt, externique dextrum, quia plerumque melius id videbatur. Hæc quanta dissensio est? Quid, quod aliis avibus utuntur, aliis signis? aliter observant, alia respondent? Non necesse est fateri, partim horum errore susceptum esse, partim superstitione, multa fallendo?

[1] *Hottinger. legendum patet* horum. *Sic certe oppositio concinnior.* — [2] *Male Gruter.* possunt. — [3] *Iterum labitur memoria Cicero, ut supra, c.* 29. *Ulysses enim loquitur, Iliad.*, IX, 236 : Ζεὺς δέ σφιν Κρονίδης ἐνδέξια σήματα φαίνων Ἀστράπτει. *Ernest. edidit sine mss.* Ulysses. *Minime probandus.* — [4] *Locus, ut videtur, mendosus.*

un bien? que dis-je? la multitude en fait le bien suprême. Mais les stoïciens changent-ils pour cela de sentiment? ou la multitude se rend-elle à leur autorité? Il ne faut donc pas s'étonner si, dans les auspices et dans tout ce qui regarde la divination, les esprits faibles accueillent aisément des croyances superstitieuses, et ne peuvent distinguer la vérité.

Si nous examinons enfin la destinée de cet art, quel accord y trouverons-nous? Ennius dit, en se conformant à l'usage de nos augures :

Quand le ciel tonne à gauche, augure favorable.....

Au contraire Ajax *, dans Homère, parlant de la fierté des Troyens, dit à Achille :

Vers la droite pour eux Jupiter a tonné.

Ainsi, pour nous, la gauche; pour les Grecs et les barbares, la droite est d'un heureux augure. Je sais bien que dans l'usage nous confondons quelquefois l'une et l'autre; mais ces distinctions n'en viennent pas moins d'une observation différente chez les étrangers et chez nous. Cette différence n'est-elle pas importante? Ils se servent aussi d'autres oiseaux, observent d'autres signes, et leurs réponses ne peuvent être les mêmes. N'est-il donc pas nécessaire d'avouer que ces pratiques sont nées en partie de l'ignorance, et que la superstition et l'imposture ont fait le reste?

* Ou plutôt Ulysse. M. Aignan traduit :

Jupiter les soutient par d'éclatants présages,
Et la foudre a grondé dans un ciel sans nuages.

XL. Atque his superstitionibus non dubitasti etiam omina adjungere. [1] Æmilia Paullo, Persam perisse; quod pater omen accepit; Cæcilia sororis filiæ sedes suas tradere. [2] Jam illa, « Favete linguis »; et prærogativam omen comitiorum : hoc est, ipsum esse contra se copiosum et disertum. Quando enim, illa observans, quieto et libero animo esse poteris, ut ad rem gerendam non superstitionem habeas, sed rationem ducem? Itane? si quis aliquid ex sua re, atque ex suo sermone dixerit, et ejus verbum aliquod apte ceciderit ad id, quod ages, aut cogitabis, ea res tibi aut timorem afferet, aut alacritatem? Quum M. Crassus exercitum Brundisii imponeret, quidam in portu caricas Cauno advectas vendens, Cauneas, clamitabat. Dicamus, si placet, monitum ab eo Crassum, caveret, ne iret; non fuisse periturum, si omini paruisset. Quæ si suscipiamus, pedis offensio nobis, et abruptio corrigæ, et sternutamenta erunt observanda.

XLI. Sortes restant, et Chaldæi : ut ad vates veniamus, et ad somnia. Dicendum igitur putas de sortibus? Quid enim sors est? Idem propemodum, quod micare, quod talos jacere, quod tesseras : quibus in rebus temeritas et casus, non ratio, nec consilium valet. Tota res est inventa fallaciis, aut ad quæstum, aut ad superstitionem, aut ad errorem. Atque, ut in aruspicina fecimus, sic videamus, clarissimarum sortium quæ tradatur inventio. Numerium Suffucium, Prænestinorum monumenta

[1] *V. supra*, I, 46. — [2] *Supra*, I, 45.

XL. A tant de superstitions, toutefois, vous ne laissez pas d'ajouter encore les présages. Émilia dit à Paul-Émile, *Persée est mort*, et il accepte l'augure. Cécilia dit à sa nièce, *Je vous cède ma place*. Vous citez encore ces mots, *Faites silence*, et le présage tiré de la tribu *prérogative*. C'est être ingénieux et éloquent contre soi-même; car, si vous vous arrêtez à tout cela, quand aurez-vous l'esprit assez tranquille et assez libre pour écouter la raison dans vos affaires, plutôt que la superstition? Quoi donc! si quelqu'un vient à dire quelque chose qui vous paraisse avoir le moindre rapport avec vos actions et vos projets, en concevrez-vous de la crainte ou de la joie? Lorsque M. Crassus s'embarquait à Brindes avec son armée, un marchand qui vendait des figues venues de Caunus, criait *Cauneas* [20]. Disons, si vous le voulez, que les dieux semblaient ainsi dire à Crassus, *Cave ne eas*, et qu'il n'eût point péri, s'il les avait écoutés. Admettons ces présages, et il faudra bientôt prendre garde à une courroie rompue, aux éternuements, à un faux pas.

XLI. Il reste à parler des sorts et des Chaldéens, pour venir ensuite aux vaticinations et aux songes. Vous croyez donc que les sorts méritent qu'on en parle? Qu'est-ce que les sorts? C'est à peu près comme de jouer à la mourre [21], ou aux osselets et aux dés : ici point de raison, point de prudence; tout dépend du hasard. L'imposture même y domine, et c'est une invention, ou de l'amour du gain, ou de la superstition, ou de l'envie de tromper. Mais faisons ici comme pour les aruspices; cherchons l'origine des sorts les plus fameux. Les livres des Prénestins nous apprennent que Numérius Suffucius, homme d'un certain rang et d'une

declarant, honestum hominem et nobilem, somniis crebris, ad extremum etiam minacibus, quum juberetur certo in loco silicem cædere, perterritum visis, irridentibus suis civibus, id agere cœpisse; itaque perfracto saxo sortes erupisse, in robore insculptas priscarum litterarum notis. Is est hodie locus septus religiose propter Jovis pueri, qui [1] lactens cum Junone Fortunæ in gremio sedens, mammam appetens, castissime colitur a matribus. Eodemque tempore, in eo loco, ubi Fortunæ nunc [2] sita est ædes, mel ex olea fluxisse dicunt; aruspicesque dixisse, summa nobilitate illas sortes futuras, eorumque jussu ex illa olea arcam esse factam, eaque conditas sortes, quæ hodie Fortunæ monitu tolluntur. Quid igitur in his potest esse certi, quæ, Fortunæ monitu, pueri manu miscentur atque ducuntur? Quo modo autem istæ positæ in illo loco? Quis robur illud cecidit, dolavit, inscripsit? Nihil est, inquiunt, quod deus efficere non possit. Utinam sapientes stoicos effecisset, ne omnia superstitiosa sollicitudine et miseria crederent! Sed hoc quidem genus divinationis vita jam communis explosit. Fani pulchritudo et vetustas Prænestinarum etiam nunc retinet sortium nomen, atque id in vulgus. Quis enim magistratus, aut quis vir illustrior utitur sortibus? Ceteris vero in locis sortes plane refrixerunt. Quod Carneadem Clitomachus scribit dicere solitum, nusquam se fortunatiorem, quam Præneste, vidisse Fortunam. Ergo hoc divinationis genus omittamus.

[1] *Ernest. verbum hoc frigide redundare censet. Alii rectius forte tribuunt glossatori*, mammam appetens. — [2] *Al.* sit ædes; *al.* sita ædes.

famille noble, avait été souvent averti en songe, et même avec menaces, d'aller dans un endroit indiqué couper une pierre en deux; que, malgré les moqueries de ses concitoyens, la peur lui fit tenter l'entreprise, et que de la pierre fendue jaillirent les sorts, gravés sur du chêne en caractères antiques. C'était à l'endroit où l'on voit aujourd'hui une enceinte sacrée, près du temple de Jupiter enfant, qu'on représente avec Junon sur les genoux de la Fortune, leur nourrice, et qui est adoré très religieusement par les mères de famille. On dit que, dans le même temps, à l'endroit où est maintenant le temple de la Fortune, il découla du miel d'un olivier; que les aruspices prédirent que ces sorts deviendraient célèbres, et que dans un coffre fait par leur ordre du bois de cet olivier, furent déposés les sorts qu'on tire aujourd'hui quand il plaît à la Fortune [22]. Mais que peut-il y avoir de certain dans des sorts qu'on tire au signal donné par la Fortune, et qu'un enfant prend au hasard, après les avoir mêlés? Et comment avaient-ils été enfermés dans cette pierre? Qui a taillé ce chêne? qui l'a façonné? qui l'a gravé? Il n'est rien que Dieu ne puisse faire, disent les stoïciens. Que n'en a-t-il donc fait des sages, pour les empêcher de tout croire avec une inquiète et misérable superstition? Mais ce genre de divination n'a plus de crédit. Si la beauté et l'antiquité du temple a sauvé de l'oubli les sorts de Préneste, ils ne sont consultés que par le peuple : quel magistrat, quel homme un peu distingué s'en occupe? Partout ailleurs, les sorts sont tombés; c'est ce qui a fait dire à Carnéade, au rapport de Clitomaque, qu'il n'avait jamais vu la Fortune plus fortunée qu'à Préneste. Laissons donc là ce genre de divination.

XLII. Ad Chaldæorum monstra veniamus; de quibus Eudoxus, Platonis auditor, in astrologia, judicio doctissimorum hominum, facile princeps, sic opinatur, id quod scriptum reliquit: Chaldæis in prædictione et in notatione cujusque vitæ ex natali die, minime esse credendum. Nominat etiam Panætius, qui unus e stoicis astrologorum prædicta rejecit, Archelaum et Cassandrum, summos astrologos illius ætatis, qua erat ipse, quum in ceteris astrologiæ partibus excellerent, hoc prædictionis genere non usos. Scylax Halicarnasseus, familiaris Panætii, excellens in astrologia, idemque in regenda sua civitate princeps, totum hoc Chaldaicum prædicendi genus repudiavit. Sed ut ratione utamur, omissis testibus, sic isti disputant, qui hæc Chaldæorum natalitia prædicta defendunt. Vim quamdam esse aiunt signifero in orbe, qui græce ζωδιακὸς dicitur, talem, ut ejus orbis unaquæque pars alia alio modo moveat immutetque cœlum, perinde ut quæque stellæ in iis finitimisque partibus sint quoque tempore; eamque vim varie moveri ab iis sideribus, quæ vocantur errantia. Quum autem in eam ipsam partem orbis venerint, in qua sit ortus ejus, qui nascatur; aut in eam, quæ conjunctum aliquid habeat, aut consentiens: ea triangula illi et quadrata nominant. [1] Etenim quum tempore anni tempestatumque cœli conversiones commutationesque tantæ fiant accessu stellarum et recessu; quumque ea vi solis efficiantur,

[1] *Ea Davisius putat carere natatore Delio. Hottinger. pro* tempore *conjicit* temporum.

XLII. Venons aux merveilles des Chaldéens. Eudoxe, disciple de Platon, et que les savants ont proclamé le premier des astronomes, pensait, comme on le voit par ses écrits, qu'il ne fallait ajouter aucune foi aux prédictions et aux horoscopes des Chaldéens. Panétius, le seul d'entre les stoïciens qui rejette les prédictions des astrologues, nous apprend que Cassandre et Archélaüs, deux célèbres astronomes de son temps, ne faisaient aucun cas de l'astrologie judiciaire. Scylax d'Halicarnasse, grand ami de Panétius, excellent astronome et le premier personnage de sa ville, rejette aussi toute cette prétendue science. Mais sans nous appuyer de l'autorité, consultons la raison. Ceux qui défendent les horoscopes disent que, dans cette partie du ciel nommée *zodiaque* par les Grecs, il y a une certaine vertu motrice qui fait que chaque partie de cet espace, l'une d'une manière, l'autre d'une autre, varie les dispositions du ciel, selon que chaque corps céleste, à une époque réglée, se rencontre en quelqu'une de ces parties, ou dans le voisinage; et ils prétendent que cette force est mue diversement par les planètes. Ainsi, ajoutent-ils, selon que, dans le moment où l'enfant est né, elles se trouvent dans telle ou telle partie du ciel, ou dans celle qui en approche ou qui y a quelque rapport, cela s'appelle ou *trine aspect* ou *quadrat* *. Comme donc, en chaque saison de l'année, il arrive tant de révolutions dans le ciel, par l'approche ou par l'éloignement des astres, et que nous voyons qu'il se fait tant de choses par la vertu du soleil, il est, disent-ils, non seulement vraisemblable, mais vrai, que l'ascendant sous lequel naissent les enfants détermine leur

* On appelle ainsi la position de deux corps célestes éloignés l'un de l'autre d'un tiers ou d'un quart du zodiaque.

quæ videmus : non verisimile solum, sed etiam verum esse censent, perinde, utcumque temperatus sit aer, ita pueros orientes animari atque formari, ex eoque ingenia, mores, animum, corpus, actionem vitæ, casus cujusque eventusque fingi.

XLIII. O delirationem incredibilem! non enim omnis error, stultitia est dicenda. Quibus etiam Diogenes stoicus concedit, aliquid ut prædicere possint, duntaxat qualis quisque natura, et ad quam quisque maxime rem aptus futurus sit. Cetera, quæ profiteantur, negat ullo modo posse sciri : etenim geminorum formas esse similes, vitam atque fortunam plerumque disparem. Procles et Eurysthenes, Lacedæmoniorum reges, gemini fratres fuerunt. At hi nec totidem annis vixerunt : anno enim Procli vita brevior fuit, multumque is fratri rerum gestarum gloria præstitit. At ego id ipsum, quod vir optimus Diogenes Chaldæis, quasi quadam prævaricatione, concedit, nego posse intelligi. Etenim quum, ut ipsi dicunt, ortus nascentium luna moderetur, eaque animadvertant, et notent sidera natalitia Chaldæi, quæcumque lunæ juncta videantur : oculorum fallacissimo sensu judicant ea, quæ ratione atque animo videre debebant. Docet enim ratio mathematicorum, quam istis notam esse oportebat, quanta humilitate luna feratur, terram pæne contingens, quantum absit a proxima Mercurii stella, multo autem longius a Veneris, deinde alio intervallo distet a sole, cujus lumine collustrari putatur. Reliqua vero tria intervalla, infinita et immensa, a

nature, et que c'est de là que dépendent leur esprit, leurs mœurs, leurs affections intellectuelles ou corporelles, toutes les actions et tous les événements de leur vie.

XLIII. Quel incroyable égarement! car toute erreur ne mérite pas le nom de sottise. Diogène le stoïcien accorde aux Chaldéens la faculté de prévoir certaines choses, comme, par exemple, de quel naturel sera un enfant, et à quoi il sera plus propre; mais il nie qu'ils puissent rien prévoir de tout le reste, malgré tout le pouvoir qu'ils s'attribuent. En effet, ajoute-t-il, deux jumeaux, dont l'horoscope est le même, ont souvent des destinées bien différentes. Proclès et Eurysthène, tous deux rois de Lacédémone, étaient jumeaux*. Ils ne vécurent pas néanmoins autant l'un que l'autre : Proclès vécut un an moins que son frère, et il le surpassa de beaucoup par la gloire de ses actions. Mais, ce que le bon Diogène, en arbitre indulgent, veut bien accorder aux Chaldéens, je crois pouvoir le leur refuser. Comme la lune, suivant eux, préside à la naissance des enfants, et que leurs remarques roulent sur les observations des astres avec lesquels la lune se trouve en conjonction à l'époque d'une naissance, ils soumettent au jugement très incertain des yeux ce qu'il faudrait voir par l'esprit et le raisonnement. Les mathématiciens enseignent ce que ceux-ci devraient savoir, que la lune est si proche de la terre, qu'elle y touche en quelque sorte; qu'elle est très éloignée de l'étoile de Mercure, encore plus de celle de Vénus, et bien davantage du soleil dont elle emprunte sa lumière; et que du soleil à Mars, de Mars à Jupiter, de Jupiter

* Hérodote, VI, 52

sole ad Martis, inde ad Jovis, ab eo ad Saturni stellam, inde ad cœlum ipsum, quod extremum atque ultimum mundi est. Quæ potest igitur contagio ex infinito pæne intervallo pertinere ad lunam, vel potius ad terram?

XLIV. Quid? quum dicunt id, quod iis dicere necesse est, omnes omnium ortus, quicumque gignantur in omni terra, quæ incolatur, eosdem esse, eademque omnibus, qui eodem statu cœli et stellarum nati [1] sint, accidere necesse esse: nonne ejusmodi sunt, ut ne cœli quidem naturam interpretes istos cœli nosse appareat? Quum enim illi orbes, qui cœlum quasi medium dividunt, et adspectum nostrum definiunt, qui a Græcis ὁρίζοντες nominantur, a nobis finientes rectissime nominari possunt, varietatem maximam habeant, aliique in aliis locis sint, necesse est, ortus occasusque siderum non fieri eodem tempore apud omnes. Quod si eorum vi cœlum modo hoc, modo illo modo temperatur: qui potest eadem vis esse nascentium, quum cœli tanta sit dissimilitudo? In his locis, quæ nos incolimus, post solstitium Canicula exoritur, et quidem aliquot diebus; apud Troglodytas, ut scribitur, ante solstitium: ut, si jam concedamus, aliquid vim cœlestem ad eos, qui in terra gignuntur, pertinere, confitendum sit illis, eos, qui [2] nascantur eodem tempore, posse in dissimiles incidere naturas propter cœli dissimilitudinem. Quod minime illis placet. Volunt enim illi, omnes eodem tempore ortos, qui ubique sint nati, eadem conditione nasci.

[1] Sunt. — [2] Nascuntur.

à Saturne, et de là au ciel qui enveloppe tout l'univers, les distances sont immenses et infinies. Quelle influence donc la lune, ou plutôt la terre, peut-elle recevoir à une distance presque sans bornes?

XLIV. Quoi! lorsqu'ils sont obligés de dire que de tous ceux qui naissent par toute la terre, sous une même étoile et dans le même état du ciel, la naissance est la même, et qu'il faut que les mêmes choses leur arrivent à tous, ne parlent-ils pas alors, ces interprètes du ciel, comme des gens qui n'en connaissent pas la nature? Il est évident que ces cercles qui partagent le ciel comme par moitié, que les Grecs appellent *horizons*, et que nous pourrions nommer *terminants*, parce qu'ils terminent notre vue, étant très différents pour les divers points du monde, il faut nécessairement que le lever et le coucher des étoiles ne soient pas les mêmes partout. Si donc ce sont ces vicissitudes qui font l'état du ciel, comment ceux qui voient le jour en même temps peuvent-ils naître avec une même influence qui les domine, puisque l'état du ciel varie suivant les peuples? Dans les pays que nous habitons, la canicule se lève quelques jours après le solstice d'été; chez les Troglodytes [23], elle se lève, à ce qu'on dit, avant le solstice : d'où il résulte que si nous admettons l'influence céleste sur la naissance des hommes, il faudra toujours qu'ils avouent que ceux qui naîtront en même temps pourront avoir des natures différentes, à cause des différentes constitutions du ciel. Voilà néanmoins ce que les Chaldéens ne veulent pas : ils prétendent que tous ceux qui naissent en même temps, en quelque lieu que ce soit, naissent avec la même destinée.

XLV. Sed quæ tanta dementia est, ut in maximis motibus mutationibusque cœli, nihil intersit, qui ventus, qui imber, quæ tempestas ubique sit? quarum rerum in proximis locis tantæ dissimilitudines sæpe sunt, ut alia Tusculi, alia Romæ eveniat sæpe tempestas. Quod, qui navigant, maxime animadvertunt, quum in flectendis promontoriis ventorum mutationes maximas sæpe sentiant. Hæc igitur quum sit tum serenitas, tum perturbatio cœli: estne sanorum hominum, hoc ad nascentium ortus pertinere non dicere (quod non certe pertinet), illud nescio quid tenue, quod sentiri nullo modo, intelligi autem vix potest, quæ a luna ceterisque sideribus cœli temperatio fiat, dicere ad puerorum ortus pertinere? Quid? quod non intelligunt, seminum vim, quæ ad gignendum procreandumque plurimum valeat, funditus tolli, mediocris erroris est? Quis enim non videt, et formas, et mores, et plerosque status ac motus effingere a parentibus liberos? quod non contingeret, si hoc non vis et natura gignentium efficeret, sed temperatio lunæ, cœlique moderatio. Quid? quod uno et eodem temporis puncto nati, dissimiles et naturas, et vitas, et casus habent: parumne [1] declarat, nihil ad agendam vitam nascendi tempus pertinere? Nisi forte putamus, neminem eodem tempore ipso et conceptum, et natum, quo Africanum. Num quis igitur talis fuit?

XLVI. Quid? illudne dubium est, quin multi, quum ita nati essent, ut quædam contra naturam

[1] Declarant.

XLV. Mais quelle extravagance de penser que dans un mouvement si rapide, et dans de si grandes révolutions du ciel, on doive compter alors pour rien la différence des vents, des pluies, des saisons, qui est souvent si remarquable en des lieux très voisins, que souvent il fait un temps à Tusculum et un autre à Rome! C'est ce qu'on voit surtout en mer, où après avoir doublé des caps, on trouve quelquefois un autre vent. Or, l'air étant ainsi tantôt calme, tantôt agité, y a-t-il du sens commun à vouloir que cela n'importe en rien à la naissance (et c'est la vérité); tandis que je ne sais quoi de subtil qu'on ne peut sentir ni à peine concevoir, et qui vient de l'influence de la lune et des autres astres, présiderait au sort de tous les enfants qui naissent? N'est-ce pas aussi une grande erreur d'annuler par ce système cette conformité que les pères transmettent à leurs enfants, par la voie de la génération? Qui ne voit, en effet, que les enfants ont souvent la figure, les mœurs, les gestes et toutes les manières de leurs pères? ce qui n'arriverait pas si la puissance qui agit alors n'était pas la vertu même de la génération, mais l'influence de la lune et les dispositions du ciel. Quoi! tant d'enfants qui naissent dans un même moment, et qui ensuite se ressemblent si peu par leur tempérament, leurs actions, leur destinée, ne prouvent-ils pas que l'instant de la naissance n'influe en rien sur le reste de la vie? Bien des hommes sans doute ont été conçus et sont nés dans le même moment que Scipion l'Africain. Citez-moi ceux qui lui ont ressemblé.

XLVI. Ne sait-on pas aussi que beaucoup de gens qui étaient nés avec de grands défauts naturels, en ont été guéris, ou par la nature même, ou par les secours

depravata haberent, restituerentur et corrigerentur ab natura, quum se ipsa revocasset, aut arte [1] atque medicina? aut quorum linguæ sic inhærerent, ut loqui non possent, eæ scalpello resectæ liberarentur? Multi etiam naturæ vitium meditatione atque exercitatione sustulerunt; ut Demosthenem scribit Phalereus, quum RHO dicere nequiret, exercitatione fecisse, ut planissime diceret. Quod si hæc astro ingenerata et tradita essent, nulla res ea mutare posset. Quid? dissimilitudo locorum nonne dissimiles hominum procreationes habet? quas quidem percurrere oratione facile est: quid inter Indos et Persas, Æthiopas et Syros differat, corporibus, animis; ut incredibilis varietas dissimilitudoque sit. Ex quo intelligitur, plus terrarum situs, quam lunæ [2] tactus ad nascendum valere. Nam, quod aiunt, quadringenta et septuaginta millia annorum in periclitandis experiundisque pueris, quicumque essent nati, Babylonios posuisse, fallunt. Si enim esset factitatum, non esset desitum. Neminem autem habemus auctorem, qui id aut fieri dicat, aut factum sciat.

XLVII. Videsne, me non ea dicere, quæ Carneades, sed ea, quæ princeps stoicorum Panætius dixerit? Ego autem etiam hoc requiro, omnesne, qui Cannensi pugna [3] ceciderint, uno astro fuerint? exitus quidem omnium unus et idem fuit. Quid? qui ingenio atque animo singulares, num astro quo-

[1] Aut. — [2] Tractus. — [3] Ceciderunt.

de l'art? N'en a-t-on pas vu dont la langue était tellement adhérente, qu'ils ne pouvaient parler, et auxquels on en a rendu l'usage en leur coupant le filet? Plusieurs autres ont corrigé en eux les vices de la nature par l'étude ou par l'exercice, comme Démétrius de Phalère l'écrit de Démosthène, qui ne pouvant prononcer la lettre Rho, parvint à force d'exercice à la prononcer très clairement. Si ces défauts fussent venus de l'influence des astres, il eût été impossible d'y apporter remède. Au reste (et ce serait une chose sur laquelle il serait facile de s'étendre), combien les différents climats n'apportent-ils pas de différences dans l'espèce humaine! quelle diversité presque incroyable ne remarque-t-on pas entre les Indiens, les Perses, les Éthiopiens et les Syriens, soit pour le corps, soit pour l'esprit! C'est une preuve que la nature de chaque climat influe bien davantage sur la naissance des hommes, que l'aspect du ciel ou de la lune. Et quand on vient nous dire que les Babyloniens ont quatre cent soixante et dix mille ans d'expériences et d'observations sur le temps de la naissance des enfants, on veut nous en faire accroire. Si jamais on s'était livré à de pareils calculs, on ne les eût pas interrompus, et aucun témoignage ne nous atteste qu'on s'en occupe ou qu'on s'en soit occupé.

XLVII. Vous voyez qu'en tout ceci je parle, non pas comme Carnéade, mais comme Panétius, un des plus habiles stoïciens. Mais, répondez-moi, tous ceux qui furent tués à la bataille de Cannes étaient-ils donc nés sous le même astre? car ils eurent tous absolument une même fin. Et ceux qui naissent avec un talent et un génie singulier, sont-ils nés aussi sous une constellation singulière? Il n'est certainement aucun temps où

que uno? Quod enim tempus, quo non innumerabiles nascantur? At certe similis nemo Homeri. Et, si ad rem pertinet, quo modo cœlo affecto, compositisque sideribus quodque animal oriatur : valeat id necesse est etiam in rebus inanimis. Quo quid dici potest absurdius? L. quidem Tarutius Firmanus, familiaris noster, in primis Chaldaicis rationibus eruditus, urbis etiam nostræ natalem diem repetebat ad iis Parilibus, quibus eam a Romulo conditam accepimus; Romamque, in jugo quum esset luna, natam esse dicebat, nec ejus fata canere dubitabat. O vim maximam erroris! etiamne urbis natalis dies ad vim stellarum et lunæ pertinebat? Fac in puero referre, ex qua affectione cœli primum spiritum duxerit. Num hoc in latere, aut in cæmento, ex quibus urbs effecta est, potuit valere? Sed quid plura? quotidie refelluntur. Quam multa ego Pompeio, quam multa Crasso, quam multa huic ipsi Cæsari a Chaldæis dicta memini, neminem eorum nisi [1] in senectute, nisi domi, nisi cum claritate esse moriturum? ut mihi permirum videatur, quemquam exstare, qui etiam nunc credat iis, quorum prædicta quotidie videat re et eventis refelli.

XLVIII. Restant duo divinandi genera : quæ habere dicimur a natura, non ab arte; vaticinandi, et somniandi. De quibus, Quinte, inquam, si placet, disseramus. — Mihi vero, inquit, placet. His enim, quæ adhuc disputasti, prorsus assentior : et,

[1] *Abest* in.

il n'y ait une infinité de naissances : pourquoi un second Homère est-il encore à naître ? Que si d'ailleurs la constitution du ciel influe sur la naissance de chaque être vivant, ne faudra-t-il pas qu'il en soit de même à l'egard des choses inanimées ? Or, que peut-on imaginer de plus absurde ? Il est vrai que mon ami, L. Tarutius de Firmum *, qui avait approfondi la science des Chaldéens, remontant aux jours de la fête de Palès, où Rome, selon la tradition, fut fondée par Romulus, disait que la lune était alors dans la balance, et il n'hésitait pas à tirer l'horoscope de Rome. O puissance inconcevable de l'erreur ! Quoi ! le jour natal d'une ville appartiendra aussi à l'influence des étoiles et de la lune ! Qu'il importe, si vous voulez, sous quel astre un enfant respire pour la première fois : soumettrez-vous à la même puissance la brique et le ciment dont une ville est bâtie ? Mais à quoi bon parler davantage des Chaldéens ? leur pretendue science est démentie tous les jours. Combien de choses n'ont-ils pas prédites à Pompée, à Crassus, à César même ! Aucun d'eux, par exemple, ne devait mourir que très vieux, dans son lit, et couvert de gloire. En vérité, je ne sais comment on peut garder encore quelque confiance à des hommes dont l'événement réfute tous les jours les prédictions. [24]

XLVIII. Il nous reste à parler de la divination naturelle, qui comprend les vaticinations et les songes. Si vous le trouvez bon, Quintus, nous allons en dire quelque chose. — Volontiers, me répondit mon frère ; car jusqu'ici je pense à peu près comme vous ; et à vrai dire, quoique vos raisons ne m'aient pas peu fortifié, je trou-

* Aujourd'hui *Fermo*.

vere ut loquar, quanquam tua me oratio confirmavit, tamen etiam mea sponte nimis superstitiosam de divinatione scoicorum sententiam judicabam; ac me peripateticorum ratio magis movebat, et veteris Dicæarchi, et ejus, qui nunc floret, Cratippi, qui censent esse in mentibus hominum tanquam oraculum aliquod, ex quo futura præsentiant, si aut furore divino incitatus animus, aut somno relaxatus, solute moveatur ac libere. His de generibus quid sentias, et quibus ea rationibus infirmes, audire sane velim.

XLIX. Quæ quum ille dixisset, tum ego rursus, quasi ab alio principio, sum exorsus dicere. Non ignoro, inquam, Quinte, te semper ita sensisse, ut de ceteris divinandi generibus dubitares; ista duo, furoris et somnii, quæ a libera mente fluere viderentur, probares.

Dicam igitur, de istis ipsis duobus generibus mihi quid videatur, si prius, stoicorum conclusio rationis, et Cratippi nostri, quid valeat, videro. Dixisti enim, et Chrysippum, et Diogenem, et Antipatrum concludere hoc modo. Si sunt dii, neque ante declarant hominibus, quæ futura sint: aut non diligunt homines; aut, quid eventurum sit, ignorant; aut existimant nihil interesse [1] hominum, scire, quid sit futurum; aut non censent esse suæ majestatis, præsignificare hominibus, quæ sint futura; aut ea ne ipsi quidem dii significare possunt. At neque non diligunt nos; sunt enim benefici, generique

[1] Hominem. *Præstat vero legere* hominum, *ut supra*, I, 38.

vais déjà, de moi-même, que l'opinion des stoïciens sur la divination était trop superstitieuse; je me sentais plus porté pour celle des péripatéticiens, de l'ancien philosophe Dicéarque, et de Cratippe notre contemporain, qui supposent au fond de notre âme je ne sais quel oracle secret dont les inspirations nous annoncent l'avenir, quand elle jouit de son indépendance et de sa liberté, soit dans les transports d'une fureur divine, soit dans le calme du sommeil. Je voudrais savoir ce que vous pensez de ces deux genres de divination, et par quelles raisons vous pouvez les combattre.

XLIX. J'entrai alors comme dans une nouvelle discussion. Je n'ignore pas, Quintus, lui dis-je, que vous avez toujours eu quelques doutes sur les genres de divination dont nous avons parlé jusqu'ici, tandis que les vaticinations et les songes, qui paraissent émaner d'une âme tout-à-fait libre, ont à vos yeux plus d'autorité.

Mais avant de vous dire ce que j'en pense, examinons un peu le grand argument des stoïciens, et celui de notre ami Cratippe. Voici comment raisonnent, de votre aveu, Chrysippe, Diogène et Antipater : S'il y a des dieux, et qu'ils ne fassent pas connaître aux hommes les choses futures, ou ils n'aiment pas les hommes, ou ils ignorent l'avenir, ou ils jugent que c'est une connaissance que les hommes ne sont pas intéressés à posséder, ou ils croient qu'il n'est pas de la majesté divine de leur en révéler les secrets, ou ils n'ont pas de moyen de les en avertir. Mais on ne peut pas dire qu'ils n'aiment point les hommes; car les dieux sont bienfaisants et amis du genre humain. Ils n'ignorent pas non plus les choses qu'ils ont eux-mêmes établies et décidées. Ils ne peuvent croire qu'il n'y ait point d'intérêt pour nous

hominum amici : neque ignorant ea, quæ ab ipsis constituta, et designata sunt : neque nostra nihil interest, scire ea, quæ futura [1] sint; erimus enim cautiores, si sciemus : neque hoc alienum ducunt majestate sua; nihil est enim beneficentia præstantius : neque non possunt futura [2] prænoscere. Non igitur dii sunt, nec significant nobis futura. Sunt autem dii; significant ergo. Et non, si significant futura, nullas dant nobis vias ad significationum scientiam; frustra enim significarent; neque, si dant vias, non est divinatio; est igitur divinatio. O acutos homines! quam paucis verbis negotium confectum putant? Ea sumunt ad concludendum, quorum iis nihil conceditur. Conclusio autem rationis ea probanda est, in qua ex rebus non dubiis id, quod dubitatur, efficitur.

L. Videsne Epicurum, quem hebetem et rudem dicere solent stoici, quemadmodum, quod in natura rerum omne esse dicimus, id infinitum esse concluserit? « Quod finitum est, inquit, habet extremum. » Quis hoc non dederit? « Quod autem habet extremum, id cernitur ex alio extrinsecus. » Hoc quoque est concedendum. « At, quod omne est, id non cernitur ex alio extrinsecus. » Ne hoc quidem negari potest. « Nihil igitur quum habeat extremum, infinitum sit necesse est. » Videsne, ut ad rem dubiam concessis rebus pervenerit? Hoc vos dialectici non facitis : nec solum ea non sumitis ad concludendum,

[1] Sunt. — [2] *Fortasse hic et c.* 51; *item supra*, I, 38, *legendum* præmonere, *aut* prænuntiare. *Schütz.*

à savoir l'avenir; alors, nous prendrons plus garde à nous. Ils ne peuvent pas non plus regarder cet avertissement comme au-dessous de leur majesté; car rien n'est plus grand que de faire le bien. Enfin, on ne peut croire que l'avenir leur échappe à eux-mêmes. Si donc il y a des dieux, ils nous en font part; or, il y a des dieux; ils nous instruisent donc de l'avenir. S'il en est ainsi, ils nous donnent le moyen d'entendre les signes qu'ils nous envoient; autrement ces signes seraient inutiles; s'ils nous en donnent le moyen, ce moyen est la divination; il y a donc une divination. O les gens habiles! ils croient, en si peu de mots, avoir tout prouvé! Quel raisonnement que celui dont personne n'accorde les prémisses! ne savent-ils pas que l'argumentation n'est bonne que si l'on part d'une proposition indubitable pour arriver à ce qui est douteux?

L. Voyez comment Épicure, à qui les stoïciens refusent la finesse et l'instruction, arrive à prouver que la nature universelle est infinie *. *Tout ce qui est fini*, dit-il, *a des extrémités*. Peut-on ne pas accorder cette proposition? *Tout ce qui a des extrémités est vu par quelque chose qui est au-delà*. Celle-ci est également incontestable. *Or, ce qui comprend tout ne peut être vu par rien qui soit au-delà*. On ne peut nier non plus cette vérité. *Ainsi ce qui comprend tout, n'ayant aucune extrémité, est nécessairement infini*. Vous voyez que, par les choses qu'on lui accorde, il en prouve une qui était douteuse. C'est ce que vous ne faites pas, tout dialecticiens que vous êtes; car non seulement on ne peut vous accorder vos prémisses; mais quand même on vous les accorderait, votre con-

* *Voy*. Diogène Laërce, Liv. X.

quæ ab omnibus concedantur; sed ea sumitis, quibus concessis, nihilo magis efficiatur, quod velitis. Primum enim hoc sumitis : « Si sunt dii, benefici in homines sunt. » Quis hoc vobis dabit? Epicurusne, qui negat, [1] quidquam deos nec alieni curare, nec sui? an noster Ennius, qui magno plausu loquitur, assentiente populo :

> Ego deum genus esse semper dixi, et dicam cœlitum;
> Sed eos non curare opinor, quid agat humanum genus.

Et quidem, cur sic opinetur, rationem subjicit. Sed nihil est necesse, dicere, quæ sequuntur. Tantum sat est intelligi, id sumere istos pro certo, quod dubium controversumque sit.

LI. Sequitur porro, « Nihil deos ignorare, quod omnia sint ab iis constituta. » Hic vero quanta pugna est doctissimorum hominum, negantium esse hæc a diis immortalibus constituta? At « nostra interest scire, quæ [2] ventura sint. » Magnus Dicæarchi liber est, nescire ea melius esse, quam scire. Negant « id esse alienum majestate deorum. » Scilicet casas omnium introspicere, ut videant, quid cuique conducat. « Neque non possunt futura prænoscere. » Negant posse ii, quibus non placet esse certum, quid futurum sit. Videsne igitur, quæ dubia sint, ea sumi pro certis atque concessis? Deinde contorquent, et ita concludunt : « Non igitur [3] et sunt dii, nec significant futura. » Id enim jam perfectum arbitrantur. Deinde assumunt : « Sunt autem dii; » quod ipsum

[1] Aliquidquam. — [2] Eventura. — [3] *Davisius, Ernest., alii, delent* et. *Sine causa.*

clusion n'en serait pas une suite nécessaire. Vous dites d'abord : *S'il y a des dieux, ils sont bienfaisants envers les hommes.* Qui vous accordera cela ? Sera-ce Épicure, qui dit que les dieux ne se mettent en peine de rien, ni pour nous, ni pour eux ? ou notre Ennius, dont les vers suivants sont toujours applaudis :

Il est des dieux, des dieux sans amour, sans courroux,
Dont les regards jamais ne s'abaissent sur nous.

Et il dit ensuite pourquoi c'est là son opinion *; mais il est inutile de citer le reste. Il suffit d'avoir montré que les stoïciens avancent comme certain ce qui est douteux et contesté.

LI. Ils disent ensuite *que les dieux n'ignorent rien, parce que tout a été établi et décidé par eux.* Mais combien de savants hommes qui nient que toutes choses aient été ainsi établies par les dieux immortels ! *Il nous importe de connaître l'avenir.* Mais Dicéarque a prouvé dans un long ouvrage qu'il est plus avantageux pour nous de n'en rien savoir. *Il n'est pas au-dessous de leur majesté de nous en avertir.* Quoi ! en pénétrant dans la demeure de chacun de nous pour voir ce qu'il nous faut ! *Il est impossible qu'ils ne connaissent pas l'avenir.* C'est pourtant ce que nient ceux qui disent que l'avenir ne peut être certain. Ne voyez-vous pas comme on suppose tout ce qui est en question ? Alors ils s'empressent de conclure : *Si donc il y a des dieux, ils nous font part de l'avenir.* C'est ce qu'ils croient avoir prouvé. Ils ajoutent : *Or, il y a des dieux ;* ce que tout le monde cependant ne leur accorde pas. *Donc ils nous en instruisent.* Fausse con-

* *Voy.* la dernière note sur le Livre précédent.

non ab omnibus conceditur. « Significant ergo. » Ne id quidem sequitur. Possunt enim non significare, et tamen esse dii. « Nec, si significent, non [1] dant vias aliquas ad scientiam significationis. » At id quoque potest, ut non dent homini, ipsi habeant. Cur enim Tuscis potius, quam Romanis darent? « Nec, si dant vias, nulla est divinatio. » Fac dare deôs; quod absurdum est : quid refert, si accipere non possumus? Extremum est, [2] « Est igitur divinatio. » Sit extremum ; effectum tamen non est. Ex falsis enim, ut ab ipsis didicimus, verum effici non potest. Jacet igitur tota conclusio.

LII. Veniamus nunc ad optimum virum, familiarem nostrum, Cratippum. [3] Si sine oculis, inquit, non potest exstare officium et munus oculorum, possunt autem aliquando oculi non fungi suo munere : qui vel semel ita est usus oculis, ut vera cerneret, is habet sensum oculorum, vera cernentium. Item igitur, si sine divinatione non potest officium et munus divinationis exstare, potest autem, quum quis divinationem habeat, errare aliquando, nec vera cernere : satis est ad confirmandam divinationem, semel aliquid ita esse divinatum, nihil ut fortuito cecidisse videatur. Sunt autem ejus generis innumerabilia. Esse igitur divinationem confitendum est. Festive et breviter. Sed quum bis sumsit, quod voluit, etiam si faciles nos ad concedendum habuerit, id tamen, quod assumit, concedi nullo modo potest. Si, inquit, aliquando oculi peccent,

[1] Dare. — [2] *Abest* Est. — [3] *V. supra*, I, 32.

séquence; car ils peuvent ne pas nous en instruire, et cependant exister. *S'ils nous en instruisent, ils nous donnent le moyen d'entendre les signes qu'ils nous envoient.* Mais il se peut aussi qu'ils gardent cette intelligence pour eux. Et pourquoi la donner aux Toscans plutôt qu'aux Romains? *S'ils nous en donnent le moyen, ce moyen est la divination.* Supposez, ce qui est absurde, que les dieux nous le donnent, qu'importe, si nous ne pouvons le recevoir? Conclusion, *il y a donc une divination.* Oui, conclusion sans preuve; car ils nous ont appris eux-mêmes que du faux ne peut naître le vrai*. Que devient leur argumentation?

LII. Passons au raisonnement de Cratippe notre ami: Comme, sans yeux, l'usage et la fonction des yeux ne peut exister, mais que les yeux peuvent quelquefois ne pas faire leur fonction, et que celui qui s'est une fois servi de ses yeux, de manière à voir réellement les objets, est réellement doué du sens de la vue: ainsi, sans la divination, l'usage et la fonction de la divination ne peut exister; mais, avec la divination même, on peut se tromper quelquefois et ne pas rencontrer juste, et il suffit, pour établir la vérité de la divination, qu'on ait une fois si bien deviné, qu'on ne puisse pas dire que ce soit par hasard. Or, nous en avons d'innombrables exemples. Il y a donc une divination. L'argument est subtil et précis; mais Cratippe y a supposé deux fois les propositions qu'il lui a plu; et, quand je voudrais bien les lui accorder, je nierais toujours la conséquence. Quand les yeux, dit-il, viendraient à ne pas bien voir, cependant, s'ils ont une fois bien

* Les stoïciens se vantaient d'être grands dialecticiens; on connait les subtilités de Chrysippe.

tamen, quia recte aliquando viderint, inest in iis vis videndi. Item, [1] si quis semel aliquid in divinatione dixerit, is etiam quum peccet, tamen existimandus sit habere vim divinandi.

LIII. Vide, quæso, Cratippe noster, quam sint ista similia. Nam mihi non videntur. Oculi enim vera cernentes, utuntur natura atque sensu; animi, si quando vel vaticinando, vel somniando vera viderunt, usi sunt fortuna atque casu. Nisi forte concessuros tibi existimas eos, qui somnia pro somniis habent, si quando aliquod somnium verum evaserit, non id fortuito accidisse. Sed demus tibi istas duas sumtiones, ea, quæ λήμματα appellant dialectici; sed nos Latine loqui malumus: [2] assumtio tamen, quam [3] πρόσληψιν iidem vocant, non dabitur. Assumit autem Cratippus hoc modo: « Sunt autem innumerabiles præsensiones non fortuitæ. » At ego dico nullam. Vide, quanta sit controversia. Jam assumtione non concessa, nulla conclusio est. At impudentes sumus, qui, quum tam perspicuum sit, non concedamus. Quid est perspicuum? Multa vera, inquit, evadere. Quid, quod multo plura falsa? Nonne ipsa varietas, quæ est propria fortunæ, fortunam esse causam, non naturam docet? Deinde, si tua ista conclusio, Cratippe, vera est (tecum enim mihi res est): nonne intelligis, eadem uti posse et aruspices, et fulguratores, et interpretes

[1] *Ernest. post Lallem.*, si quis semel aliquid viderit. *Male. Neque Davisius, neque Hottinger., neque Schütz hic verum vident. Scilicet haud intelligunt, quid sit,* dicere aliquid, λέγειν τι, *verbum Platonicum.* — [2] Præsumtio. — [3] Πρόληψιν.

vu, ils ont la faculté de voir. Si quelqu'un, ajoute-t-il, a une fois deviné juste [25], on doit reconnaître en lui la faculté divinatrice, quand même il viendrait à se tromper.

LIII. Examinez, je vous prie, mon cher Cratippe, s'il y a ici quelque ressemblance ; pour moi, je n'en trouve aucune. Les yeux qui voient clair ne font que mettre en usage la faculté naturelle de voir; mais si l'âme a vu quelquefois l'avenir dans les vaticinations ou les songes, ce n'a été que par hasard ; car vous n'espérez pas que ceux qui regardent les songes uniquement comme des songes, reconnaissent que quand il s'en trouve quelqu'un de vrai, le hasard n'y est pour rien. Mais je veux bien vous accorder vos deux majeures, que les dialecticiens nomment λήμματα, et que j'aime mieux appeler en latin *sumtiones;* je ne vous accorderai pas la mineure (πρόσληψις, *assumtio*). La voici : *Or, les pressentiments non fortuits sont innombrables.* Et moi, je réponds : Il n'y en a aucun. Voyez combien nous sommes peu d'accord. La mineure étant niée, la conclusion est nulle. Ne suis-je pas néanmoins trop hardi de nier une chose si évidente? Qu'y a-t-il donc de si évident? Que plusieurs divinations se sont trouvées vraies. Mais combien d'autres, en plus grand nombre, se sont trouvées fausses? Cette variété même, qui est le propre de la fortune, ne fait-elle pas voir que c'est l'ouvrage de la fortune, et non celui de la nature? De plus, Cratippe (car je m'adresse toujours à vous), si votre raisonnement était juste, ne voyez-vous pas qu'il s'appliquerait aux aruspices, aux interprètes des foudres et des prodiges, aux augures, aux Chaldéens, aux diseurs de bonne aventure? Il n'en est pas un qui n'ait pu réussir une fois. Ainsi, ou il faut

ostentorum, et augures, et sortilegos, et Chaldæos? quorum generum nullum est, ex quo non aliquid, sicut prædictum sit, evaserit. Ergo aut ea quoque genera divinandi sunt, quæ tu rectissime improbas; aut, si ea non sunt, non intelligo, cur hæc duo sint, quæ relinquis. Qua ergo ratione hæc inducis, eadem illa possunt esse, quæ tollis.

LIV. Quid vero habet auctoritatis furor iste, quem divinum vocatis, ut, quæ sapiens non videat, ea videat insanus, et is, qui humanos sensus amiserit, divinos assecutus sit? Sibyllæ versus observamus, quos illa furens fudisse dicitur. Quorum interpres nuper, [1] falsa quadam hominum fama, dicturus in senatu putabatur, eum, quem re vera regem habebamus, appellandum quoque esse regem, si salvi esse vellemus. Hoc si est in libris, in quem hominem, et in quod tempus est? Callide enim, qui illa composuit, perfecit, ut, quodcumque accidisset, prædictum videretur, hominum et temporum definitione sublata. Adhibuit etiam latebram obscuritatis, ut iidem versus alias in aliam rem posse accommodari viderentur. Non esse autem illud carmen furentis, quum ipsum poema declarat (est enim magis artis et diligentiæ, quam incitationis et motus), tum vero ea, quæ ἀκροστιχὶς dicitur, quum deinceps ex primis [2] versuum litteris aliquid connectitur, ut in quibusdam Ennianis, « [3] Q. Ennius fecit. » Id certe

[1] *Vulg.* falsa quædam, hominum fama. — [2] *Al.* versus. — [3] *Vulg.* quæ Ennius fecit. *Quod satis feliciter mutatum est in*, Q. Ennius fecit, *ut sit ἀκροστιχὶς ex ipsis Ennii versibus. Fere omnes tamen ut manifestum glossema vel uncis includunt, vel omnino ejiciunt.*

que vous admettiez tous ces genres de divination que vous rejetez avec raison; ou, s'ils n'existent pas, je ne vois pas comment existent ceux que vous défendez. Votre preuve est aussi bonne pour les uns que pour les autres.

LIV. Mais quel est donc le privilége de cette fureur que vous appelez divine, et comment accordez-vous à un insensé la faculté de voir ce que ne voit pas un sage, et à un homme sans raison la prescience d'un dieu? Nous conservons avec soin les vers que l'on dit avoir été prononcés par la Sibylle en fureur. Leur interprète, suivant un faux bruit [26], devait dernièrement avertir le sénat, que, si nous voulions sauver Rome, il fallait appeler roi celui que nous avions alors véritablement pour roi. Si c'est là ce que disent ces livres [27], quel homme, quel temps cette prédiction regarde-t-elle? L'auteur a eu soin, en ne distinguant ni les temps, ni les hommes, d'adapter ses prophéties à tous les événements possibles. Il s'est, de plus, enveloppé d'une telle obscurité, que les mêmes vers peuvent recevoir plusieurs explications. Rien, d'ailleurs, ne ressemble moins à l'inspiration d'un prophète en délire, que l'art et le soin qu'on remarque dans ces oracles, et la forme de l'acrostiche, ou cette attention à former un sens avec les lettres initiales de chaque vers, prises de suite, comme dans quelques poésies d'Ennius *. Je vois là beaucoup plus de réflexion que d'enthousiasme. Cependant toutes les périodes des vers sibyllins sont ainsi composées, et

* Si l'on approuve la conjecture indiquée dans la note latine, il faut ajouter : « où l'on trouve en acrostiche, Q. ENNIUS FECIT. »

magis est attenti animi, quam furentis. Atque in Sibyllinis ex primo versu cujusque sententiæ primis litteris illius sententiæ carmen omne prætexitur. Hoc scriptoris est, non furentis; adhibentis diligentiam, non insani. Quamobrem Sibyllam quidem sepositam et conditam habeamus, ut, id quod proditum est a majoribus, injussu senatus ne legantur quidem libri, valeantque ad deponendas potius, quam ad suscipiendas religiones; cum antistibus agamus, ut quidvis potius ex illis libris, quam regem proferant : quem Romæ posthæc nec dii, nec homines esse [1] patiantur.

LV. At multi sæpe vera vaticinati, ut Cassandra,

[2] Jamque mari magno. . . . .

Eademque paullo post :

[3] Eheu, videte. . . . .

Num igitur me cogis etiam fabulis credere? Quæ delectationis habeant, quantum voles; verbis sententiis, numeris, cantibus adjuventur : auctoritatem quidem nullam debemus nec fidem commentitiis rebus adjungere. Eodemque modo nec ego [4] Publicio nescio cui, nec Marciis vatibus, nec Apollinis opertis credendum existimo; quorum partim ficta aperte, partim effutita temere, nunquam ne mediocri quidem cuiquam, non modo prudenti, probata sunt. Quid? inquies : [5] remex ille de classe Coponii, nonne ea prædixit, quæ facta sunt? Ille vero,

[1] Patiuntur. — [2] *V. supra*, I, 31. — [3] I, 50. — [4] *Supra*, I, 40, 50. — [5] *Ibid. c.* 32.

l'acrostiche renferme le sens de chacune *. Voilà bien l'écrivain et non le prophète; l'homme qui calcule, et non celui qu'un dieu maîtrise. Laissons donc la Sibylle au fond de son sanctuaire, et ne consultons ses livres, comme faisaient nos ancêtres, que par l'ordre du sénat; qu'ils servent à détruire plutôt qu'à favoriser la superstition, et que surtout les interprètes n'y cherchent jamais un prétexte pour nous donner un roi, quand les hommes ni les dieux ne veulent plus en souffrir dans Rome.

LV. Mais souvent il y a des prophéties véritables, comme celle de Cassandre :

Oui, déjà sur les mers. . . . .

Et un peu plus bas :

Voyez-vous ce mortel? . . . .

Voulez-vous donc me faire ajouter foi à des pièces de théâtre? Qu'elles plaisent par le choix des paroles et des pensées, par l'harmonie et par le chant : soit; mais elles ne doivent point faire autorité parmi nous, et nous ne devons y voir que des fictions. Je dis la même chose de je ne sais quels devins dont vous parlez, Publicius et Marcius, et de ce que vous appelez les réponses mystérieuses d'Apollon : les unes sont évidemment fausses, les autres sont échappées au hasard, et les esprits les plus ordinaires n'y ont jamais cru, encore moins les gens éclairés. Mais, direz-vous, ce rameur de la flotte de Coponius n'a-t-il pas prédit ce qui est arrivé? Oui, et

* Le sens est ici fort douteux, et les critiques ne s'accordent pas sur la manière de lire le texte. *Voy.* Hottinger.

et ea quidem, quæ omnes eo tempore, ne acciderent, timebamus. Castra enim in Thessalia castris collata audiebamus; videbaturque nobis exercitus Cæsaris et audaciæ plus habere, quippe qui patriæ bellum intulisset; et roboris, propter vetustatem. Casum autem prælii, nemo nostrum erat, quin timeret; sed ita, ut constantibus hominibus par erat, non aperte. Ille autem Græcus, quid mirum, si magnitudine timoris, ut plerumque fit, a constantia, atque a mente, atque a se ipse discessit? qua perturbatione animi, quæ, sanus quum esset, timebat, ne evenerint, ea demens eventura esse dicebat. Utrum tandem, per deos atque homines! magis verisimile est, vesanum remigem, an aliquem nostrum, qui ibi tum eramus, me, Catonem, Varronem, Coponium ipsum, consilia deorum immortalium perspicere potuisse?

LVI. Sed jam ad te venio,

O sancte Apollo, qui umbilicum certum terrarum obsides,
Unde superstitiosa primum sæva evasit vox [1] fera.

Tuis enim oraculis Chrysippus totum volumen implevit partim falsis, ut ego opinor, partim casu veris, ut fit in omni oratione sæpissime; partim flexiloquis et obscuris, ut interpres egeat interprete, et sors ipsa ad sortes referenda sit; partim ambiguis, et quæ ad dialecticum [2] deferenda sint. Nam quum sors illa edita est opulentissimo regi Asiæ,

[3] Crœsus Halym penetrans magnam pervertet opum vim:

[1] *Herel. conj.* foras. — [2] Referenda. — [3] Κροῖσος Ἅλυν διαβὰς μεγάλην ἀρχὴν καταλύσει.

ce que nous craignions tous alors. Nous savions que les deux armées étaient en présence dans la Thessalie, et que celle de César était et plus audacieuse, comme celle d'un homme qui fait la guerre à sa patrie; et plus aguerrie, comme étant composée de vieilles troupes. Quant à l'issue de la bataille, il n'y avait aucun de nous qui ne la craignît, mais comme font des hommes de courage, sans le laisser voir. Pour ce matelot grec, qu'y a-t-il d'étonnant si la crainte lui ayant troublé l'esprit, ce qui arrive ordinairement aux hommes faibles, il se mit à publier, comme devant arriver bientôt, ce qu'il avait craint de voir arriver lorsqu'il était dans son bon sens? Mais, au nom des dieux et des hommes! lequel est le plus vraisemblable, qu'un matelot insensé, ou qu'un de ceux qui étaient à Dyrrhachium, Caton, Varron, Coponius, moi-même, ait alors pénétré dans les secrets des dieux immortels?

LVI. Enfin, j'arrive à toi

Vénérable Apollon, qui, du centre du monde,
Soumettant une vierge à tes fatales lois,
Instruisis les mortels en parlant par sa voix.

Chrysippe a rempli un livre entier de tes oracles. Les uns, je crois, sont faux; les autres ont pu être vérifiés par le hasard, comme tout ce que nous disons l'est souvent; d'autres sont si confus et si obscurs, que l'interprète aurait besoin d'un interprète [28], et qu'il faudrait un oracle pour expliquer l'oracle; d'autres sont ambigus, et c'est un dialecticien qu'il faudrait consulter. Ainsi, lorsqu'un des plus puissants rois de l'Asie reçut cette réponse:

Crésus, passant l'Halys, détruit un grand empire, [26]

hostium vim sese perversurum putavit, pervertit autem suam. Utrum igitur eorum accidisset, verum oraculum fuisset. Cur autem hoc credam unquam editum Crœso? aut Herodotum cur veraciorem ducam Ennio? Num minus ille potuit de Crœso, quam de Pyrrho fingere Ennius? Quis enim est, qui credat, Apollinis ex oraculo Pyrrho esse responsum,

Aio, te, Æacida, Romanos vincere posse?

Primum Latine Apollo nunquam locutus est. Deinde ista sors inaudita Græcis est. Præterea Pyrrhi temporibus jam Apollo versus facere desierat. Postremo, quanquam semper fuit, ut apud Ennium est,

. . . . Stolidum genus Æacidarum,
Bellipotentes sunt magi', quam sapientipotentes :

tamen hanc amphiboliam versus intelligere potuisset, « vincere te Romanos, » nihilo magis in se, quam in Romanos valere. Nam illa amphibolia, quæ Crœsum decepit, vel Chrysippum potuisset fallere. Hæc vero ne Epicurum quidem.

LVII. Sed, quod caput est, cur isto modo jam oracula Delphis non eduntur, non modo nostra ætate, sed jamdiu, jam ut nihil possit esse contemtius? Hoc loco quum urgentur, evanuisse, aiunt, vetustate vim loci ejus, unde anhelitus ille terræ fieret, quo Pythia mente incitata oracula ederet. De vino, aut salsamento putes loqui, quæ evanescunt vetustate. De vi loci agitur, neque solum naturali, sed etiam divina : quæ quo tandem modo evanuit? Vetustate, inquies. Quæ vetustas est, quæ vim divinam confi-

il crut qu'il détruirait l'empire de Cyrus, et il détruisit le sien. Que l'un ou l'autre eût succombé, l'oracle eût été vrai. Mais qui m'oblige à croire qu'un tel oracle ait jamais été rendu à Crésus? Hérodote est-il plus croyable en cela qu'Ennius, et n'a-t-il pu imaginer l'oracle du roi de Lydie, comme Ennius celui du roi d'Épire? Est-il permis de croire, en effet, que jamais l'oracle d'Apollon ait dit à Pyrrhus :

Pyrrhus, je le prédis, le Romain pourra vaincre? [30]

D'abord Apollon n'a jamais parlé notre langue. Ensuite les Grecs ne connaissent point cet oracle. De plus, au temps de Pyrrhus, Apollon avait déjà cessé de faire des vers. Enfin, quoique la race des Éacides ait toujours été, comme dit Ennius,

Grande en valeur guerrière, et non pas en sagesse,

Pyrrhus aurait eu néanmoins l'esprit de comprendre que ce vers amphibologique pouvait s'interpréter aussi bien contre lui que contre les Romains. Quant à l'ambiguité qui trompa Crésus, elle eût pu tromper Chrysippe lui-même; mais pour celle-ci, Épicure même n'en eût pas été la dupe. [31]

LVII. Mais, ce qui mérite surtout notre attention, pourquoi ne cite-t-on plus aujourd'hui de tels oracles [32], et pourquoi, long-temps avant nous, le trépied de Delphes était-il déjà si méprisé? Quand on leur fait cette question, ils répondent que cette vertu qui était dans l'exhalaison de la terre, et qui inspirait la Pythie, s'est évanouie avec le temps. Vous diriez qu'ils parlent d'un vin ou de quelque salaison que le temps aurait fait éventer. Il s'agit de la vertu du lieu, et non seulement d'une vertu naturelle, mais d'une vertu divine : comment s'est-elle évaporée? Avec le temps, direz-vous.

cere possit? Quid tam divinum autem, quam afflatus ex terra mentem ita movens, ut eam providam rerum futurarum efficiat, ut ea non modo cernat multo ante, sed etiam numero versuque pronuntiet? Quando autem ista vis evanuit? An postquam homines minus creduli esse cœperunt? Demosthenes quidem, qui abhinc annos prope ccc fuit, jam tum φιλιππίζειν Pythiam dicebat, [id est, quasi cum Philippo facere]. Hoc autem eo spectabat, ut eam a Philippo corruptam diceret. Quo licet existimare, in aliis quoque oraculis Delphicis aliquid non sinceri fuisse. Sed nescio, quomodo isti philosophi, superstitiosi, et pæne fanatici, quidvis malle videntur, quam se non ineptos. Evanuisse mavultis, et exstinctum esse id, quod, si unquam fuisset, certe æternum esset, quam ea, quæ non sunt credenda, non credere.

LVIII. Similis est error in somniis: quorum quidem defensio repetita quam longe est? [1] Divinos animos censent esse nostros, eosque esse tractos extrinsecus, animorumque consentientium multitudine completum esse mundum; hac igitur mentis et ipsius divinitate, et conjunctione cum externis mentibus, cerni, quæ sint futura. Contrahi autem animum Zeno, et quasi labi putat atque concidere, et ipsum esse dormire. Jam Pythagoras et Plato, locupletissimi auctores, quo in somnis certiora videamus, præparatos quodam cultu atque victu proficisci ad dormiendum jubent. Faba quidem Pythagorei utique abstinuere; quasi vero eo cibo mens, non venter

[1] *V. supra*, I, 30.

Mais quel temps peut consumer une vertu divine? et qu'y a-t-il de plus divin qu'une exhalaison qui fait un tel effet sur l'âme, qu'elle lui donne et la connaissance de l'avenir, et la faculté de l'annoncer en vers? Et depuis quand cette force secrète a-t-elle disparu? ne serait-ce pas depuis que les hommes sont devenus moins crédules? Il y a près de trois cents ans que Démosthène disait : La Pythie *philippise**. C'était l'accuser d'avoir été corrompue par Philippe. On peut en conclure que les autres oracles de Delphes n'étaient pas non plus à l'abri du soupçon. Mais je ne sais pourquoi vos philosophes, superstitieux et presque fanatiques, aiment mieux tout admettre que de ne pas se rendre ridicules. Ils aiment mieux supposer que ce qui aurait été éternel, s'il avait jamais été, s'est évanoui, que de ne pas croire des choses incroyables.

LVIII. Ils se trompent encore à l'égard des songes. Remontent-ils assez haut pour les défendre? Suivant eux, nos âmes sont divines, elles émanent d'une puissance extérieure, et le monde est rempli d'une multitude d'âmes qui communiquent avec les nôtres; à la divinité de leur nature, à leurs rapports avec les autres âmes, elles doivent la connaissance de l'avenir. Zénon, au contraire, voit dans le sommeil comme un resserrement et un affaissement de l'âme. Deux hommes d'une grande autorité, Pythagore et Platon, nous recommandent une certaine attention dans nos repas, si nous voulons avoir moins d'illusion dans nos songes. Les Pythagoriciens même s'abstenaient de fèves, comme si cet aliment chargeait l'âme et non pas l'estomac. Enfin, je

* *Voy.* le chapitre X de l'*Histoire des oracles.* Il commence par ce mot de Démosthène.

infletur. Sed, nescio quomodo, nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum. Utrum igitur censemus dormientium animos per semet ipsos in somniando moveri, an, ut Democritus censet, externa et adventitia visione pulsari? Sive enim sic est, sive illo modo, videri possunt permulta somniantibus falsa pro veris. Nam et navigantibus moveri videntur ea, quæ stant; et quodam obtutu oculorum duo pro uno lucernæ lumina. Quid dicam, insanis, quid, ebriis quam multa falsa videantur? Quod si ejusmodi visis credendum non est, cur somniis credatur, nescio. Nam tam licet de his erroribus, si velis, quam de somniis disputare: ut ea, quæ stant, si moveri videantur, terræ motum significare dicas, aut repentinam aliquam fugam; gemino autem lucernæ lumine declarari, dissensionem ac seditionem moveri.

LIX. Jam ex insanorum, aut ebriorum visis innumerabilia conjectura trahi possunt, quæ futura videantur. Quis est enim, qui totum diem jaculans non aliquando [1] collineet? Totas noctes [2] somniamus; neque ulla fere est, qua non dormiamus. Et miramur, aliquando id, quod somniarimus, evadere? Quid est tam incertum, quam talorum jactus? Tamen nemo est, quin sæpe jactans, Venerium jaciat aliquando, nonnunquam etiam iterum ac tertium. Num igitur, ut inepti, Veneris id fieri impulsu ma-

[1] *Male Ernest.* collimet, *quod jam prætulerat de Finib.*, III, 6, *nobis item damnantibus.* — [2] *Male iterum Ernest. lect. vett. edd. et mss. mutavit legendo hic*, dormimus, *et post*, qua non somniemus. *Lallem. recepit quoque Mureti conjecturam. Frustra.*

ne sais comment, on ne peut rien dire de si absurde, qui n'ait été dit par quelque philosophe. Dans les songes, le mouvement de l'âme est-il spontané, ou, comme le pense Démocrite, est-elle frappée d'une vision extérieure et accidentelle? De manière ou d'autre, combien d'erreurs en songe peuvent nous paraître des vérités! On s'imagine bien, en descendant un fleuve, voir marcher ce qui est immobile, et il y a telle disposition des yeux qui fait apercevoir deux lumières au lieu d'une. Dans la folie, dans l'ivresse, que d'apparences trompeuses! Si l'on ne doit pas y croire, je ne sais pourquoi on se fierait aux songes. Ne pouvez-vous pas, si vous voulez, expliquer aussi ces illusions? Le mouvement apparent de ce qui est immobile vous annonce un tremblement de terre, une fuite soudaine; et les deux lumières au lieu d'une, la discorde et la sédition.

LIX. Quant aux visions de la folie et de l'ivresse, on en tirerait de même d'innombrables présages. Quel est celui qui s'exerçant tout le jour à tirer, ne touche pas quelquefois au but? Nous rêvons des nuits entières, et il n'en est presque pas où nous ne dormions : irons-nous après cela nous étonner que nos songes se vérifient quelquefois? Quoi de plus incertain que le jeu de dés? Il n'est cependant personne qui, en jetant souvent les dés, n'amène quelquefois le point de Vénus*, peut-être même jusqu'à deux et trois fois. Serions-nous assez simples pour l'attribuer à Vénus plutôt qu'au hasard?

* *Voy.* plus haut, I, 13. On peut aussi consulter sur ce jeu, Suétone, *Auguste*, chap. 71; Plaute, *Asinar.*, V, 2, 55; Properce, IV, 9, 18; Ovide, *Art d'aimer*, II, 208; *Tristes*, II, 474; Horace. *Sat.* II, 7, 17; Perse, III, 49; Martial, XIV, 14, etc.

lumus, quam casu, dicere? Quod si ceteris temporibus, falsis visis credendum non est; non video, quid præcipui somnus habeat, in quo valeant falsa pro veris. Quod si ita natura paratum esset, ut ea dormientes agerent, quæ somniarent: alligandi omnes essent, qui cubitum irent. Majores enim, quam ulli insani, efficerent motus somniantes. Quod si insanorum visis fides non est hadenda, quia falsa sunt; cur credatur somniantium visis, quæ multo etiam perturbatiora sunt, non intelligo. An, quod insani sua visa conjectori non narrant, narrant qui somniaverunt? Quæro etiam, si velim scribere quid, aut legere, aut canere vel voce, vel fidibus, aut geometricum quiddam, aut physicum, aut dialecticum explicare, somniumne exspectandum sit, an ars adhibenda, sine qua nihil earum rerum nec fieri, nec expediri potest? Atqui, ne si navigare quidem velim, ita gubernarem, ut somniaverim. Præsens enim pœna sit. Qui igitur convenit, ægros a conjectore somniorum potius, quam a medico petere medicinam? An Æsculapius, an Serapis potest nobis præscribere per somnium curationem valitudinis; Neptunus gubernantibus non potest? Et, [1] sine medico medicinam dabit Minerva; Musæ scribendi, legendi, ceterarum artium scientiam somniantibus non dabunt? At si curatio daretur valitudinis, hæc quoque, quæ dixi, darentur. Quæ quoniam non dantur, medicina non datur. Qua sublata, tollitur omnis auctoritas somniorum.

[1] Si sine.

Que si, dans les autres temps, il ne faut pas croire à de fausses apparences, je ne vois pas pourquoi les songes auraient le privilége de faire passer le faux pour vrai. Si la nature avait voulu que les hommes, quand ils dorment, fissent en effet tout ce qu'ils songent, il faudrait lier tous ceux qui iraient se coucher; car ils feraient plus d'extravagances que les fous. Or, s'il ne faut pas ajouter foi aux visions des fous, parce qu'elles sont fausses, je ne comprends pas quelle importance on peut attacher aux visions des songes, bien plus absurdes encore. Est-ce donc parce que les fous ne consultent pas d'interprète? De plus, je le demande : si je veux lire ou écrire quelque chose; si je veux ou chanter, ou jouer des instruments, ou m'appliquer à quelque étude de géométrie, de physique ou de dialectique, attendrai-je pour cela que j'aie fait quelque songe? ou bien aurai-je recours à l'art sans lequel je n'y pourrais réussir? Certes, si j'avais à me mettre en mer, je ne voudrais pas gouverner mon vaisseau, comme je l'aurais gouverné en songe; j'en serais bientôt puni. Pourquoi donc des malades s'adresseraient-ils, pour leur guérison, plutôt à un interprète des songes qu'à un médecin? Si Esculape et Sérapis peuvent nous indiquer en songe le moyen de nous guérir*, Neptune ne peut-il pas faire de moi un bon pilote? et si Minerve peut, dans un songe, et sans médecin, guérir un malade, les Muses ne peuvent-elles pas aussi nous apprendre en songe à lire, à écrire, à exercer tous lès arts? Tout cela serait possible, si un songe pouvait nous guérir. Mais comme il n'en est pas ainsi, ne comptons pas sur ce moyen de guérison. Or, sans cette espérance, tout le crédit des songes est perdu.

* *Voy.* plus haut, I, 43.

LX. Sed hæc quoque in promtu fuerint : nunc interiora videamus. Aut enim divina vis quædam, consulens nobis, somniorum significationes facit; aut conjectores ex quadam convenientia et conjunctione naturæ, quam vocant συμπάθειαν, quid cuique rei conveniat, ex somniis, et quid quamque rem sequatur, intelligunt; aut eorum neutrum est, sed quædam observatio constans atque diuturna est, quum quid visum secundum quietem sit, quid evenire, et quid sequi soleat. Primum igitur intelligendum est, nullam vim esse divinam effectricem somniorum. Atque illud quidem perspicuum est, nulla visa somniorum proficisci a numine deorum. Nostra enim causa dii id facerent, ut providere futura possemus. Quotus igitur est quisque, qui somniis pareat? qui intelligat? qui meminerit? Quam multi vero, qui contemnant, eamque superstitionem imbecilli animi atque anilis putent? Quid est igitur, cur his hominibus consulens deus, somniis moneat eos, qui illa non modo cura, sed ne memoria quidem digna ducant? Nec enim ignorare deus potest, qua mente quisque sit : nec frustra ac sine causa quid facere, dignum deo est; quod abhorret etiam ab hominis constantia. Ita si pleraque somnia aut ignorantur, aut negliguntur; [1] aut nescit hoc deus, aut frustra somniorum significatione utitur. Sed horum neutrum in deum cadit. Nihil igitur a deo somniis significari fatendum est.

LXI. Illud etiam requiro, cur, si deus ista visa

[1] *Al.* aut nescit ea deus.

LX. Mais arrivons à un examen plus abstrait de cette opinion. Ou quelque vertu divine, protectrice de l'espèce humaine, nous avertit dans nos songes; ou ceux qui les expliquent le font par la connaissance qu'ils ont d'un certain rapport, d'une certaine sympathie que les choses ont entre elles, et qui dirige les interprètes dans leurs conjectures; ou enfin ce n'est ni l'un ni l'autre, mais une longue et constante observation a prouvé que telle chose arrivait ordinairement après tel songe. Or, nous devons d'abord être persuadés que nulle vertu divine ne produit les songes. En effet, si les songes nous étaient envoyés par les dieux, ce serait afin que nous pussions être avertis de l'avenir. Mais combien peu de gens croient aux songes? combien peu les entendent? combien peu même s'en souviennent? et combien, au contraire, en voit-on qui les méprisent, et qui abandonnent cette superstition aux esprits faibles et pusillanimes? Pourquoi donc un Dieu ami des hommes les avertirait-il par des songes dont ils ne daignent pas s'inquiéter, ni même se souvenir? Dieu ne peut ignorer le sentiment de chacun de nous, et il serait indigne de lui d'agir sans but, puisqu'on ne pardonnerait pas cette faute à un homme sage. Si donc on ne se souvient point de la plupart des songes, ou qu'on les méprise, il faut, ou que Dieu l'ignore, ou que les avis qu'il nous donne ainsi deviennent inutiles. Or, ni l'un ni l'autre ne convient à Dieu. Nous devons en conclure qu'il ne nous apprend rien par les songes.

LXI. Je demanderai encore pourquoi, si Dieu veut nous avertir par des visions de ce genre, il ne le fait

nobis providendi causa dat, non vigilantibus potius det, quam dormientibus. Sive enim externus et adventitius pulsus animos dormientium commovet, sive per se ipsi animi moventur, sive quæ causa alia est, cur secundum quietem aliquid videre, audire, agere videamur, eadem causa vigilantibus esse poterat : idque si nostra causa dii secundum quietem facerent, vigilantibus idem facerent; præsertim quum Chrysippus, Academicos refellens, permulto clariora et certiora esse dicat, quæ vigilantibus videantur, quam quæ somniantibus. Fuit igitur divina beneficentia dignius, quum consuleret nobis, clariora visa dare vigilantibus, quam obscuriora per somnium. Quod quoniam non fit, somnia divina putanda non sunt. Jam vero quid opus est circuitione et anfractu, ut sit utendum interpretibus somniorum, potius, quam directo? Deus si quidem nobis consulebat, « Hoc facito, Hoc ne feceris, » diceret; idque visum vigilanti potius, quam dormienti daret. Jam vero quis dicere audeat, vera omnia esse somnia? « Aliquot somnia vera, inquit Ennius; sed omnia non est necesse. »

LXII. Quæ est tandem ista distinctio? Quæ vera, quæ falsa habet? Et si vera a deo mittuntur, falsa unde nascuntur? Nam si ea quoque divina, quid inconstantius deo? quid inscitius autem est, quam mentes mortalium falsis et mendacibus visis concitare? Sin vera visa divina sunt; falsa autem et inania, humana : quæ est ista designandi licentia, ut hoc deus, hoc natura fecerit potius, quam aut om-

pas plutôt pendant que nous sommes éveillés. En effet, que les esprits de ceux qui dorment ressentent une impulsion extérieure et accidentelle, que ce mouvement soit spontané, ou qu'une autre cause fasse qu'on s'imagine en dormant voir, entendre, agir; cette cause pourrait produire les mêmes effets pendant la veille : et si c'était une attention des dieux pour nous, ils choisiraient ce moment, puisque, selon Chrysippe réfutant les académiciens, les visions hors du sommeil sont beaucoup plus claires et plus certaines que celles qu'on a en dormant. Il aurait donc été plus digne de la bonté divine, protectrice des hommes, de choisir la veille pour leur donner des visions claires, et non le sommeil, pour leur en donner d'obscures. Puisqu'il n'en est pas ainsi, les songes ne doivent pas être regardés comme divins. Mais ensuite, pourquoi ces détours et ces voiles qui nous forcent de recourir à des interprètes? Si Dieu voulait nous avertir, que ne nous disait-il directement : *Faites, ou ne faites pas telle chose?* Enfin, qui osera dire que tous les songes soient vrais? *Quelques songes sont vrais,* dit Ennius; *mais il n'est pas nécessaire que tous le soient.*

LXII. Qu'entendez-vous par cette distinction? Quels sont les vrais, quels sont les faux? Et si Dieu nous envoie les vrais, d'où viennent les autres? Car si les faux viennent aussi de Dieu, quelle inconséquence on lui suppose, et quelle frivole occupation de troubler l'esprit des hommes par des visions fausses et mensongères! Mais si les vraies sont divines, et les fausses purement humaines, sur quoi fondez-vous cette division, et pourquoi les songes ne viendraient-ils pas, ou tous de Dieu,

nia deus, quod negatis, aut omnia natura? Quod quoniam illud negatis, [1] hoc necessario confitendum est. Naturam autem eam dico, qua nunquam animus insistens, agitatione et motu esse vacuus potest. Is quum languore corporis, nec membris uti, nec sensibus potest, incidit in visa varia et incerta ex reliquiis, ut ait Aristoteles, inhærentibus earum rerum, quas vigilans gesserit, aut cogitarit. Quarum perturbatione mirabiles interdum exsistunt species somniorum. Quæ si alia vera, alia falsa: qua nota internoscantur, scire sane velim. Si nulla est, quid istos interpretes audiamus? Sin quæpiam est, aveo audire, quæ sit. Sed hærebunt.

LXIII. Venit enim jam in contentionem, utrum sit probabilius, deosne immortales, rerum omnium præstantia excellentes, [2] concursare omnium mortalium, qui ubique sunt, non modo lectos, verum etiam grabatos, et, quum stertentes aliquos viderint, objicere his visa quædam tortuosa et obscura, quæ illi exterriti somnio ad conjectorem mane deferant; an natura fieri, ut mobiliter animus agitatus, quod vigilans viderit, dormiens videre videatur. Utrum philosophia dignius, sagarum superstitione ista interpretari, an explicatione naturæ? ut, si jam fieri possit conjectura vera somniorum, tamen isti, qui profitentur, eam facere non possint: ex levissimo enim et indoctissimo genere constant. Stoici autem

[1] *Ernest.* hoc *delendum putat; est enim, ait, in* quod. *Sed non intelligit* quod quoniam, quod quia, *sæpe a Cicerone usurpatum.* — [2] *Camerar. conj.* circumcursare. *Davis. non probat.*

ce que vous niez, ou tous de la nature, ce qu'il faut que vous accordiez, puisque vous niez l'autre hypothèse? J'appelle ici nature ce qui fait que l'âme ne peut jamais être sans agitation et sans mouvement. L'âme, dans l'assoupissement du corps, ne pouvant se servir des membres ni des sens, tombe en diverses rêveries qui ne sont, suivant Aristote, que les traces incertaines des actions ou des pensées de la journée*, traces embrouillées et confuses, d'où naissent des songes bizarres. Si les uns sont vrais, les autres faux, comment les distinguer? dites-le-moi. Si on ne le peut pas, à quoi bon ces interprètes? Si on le peut, comment? Ils ne me répondront pas.

LXIII. Tout se réduit à savoir lequel est le plus probable, ou que les dieux immortels, les souverains arbitres du monde, ne fassent que courir aux lits et même aux grabats de tous les hommes, et que lorsqu'ils en trouvent quelqu'un endormi, ils lui présentent des visions obscures et embarrassées, que le lendemain, encore tout effrayé, il aille raconter au devin; ou que les songes ne soient qu'un effet naturel de l'agitation de l'âme, qui croit voir dans le sommeil ce qui a frappé les sens éveillés. Est-il donc plus philosophique d'expliquer tout ceci par les raisons mystérieuses de quelques vieilles femmes, ou par les effets de la nature? On pourrait même interpréter les songes, que ceux qui prétendent le faire en seraient incapables; car ce sont les plus méprisables et les plus ignorants des hommes. Vos stoïciens eux-mêmes ne disent-ils pas que le sage

* « Somnia, quæ mentes ludunt volitantibus umbris,
Non delubra deum, nec ab æthere numina mittunt,
Sed sibi quisque facit. » PETRON., c. 104.

tui negant quemquam, nisi sapientem, divinum esse posse. Chrysippus quidem divinationem definit his verbis : vim cognoscentem, et videntem, et explicantem signa, quæ a diis hominibus portendantur; officium autem esse ejus, prænoscere, dei erga homines mente qua sint, quidque significent, quemadmodumque ea procurentur atque expientur. Idemque somniorum conjectionem definit hoc modo : esse vim cernentem, et explanantem, quæ a diis hominibus significentur in somnis. Quid ergo? ad hæc mediocri opus est prudentia, an et ingenio præstanti, et eruditione perfecta? Talem autem cognovimus neminem.

LXIV. Vide igitur, ne, etiam si divinationem tibi esse concessero, quod nunquam faciam, neminem tamen divinum reperire possimus. Qualis autem ista mens est deorum, si neque ea nobis significant in somnis, quæ ipsi per nos intelligamus; neque ea, quorum interpretes habere possimus? Similes enim sunt dii, si ea nobis objiciunt, quorum nec scientiam, neque explanatorem habeamus, tanquam si Pœni, aut Hispani in senatu nostro loquerentur sine interprete. Jam vero quo pertinent obscuritates et ænigmata somniorum? Intelligi enim a nobis dii velle debebant ea, quæ nostra causa nos monerent. Quid? poeta nemo, nemo physicus obscurus? [1] Ille vero nimis etiam obscurus Euphorion. At non Ho-

[1] *Emendat Lambinus*, Illi vero. Nimis etiam.... *Quam lectionem Hottinger admisit, ut omnino certam. Sic et Lallem. Nos certe in interpretando sequimur.*

seul peut être devin? Chrysippe du moins entend par divination une vertu qui connaît, qui voit et qui explique les signes que les dieux envoient aux hommes; et il dit que l'emploi de cette vertu est de pressentir en quelle disposition les dieux sont à l'égard des hommes, ce qu'ils leur pronostiquent, et ce qu'on doit faire pour se les rendre propices. Il définit aussi l'interprétation des songes, une vertu qui voit et qui explique ce qu'annoncent aux hommes les songes envoyés par les dieux. Quoi donc! est-ce là l'ouvrage d'une médiocre instruction, ou celui d'un génie suprême et d'un savoir universel? Or c'est ce qu'on n'a jamais rencontré.

LXIV. Ainsi, prenez-y garde, je pourrais admettre la divination (ce que je ne ferai jamais), sans reconnaître de devin. Quel est donc le dessein des dieux, s'ils nous annoncent en songe des choses que nous ne pouvons entendre, ni par nous-mêmes, ni par aucun interprète? Ils ressemblent, en nous donnant ces avis inintelligibles pour nous et pour les autres, à des Carthaginois ou à des Espagnols qui parleraient sans interprète dans le sénat romain. Mais pourquoi ces obscurités et ces énigmes des songes? Les dieux devraient nous rendre clair ce qu'ils nous annonceraient pour notre bien. Mais les poètes, les philosophes ne sont-ils pas quelquefois obscurs? Oui, sans doute. Euphorion*, par exemple, ne l'est que trop; mais Homère ne l'est pas; et lequel des deux vaut mieux, à votre avis? Héraclite l'est aussi beaucoup, mais non Démocrite : osera-t-on les comparer? Vous m'envoyez un avertissement

* *Voy.* sur Euphorion les *Tusculanes*, III, 19, note 22. Héraclite fut surnommé le ténébreux, σκοτεινός.

merus. Uter igitur melior? Valde Heraclitus obscurus; minime Democritus. Num igitur conferendi? Mea causa me moves, quod non intelligam. Quid me igitur moves? Ut si quis medicus ægroto imperet, ut sumat

Terrigenam, herbigradam, domiportam, sanguine cassam,

potius, quam hominum more cochleam[1] dicere. Nam Pacuvianus Amphio,

Quadrupes tardigrada, agrestis, humilis, aspera,
Capite brevi, cervice anguina, adspectu truci,
Eviscerata, inanima, cum animali sono,

quum dixisset obscurius, tum Attici respondent: Non intelligimus, nisi aperte dixeris. At ille uno verbo, Testudo. Non potueras hoc igitur a principio, citharista, dicere?

LXV. Defert ad conjectorem quidam, somniasse se, ovum pendere ex fascia lecti sui cubicularis. Est hoc in Chrysippi libro somnium. Respondit conjector, thesaurum defossum esse sub lecto. Fodit; invenit auri aliquantum, idque circumdatum argento. Misit conjectori, quantulum visum est, de argento. Tum ille, Nihilne, inquit, de vitello? Id enim ei ex ovo videbatur aurum declarasse; reliquum, argentum. Nemone igitur unquam alius ovum somniavit? cur ergo hic nescio qui thesaurum solus invenit? Quam multi inopes, digni præsidio deorum, nullo somnio ad thesaurum reperiendum admonentur? Quam autem ob causam tam est obscure admonitus, ut ex ovo nasceretur thesauri similitudo po-

[1] *Wopkens. in Lect. Tullian. emendat* diceret. *Probabiliter.*

que je ne comprendrai pas : pourquoi me l'envoyez-vous ? C'est comme si un médecin ordonnait à un malade de prendre

> Un enfant de la terre, errant sur le gazon,
> Privé d'os et de sang, et portant sa maison ; *

au lieu de dire avec tout le monde un limaçon. Lorsque l'Amphion de Pacuvius s'exprime ainsi :

> OEil vif, tête effilée, enveloppe écailleuse,
> Cou de serpent, telle est cette bête fangeuse
> Qui rampe à quatre pieds d'un pas lent et tardif;

les Athéniens, qui le trouvent obscur, lui répondent : Nous ne comprenons pas, parlez clairement. Il dit alors : C'est une tortue [33]. Eh quoi ! lui réplique-t-on, ne pouviez-vous le dire d'abord ?

LXV. Nous lisons dans le livre de Chrysippe sur les songes, que quelqu'un ayant rêvé qu'il voyait un œuf pendu aux rideaux de son lit, alla conter ce songe à l'interprète, qui lui répondit qu'il y avait sous le lit un trésor enterré. Il fouille, et trouve des pièces d'or et d'argent. Il envoie quelques unes de celles-ci à l'interprète. Quoi ! point de jaune ? dit le devin. Selon lui, le jaune de l'œuf désignait de l'or ; et le blanc, de l'argent. Mais personne jusque-là n'avait-il cru voir un œuf en songe ? pourquoi cet homme seul trouve-t-il un trésor ? Combien de gens pauvres, dignes de l'assistance des dieux, et que leurs songes n'enrichissent pas ! Et pourquoi cet homme a-t-il été averti si obscurément par la ressemblance d'un œuf avec un trésor, au lieu

* *Voy.* le recueil de Lilio Giraldi, intitulé *Ænigmata*, tom. II, p. 620 de ses œuvres complètes, *Leyde*, 1696.

tius, quam aperte thesaurum quærere juberetur, sicut aperte Simonides vetitus est navigare? Ergo obscura somnia minime consentanea sunt majestati deorum.

LXVI. Ad aperta et clara veniamus, [1] quale est de illo interfecto a caupone Megaris; quale de Simonide, qui ab eo, quem humarat, vetitus est navigare; quale etiam de Alexandro, quod a te præteritum esse miror: qui, quum Ptolemæus, familiaris ejus, in prælio telo venenato ictus esset, eoque vulnere summo cum dolore moreretur; Alexander assidens, somno est consopitus. Tum secundum quietem visus ei dicitur draco is, quem mater Olympias alebat, radiculam ore ferre, et simul dicere, quo illa loci nasceretur (neque is longe aberat ab eo loco); ejus autem esse vim tantam, ut Ptolemæum facile sanaret. Quum Alexander experrectus narrasset amicis somnium, emisisse, qui illam radiculam quærerent. Qua inventa, et Ptolemæus sanatus dicitur, et multi milites, qui erant eodem genere teli vulnerati. Multa etiam sunt a te ex historiis prolata somnia, [2] matris Phalaridis, Cyri superioris, matris Dionysii, Pœni Hamilcaris, Hannibalis, P. Decii; pervulgatum jam illud de præsule; Gracchi etiam; et recens Cæciliæ, Balearici filiæ, somnium. Sed hæc externa, ob eamque causam ignota nobis sunt; nonnulla etiam ficta fortasse: quis enim auctor istorum? De nostris somniis quid habemus dicere? Tu de merso me, et equo ad ripam? ego de Mario cum

[1] *V. supra*, I, 27. — [2] *Vid. supra*, I, 20 — 29.

d'être averti clairement du trésor même, comme Simonide fut prévenu de ne point s'embarquer? Les songes obscurs ne conviennent aucunement à la majesté des dieux.

LXVI. Mais venons aux songes clairs et sans équivoque, tels que celui de cet Arcadien, dont l'ami fut tué par l'aubergiste de Mégare; celui de Simonide, à qui l'homme qu'il avait eu soin d'enterrer, défendit de se mettre en mer; et celui d'Alexandre, dont je m'étonne que vous n'ayez rien dit. Ptolémée, qu'il aimait beaucoup, avait été blessé d'une flèche empoisonnée, et souffrait de cruelles douleurs. Alexandre, qui était au chevet de son lit, vint à s'endormir. Alors, dit-on, le dragon que nourrissait sa mère Olympias lui apparut en songe, avec une racine dans sa gueule, lui désigna un lieu voisin où on la trouverait, et ajouta qu'elle guérirait Ptolémée *. Alexandre, à son réveil, en instruit ses amis, et envoie chercher la racine. Elle servit à guérir, et Ptolémée, et plusieurs soldats atteints du même poison. Vous avez rappelé le songe de la mère de Phalaris, celui du premier Cyrus, celui de la mère de Denys, celui d'Amilcar, d'Annibal, de P. Décius; cet autre songe si connu sur le premier danseur des jeux; celui de Gracchus, et le songe plus récent de Cécilia, fille de Métellus. Mais ils sont arrivés à d'autres [34], et par là même sont incertains pour nous; peut-être aussi en a-t-on inventé plusieurs; car je n'en vois pas les garants. Quant aux nôtres, qu'en faut-il dire? Vous avez le vôtre sur moi, qui, tombé dans un fleuve, reparus ensuite à cheval sur l'autre bord; moi, j'ai le mien

* Justin dit seulement, XII, 10 : « Per quietem regi monstrata in remedia veneni herba est, qua in potu accepta, etc. » Il ne parle point du dragon d'Olympias.

fascibus laureatis me in suum deduci jubente monumentum?

LXVII. Omnium somniorum, Quinte, una ratio est: quæ, per deos immortales! videamus, ne nostra superstitione et depravatione superetur. Quem enim tu Marium visum a me putas? Speciem, credo, ejus, et imaginem, ut Democrito videtur. Unde profectam imaginem? a corporibus enim solidis, et a certis figuris vult fluere imagines. Quod igitur Marii corpus erat? Ex eo, inquit, quod fuerat: plena sunt imaginum omnia. Ista igitur me imago Marii in campum Atinatem persequebatur. Nulla enim species cogitari potest, nisi pulsu imaginum. Quid ergo? istæ imagines ita nobis dicto audientes sunt, ut, simul atque velimus, accurrant? Etiamne earum rerum, quæ nullæ sunt? Quæ est enim forma tam [1] inusitata, tam nulla, quam non sibi ipse animus possit effingere? ut, quæ nunquam vidimus, ea tamen informata habeamus, oppidorum situs, hominum figuras. Num igitur, quum aut muros Babylonis, aut Homeri faciem cogito, imago illorum me aliqua pellit? Omnia igitur, quæ volumus, nota nobis esse possunt: nihil est enim, de quo cogitare nequeamus. Nullæ ergo imagines obrepunt in animos dormientium extrinsecus, nec omnino fluunt [2] illæ; nec cognovi quemquam, qui, majore auctoritate, nihil diceret. Animorum est ea vis, eaque natura, ut vigeant vigilantes, nullo adventitio pulsu,

[1] *Davis., ut passim,* invisitata. — [2] *Davis. conj.* ullæ, *quam emendationem Hottinger. certam putat.*

sur Marius avec ses faisceaux entourés de lauriers, qui me faisait conduire à son monument.

LXVII. Tous les songes, Quintus, peuvent être soumis au même examen : prenons garde, au nom des dieux immortels! de nous y laisser aveugler par la superstition et le préjugé. Quel Marius croyez-vous que j'ai vu? Sa ressemblance, son image, selon l'opinion de Démocrite. D'où venait cette image? car il veut que les images émanent de corps solides, et qui aient une forme certaine. Quel était donc alors le corps de Marius? Celui, répondra Démocrite *, qu'il avait autrefois; car tout est plein d'images. C'est donc là l'image de Marius qui me suivait près d'Atina; on ne peut, en effet, recevoir d'idée que par l'impression des images. Quoi donc! ces images sont-elles si dociles qu'elles accourent à notre moindre volonté, même celles de ce qui n'existe pas? On sait qu'il n'est point de forme si extraordinaire, si impossible, que l'âme ne puisse se figurer, et nous nous imaginons ainsi des villes, des hommes que nous n'avons jamais vus. Quand je m'imagine donc les murs de Babylone ou la figure d'Homère, suis-je frappé de quelque image qui leur ressemble? Alors il n'est rien que nous ne puissions réellement connaître; car il n'est rien que nous ne puissions nous imaginer. Comme cette conséquence est absurde, on ne peut admettre ces prétendues images extérieures qui nous sont envoyées pendant le sommeil; et je n'ai jamais connu personne qui dît des riens avec plus d'autorité que Démocrite. L'âme a une telle force et une telle nature, qu'elle veille continuellement, sans avoir besoin d'impulsion étrangère,

* Cicéron s'amuse encore du système de Démocrite et d'Épicure sur les images (εἴδωλα), dans une lettre à Cassius, *Epist. fam.*, XV, 16, tom. XVII, p. 372.

sed suo motu, incredibili quadam celeritate. Hi quum sustinentur membris, et corpore, et sensibus, omnia certiora cernunt, cogitant, sentiunt. Quum autem hæc subtracta sunt, desertusque animus languore corporis, tum agitatur ipse per sese. Itaque in eo et formæ versantur, et actiones; et multa audire, multa dici videntur. Hæc scilicet [1] in imbecillo remissoque animo, multa omnibus modis confusa et variata versantur, maximeque reliquiæ earum rerum moventur in animis, et agitantur, de quibus vigilantes aut cogitavimus, aut egimus : ut mihi temporibus illis multum in animo Marius versabatur, recordanti, quam ille gravem suum casum magno animo, quam constanti tulisset. Hanc credo causam de illo somniandi fuisse.

LXVIII. Tibi autem, de me cum sollicitudine cogitanti, subito sum visus emersus e flumine. Inerant enim in utriusque nostrum animis vigilantium cogitationum vestigia. At quædam adjuncta sunt : ut mihi de monumento Marii; tibi, quod equus, in quo ego vehebar, mecum una demersus rursus apparuit. An tu censes ullam anum tam deliram futuram fuisse, ut somniis crederet, nisi ista casu nonnunquam, forte, temere concurrerent? Alexandro draco loqui visus est. Potest omnino hoc esse falsum, potest verum : sed utrum sit, non [2] est mirabile. Non enim audivit ille draconem loquentem, sed est visus audire; et quidem, quo majus sit, quum radicem ore teneret, locutus est. Sed

[1] *Abest* in. — [2] Esse.

mais par son propre mouvement et son incroyable vivacité. A l'aide du corps et de ses organes, elle voit, pense, sent plus distinctement; quand elle en est privée, et que l'assoupissement du corps la laisse seule, elle se meut alors par elle-même; elle crée en elle-même les formes, les actions; elle croit parler et entendre. Comme c'est un moment de faiblesse et d'abandon pour l'âme, toutes ces apparences y sont troubles et contradictoires, et elles se forment surtout de quelques restes des choses auxquelles nous avons pensé ou que nous avons faites pendant la veille. Ainsi, dans ce temps-là, je pensais souvent à Marius, et je me rappelais quelle grandeur et quelle fermeté d'âme il avait montrées dans ses cruelles adversités : de là ce songe où je crus voir Marius.

LXVIII. Pour vous, comme vous pensiez à moi avec inquiétude, vous crûtes me voir tout à coup sortir du fleuve. Nous gardions l'un et l'autre dans notre âme des traces de ce qui nous occupait avant le sommeil. Il est vrai qu'il s'y joignit, pour moi, l'idée du monument de Marius, et pour vous, celle du cheval que je montais, et qui, d'abord englouti avec moi, reparut avec moi sur la rive. Mais croyez-vous qu'il se trouvât quelque vieille assez insensée pour ajouter foi aux songes, s'ils n'offraient quelques hasards de ce genre? Alexandre crut voir un dragon qui lui adressait la parole : vrai ou faux, ce songe n'a rien de merveilleux; car il n'entendit pas, mais il lui sembla entendre un dragon qui lui parlait; et ce qui est mieux encore, ce dragon lui parlait avec une racine dans la gueule. Mais rien n'est difficile dans un songe. Je demande cependant pourquoi Alexandre, qui eut alors un songe si

nihil est magnum somnianti. Quæro autem, cur Alexandro tam illustre somnium, tam certum, nec huic eidem alias, nec multa ceteris. Mihi quidem, præter hoc Marianum, nihil sane, quod meminerim. Frustra igitur consumtæ tot noctes tam longa in ætate. Nunc quidem propter intermissionem forensis operæ et lucubrationes detraxi, et meridiationes addidi, quibus uti antea non solebam : nec tam multum dormiens, ullo somnio sum admonitus, tantis præsertim de rebus; nec mihi magis [1] usquam videor, quam quum aut in foro magistratus, aut in curia senatum video, somniare.

LXIX. Etenim (ex divisione hoc secundum est) quæ est continuatio conjunctioque naturæ (quam, ut dixi, vocant συμπάθειαν) ejusmodi, ut thesaurus ex ovo intelligi debeat? Nam medici ex quibusdam rebus et advenientes, et crescentes morbos intelligunt; [2] nonnullæ etiam valitudinis significationes, ut hoc ipsum, « pleni enectiue simus, » ex quodam genere somniorum intelligi posse dicuntur. Thesaurus vero, et hereditas, et honos, et victoria, et multa generis ejusdem, qua cum somniis naturali cognatione junguntur? Dicitur quidam, quum in somnis complexu venerio jungeretur, calculos ejecisse. Video sympathiam. Visum est enim tale objectum dormienti, ut id, quod evenit, naturæ vis, non opinio erroris effecerit. Quæ igitur natura obtulit

[1] *Ernest. prætulit alteram lectionem*, unquam. *Frustra, ut videtur.* — [2] *Hottinger. addit* sunt *post* nonnullæ. *Malim ego*, nonnullas — dicunt, *si quid mutandum.*

clair, n'en eut jamais d'autre semblable, et pourquoi rien n'est plus rare que ces rencontres. Le hasard du moins ne m'a jamais bien servi que dans mon songe de Marius, et j'ai dormi fort inutilement pendant un si long cours d'années. J'ai même retranché de mon travail et de mes veilles depuis que j'ai quitté le forum; et je dors l'après-midi, ce que je n'avais jamais fait. Malgré de si belles occasions, jamais un songe ne m'a prévenu des grands événements dont nous avons été les témoins; et le plus incroyable songe pour moi, c'est de voir encore les magistrats sur leurs siéges, et le sénat assemblé. [35]

LXIX. J'arrive à la seconde partie de votre division, à cette convenance, à ce rapport, ou, comme disent les Grecs, à cette sympathie qu'une chose peut avoir avec une autre, et qui fait, par exemple, qu'un œuf désigne un trésor. Les médecins connaissent par de certains signes la naissance et l'accroissement des maladies, et l'on dit même que plusieurs indications sur l'état de la santé, comme sur la plénitude ou l'épuisement, peuvent être tirées de certains songes*. Mais quelle convenance naturelle peut-il y avoir entre un trésor, un héritage, une dignité, une victoire, ou quelque chose de semblable, et entre un songe? Un homme, dit-on, dans un songe vénérien, rendit une pierre. Je vois ici le rapport. Un tel songe pouvait produire cet effet, non par l'illusion même, mais par la force de la nature. Trouvez-vous rien de semblable dans celui de Simonide, qui croit qu'on lui défend de s'embarquer? Voyez-vous quelque rapport naturel dans celui d'Alcibiade, qui, peu de temps avant sa mort, rêva, dit-on, qu'il était revêtu

* *Voy.* Hippocrate, περὶ ἐνυπνίων, chap. 14 et suiv.

illam speciem Simonidi, a qua vetaretur navigare? aut quid naturæ copulatum habuit Alcibiadis, quod scribitur, somnium? qui, paullo ante interitum, visus est in somnis amicæ esse amictus amiculo. Is quum esset projectus inhumatus, ab omnibusque desertus jaceret, amica corpus ejus texit suo pallio. Ergo hoc inerat in rebus futuris, et causas naturales habebat; an, et ut videretur, et ut eveniret, casus effecit?

LXX. Quid? ipsorum interpretum conjecturæ, nonne magis ingenia declarant eorum, quam vim consensumque naturæ? Cursor, ad Olympia proficisci cogitans, visus est in somnis curru quadrigarum vehi. Mane ad conjectorem. At ille, Vinces, inquit; id enim celeritas significat, et vis equorum. Post idem ad Antiphontem. Is autem, Vincare, inquit, necesse est; an non intelligis, quatuor ante te cucurrisse? Ecce alius cursor (atque horum somniorum et talium plenus est Chrysippi liber, plenus Antipatri; sed ad cursorem redeo) ad interpretem detulit, aquilam se in somnis visum esse factum. At ille, Vicisti : ista enim avi volat nulla vehementius. Huic [1] quidem Antipho, Baro, inquit, te victum esse non vides? ista enim avis insectans alias aves et agitans, semper ipsa postrema est. Parere quædam matrona cupiens, [2] dubitans essetne prægnans, visa est in quiete obsignatam habere naturam. Retulit. Negavit, eam, quoniam obsignata fuisset, conci-

[1] Equidem. *Lambin.* eidem. — [2] *Hottinger. censet hæc verba,* dubitans — prægnans, *e margine illata esse. Habent omnes mss.*

des habits de sa maîtresse? Lorsqu'il eut été tué, et abandonné sans sépulture, cette femme se dépouilla de son manteau et l'en couvrit. Cette aventure avait-elle des causes naturelles qui dussent la rendre nécessaire; ou plutôt le hasard qui fit le songe, ne fit-il pas aussi le reste?

LXX. Mais les conjectures mêmes des interprètes ne marquent-elles pas plutôt la subtilité de leur esprit que les effets et les rapports de la nature? Un homme qui voulait disputer le prix de la course aux jeux olympiques, rêva qu'il était traîné dans un char à quatre chevaux. Le matin, l'interprète lui donne cette réponse: Vous serez vainqueur; c'est ce que vous annoncent la vitesse et la vigueur des chevaux. Il va ensuite à Antiphon, qui lui dit : Vous serez vaincu; ne voyez-vous pas que quatre vous ont précédé? Voici un autre coureur; de ces sortes de songes, les livres de Chrysippe et d'Antipater en sont pleins; mais je reviens au coureur. Il va dire à un interprète qu'il lui avait semblé en songe qu'il était devenu aigle. Vous vaincrez, lui dit l'interprète; car nul oiseau n'a le vol aussi rapide que l'aigle. Antiphon lui dit au contraire : Eh! ne voyez-vous pas que vous serez vaincu? car l'aigle qui chasse et qui poursuit les autres oiseaux, ne va jamais qu'après eux. Une femme qui souhaitait passionnément d'avoir des enfants, et qui ne savait si elle était enceinte ou non, rêve qu'on lui avait cacheté les parties naturelles. Elle consulte deux interprètes. L'un répond que l'état où elle a cru se voir prouve qu'elle n'a point conçu;

pere potuisse. At alter, prægnantem esse dixit; nam inane obsignari nihil solere. Quæ est ista ars conjectoris, eludentis ingenio? An ea, quæ dixi, et innumerabilia, quæ collecta habent stoici, quidquam significant, nisi acumen hominum, ex similitudine aliqua conjecturam modo huc, modo illuc ducentium? Medici signa quædam habent ex venis, et ex spiritu ægroti, multisque ex aliis futura præsentiunt. Gubernatores quum exsultantes loligines viderint, aut delphinos se in portum conjicientes, tempestatem significari putant. Hæc ratione explicari, et ad naturam [1] facile revocari possunt; ea vero, quæ paullo ante dixi, nullo modo.

LXXI. At enim observatio diuturna (hæc enim pars una restat) notandis rebus fecit artem. An tandem somnia observari possunt? quonam modo? Sunt enim innumerabiles varietates. Nihil tam præpostere, tam incondite, tam monstruose cogitari potest, quod non possimus somniare. Quo modo igitur hæc infinita et semper nova aut memoria complecti, aut observando notare possumus? Astrologi motus errantium stellarum notaverunt. Inventus est enim ordo in iis stellis, qui non putabatur. Cedo tandem, qui sit ordo, aut quæ concursatio somniorum? quo modo autem distingui possunt vera somnia a falsis, quum eadem et aliis aliter evadant, et iisdem non semper eodem modo? ut mihi mirum videatur, quum mendaci homini ne verum quidem dicenti credere soleamus, quo modo isti,

[1] *Sic Ernest. Lallem. Al.* revocari facile possunt.

l'autre, qu'elle a conçu, puisqu'on n'a point coutume de cacheter rien qui soit vide. Quel est donc cet art de conjecturer, qui ne cherche que des jeux d'esprit? Dans ces exemples, et dans mille autres, rapportés par les stoïciens, que voit-on que des gens subtils qui fondent sur quelque ressemblance telle ou telle conjecture? Les médecins tirent des pronostics du pouls, de la respiration, et de quelques autres observations naturelles. Quand les pilotes voient les calmars s'élancer hors de l'eau, et les dauphins gagner un port, ils prévoient la tempête. On peut rendre compte de toutes ces remarques, qui ont leur rapport avec la nature; ici, rien de semblable.

LXXI. Mais, dit-on (et c'est le dernier argument), l'expérience d'une longue suite d'observations a fait un art de ces conjectures. Quoi! on a pu observer les songes! et par quel moyen? C'est une matière d'une variété infinie; et l'on ne peut imaginer rien de si extravagant, de si bizarre, de si prodigieux, dont on ne puisse faire un songe. Comment donc retenir et noter des espèces innombrables et toujours nouvelles? Les astronomes ont calculé le cours des planètes, et contre l'opinion vulgaire, ils y ont trouvé un ordre invariable. Mais je demande quel ordre et quelle règle on peut suivre pour les songes, et comment on peut distinguer les vrais d'avec les faux, puisque des songes pareils, soit dans plusieurs personnes, soit même dans une seule, ne sont pas suivis d'événements pareils. Aussi, tandis qu'un homme reconnu pour menteur n'est point cru, lors même qu'il dit vrai, je m'étonne fort que ces philosophes, au lieu de reconnaître pour menteurs des songes qui mentent presque toujours, s'imaginent qu'ils

si somnium verum evasit aliquod, non ex multis potius uni fidem[1] derogant, quam ex uno innumerabilia confirmant.

Si igitur neque deus est effector somniorum, neque naturæ societas ulla cum somniis, neque observatione inveniri potuit scientia : effectum est, ut nihil prorsus somniis tribuendum sit; præsertim quum illi ipsi, qui ea vident, nihil divinent; ii, qui interpretantur, conjecturam adhibeant, non naturam; casus autem innumerabilibus pæne sæculis in omnibus plura mirabilia, quam in somniorum visis effecerit, neque conjectura, quæ in varias partes duci potest, nonnunquam etiam in contrarias, quidquam sit incertius.

LXXII. Explodatur hæc quoque somniorum divinatio pariter cum ceteris. Nam, ut vere loquamur, superstitio, fusa per gentes, oppressit omnium fere animos, atque hominum imbecillitatem occupavit. Quod et in iis libris dictum est, qui sunt de Natura deorum; et hac disputatione id maxime egimus. Multum enim et nobismet ipsis, et nostris profuturi videbamur, si eam funditus sustulissemus. Nec vero (id enim diligenter intelligi volo) superstitione tollenda religio tollitur. Nam et, majorum instituta tueri sacris cærimoniisque retinendis, sapientis est; et esse præstantem aliquam æternamque naturam, et eam suspiciendam admirandamque hominum generi, pulchritudo mundi, ordoque rerum cœlestium cogit confiteri. Quamobrem, ut religio propaganda

[1] *Lambin. emendat*, derogent.... confirment.

disent toujours vrai, parce qu'un seul d'entre eux n'a point menti.

Si donc les songes ne viennent point de Dieu, s'ils n'ont aucun rapport avec la nature, si l'art de les interpréter n'a pu naître de l'observation, il faut en conclure qu'ils ne méritent aucune créance, surtout quand il est prouvé que ceux qui les font n'en savent pas mieux l'avenir; que ceux qui les expliquent n'ont que des conjectures pour règle, et jamais la nature; que le hasard, qui les favorise quelquefois, a produit depuis tant de siècles un bien plus grand nombre d'effets merveilleux; qu'enfin rien n'est plus douteux que la conjecture, qui mène à des explications différentes, et souvent contradictoires.

LXXII. Ainsi gardons-nous bien de croire à cette divination par les songes non plus qu'à toutes les autres [36]. La superstition, il faut l'avouer, a enchaîné presque tous les esprits chez tous les peuples, et subjugué la faiblesse des hommes. Je l'ai déjà dit dans mes Livres sur la Nature des dieux, et je l'ai surtout fait voir ici; car il m'a semblé que le philosophe qui parviendrait à détruire cette crédulité rendrait un grand service et à ses concitoyens et à lui-même. Mais qu'on m'entende bien : détruire la superstition, ce n'est pas détruire la religion. L'homme sage doit contribuer à maintenir le culte et les cérémonies de ses aïeux; et l'existence d'une nature éternelle et toute-puissante, l'admiration et la reconnaissance que lui doit l'espèce humaine, ne sauraient être révoquées en doute devant le spectacle d'un si bel univers et de l'ordre qui règne dans les cieux. Il faut donc travailler à étendre la religion qui est d'accord avec la nature même, et arracher toutes les racines de

etiam est, quæ est juncta cum cognitione naturæ, sic superstitionis stirpes omnes [1] ejiciendæ. Instat enim, et urget, et, quo te cumque verteris, persequitur; sive tu vatem, sive tu omen audieris; sive immolaris, sive avem aspexeris; si Chaldæum, si aruspicem videris; si fulserit, si tonuerit, si tactum aliquid erit de cœlo; si ostenti simile natum factumve quippiam; quorum necesse est plerumque aliquid eveniat: ut nunquam liceat quieta mente consistere. Perfugium videtur omnium laborum et sollicitudinum esse somnus; at ex eo ipso plurimæ curæ metusque nascuntur. Qui quidem ipsi per se minus valerent, et magis contemnerentur, nisi somniorum patrocinium philosophi suscepissent, nec ii quidem contemtissimi, sed in primis acuti, et consequentia, et repugnantia videntes; qui prope jam absoluti et perfecti putantur. Quorum licentiæ nisi Carneades restitisset, haud scio, an soli jam philosophi judicarentur. Cum quibus omnis fere nobis disceptatio contentioque est, non quod eos maxime contemnamus; sed quod videntur acutissime sententias suas prudentissimeque defendere. Quum autem proprium sit Academiæ, judicium suum nullum interponere; ea probare, quæ simillima veri videantur; conferre causas, et quid in quamque sententiam dici possit, exprimere; nulla adhibita sua auctoritate, judicium audientium relinquere

[1] *Paul. Manut. conj.* elidendæ; *Hottinger.* excidendæ. *Malim ego* eligendæ, *ut in Tusculan.*, III, 34, *ubi Davis. male prætulit* elidendæ. *Vid. tom.* XXIV, *pag.* 312.

la superstition; car c'est un monstre qui vous presse et qui vous poursuit de quelque côté que vous vous tourniez : les paroles d'un devin, un présage, une victime immolée, un oiseau *, un Chaldéen, un aruspice, un éclair, un coup de tonnerre, quelque objet frappé de la foudre, une production de la nature ou un événement qui semble annoncer quelque chose, et qui cependant n'a rien d'extraordinaire, tout enfin vous trouble et vous inquiète. Le sommeil même, qui devrait faire oublier toutes les peines et tous les soins de la vie, vous prépare de nouvelles terreurs [37]. Elles paraîtraient sans doute frivoles et méprisables, si la cause des songes n'était hautement défendue par des philosophes qui méritent quelque estime, habiles dialecticiens, consommés dans l'art du raisonnement, et qu'on regarde presque comme des philosophes parfaits. Peut-être même les croirait-on seuls dignes de ce nom, sans la résistance de Carnéade. C'est avec eux que nous avons surtout à discuter : ce n'est pas qu'ils nous paraissent faciles à vaincre; mais ils défendent leurs opinions avec plus de finesse et d'art que tous les autres. Cependant le caractère propre de l'académie étant de ne point décider, d'approuver ce qui lui paraît vraisemblable, de comparer les systèmes et de dire tout ce qu'on peut dire de part et d'autre, de laisser enfin aux auditeurs une entière liberté de juger, sans prononcer elle-même; nous resterons fidèles à cet usage

* Hélas! en poursuivant sa course vagabonde,
Il est loin de penser qu'il fait le sort du monde :
D'un seul cri, d'un coup d'aile, il décide un combat;
Rois, tremblez! il vous donne ou vous ôte un état;
Il épouvante un sage, intimide un grand homme,
Et les poulets sacrés guident l'aigle de Rome.

Delille, *Imagination.*

integrum ac liberum : tenebimus hanc consuetudinem a Socrate traditam; eaque inter nos, si tibi, Quinte frater, placebit, quam sæpissime utemur.

Mihi vero, inquit ille, nihil potest esse jucundius. Quæ quum essent dicta, surreximus.

---

que Socrate nous a transmis, et si vous voulez, mon frère, nous reprendrons souvent ensemble ces discussions impartiales.

Rien, me répondit Quintus, ne peut m'être plus agréable. Nous nous levâmes à ces mots qui terminèrent l'entretien.

NOTES

SUR

LE SECOND LIVRE.

---

1. — V. Ce Marcellus était petit-fils de celui qui prit Syracuse et qui fut cinq fois consul. Il périt dans un naufrage sur la mer d'Afrique un peu avant la troisième guerre Punique. Il se rendait en ambassade auprès du roi Massinissa, l'an de Rome 605. Voy. *in Pison*, c. 19 et la note d'Asconius; *de Fato*, c. 14; *Epitom. Liv.* 50. J. V. L.

2. — VI. Ces expressions singulières, *quæ est meta noctis*, n'ont pas été traduites par Regnier Desmarais. Nous ne pouvons en deviner le sens qu'à l'aide de ce passage de Pline sur les éclipses de lune, II, 10 : *Figuram autem umbræ similem metæ ac turbini inverso.* Pline écrit sans doute d'après les mêmes auteurs grecs; mais il dit plus expressément ce qu'il veut dire. J. V. L.

3. — VIII. *Voyez* Liv. I, note 30.

4. — X. On donnait ce nom d'Atellanes à de petites pièces comiques, dont les premières étaient venues d'Atella, entre Naples et Capoue. (Tit. Liv. VII, 2.) On les appelait aussi *exodia* (Juvenal, III, 175; VI, 71); c'étaient des espèces d'*intermèdes*.

5. — XVI. Il y a ici un mauvais jeu de mots, *excordem Cæsarem, ipse corde privatus est*. Nous pensons comme Hottinger sur cet endroit : « Est autem hic verborum lusus neque ingeniosus, neque facetus, et Cicerone plane indignus. » On peut croire que c'est la bizarrerie du sujet qui entraîne quelquefois l'auteur à ces pensées singulières. J. V. L.

6. — *Ibid.* Fontenelle, après avoir traduit une partie de ce chapitre et du précédent, y joint ces réflexions, *Histoire des Oracles*, chap. 7 : « Je ne donne ce passage de Cicéron que comme un exemple de l'extrême liberté avec laquelle il insultait à la religion qu'il suivait lui-même. En mille autres endroits, il ne fait pas plus de grâce aux poulets sacrés, au vol des oiseaux, et à tous les miracles dont les annales des pontifes étaient remplies. Pourquoi ne lui fai-

sait-on pas son procès pour son impiété? pourquoi tout le peuple ne le regardait-il pas avec horreur? pourquoi tous les colléges des prêtres ne s'élevaient-ils pas contre lui? Il y a lieu de croire que chez les païens la religion n'était qu'une pratique dont la spéculation était indifférente. Faites comme les autres, et croyez ce qu'il vous plaira. Ce principe est fort extravagant; mais le peuple, qui n'en connaissait pas l'impertinence, s'en contentait, et les gens d'esprit s'y soumettaient aisément, parce qu'il ne les gênait guère, etc. » Plusieurs parties de l'*Histoire des Oracles* pourraient servir ainsi de commentaire à Cicéron; mais cet ouvrage est trop connu pour le citer souvent; il suffit de le recommander, ainsi que les dissertations de Van Dale, à ceux qui voudraient étudier ces matières. J. V. L.

7. — XVII. *Équimélium*, marché où avait été autrefois la maison de Spurius Mélius, qui fut rasée, après qu'il eut été tué par Servilius Ahala, comme aspirant à la tyrannie. *V.* Tite-Live, XXXVIII, 28.

8. — *Ibid.* Cicéron compare en riant les intermondes d'Épicure à l'asile ouvert par Romulus au pied du Capitole, entre les deux bois sacrés, *inter duos lucos*, comme dit aussi Tite-Live, I, 8. C'était là le nom même de ce lieu, quoiqu'il n'y eût plus de bois depuis longtemps. On l'avait entouré d'une enceinte sacrée, comme tous les endroits qu'on voulait recommander à la vénération des peuples. J. V. L.

9. — XVIII. Passage traduit ainsi par Montesquieu dans ses réflexions sur la Politique des Romains dans la religion : « Cela avait été introduit, dit-il, pour fournir aux magistrats un prétexte de rompre les assemblées du peuple. »

10. — XXIII. Tagès, fils de Génius et petit-fils de Jupiter, apprit dès son enfance la science des aruspices aux douze peuples d'Étrurie. Voilà ce que dit Festus. Ovide, *Métamorphoses*, XV, 553, raconte comme Cicéron la naissance de ce personnage singulier. Lucain, I, 637; Columelle, Liv. X, vers 345; Macrobe, *Saturn.*, V, 19; Ammien Marcellin, Liv. XXI; Arnobe, Liv. II. etc. en font aussi mention. *Voy.* surtout Thom. Dempster, *Etrur. regal*, III, 1, et les additions de Buonarotti. Court de Gebelin, *Monde primitif*, tome I, page 49 et ailleurs, ne voit dans ce Tagès qu'un être allégorique, emblème de l'agriculture. J. V. L.

11. — XXIV. Suivant Plutarque, περὶ φυγῆς, Annibal fit cette réponse au roi Antiochus, ce qui s'accorde mieux avec l'histoire. Valère Maxime, III, 7, *ext.* 6, a copié Cicéron.

12. — XXVIII. La phrase latine a un rapport sensible pour la pensée, et même pour l'expression, avec ces vers de Lucrèce, I, 147 :

Hunc igitur terrorem animi tenebrasque necesse est
Non radii solis, nec lucida tela diei
Discutiant, sed naturæ species ratioque.

On pourrait s'étonner de n'avoir pas à remarquer plus souvent des ressemblances de ce genre entre le poëte qui met en vers Épicure, et le philosophe qui combat la superstition. Mais Cicéron nous apprend à la fin de cet ouvrage, qu'on aurait tort de le confondre avec les ennemis de toute idée religieuse, et ses autres écrits le prouvent assez. Il est donc vraisemblable que tout en écrivant comme Épicure contre les illusions de la crédulité, il a craint d'avoir quelque rapport avec ses disciples, et a donné le plus souvent un autre tour à ses raisonnements et à ses preuves. J. V. L.

13. — *Ibid.* Théophraste, dans le Caractère du *Superstitieux*, chap. 16 : « Si quelque rat lui a rongé un sac de farine, il court chez l'interprète des prodiges, il lui demande ce qu'il faut faire ; et si le devin lui conseille de le donner à raccommoder au corroyeur, il ne l'écoute pas, et se défait de ce meuble odieux. » On connaît le mot de Caton, raconté par Saint-Augustin, *le prodige eût été de trouver les souris mangeant votre soulier.* L'origine de ce mot est grecque, suivant Saint-Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, VII, p. 712. Il l'attribue à Arcésilas : Τοῦτο γὰρ ἦν θαυμαστὸν, εἰ τὸν μῦν ὁ θύλαξ κατέφαγεν. J. V. L.

14. XXX. Ovide rappelle en quelques vers cette métamorphose et la prédiction de Calchas, *Métam.*, XII, 11. Une pierre du *Musæum Florentinum* représente un serpent, dévorant au pied d'un arbre de jeunes oiseaux qui sont dans un nid ; l'artiste a probablement travaillé d'après le récit d'Homère. J. V. L.

15. — XXXIII. Voy. la *Nature des Dieux*, II, 3, tom. XXV, pag. 164. « On punissait quelquefois un général de n'avoir pas suivi les présages ; et cela même était un nouvel effet de la politique des Romains. On voulait faire voir au peuple que les mauvais succès, les villes prises, les batailles perdues, n'étaient point l'effet d'une mauvaise constitution de l'état, ou de la faiblesse de la république, mais de l'impiété d'un citoyen contre lequel les dieux étaient irrités..... On allait même quelquefois jusqu'à purifier les armées et les flottes ; après quoi chacun reprenait courage. » Montesquieu.

16. — XXXV. « Cicéron nous apprend que la foudre tombée du côté gauche était d'un bon augure, excepté dans les assemblées du peuple, *præterquam ad comitia.* Les règles de l'art cessaient dans cette

occasion; les magistrats y jugeaient à leur fantaisie de la bonté des auspices, et ces auspices étaient une bride avec laquelle ils menaient le peuple. » Montesquieu.

17. — XXXVI. On a expliqué de bien des manières différentes ces auspices *ex acuminibus*, dont Cicéron a déjà parlé, *de Nat. deor.*, II, 3. Gesner, dans son *Trésor*, approuve l'opinion de Lacerda, *ad Virgil. Æneid.*, VI, 199, et il entend par là les auspices qu'on tirait du bec des oiseaux. M. Adam, d'Edimbourg, s'en tient à cette explication dans ses *Antiquités romaines*, et il faut avouer qu'elle semble favorisée ici par la suite même des idées, et surtout par ces mots, *Ubi ergo avium divinatio?* Wyttenbach, comme on le voit par les extraits de ses leçons que M. Creuzer a publiés à la suite de son édition de la *Nature des dieux*, rapportait ces auspices à la flamme qui s'élevait en pointe sur l'autel, et il renvoyait au vers 1261 des *Phéniciennes* d'Euripide. Regnier Desmarais, s'inquiétant peu de la propriété de l'expression, s'était imaginé qu'il s'agissait de l'observation du vol des oiseaux *sur le sommet d'une hauteur;* peut-être lisait-il *cacuminibus :* il est seul de son opinion. Celle qui paraît avoir jusqu'ici réuni le plus de suffrages est indiquée déjà par Turnèbe, *Adversar.*, XXIII, 12 : *Auspicium id captabatur ex acuminibus pilorum, hastarum, aliorumque telorum, si splendide emicarent, si non retusa, non hebetia, si horrorem quemdam videntibus incuterent*, etc. On trouve des exemples de ce genre d'auspices dans Denys d'Halicarnasse, Liv. V; dans Tite-Live, XXII, 1; XLIII, 13, etc. Arnobe en fait un reproche aux païens, *Advers. gentes*, Liv. II, pag. 91 : ce qui porterait à croire que l'usage de prévoir l'avenir par cet éclat ou cette flamme à la pointe des armes, abandonné du temps de Cicéron, s'était renouvelé. Hottinger, dans sa note sur ce passage de la *Divination*, voit dans cet auspice quelque rapport avec les phénomènes de l'électricité. C'est aussi la pensée de M. Bernardi (*République*, tome 11, page 225). Il ajoute qu'il fallait cependant qu'on excitât ces feux à volonté, puisque c'était un auspice militaire que les soldats prenaient avant d'aller au combat. Cette observation est si juste qu'il est impossible de ne pas soupçonner dans cet auspice quelque moyen plus simple que les procédés électriques. Il y avait peut-être là quelque supercherie bien grossière, que Marcellus, le vainqueur d'Annibal, et consul pour la dernière fois en 545, n'osa plus faire servir à tromper les armées romaines. Il paraît que dès lors on ne travailla plus à faire briller la pointe des javelots et des lances pour encourager les soldats. On aime à voir un grand général dédaigner le premier ces impostures. J. V. L.

18. — XXXVI. L'auspice *conjoint*, suivant Festus, avait lieu, *quum junctum jumentum stercus fecisset.*

19. — XXXVII. Au lieu de *Troginorum*, texte des anciennes éditions, on propose *Trochamorum*, *Trochanorum*, *Trochmanorum*, etc. Il faut lire *Trocmorum*, comme veut Ernesti, ou plutôt, pour ne point s'écarter des manuscrits *Trogmorum.* Étienne de Byzance nous apprend que ces Trogmes étaient un peuple de Galatie : Τρόκμοι, ἔθνος Γαλατικόν· ἐκαλοῦντο δὲ καὶ Τροκμηνοί. On peut voir d'ailleurs, sur le roi Déjotarus, l'*Introduction* au plaidoyer que Cicéron fit pour lui devant César, tome XIII, page 395. J. V. L.

20. — XL. Si l'on veut traduire ce mot en français, on n'y voit plus d'allusion à un mauvais présage. C'est ce qui engage l'abbé Regnier à y substituer le cri *à vendre, à vendre,* et il ajoute que la ressemblance de ce cri avec *attendre* était un présage qui avertissait Crassus. Nous ne blâmons point cette idée ; mais nous avons cru qu'il valait mieux conserver ici les expressions mêmes du texte, pour ne point dénaturer un passage devenu très célèbre chez les grammairiens qui ont écrit sur la prononciation du grec. Anast. Georgiades, dans son traité περὶ τῆς τῶν Ἑλληνικῶν στοιχείων ἐκφωνήσεως (Paris, 1812), s'exprime ainsi : Ἡ αυ οὐχ ὡς λατινικὴ αυ, διῃρημένως, ἀλλ' ὡς αφ ἐκφωνεῖται.... Μαρτυρεῖ δὲ τούτοις καὶ Κικέρων. Et l'auteur, après avoir traduit le passage de Cicéron, ajoute ces mots : Ἐξ οὗ ἀποδείκνυται, ὅτι ἡ αυ ἀδιαιρέτως, καὶ ὡς ϐ, κατὰ τὸ ν λατινικὸν σύμφωνον, καὶ τότε ἐξεφωνεῖτο. Georgiades paraît croire que l'usage est de prononcer en latin *Caüneas ;* c'est une erreur de ce savant Grec, mais il n'en est pas moins fondé à soutenir que les Grecs prononçaient alors, comme aujourd'hui, *Cafneas* ou *Cavneas.* Il est probable que ce marchand de figues sèches était lui-même originaire de Carie, et qu'il criait ses figues dans la langue de son pays, Καυνείας ou Καυνίας. Il faut sous-entendre ἰσχάδας, et ne pas traduire, comme on l'a fait, Καύνεια σῦκα, ce qui efface l'allusion. Pline, en rapportant le même fait, XV, 19, n'aurait pas dû écrire non plus, *venales prædicantis voce, Cauneæ.* Dans *Cauneæ*, il est impossible de reconnaître les mots prophétiques, *Cave ne eas.* J. V. L.

21. — XLI. Sur ce jeu de la *mourre*, que quelques uns appellent *mication*, quoiqu'on ne trouve nulle part *micatio*, voyez la note 22 du second Livre *de Finibus*, tome XXIII, page 218. J. V. L.

22. — *Ibid.* « Les plus célèbres entre les sorts étaient à Préneste et à Antium, deux petites villes d'Italie. A Préneste était la Fortune, et à Antium les Fortunes. Les Fortunes d'Antium avaient cela de

remarquable que c'étaient des statues qui se remuaient d'elles-mêmes, selon le témoignage de Macrobe (*Saturnal.* I, 23), et dont les mouvements différents, ou servaient de réponse, ou marquaient si l'on pouvait consulter les sorts. Un passage de Cicéron au second Livre *de la Divination*, où il dit que l'on consultait les sorts de Préneste par le consentement de la Fortune, peut faire croire que cette Fortune savait aussi remuer la tête, ou donner quelque autre signe de ses volontés. » Fontenelle, *Histoire des Oracles*, chap. 18.

23. — XLIV. *Troglodytes*, peuple de l'Afrique, voisin de l'Ethiopie, et qui vivait dans des cavernes.

24. — XLVII. On peut comparer à cette réfutation des rêveries astrologiques, la dissertation de Favorinus, rapportée par Aulu-Gelle, qui avait entendu à Rome ce philosophe combattre les Chaldéens par des raisons à peu près semblables. C'est le sujet du premier chapitre du Liv. XIV des *Nuits attiques*. « Supposons même, dit Favorinus après avoir démontré l'illusion de cet art, supposons qu'une puissance divine ait établi quelque rapport entre le cours des astres et les destinées humaines, je soutiens que dans un aussi court espace que celui de la vie, il n'est pas possible au génie le plus vaste de saisir toutes ces combinaisons et d'en former un système. Nous ne pouvons faire qu'un petit nombre de conjectures vagues, incertaines, arbitraires. Ainsi, quand nous voulons contempler un objet trop éloigné de nous, nos yeux qui se troublent ne distinguent plus rien. Et que deviendrait la distance infinie qui sépare les dieux et les hommes, si les hommes, comme les dieux, pouvaient voir l'avenir?... Prenez garde cependant de vous laisser surprendre aux ruses de ces sycophantes, parce qu'à travers mille mensonges, il peut arriver qu'ils aient eu l'air de rencontrer une vérité. Leurs oracles ne sont jamais ni clairs ni précis; on remarque dans leurs réponses l'incertitude et l'embarras d'un homme qui s'avance en tâtonnant au milieu des ténèbres. En effet, ou ils vous trompent par l'équivoque; ou, à force de conjectures, ils devinent quelquefois la vérité sans la connaître; ou leur adresse, prenant pour guide l'extrême crédulité des curieux, réussit à en tirer des connaissances qui les éclairent. Aussi découvrent-ils plus aisément le passé qu'ils n'annoncent l'avenir.... Ajoutez que s'ils vous promettent des prospérités et qu'ils vous trompent, vous vous consumerez dans un faux espoir; s'ils vous prédisent des malheurs et qu'ils mentent, vous serez en proie à de vaines alarmes. Si leur divination est vraie et qu'elle vous avertisse de craindre l'avenir, vous voilà malheureux par votre inquiétude avant de l'être par votre destinée;

si le pronostic est heureux et véritable, l'espérance et l'attente vous tourmenteront, et vous ne goûterez pas ce plaisir vif d'une jouissance inattendue. Gardez-vous donc de tout commerce avec ces faux prophètes. » On voit combien il y a de ressemblance entre les idées de Cicéron et celles de Favorinus; mais outre qu'ils parlaient sans doute d'après les mêmes écoles grecques, le langage de la raison est un, quand elle combat les mêmes erreurs. J. V. L.

25. — LII. Voici un exemple remarquable de corrections téméraires. On lit dans toutes les anciennes éditions et dans la plupart des manuscrits, *si quis semel aliquid in divinatione dixerit.* Gruter commence par supprimer *in divinatione*, parce que ce mot a été oublié dans un manuscrit Palatin, et presque tous les éditeurs suivants font de même. Davies propose de retrancher *in* devant ce mot, ou de lire *aliquid divinarit.* Enfin, Ernesti et Lallemand, pour ne point parler des autres, introduisent dans le texte, *si quis semel aliquid viderit*, expression incomplète et obscure. D'où vient l'erreur de ces critiques? de ce qu'ils avaient oublié cette locution cicéronienne, *dicere aliquid*, pour, *non absurda omnino dicere.* Ainsi, en parlant de l'opinion du musicien Aristoxène sur l'âme, *Tusculan.*, I, 10 : *Hic ab artificio suo non recessit, et tamen dixit aliquid.* Voyez aussi *de Fato*, c. 20, *tamen aliquid sibi dicere videtur*, et beaucoup d'autres exemples. J'ai avancé dans ma note latine que c'était une expression platonique; je n'en citerai qu'une preuve. Platon, au dixième Livre de la *République*, c. 3, veut examiner si ceux qui regardent les poètes comme des peintres fidèles ne se sont pas laissés tromper par une vaine imitation, ou s'ils disent quelque chose de solide, ἤ τι καὶ λέγουσι, κ. τ. λ. Marsile Ficin traduit fort bien par le même tour de phrase, *an forte nonnihil dicant.* J. V. L.

26. — LIV. Suétone, dans la Vie de Jules César, c. 79, dit qu'un peu avant sa mort il courut un bruit que L. Cotta, un des gardes des livres de la Sibylle, devait demander en plein sénat le titre de roi pour César, parce qu'il était écrit dans ces livres que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi. — De là, dans la tragédie de la *Mort de César*, act. I, sc. 3 :

> Un bruit trop confirmé se répand sur la terre
> Qu'en vain Rome aux Persans ose faire la guerre;
> Qu'un roi seul peut les vaincre et leur donner la loi :
> César va l'entreprendre, et César n'est pas roi.

27. — *Ibid.* Aulu-Gelle parlant de ces livres, I, 19, dit qu'une vieille femme ayant un jour proposé à Tarquin le Superbe d'acheter neuf

livres qu'elle lui présenta, et Tarquin l'ayant rebutée sur le prix qu'elle en voulait, elle en jeta trois au feu devant lui. Tarquin lui ayant demandé ensuite ce qu'elle voulait des six autres, elle les lui fit encore le même prix; sur quoi Tarquin l'ayant de nouveau rebutée, elle jeta encore trois autres livres au feu. Alors Tarquin lui demanda ce qu'elle voulait des trois qui restaient : Autant que de tous les neuf, répondit-elle; et la fermeté de cette femme ayant fait juger à Tarquin qu'il fallait que ces livres fussent d'une extrême importance, il lui en donna le prix exigé. Ces trois livres, qui furent gardés depuis très soigneusement dans tous les temps de la république, étaient ce qu'on appelle les Livres de la Sibylle.

28. — LVI. Par le premier interprète, Cicéron paraît entendre Apollon, regardé comme étant alors l'interprète du destin qu'il révélait. On pourrait aussi l'entendre simplement de la Pythie, interprète d'Apollon.

29. — *Ibid.* Voyez sur cette réponse de l'oracle de Delphes à Crésus, Hérodote, I, 53, et la satire qu'en fait Énomaüs, conservée par Eusèbe, et traduite par Foutenelle, *Histoire des Oracles*, c. 7. « Il y a plaisir, dit Fontenelle, à voir cet Énomaüs, plein de la liberté cynique, argumenter sur chaque oracle contre le dieu qui l'a rendu, et le prendre lui-même à partie. »

30. — *Ibid.* Ou, comme traduit l'abbé Regnier, en conservant aussi l'équivoque :

De Pyrrhus le Romain pourra se voir défait.

« L'équivoque, dit Fontenelle, est attachée à la construction de la phrase latine, et nous ne la saurions rendre en français. » Il fallait pourtant essayer. J. V. L.

31. — Ibid. *Épicure*, qui était, suivant les stoïciens, *hebes et rudis*. Voyez plus haut, chap. 50.

32. — LVII. *De tels oracles*, c'est-à-dire des oracles rendus à des souverains, comme Crésus et Pyrrhus; des oracles qui paraissaient régler le sort des empires. L'auteur va parler du mépris où l'oracle de Delphes était tombé; rien n'était plus naturel que cette transition, et je m'étonne qu'on ait tant disputé sur ces mots, *cur isto modo jam oracula Delphis non eduntur.* Les uns entendent des oracles *aussi ambigus, aussi équivoques.* Suivant les autres, Cicéron dit que les oracles avaient entièrement cessé, et Fontenelle lui-même, au chap. premier de sa seconde dissertation *sur les oracles*, partage cette erreur singulière, quoiqu'il voie le contraire dans Cicéron, I, 19. Il est vrai qu'il réfute fort bien Van Dale, qui prétend que

l'oracle était ainsi décrédité parce qu'il ne parlait plus qu'en prose, *quod Apollo versus facere desisset.* « N'est-ce donc rien qu'une prophétie, lui répond-il, à moins qu'elle ne soit en vers? » Hottinger, persuadé que cet endroit est fort difficile, parce que Van Dale et Fontenelle s'y sont trompés, croit trancher cette difficulté en supprimant *non* devant *eduntur*, et M. Schütz, toujours empressé d'accueillir tout ce qui peut altérer le texte de Cicéron, ne manque pas d'applaudir et d'imiter. Il nous semble qu'il y a dans les anciens un grand nombre de phrases qui ne sont devenues obscures que depuis que les interprètes y ont touché : celle-ci en est un exemple. J. V. L.

33. — LXIV. Il est impossible de rendre en français le double sens de cette énigme. Comme nous n'avons pas de mot qui signifie à la fois *lyre* et *tortue*, on ne peut traduire non plus cette expression originale, *inanima, animali sono.*

34. — LXVI. Tous les critiques entendent *Sed hæc externa*, comme si l'auteur voulait dire que tous ces exemples sont pris *parmi les nations étrangères.* Ernesti, qui s'y trompe de même, se fait cette objection, *At quædam ex iis sunt romana*, et il y répond fort mal. Hottinger prétend que les exemples romains sont compris dans ces mots, *nonnulla etiam ficta fortasse;* mais il n'explique pas ceux-ci, *ob eamque causam ignota nobis sunt.* Comment! parce que ces exemples sont étrangers, Cicéron ne les connaîtrait pas? et il vient de les citer. Nous croyons qu'*externa* signifie en cet endroit *a nobis aliena*, et que c'est une transition pour amener ce qui suit, *De nostris somniis quid habemus dicere?* La liaison des idées échappe trop souvent aux interprètes des anciens, parce qu'ils les lisent phrase à phrase. Cicéron surtout emploie quelquefois, pour passer d'une idée à l'autre, des formes grammaticales qu'on n'a pas toujours assez remarquées, et dont plusieurs cependant ne sont propres qu'à lui. J. V. L.

35. — LXVIII. Parce que la république avait alors commencé à reprendre sa première forme. — Cicéron peut s'étonner, en effet, de voir encore la république debout après l'usurpation de César, ou, si l'on veut donner à la phrase un tour satirique, comme Ernesti et Hottinger le supposent, il peut s'étonner de voir siéger encore des magistrats si faibles, et des sénateurs si indignes de leurs ancêtres. La première idée semble plus naturelle. J. V. L.

36. — LXXII. Croirait-on que cette protestation si noble et si sage contre toute idée superstitieuse, et en particulier contre la divination, soit du même auteur qui, dans le second Livre des *Lois*, a

consacré par son approbation tant de pratiques populaires, et cette divination même qu'il combat ici de toute la force de son éloquence et de sa raison? Voici ses propres termes, II, 13 : *Divinationem, quam Græci μαντικὴν appellant, esse censeo, et hujus hanc ipsam partem, quæ est in avibus, ceterisque signis disciplinæ nostræ, etc.* En un mot, il rassemble en faveur de la divination tous les arguments qu'il combat ici victorieusement, II, 38, 39, 51, etc. C'est que dans le Traité des *Lois*, qui n'était qu'une suite de la *République*, où il avait voulu reproduire l'ancien gouvernement romain, il essaie d'en accorder toutes les institutions avec la philosophie, tout en avouant qu'elles ont dégénéré, et que le secret de la divination s'est perdu; tandis qu'il ne consulte ici que le bon sens, l'évidence, l'impartialité académique, principal caractère de ses discussions, et qu'il ne peut plus même faire entrer dans la balance de ses jugements l'intérêt politique, puisque l'ancienne constitution lui paraît dissoute pour jamais (II, 68), et qu'il s'étonne d'avoir encore une patrie. Dans le premier ouvrage, Cicéron faisait taire sa propre conviction devant ses devoirs de citoyen; dans le second, il n'est plus que philosophe. *Voyez* aussi notre Préface, pag. 11 et suivantes. J. V. L.

37. — LXXII. Voltaire qui, dans un petit article sur les *Augures*, a traduit le commencement de ce chapitre, a eu tort de supprimer ces mots, *Majorum instituta tueri sacris cærimoniisque retinendis, sapientis est.* Mais il ajoute avec raison : « Cicéron croyait ne parler qu'à quelques Romains; il parlait à tous les hommes et à tous les siècles. »

DU DESTIN,

TRADUCTION NOUVELLE,

PAR J. V. L.

PRÉFACE.

VOICI le plus aride et le plus obscur des ouvrages de Cicéron. La question du destin, déjà fort embarrassée par les sophismes des écoles grecques, et dont Cicéron disait lui-même, au rapport d'Aulu-Gelle, VI, 2, *obscurissima et implicatissima quæstio*, ne pouvait devenir plus claire dans la langue latine, que ce grand écrivain sut rendre digne de celle de Platon toutes les fois qu'il eut à exprimer des sentiments moraux ou des inspirations religieuses, mais qu'il était bien plus difficile de plier aux formes subtiles et précises de l'argumentation. Cicéron même s'y était moins exercé, et les scolastiques modernes ont trouvé fort souvent sa dialectique en défaut. Ramus, dans son Commentaire sur cet ouvrage, y attaque plusieurs raisonnements, et dans un autre Traité dirigé tout entier contre *l'Orateur* de Cicéron, il veut lui prouver qu'il entend beaucoup mieux que lui l'art du syllogisme. Ramus est sans doute un peu trop fier de son talent de dialecticien, puisqu'il ose dire d'Aristote, dont le génie inventa ces méthodes artificielles, *Nescit Aristoteles syllogismi doctrinam*, *nescit usum* *. Mais il n'est pas impossible qu'il ait quelquefois raison contre Cicéron, je ne dis pas dans la critique de *l'Orateur*, où son pédantisme est fort ridicule, mais dans celle d'un ouvrage qui n'est presque composé que d'arguments en forme; il n'est pas impossible qu'un savant du seizième siècle, blanchi dans les querelles de l'école, en connaisse mieux les secrets et les ruses qu'un homme d'état, un consulaire qui, après

* *Brutinæ Quæstiones in Oratorem Ciceronis, tertia editio*, 1552, *p.* 52.

avoir toujours vécu au milieu des plus grands intérêts de la politique et des plus magnifiques débats de l'éloquence, emploie quelques instants d'une vieillesse inquiète et sans cesse menacée *, à transcrire à la hâte, sur une matière aussi abstruse, les subtilités de Chrysippe, de Diodore et de Carnéade.

Cicéron, pendant les mois d'avril et de mai qui suivirent la mort de César, fut presque toujours dans sa maison de campagne de Pouzzol, près de Naples. Il y vit même le jeune Octave qui arrivait d'Apollonie (*Epist. ad Attic.*, XIV, 12), et il s'indigna plus d'une fois d'entendre les amis de l'héritier de César appeler sa vengeance sur les amis de Brutus, et jurer de les punir. *Que sera-ce*, s'écriait-il, *quand ils seront à Rome où nos libérateurs n'osent paraître?* Il se trouva aussi fort souvent à Pouzzol avec les deux consuls désignés, Pansa et Hirtius (*Ibid.*, XIV, 9, 12, 21, etc.); il leur donnait des leçons d'éloquence **. Il suppose que c'est avec Hirtius qu'il eut alors l'entretien suivant, qui fit diversion, et à leurs exercices oratoires, et aux chagrins que lui causait le déplorable état de sa patrie, à peine arrachée aux mains d'un tyran pour retomber dans l'abîme des guerres civiles.

Le Traité du *Destin* est le complément de la *Nature des dieux* et de la *Divination*. L'auteur l'annonce lui-même dans ce dernier ouvrage. On peut croire, il est vrai, que ces mots, *id quod alio loco ostendetur*, I, 56, ont assez peu d'authenticité, puisque c'est Quintus qui parle, et que cette promesse ne conviendrait qu'à son frère; mais ailleurs, II, 1, Cicéron dit en propres termes : *Quibus*, *ut*

* *Voy.* les *Lettres à Atticus*, XIV, 13, etc. — ** « Haud amo vel hos designatos, qui etiam declamare me coegerunt; ut ne apud aquas quidem acquiescere liceret. » *Ibid.* XIV, 12.

est in animo, de fato si adjunxerimus, erit abunde satisfactum toti huic quæstioni. (Voy. encore, II, 7.) Dans cette suite, il ne fait plus développer par différents personnages les opinions des différentes sectes; il se charge seul de les exposer, et se conforme en cela, comme il le dit, au plan des *Tusculanes.*

Quelques critiques s'imaginent que l'ouvrage avait au moins deux Livres. Ils croient qu'il ne reste du premier qu'une partie de l'introduction; c'est ce qui forme aujourd'hui les deux premiers chapitres. Le reste appartiendrait alors au second Livre. (Wyttenbach, *Biblioth. crit.*, tom. I, part. III, page 14.) Cette opinion n'est guère fondée que sur une preuve fort douteuse. On lit au chap. 17 : *Atque hoc, si placet, quale sit videamus in assensionibus, quas prima oratione tractavi.* Mais d'abord, Aulu-Gelle et Macrobe, qui nous ont conservé de ce Traité deux courts passages dont il serait difficile de deviner la place, et que nous renvoyons pour cette raison au volume des *Fragments,* se contentent de dire, l'un, VI, 2 : *in libro, quem de fato conscripsit;* l'autre, III, 16, *in dialogo de fato.* On ne trouve d'ailleurs dans l'antiquité rien qui porte à croire que l'ouvrage ait été divisé. C'est ce qui a fait supposer encore que l'auteur voulait parler d'une autre dissertation, écrite quelque temps avant celle-ci, et intitulée peut-être *de Assensionibus.* L'éditeur allemand Bremi (Leipsick, 1795) propose un moyen plus simple; il lit dans la phrase citée, *tractavit,* en rapportant ce mot à Chrysippe. Toutes ces conjectures nous paraissent inutiles. *Prima oratio* doit signifier ici, la première partie de cette dicussion.

Cette première partie est perdue, et sans cette indication même, on verrait aisément combien l'ouvrage est

incomplet. Comme il ne peut donner une idée suffisante des controverses sur le destin, et qu'il est cependant nécessaire, pour l'entendre, d'avoir quelques notions élémentaires que Cicéron n'avait certainement pas négligées, on nous approuvera sans doute d'y suppléer par des Recherches savantes et utiles, qui nous semblent devoir être désormais inséparables des œuvres philosophiques de Cicéron. M. Daunou, membre de l'Académie des Inscriptions, y lut en 1812 un Mémoire *sur le Destin*, analysé par Ginguené dans son Rapport sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne : cette analyse que nous allons transcrire, et dont nous chercherons seulement à rendre les citations plus précises, fera connaître avec clarté un des points les plus importants de cette question.

« *Les anciens philosophes ont-ils considéré le destin comme une force aveugle, ou comme une puissance intelligente?* Grotius, en recueillant leurs opinions sur le destin, a voulu exposer les divers systèmes qu'ils ont imaginés pour le concilier avec la liberté de l'homme; ici l'auteur recherche seulement ce qu'ils ont pensé du destin lui-même, s'ils l'ont fait bon ou mauvais, injuste ou équitable, aveugle ou éclairé. Ce n'est pas le fond même de ces questions qu'il prétend discuter; il se borne à tracer l'histoire des opinions qui tendaient à les résoudre.

« Il s'agit des philosophes, non des poètes. Ceux-ci néanmoins, lorsqu'ils représentaient le destin comme inexorable, le déclaraient-ils aveugle? Non, répondraient madame Dacier, le P. le Bossu et plusieurs autres critiques. Plutarque, dans son Traité *de la Lecture des Poètes*, nous apprend que par le nom de Jupiter ils entendaient souvent la destinée. Eux-mêmes ils rapprochent l'idée de

Dieu de celle de destin : *fata deum* ou *deorum* est une expression fréquente dans Virgile, et les poètes grecs offrent quelques exemples d'un pareil langage. Mais si l'on s'obstinait à ne voir dans le destin mythologique que ce fils de la Nuit, ce petit-fils du Chaos, dont parle Hésiode, s'ensuivrait-il que les philosophes n'en eussent pas connu d'autre? Varron distingue trois théologies : la première fabuleuse, ou celle des poètes, faite pour le théâtre; la seconde naturelle, ou celle que les philosophes adaptent au système du monde; la troisième politique, accommodée par les lois aux usages de la vie civile. Saint Augustin, qui nous a conservé ce passage de Varron (*de Civ. Dei*, IV, 31), nous apprend ailleurs que Scévola, grand-pontife, distinguait aussi ces trois doctrines. « Véritablement, dit Strabon (traduction de M. du « Theil), pour appeler et mener à la piété, à la probité, « à la bonne foi, une tourbe de femmes et de gens du bas « peuple, la raison ne suffit pas, et le philosophe est con- « traint d'employer la superstition : or celle-ci ne va point « sans le merveilleux et le *mythe*. » Brumoy dit que les tragiques grecs, lorsqu'ils s'exprimaient comme le vulgaire, n'étaient pas dupes des erreurs qu'ils accréditaient, et qu'ils parlaient du destin avec plus d'exactitude, quand ils raisonnaient en philosophes. Comment les philosophes de profession auraient-ils été moins éclairés? Il y a plusieurs dieux dans les temples, il n'en est qu'un dans la nature, *populares deos multos*, *naturalem unum*, disait Antisthène, cité par Cicéron, *de Nat. deor.*, I, 13; par Minucius Félix, *Octav.*, c. 19; et par Lactance, *Div. Instit.*, I, 5.

« Des mots grecs assez nombreux qui signifient destin, les uns sont plus particulièrement employés par les poètes,

les autres par les philosophes : les premiers servent à indiquer la Parque ou la mort aussi bien que la destinée, les seconds n'ont guère que ce dernier sens ; mais en général les uns et les autres, si l'on remonte à leur origine, retracent l'idée d'une division, d'une distribution, d'un partage definitif. Ces mots sont d'une part μοῖρα, αἶσα, κὴρ, χρέων, de l'autre, πεπρωμένη, εἱμαρμένη. La nécessité, ἀνάγκη, était un autre personnage mythologique, et quelquefois une autre idée dans l'esprit des philosophes : Ciceron pourtant, *de Nat. deor.*, I, 20, traduit εἱμαρμένη par *fatalis necessitas*. Il le traduit simplement par *fatum* dans la *Divination*, I, 55.

« Dans la langue latine, le destin n'a pas d'autre nom que *fatum*, à moins qu'on n'y joigne *necessitas*, accompagné ou non de *fatalis*. Or, *fatum* vient de *fari*, parler : Varron, Minucius Félix, Servius, Priscien, Isidore de Séville, Vossius, Juste Lipse, et presque tous les grammairiens, sont d'accord sur cette étymologie. Saint Augustin, en l'adoptant, cite ces mots de la Bible : *Semel Deus locutus est*. Dieu a parlé une fois pour toutes ; voilà le destin. Leibnitz enseigne que *fatum, a fando*, représente la parole ou le décret de la divine sagesse. Le plurier *fata* est employé par les poètes latins plus souvent peut-être que le singulier, sans doute parce qu'il est également permis de dire *la parole* ou *les paroles* des dieux. Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'en grec et en latin, les mots que nous traduisons par ceux de fortune et de hasard ne signifient jamais le destin. Jamais les auteurs grecs ne le désignent par le nom de τύχη, et Macrobe, *Saturnal.*, V, 16, observe que ce dernier terme ne se rencontre ni dans l'*Odyssée* ni dans l'*Iliade*. Chez les Latins, *fatum* était précisément le con-

traire de *fortuna*. Cicéron et Tacite établissent cette opposition, qu'Isidore de Séville, Boxhorn, Gassendi, ont reconnue.

« Néanmoins, dans notre langue, *hasard*, *fortune*, *sort*, *destin*, sont des termes qui tendent si fort à devenir synonymes, que l'abbé Girard a cru nécessaire de les distinguer. Il attribue au destin *la connaissance*, et des *vues* fixes et déterminées, tandis que la fortune agit *sans discernement*; c'est elle qui est *aveugle*.

« Peut-être aurait-on à conclure de ces observations grammaticales, qu'à mesure que les philosophes ont cherché à reconnaître la place que le destin occupait dans la nature, les noms qu'il portait ont pris par degrés des acceptions plus douces, ou bien ont été remplacés par des dénominations honorables, pieuses même et solennelles, telles que le mot latin *fatum*. Si les Grecs ne l'avaient point désigné par le nom de λόγος, ils avaient du moins fait entrer les idées de sagesse éternelle, de parole divine, et textuellement ce mot de λόγος, dans les définitions ou explications de l'εἱμαρμένη.

« Thalès ayant à désigner la plus forte de toutes les puissances, nomma la fatalité : elle gouverne le monde, ajoutait-il; elle est le jugement et le pouvoir immuable de la providence. Diogène Laërce et Stobée, qui rapportent cette réponse du chef de l'école Ionique, attribuent à l'Italique, c'est-à-dire aux pythagoriciens, la même doctrine. Cicéron (*de Nat. deor.*, I, 11) et Théophile d'Antioche, disent que les pythagoriciens donnaient à l'univers une âme divine, cause universelle des mouvements et des phénomènes de la nature. Dans une notice anonyme sur Pythagore, conservée par Photius, nous lisons que ce philosophe distinguait le monde sublunaire du monde

supérieur; que celui-ci était gouverné par la providence et la destinée de Dieu, que l'autre demeurait soumis à quatre puissances, savoir : à Dieu, au destin, à la prudence humaine, et à la fortune; que cette fortune, τύχη, était opposée à εἱμαρμένη, comme le hasard à l'ordre, comme l'incohérence à l'enchaînement. Hiéroclès, commentant les *vers dorés* (*vers* 18), dit que le sort, μοῖρα, dépend à la fois de la providence, de l'ordre du monde, et de la volonté divine; et que s'il n'y avait pas de providence, l'univers ne conserverait point cette régularité, qu'on peut nommer destin, εἱμαρμένην.

« La secte d'Héraclite n'était, selon d'Olivet (*Théolog. des philosoph.*), qu'un démembrement de l'Italique. Or, la destinée, aux yeux d'Héraclite, était une substance céleste, ou littéralement un corps éthérien, semence de l'univers, mesure des révolutions harmoniques; c'était la raison ou le verbe, λόγος, pénétrant l'intérieur du monde. Plutarque et Stobée transcrivent ces expressions, et Brucker en conclut qu'Héraclite douait le destin d'intelligence. Ce n'est pas conclure assez, puisqu'un tel destin est l'esprit universel, la raison suprême.

« Pour prouver que Platon professait le même dogme, l'auteur donne un précis de toute la métaphysique platonicienne, de cette métaphysique que l'on retrouve plus ou moins rectifiée ou altérée dans beaucoup de livres de philosophie et de théologie, dans ceux de saint Augustin, de Marsile Ficin, de Descartes, de Malebranche; partout enfin où les natures universelles, l'ordre essentiel, les idées innées, l'étendue intelligible, remplacent l'analyse de l'entendement humain, c'est-à-dire l'observation immédiate de l'organisation de l'homme, de son langage, de ses habitudes intellectuelles, et de ses relations mo-

rales. Mais plusieurs de ces dogmes platoniques existaient avant Platon lui-même. Par exemple, ces deux principes qui chez lui, comme chez Timée de Locres, composent l'âme du monde, et selon Batteux, le destin, ne sont, aux yeux de Plutarque, que l'amitié et la haine d'Empédocle, que la lumière et les ténèbres de Parménide, que le dieu et le démon de Zoroastre.

« Plutarque a d'ailleurs exposé l'opinion des Platoniciens sur le destin, considéré soit comme action, soit comme substance : comme action, c'est l'ordonnance immuable, c'est l'ensemble des lois de Dieu; comme substance, c'est l'âme de l'univers. Cicéron, Apulée, Chalcidius, attribuent à la même école l'idée d'un ordre fatal, qu'elle appelle âme, esprit, Dieu, loi divine, providence, sagesse parfaite, prudence universelle, dont l'empire embrasse la terre et les cieux. Le commentateur de Pythagore, Hiéroclès, a fait sur la providence et le destin un Traité où il ne disserte qu'en platonicien. Or, dans ce Traité, dont Photius nous a conservé de longs fragments, Hiéroclès enseigne que la justice, compagne inséparable de la providence, porte le nom de destin; que c'est la cause raisonnable des événements qui arrivent en vertu des lois de Dieu; que c'est la volonté, le décret de l'Être suprême. Marsile Ficin, en expliquant Platon, dit que la fatalité est, dans l'âme du monde, l'immuable ordonnance des choses mobiles; et Brucker, en résumant sur ce point les opinions des Platoniciens, que c'est l'ordre éternel que Dieu a imprimé à l'âme de l'univers, et par elle à l'univers même.

« Une Lettre, ou un Traité *du Monde*, adressé au roi de Macédoine, Alexandre, est exclu par plusieurs critiques du nombre des véritables écrits d'Aristote. En toute hypo-

thèse, ce livre est ancien, puisque Apulée l'a traduit, et que le rhéteur Démétrius l'a cité. Or, il est terminé par l'énumération de tous les noms qu'on peut donner à Dieu, et parmi lesquels se trouvent, chap. 7, πεπρωμένη, εἱμαρμένη, μοῖρα, αἶσα, etc., tous les mots grecs enfin, qui signifient destinée. Alexandre d'Aphrodisée, qui a commenté une grande partie des ouvrages d'Aristote, a écrit un Traité *du Destin*, où il ne fait, selon Eusèbe, qu'expliquer les principes du chef de l'école péripatéticienne. Il est certain qu'il y répète ce qu'avait dit Théophraste, savoir, que le destin est la propre nature de chaque homme et de chaque chose, la cause de tout ce qui arrive naturellement, le système physique de l'univers.

« Dans Aulu-Gelle, dans Plutarque, dans Diogène Laërce, dans Stobée, les stoïciens déclarent que le destin est l'enchaînement éternel des causes, la raison du monde, le λόγος par qui ont été, sont ou seront toutes les choses passées, présentes ou futures; que Jupiter, âme de l'univers, providence, destinée, sont des noms qui tous représentent l'Être suprême à la pensée des sages. Au fond, ce n'est là que la doctrine de Pythagore et d'Héraclite. Aussi lisons-nous dans Cicéron (*de Finibus*, III, 2; *Academ.*, I, 9) que Zénon n'avait rien inventé, qu'il n'avait fait que déguiser sous des expressions nouvelles de très anciens dogmes. Toutefois Cicéron, dans le premier Livre *de la Divination*, chap. 55, expose les idées des stoïciens sur la fatalité, et l'on rencontre ici presque les mêmes termes que dans Aulu-Gelle, VI, 2, traduisant Chrysippe. Le Traité *de Fato*, composé par Cicéron lui-même, ne nous est parvenu que fort mutilé, et ne nous offre plus que les fragments d'une discussion sur l'accord de cette puissance avec les mouvements de la volonté humaine.

Mais si nous demandons au stoïcien Sénèque ce qu'il faut penser du destin, il répond, il redit en vingt endroits de ses ouvrages, que c'est Dieu même. Avant lui, Zénon, Cléanthe, Panétius, Posidonius; après lui, Épictète et Marc-Aurèle, ont parlé le même langage.

« On a fort accusé les stoïciens de méconnaître la liberté de l'homme, et, par conséquent, d'ébranler les fondements de la morale. Ils n'ont cessé de désavouer ces prétendues conséquences, ainsi qu'en conviennent Cicéron, et, parmi leurs modernes ennemis, Gassendi et le P. Brumoy. Souvent ils ont essayé de réfuter ces objections épineuses; mais leur meilleure réponse consistait dans la morale noble et austère qu'ils enseignaient et pratiquaient. La même controverse s'est renouvelée plus d'une fois sous d'autres termes, et entre d'autres écoles; et, par une destinée presque invariable, ceux qu'on accusait de ne laisser à la morale aucun exercice, et, pour ainsi dire, aucun domaine, affermissaient au contraire et agrandissaient son empire contre les efforts mêmes de leurs propres accusateurs.

« Les stoïciens ont essuyé un reproche plus grave encore : Brucker et d'Olivet les ont déclarés athées. Ici l'auteur oppose à d'Olivet et à Brucker, bien moins l'autorité des apologistes ou des panégyristes du Portique, tels qu'Athénagore, Lactance, saint Jérôme, Juste Lipse, Huet, Beausobre, Cudworth, Mosheim, l'abbé Foucher, et Montesquieu, que les textes où éclate le théisme de Sénèque et des autres disciples de Zénon, et surtout l'hymne de Cléanthe.

« Le destin dit *mathématique*, ou *astrologique*, ou *chaldéen*, est sans doute absurde. Cependant cette efficacité que l'astrologie attribuait aux corps célestes leur venait

encore, suivant elle, non de leur propre fonds, mais de Dieu, qui la leur avait départie, ou plutôt qui avait écrit dans les cieux, en mystérieux caractères, le livre de toutes les destinées humaines. Des visionnaires et des imposteurs se vantaient d'y savoir lire. L'auteur ne s'arrête point à cette doctrine insensée, pas même pour admirer sa rapide et vaste propagation, attestée par Cicéron et par Tacite. C'est un succès qui appartient de droit aux fictions superstitieuses; et la philosophie ne saurait avoir le crédit ni le débit de la divination.

« Ces superstitions astrologiques, qui s'étaient attachées au mot de destin, ont déterminé les auteurs chrétiens à s'interdire peu à peu l'usage de ce mot. Peu à peu; car Tertullien s'en servait encore. Saint Augustin n'hésiterait point à l'employer, s'il ne le voyait vulgairement usité pour signifier des influences sidérales tout-à-fait absurdes. Boëce appelle encore *fatum* l'ordre que la providence entretient dans l'univers. Saint Thomas d'Aquin ne rejette ce terme que dans l'acception théologique. *L'alto fato d'Iddio* est célébré dans le *Purgatoire* du Dante. Leibnitz soutient que *destin*, pris dans le vrai sens, veut dire le décret et l'ordre le plus sage de la providence. Malgré ces exemples, il est sûr que beaucoup d'écrivains chrétiens ont évité cette expression *, ou ne lui ont laissé

* L'emploi de ce mot fut même interdit par l'Église. Un auteur fit imprimer *facta*, et dans l'errata il mit *facta*, lisez *fata*. Naudé voulant publier à Rome un ouvrage où se trouvaient ces paroles, *Virgo fata est*, le censeur écrivit en marge : *Propositio hæretica; nam non datur* fatum. La défense était si sérieuse qu'Addison, dans son voyage d'Italie, lut à Florence, en tête d'un opéra, cette protestation solennelle, dont il ne put s'empêcher de sourire (*I could not but smile*) : PROTESTA. *Le voci Fato, Deità, Destino, e simili, che perentro questo dramma troverai, son messe per ischerzo poetico, et non per sentimento vero, credendo sempre in tutto quello, che crede e comanda santa madre Chiesa.*

que son acception odieuse ; et il est ainsi arrivé que dans les langues modernes, surtout dans la nôtre, ce mot est devenu insensiblement presque synonyme des mots *hasard*, *fortune*, dont il était autrefois l'opposé, et pour ainsi dire l'adversaire.

« Après avoir ainsi parcouru les opinions sur le destin, en suivant l'ordre chronologique des sectes, l'auteur expose les diverses classifications systématiques de ces mêmes opinions, présentées par Pic de la Mirandole, par Gassendi, par Cudworth * et par Beausobre **. Il conclut en disant que les anciens philosophes, au nombre desquels il ne compte pas les astrologues, ont presque tous entendu par le mot *destin*, ou Dieu même, ou quelqu'une de ses perfections, ou l'ordre éternel de ses décrets, et par conséquent une puissance intelligente. »

Cette exposition claire et simple de la doctrine du destin nous a paru la meilleure préface de l'ouvrage de Cicéron ; elle peut servir surtout à en remplir les lacunes. Si l'on veut recourir aux différents auteurs cités par le savant académicien, on pourra se figurer quelles étaient les principales questions de ce Traité. Dans l'état où il nous est parvenu, il faut avouer qu'il offre plus d'obscurité que d'intérêt, et qu'on ne suit pas sans peine les raisonnements de l'auteur à travers toutes ces distinctions des écoles grecques, que la langue latine ne peut rendre qu'imparfaitement, et toutes ces argumentations sophistiques, dont quelques unes même ne sont pas achevées. Cette tâche serait plus aisée si nous avions les originaux ; mais comme nous n'avons ni Carneade, ni Chrysippe, ni Diodore, ni les autres guides du philosophe romain, il faut se contenter, ou des analyses de leurs dogmes qu'on

* *Système intellectuel.* — ** *Histoire du Manichéisme.*

trouve dans quelques anciens, ou des conjectures plus ou moins vraisemblables des historiens de la philosophie.

Les fragments qui nous restent commencent par le récit d'une conversation de Cicéron et d'Hirtius, consul désigné. On se trouve ensuite, après une lacune, à la fin d'une réfutation de Posidonius. L'auteur examine ainsi, sur le destin et la liberté, plusieurs opinions des philosophes, et il paraît enfin charger Chrysippe du rôle de médiateur. Dans un dernier fragment, il combat les Épicuriens. Nous ne pouvons juger ni du plan ni de l'étendue de l'ouvrage.

Nous avouons même que parmi tant de difficultés, augmentées encore par les incertitudes d'un texte souvent mutilé, il est possible que nous n'ayons point saisi partout le véritable sens. Nous n'avons rien négligé du moins pour joindre l'exactitude à la clarté. Si nous n'avons pas toujours atteint ce but, il faut s'en prendre aux stoïciens et à leur dialectique entortillée, que Cicéron appelle lui-même, chap. 4, *Chrysippi laqueos.* La traduction de M. l'abbé Giraud (Lyon, 1816) nous a été quelquefois utile. Les notes sont entièrement de lui.

J. V. L.

M. T. CICERONIS

DE FATO

LIBER SINGULARIS.

Deest principium.

I. . . . . Quia pertinet ad mores, quod ἦθος illi vocant, nos eam partem philosophiæ, de moribus appellare solemus; sed decet augentem linguam latinam, nominare moralem. Explicandaque vis est, ratioque enuntiationum, quæ Græci ἀξιώματα vocant : quæ de re futura quum aliquid dicunt, deque eo, quod possit fieri, aut non possit, quam vim habeant, obscura quæstio est; quam περὶ δυνατῶν philosophi appellant; totaque est [1] logicæ, quam rationem disserendi voco.

Quod autem in aliis libris feci, qui sunt de Natura deorum, itemque in iis, quos de Divinatione edidi, ut in utramque partem perpetua explicaretur oratio, quo facilius id a quoque probaretur, quod cuique maxime probabile videretur, id in hac disputatione de Fato, casus quidam, ne facerem, impedivit. Nam quum essem in Puteolano, Hirtiusque noster, consul designatus, iisdem in locis,

[1] *Vulg.* logice. *Ernest. e primis edd. restituit* logicæ. *Bremi, in ed. Lips.* 1795, *maluit* λογική, *quod jam ante Ernest. damnaverat.*

TRAITÉ
DU DESTIN,
PAR M. T. CICÉRON.

Lacune.

I...... CETTE question [1] regarde la partie de la philosophie [2] qui traite des mœurs (ἦθος), appelée *éthique* par les Grecs, et que nous nommons *science des mœurs* [3]; mais, pour enrichir notre langue, servons-nous du terme de *morale*. Il faut expliquer aussi la nature et la force des propositions, que les Grecs nomment *axiomes* [4]. Quand elles sont relatives à l'avenir, au possible ou à l'impossible, leur valeur n'est pas facile à déterminer; c'est alors, comme disent les philosophes, la question du *possible* *, et elle est entièrement du ressort de la *logique* [5], que j'appelle l'art de raisonner.

Un incident m'a empêché de faire usage, en traitant *du Destin*, de la méthode dont je me suis servi dans mon ouvrage *sur la Nature des dieux*, et dans celui que j'ai publié *sur la Divination*. Là, le pour et le contre sont exposés tour à tour dans un discours différent, et chacun peut adopter ainsi l'opinion qui lui paraît probable [6]. Voici ce qui m'a fait changer de plan. J'étais à ma maison de Pouzzol, et Hirtius, consul désigné, se trouvait dans les environs; comme il est mon ami, et qu'il se livre volontiers à ces études, qui, dès mon

* Περὶ δυνατῶν.

vir nobis amicissimus, et iis studiis, in quibus nos a pueritia viximus, deditus: multum una eramus; maxime nos quidem exquirentes ea consilia, quæ ad pacem, et ad concordiam civium pertinerent. Quum enim omnes post interitum Cæsaris novarum perturbationum causæ quæri viderentur, hisque esse occurrendum putaremus: omnis fere nostra in iis deliberationibus consumebatur oratio; idque et sæpe alias, et quodam liberiore, quam solebat, et magis vacuo ab interventoribus die, quum ille ad me venisset, primo illa, quæ erant quotidiana, et quasi legitima nobis, de pace, et de otio.

II. Quibus actis, Quid ergo? inquit ille, quoniam oratorias exercitationes non tu quidem, ut spero, reliquisti, sed certe philosophiam illis anteposuisti, possumne aliquid audire? — Tu vero, inquam, vel audire, vel dicere. Nec enim (quod recte existimas) oratoria illa studia deserui, quibus etiam te incendi, quanquam flagrantissimum, acceperam; nec ea, quæ nunc tracto, minuunt, sed augent potius illam facultatem. Nam cum hoc genere philosophiæ, quod nos sequimur, magnam habet orator societatem. Subtilitatem enim ab academia mutuatur, et ei vicissim reddit ubertatem orationis, et ornamenta dicendi. Quamobrem, inquam, quoniam utriusque studii nostra possessio est, hodie, utro frui malis, optio sit tua. — Tum Hirtius, Gratissimum, inquit, et tuorum omnium simile. Nihil enim unquam abnuit meo studio voluntas tua. Sed quoniam rhetorica mihi [1] nostra sat nota, teque in iis et audivimus

[1] *Brem. e mss. edidit,* vestra sunt nota.

enfance, ont fait mes délices, nos entrevues étaient fréquentes; nous nous occupions principalement des moyens de rétablir la paix et la concorde parmi nos concitoyens. Témoins des efforts de quelques ambitieux qui, après la mort de César, voulaient exciter de nouveaux troubles, nous pensions qu'il fallait les prévenir; et tel était le sujet de presque toutes nos conférences. Un jour que nous étions plus libres, et moins distraits par les visites [7], dans la conversation que nous eûmes ensemble, il fut d'abord question de la paix et de la tranquillité, matière habituelle et comme nécessaire de nos entretiens.

II. Après avoir épuisé ce sujet : Mais quoi! me dit Hirtius, puisque, sans abandonner, comme je l'espère, les exercices oratoires, vous vous livrez cependant de préférence à la philosophie, ne pourrais-je pas vous entendre traiter une question? — Oui, certes, répondis-je, et je puis vous entendre aussi *. Vous avez raison de dire que je n'ai point renoncé aux études oratoires, et j'apprends même que mon exemple a augmenté encore votre ardeur pour l'éloquence [8]. Nos discussions philosophiques l'alimentent au lieu de l'éteindre, et l'orateur a une liaison étroite avec notre école [9]; car c'est de l'académie qu'il emprunte la précision et la justesse [10], et il lui donne en retour sa fécondité et son élégance. Ainsi donc, ajoutai-je, puisque ces deux arts sont à notre disposition, lequel fera le sujet de cet entretien? choisissez. — Je vous reconnais, dit Hirtius, à cette aimable réponse; vous ne m'avez jamais rien refusé. Mais vos sentiments sur l'éloquence me sont connus, et je vous les entendrai, j'espère, développer encore;

* Cicéron offrait à Hirtius de l'entendre *déclamer*.

sæpe, et audiemus, atque hanc academicorum contra propositum disputandi consuetudinem indicant te suscepisse Tusculanæ disputationes; ponere aliquid, ad quod audiam, si tibi non est molestum, volo. — An mihi, inquam, potest quidquam esse molestum, quod tibi gratum futurum sit? Sed ita audies, ut romanum hominem, ut timide ingredientem ad hoc genus disputandi, ut longo intervallo hæc studia repetentem — Ita, inquit, audiam te disputantem, ut ea lego, quæ scripsisti. [1] Proinde ordire. ***

Multa hic desunt.

III.... [2] Consideramus hic ** : quorum in aliis, ut in Antipatro poeta, ut in brumali die natis, ut in simul ægrotantibus fratribus, ut in urina, ut in unguibus, ut in reliquis ejusmodi, naturæ contagio valet; quam ego non tollo; vis est nulla fatalis : in aliis autem fortuita quædam esse possunt, ut in illo naufrago, ut in Icadio, ut in Daphita. Quædam etiam Posidonius (pace magistri dixerim) comminisci videtur. [3] Sunt, inquam, quidem absurda. Quid enim? si Daphitæ fatum fuit de equo cadere, atque ita perire; ex hocne equo, qui, quum equus non esset, nomen habebat alienum? Aut Philippus hasce in capulo quadrigulas vitare monebatur? quasi vero capulo sit occisus. [4] Quid autem magnum, et

[1] *Aliquid etiam deesse puto inter* scripsisti *et* Proinde. *Hic misere mutili sunt fere omnes mss. In margine cujusdam codicis, cujus excerpta sunt in ed. Lambini, scriptum fuit :* Hic deest pagina. — [2] *Al. mss. habent,* Considamus hic. *Omnia incerta.* — [3] *Al.* Sunt quidem, inquam, absurda. *Forte et hic legend.* quædam. — [4] *Wolf. emendat,* Quid autem magnum est, naufr.

aujourd'hui, comme je vois par vos *Tusculanes* que vous avez adopté l'usage des académiciens, de combattre telle ou telle proposition *, j'aime mieux, si vous le permettez, vous donner un sujet. — Puis-je ne point vouloir, repris-je aussitôt, ce qui peut vous faire plaisir? Mais n'oubliez pas que c'est un Romain qui parle [11], un homme qui ne se livre que timidement à cet exercice, et qui avait depuis long-temps abandonné ces études. —Je vous écouterai, dit-il, avec les mêmes dispositions que je vous lis...... Commencez.

Lacune considérable.

III.... Dans [12] le poète Antipater [13], dans la destinée de ceux qui sont nés le jour du solstice d'hiver [14], dans la maladie simultanée [15] des deux frères, l'urine [16], les ongles [17] et les autres pronostics de ce genre [18], je vois une sympathie naturelle [19], dont j'admets l'existence; mais je n'y vois point de fatalité. Il y a du hasard dans le reste, comme dans ce naufragé [20], dans Icadius [21] et Daphitas [22]. Posidonius même (j'en demande pardon à mon maître [23]) paraît inventer quelques faits. D'autres sont absurdes. Quoi! si le destin voulait que Daphitas mourût d'une chute de cheval, fallait-il entendre un cheval qui n'en avait que le nom? Philippe devait-il se précautionner contre ces quadriges gravés sur la garde d'une épée [24]? est-ce donc la garde de cette épée qui l'a fait mourir? Quelle merveille que ce naufragé qu'on ne

* « Ponere jubebam, de quo quis audire vellet; ad id aut sedens, aut ambulans disputabam. Itaque dierum quinque scholas, ut Græci appellant, in totidem libros contuli. Fiebat autem ita, ut, quum is, qui audire vellet, dixisset, quid sibi videretur, tum ego contra dicerem. » *Tusculan.*, I, 4.

naufragum illum sine nomine in rivo esse lapsum? quanquam huic quidem hic scribit prædictum, in aqua esse pereundum. Ne hercule Icadii quidem prædonis video fatum ullum. Nihil enim scribit ei prædictum. Quid mirum igitur, ex spelunca saxum in crura ejus incidisse? Puto enim, etiam si Icadius tum in spelunca non fuisset, saxum tamen illud casurum fuisse. Nam aut nihil est omnino fortuitum, aut hoc ipsum potuit evenire fortuna. Quæro igitur (atque hoc late patebit), si fati omnino nullum nomen, nulla natura, nulla vis esset; et forte, temere, casu, aut pleraque fierent, aut omnia : num aliter, ac nunc eveniunt, evenirent? Quid ergo attinet inculcare fatum, quum sine fato ratio omnium rerum ad naturam, fortunamve referatur?

IV. Sed Posidonium, sicut æquum est, cum bona gratia dimittamus; ad Chrysippi laqueos revertamur. Cui primum quidem de ipsa rerum contagione respondeamus; reliqua postea persequemur. Inter locorum naturas quantum intersit, videmus : alios esse salubres, alios pestilentes; in aliis esse pituitosos, et quasi redundantes; in aliis exsiccatos atque aridos : multaque sunt alia, quæ inter locum, et locum plurimum differunt. Athenis tenue cœlum, ex quo acutiores etiam putantur Attici : crassum Thebis; itaque pingues Thebani, et valentes. Tamen neque illud tenue cœlum efficiet, ut aut Zenonem quis, aut Arcesilam, aut Theophrastum audiat; neque crassum, ut Nemea potius, quam Isthmo victoriam petat. Dijunge longius. Quid enim? loci

nomme pas soit tombé dans un ruisseau? Il devait du moins périr dans l'eau, et Posidonius a soin de nous le dire. Rien de tel dans le voleur Icadius : point d'oracle, point de fatalité. Une pierre tombe de la caverne, et lui casse les jambes; où est le prodige? Icadius n'eût pas été alors dans la caverne, que la pierre serait toujours tombée. Ou le hasard ne peut rien, ou cet événement a pu en être l'effet. Je le demande donc, et cette question s'étend assez loin, si l'on ne connaissait ni le nom, ni la nature, ni l'influence du destin, et que le plus grand nombre des événements, ou même tous, fussent l'ouvrage du hasard et de la fortune, arriveraient-ils autrement qu'ils n'arrivent? Pourquoi donc recourir sans cesse au destin, lorsque sans lui on trouve la raison de toutes choses, ou dans la nature, ou dans les jeux du hasard?

IV. Mais laissons Posidonius, que nous devons respecter à tant de titres, et revenons aux sophismes de Chrysippe [25]. Je vais d'abord répondre à ces difficultés tirées de la sympathie; je passerai ensuite aux autres. Entre les climats, nous voyons une grande variété : les uns sont salubres, d'autres malsains; ici on voit des tempéraments pituiteux et pleins d'humeurs; là, des constitutions sèches et arides. Les lieux ont bien d'autres caractères différents : à Athènes, l'air est subtil; et on prétend que c'est ce qui donne aux Athéniens tant de finesse; à Thèbes, l'air est épais, et les Thébains ont plus de vigueur que d'esprit. Cependant cet air subtil de l'Attique ne sera pas la cause qui attirera un disciple à la suite de Zénon, d'Arcésilas ou de Théophraste; et cet air épais de Thèbes ne fera pas désirer à un athlète de vaincre à Némée plutôt que dans l'Isthme. Allons plus loin : est-ce la nature du climat

natura afferre potest, ut in porticu Pompeii potius, quam in campo ambulemus? tecum, quam cum alio? idibus potius, quam kalendis? Ut igitur ad quasdam res natura loci pertinet aliquid, ad quasdam autem nihil : sic affectio astrorum valeat, si vis, ad quasdam res; ad omnes certe non valebit. At enim, quoniam in naturis hominum dissimilitudines sunt, ut alios dulcia, alios subamara delectent; alii libidinosi, alii iracundi, aut crudeles, aut superbi sint, alii talibus vitiis abhorreant : quoniam igitur, inquit, tantum natura a natura distat, quid mirum est, has dissimilitudines ex differentibus causis esse factas?

V. Hæc disserens, qua de re agatur, et in quo causa consistat, non videt. Non enim, si alii ad alia propensiores sint propter causas naturales et antecedentes, idcirco etiam nostrarum voluntatum atque appetitionum sunt causæ naturales et antecedentes. Nam nihil esset in nostra potestate, si res ita se haberet. Nunc vero fatemur, acuti hebetesne, valentes imbecilline simus, non esse id in nobis. Qui autem ex eo cogi putat, ne ut sedeamus quidem, aut ambulemus, voluntatis esse; is non videt, quæ quamque [1] rem res consequatur. Ut enim et ingeniosi et tardi ita nascantur antecedentibus causis, itemque valentes, et imbecilli : non sequitur tamen, ut etiam sedere, et ambulare, et rem agere aliquam, principalibus causis definitum et constitutum sit. Stilponem, Megareum philosophum, acutum sane homi-

[1] *Abest* rem.

qui fait que je me promène sous le portique de Pompée plutôt que dans le champ de Mars? avec vous plutôt qu'avec un autre? aux ides plutôt qu'aux kalendes? Si donc le climat peut produire quelques effets, il est nul pour d'autres : ainsi l'influence des astres [26] peut avoir lieu, si vous voulez, dans certaines circonstances, mais non pas toujours. Voyez cependant, répondra Chrysippe, combien de différences dans les tempéraments! quelques personnes aiment les choses douces, d'autres préfèrent un peu d'amertume; on voit des hommes, ou cruels, ou superbes, ou éloignés de ces vices : serait-il donc étonnant que ces variétés infinies naquissent de causes différentes?

V. Ces objections de Chrysippe montrent qu'il ignore l'état de la question [27] et le véritable point de la difficulté; car, de ce que les hommes éprouvent des inclinations diverses, déterminées par des causes naturelles et efficientes, il ne s'ensuit pas que nos volontés et nos désirs soient dirigés par des causes de la même nature. Rien ne serait alors en notre pouvoir [28]. Nous avouons qu'il ne dépend pas de nous d'avoir de l'esprit, ou de n'en point avoir, d'être robuste ou de n'avoir qu'un corps faible et débile; mais croire de là qu'il ne dépend pas de notre volonté de nous asseoir ou de marcher, c'est raisonner fort mal. En effet, la vivacité et la pesanteur de l'esprit, la vigueur et la faiblesse du corps peuvent avoir des causes efficientes, sans que l'action de s'asseoir, de marcher, ou quelque autre action, soit nécessairement déterminée et commandée par des causes originelles. Stilpon de Mégare, homme d'esprit et philosophe fameux de son temps, fut, disent ses amis mêmes, porté par son naturel à aimer le vin

nem, et probatum temporibus illis accepimus. Hunc scribunt ipsius familiares et ebriosum, et mulierosum fuisse; neque hoc scribunt vituperantes, sed potius ad laudem. Vitiosam enim naturam ab eo sic edomitam et compressam esse doctrina, ut nemo unquam vinolentum illum, nemo in eo libidinis vestigium viderit. Quid? Socratem nonne legimus quemadmodum notarit Zopyrus, physiognomon, qui se profitebatur hominum mores naturasque ex corpore, oculis, vultu, fronte pernoscere? Stupidum esse Socratem dixit, et bardum; quod jugula concava non haberet; obstructas eas partes, et obturatas esse dicebat : addidit etiam, mulierosum; in quo Alcibiades cachinnum dicitur sustulisse. Sed hæc ex naturalibus causis vitia nasci possunt; exstirpari autem et funditus tolli, ut is ipse, qui ad ea propensus fuerit, a tantis vitiis avocetur, non est id positum in naturalibus causis, sed in voluntate, studio, disciplina : quæ tolluntur omnia, si vis et natura fati ex divinationis ratione firmabitur.

VI. Etenim, si est divinatio, qualibusnam a perceptis artis proficiscitur? percepta appello, quæ dicuntur græce θεωρήματα. Non enim credo, nullo percepto aut ceteros artifices versari in suo munere, aut eos, qui divinatione utantur, futura prædicere. Sunt igitur astrologorum percepta hujusmodi. « Si quis, verbi causa, oriente Canicula natus est, is in mari non morietur. » Vigila, Chrysippe, ne tuam causam, in qua tibi cum Diodoro, valente dialectico, magna luctatio est, deseras. Si enim verum

et les femmes; et ils ne parlent pas ainsi pour flétrir sa gloire, mais plutôt pour faire admirer sa vertu; car la philosophie dompta et maîtrisa tellement son naturel vicieux, que jamais il ne laissa apercevoir le plus léger vestige de ces deux passions. Ne savons-nous pas ce que pensait de Socrate Zopyre le physionomiste [29], qui se vantait de connaître les inclinations et les dispositions des hommes, à la seule inspection de leur corps, de leurs yeux, de leur visage, de leur front *? il prétendait que Socrate était stupide et sans intelligence, parce qu'il n'avait pas la gorge concave: il trouvait ces parties fermées et bouchées; il ajoutait même que Socrate était enclin à l'amour des femmes, ce qui fit rire Alcibiade aux éclats. Ces vices, j'en conviens, peuvent naître des causes naturelles; mais les détruire entièrement, les arracher jusqu'à la racine, en sorte que celui qui s'y sentait entraîné n'y tombe jamais, cela ne dépend point des causes naturelles; il faut le concours de la volonté, de l'attention, de la raison, facultés chimériques, si l'on appuie l'existence et l'influence du destin sur les preuves tirées de la divination. [30]

VI. En effet, s'il est une divination, sur quelles observations incontestables, ou, comme disent les Grecs, sur quels *théorèmes* est-elle fondée? car cet art doit avoir ses règles comme tous les autres. Voici un exemple des principes adoptés par les astrologues. *Celui qui est né*, disent-ils, *au lever de la Canicule, ne mourra point dans la mer.* Courage, Chrysippe! arme-toi pour défendre vaillamment ta cause; Diodore, ce vigoureux dialecticien [31], va te livrer un assaut terrible;

* « Zopyrus, qui se naturam cujusque ex forma perspicere profitebatur, etc. » *Tusculan.*, IV, 37.

est, quod ita connectitur, « Si quis oriente Canicula natus est, in mari non morietur : » illud quoque verum est, « Si Fabius oriente Canicula natus est, Fabius in mari non morietur. » Pugnant ergo hæc inter se, « Fabium oriente Canicula natum esse, et in mari Fabium moriturum : » et quoniam certum in Fabio ponitur, ortum esse eum Canicula oriente; hæc quoque pugnant, « et esse Fabium, et in mari moriturum. » Ergo hæc quoque conjunctio est ex repugnantibus, « Et est Fabius, et in mari Fabius morietur : » quod [1] ut propositum est, ne fieri quidem potest. Ergo illud, « Morietur in mari Fabius, » ex eo genere est, quod fieri non potest. Omne igitur, quod falsum dicitur in futuro, id fieri non potest.

VII. At hoc, Chrysippe, minime vis; maximeque tibi de hoc ipso cum Diodoro certamen est. Ille enim id solum fieri posse dicit, quod aut sit verum, aut futurum sit verum : et, quidquid futurum sit, id dicit fieri necesse esse, et, quidquid non sit futurum, id negat fieri posse. Tu, et quæ non sint futura, posse fieri dicis, ut frangi hanc gemmam, etiam si id nunquam futurum sit; neque necesse fuisse Cypselum regnare Corinthi, quanquam id millesimo ante anno Apollinis oraculo editum esset. At si ista comprobabis divina prædicta; et quæ falsa in futuris dicentur, [2] in his habemus, ut ea fieri non

[1] *Davis. malebat,* ut positum est. — [2] *Quidam conjiciunt,* in his habebis, ut ea fieri non possint : ut si dicatur, Fabium in mari periturum; et si vere dicatur de futuro, idque ita futurum sit, ut, si dicatur Africanum Carthagine potiturum, dicas esse necessarium.

car s'il faut reconnaître comme vraie cette proposition conjonctive, *Celui qui est né au lever de la Canicule, ne mourra point dans la mer*, cette autre ne le sera pas moins : *Si Fabius est né au lever de la Canicule*[32], *Fabius ne mourra point dans la mer*. Voici donc deux propositions contradictoires : *Fabius est né au lever de la Canicule, et Fabius mourra dans la mer*; et comme on suppose certain que Fabius est né au lever de la Canicule, ces deux propositions, *Fabius existe*, *Fabius mourra dans la mer*, ne peuvent non plus s'accorder. Les deux parties de cette proposition conjonctive sont donc également contradictoires, d'après la première supposition ; et celle-ci, *Fabius mourra dans la mer*, est bien certainement du nombre des choses impossibles. Il en résulte que tout avenir faux est impossible.[33]

VII. Mais cette conséquence, Chrysippe, ne te plaît pas; et c'est ici le grand point de la dispute entre toi et Diodore. Il n'admet comme possible que ce qui est vrai, ou ce qui doit l'être; il regarde comme nécessaire tout ce qui doit arriver, et tout ce qui ne doit point arriver, il le met au rang des choses impossibles. Toi, au contraire[34], tu regardes comme possible ce qui ne doit point arriver; cette pierre précieuse, par exemple, peut, selon toi, être brisée, quoiqu'elle ne doive jamais l'être; et il n'était point nécessaire, dis-tu, que Cypsélus régnât à Corinthe[35], quoique l'oracle d'Apollon l'eût prédit mille ans auparavant. Mais si l'on admet ces prédictions des oracles, il faudra bien regarder comme impossibles les propositions fausses relatives à l'avenir. Soit cette proposition : *Scipion l'Africain se rendra maître de Carthage*. Si cette proposition relative à l'avenir est vraie, et si elle se

possint : ut si dicatur, Africanum Carthagine potiturum ; et si vere dicatur de futuro, idque ita futurum sit, dicas esse necessarium. Quæ est tota Diodori vobis inimica sententia. Etenim si illud vere connectitur, « Si oriente Canicula natus es, in mari non morieris » ; primumque quod in connexo, « Natus es oriente Canicula », necessarium est (omnia enim vera in præteritis, necessaria sunt, ut Chrysippo placet, dissentienti a magistro Cleanthe, quia sunt immutabilia, nec in falsum e vero præterita possunt converti) : si igitur, quod primum in connexo est, necessarium est ; fit etiam, quod sequitur, necessarium. Quanquam hoc Chrysippo non videtur valere in omnibus. Sed tamen, si naturalis est causa, cur in mari Fabius non moriatur, in mari Fabius mori non potest.

VIII. Hoc loco Chrysippus æstuans, falli sperat Chaldæos, ceterosque divinos, neque eos usuros esse conjunctionibus, ut in sua percepta pronuntient, « Si quis natus est oriente Canicula, is in mari non morietur : » sed potius ita dicant, « Non et natus est quis oriente Canicula, et is in mari morietur. » O licentiam jocularem ! ne ipse incidat in Diodorum, docet Chaldæos, quo pacto eos exponere percepta oporteat. Quæro enim, si Chaldæi ita loquantur, ut negationes infinitarum conjunctionum potius, quam infinita connexa ponant : cur idem medici, cur geometræ, cur reliqui facere non possint? Medicus in primis, quod erit ei perspectum in arte, non ita proponet : « Si cui venæ sic

réalise, vous serez contraint d'avouer qu'elle est nécessaire. Vous retombez alors dans le système de Diodore, absolument contraire au vôtre. En effet, si cette proposition conjonctive est vraie : *Si vous êtes né au lever de la Canicule, vous ne mourrez pas dans la mer;* et si le premier membre, *Vous êtes né au lever de la Canicule,* est nécessaire (or, suivant Chrysippe, opposé en ceci à son maître Cléanthe, les choses vraies dans le passé sont nécessaires, parce qu'elles sont immuables, et que de vraies elles ne peuvent devenir fausses); si donc le premier membre est nécessaire, le second doit l'être également; conséquence que Chrysippe n'admet pas toujours. Il n'en est pas moins certain que si une cause naturelle s'oppose à ce que Fabius meure dans la mer, Fabius ne peut pas mourir dans la mer.

VIII. Ici Chrysippe, fort embarrassé, prétend que les Chaldéens [36] se trompent aussi-bien que les autres devins, et qu'ils ne doivent pas se servir de ces propositions conjonctives : *Si quelqu'un est né au lever de la Canicule, celui-là ne mourra point dans la mer;* ils doivent dire, selon lui, *On ne peut et être né au lever de la Canicule, et mourir dans la mer.* O plaisante hardiesse! dans la crainte de tomber dans le système de Diodore, il veut apprendre aux Chaldéens à énoncer leurs théorèmes. Si jamais, pour leurs propositions générales, ils préféraient la forme négative à la forme conjonctive; pourquoi, dans la médecine, la géométrie et les autres arts, ne ferait-on pas de même? Le médecin n'énoncera plus ainsi ses aphorismes : *Si quelqu'un a le pouls agité de telle et telle manière, il a la fièvre;* il dira : *On ne peut et avoir*

moventur, is habet febrem; » sed potius illo modo, « Non ei venæ sic moventur, et febrem is non habet. » Itemque geometres non ita dicet, « In sphæra maximi orbes medii inter se dividuntur; » sed potius illo modo, « Non et sunt in sphæra maximi orbes, et hi non medii inter se dividuntur. » Quid est, quod non possit isto modo ex connexo transferri ad conjunctionum negationem? Et quidem aliis modis easdem res efferre possumus. Modo dixi, « In sphæra maximi orbes medii inter se dividuntur : » possum dicere, « Si in sphæra maximi orbes erunt; » possum dicere, « Quia in sphæra maximi orbes erunt. » Multa genera sunt enuntiandi, nec ullum distortius, quam hoc, quo Chrysippus sperat Chaldæos contentos stoicorum causa fore. Illorum tamen nemo ita loquitur; majus est enim, has contortiones orationis, quam signorum ortus obitusque perdiscere.

IX. Sed ad illam Diodori contentionem, quam περὶ δυνατῶν appellant, revertamur; in qua, quid valeat id, quod fieri possit, anquiritur. Placet igitur Diodoro, id solum fieri posse, quod aut verum sit, aut verum futurum sit. Qui locus attingit hanc quæstionem, nihil fieri, quod non necesse fuerit; et, quidquid fieri possit, id aut esse jam, aut futurum esse; nec magis commutari ex veris in falsa ea posse, quæ futura sunt, quam ea, quæ facta sunt; sed in factis immutabilitatem apparere; in futuris quibusdam, quia non apparent, ne inesse quidem videri : ut in eo, qui mortifero morbo urgeatur, verum sit,

le pouls ainsi agité, et n'avoir pas la fièvre. Le géomètre de son côté ne dira plus : *Dans une sphère*[37] *les grands cercles se coupent en parties égales;* il dira plutôt : *Il ne peut y avoir dans une sphère de grands cercles qui ne se coupent pas en parties égales.* Quelle proposition, de conjonctive qu'elle était, ne peut ainsi devenir négative? Il y a d'autres tournures encore. Je viens de dire : *Dans une sphère les grands cercles se coupent en parties égales*; je puis dire : *Si dans une sphère il se trouve de grands cercles;* je puis dire : *Comme** *dans une sphère il y a de grands cercles.* Mais de toutes ces formes de style, la plus entortillée est celle que Chrysippe veut faire adopter aux Chaldéens par amour pour le stoïcisme. Ils n'en feront rien; car ils auraient plus de peine à apprendre ces détours du langage que le lever et le coucher des astres.

IX. Mais revenons à la question περὶ δυνατῶν, comme disent les Grecs, où l'on examine la nature du possible [38]. Diodore prétend qu'il n'y a de possible que ce qui est vrai, ou ce qui le sera. Dans cette question sont comprises les suivantes : Il n'arrive rien qui n'ait été nécessaire; tout ce qui est possible, ou est déjà, ou doit être; l'avenir ne peut non plus que le passé devenir faux de vrai qu'il était; mais dans le passé l'immutabilité est sensible, tandis qu'on peut la nier quelquefois dans l'avenir, parce qu'on ne l'y voit pas : ainsi, d'un homme attaqué d'une maladie mortelle, il serait vrai de dire : *Il mourra de cette maladie;* mais si on peut le

* On peut croire qu'il faut lire dans le texte, « Qui in sphæra m. o. e. » C'est la conjecture de Bremi.

« Hic morietur hoc morbo ; » at hoc idem si vere dicatur in eo, in quo vis morbi tanta non appareat, nihilo minus futurum sit. Ita fit, ut commutatio ex vero in falsum ne in futuro quidem ulla fieri possit. Nam, « Morietur Scipio, » talem vim habet, ut, quanquam de futuro dicitur, tamen [ut] id non possit converti in falsum. De homine enim dicitur, cui necesse est mori. Sic si diceretur, « Morietur noctu in cubiculo suo Scipio vi oppressus ; » vere diceretur : id enim fore diceretur, quod esset futurum ; futurum autem fuisse, ex eo, quia factum est, intelligi debet. Nec magis erat verum, « Morietur Scipio, » quam, « Morietur illo modo ; » nec [1] minus necesse mori Scipionem, quam illo modo mori ; nec magis immutabile ex vero in falsum, « Necatus est Scipio, » quam « Necabitur Scipio : » nec, quum hæc ita sint, est causa, cur Epicurus fatum extimescat, et ab atomis petat præsidium, easque de via deducat, et uno tempore suscipiat res duas inenodabiles ; unam, ut sine causa fiat aliquid, ex quo exsistet, ut de nihilo quippiam fiat, quod nec ipsi, nec cuiquam physico placet ; alteram, ut, quum duo individua per inanitatem ferantur, alterum e regione moveatur, alterum declinet. Licet enim Epicuro, concedenti, omne enuntiatum aut verum, aut falsum esse, non vereri, ne omnia fato fieri sit necesse. Non enim æternis causis, naturæ necessitate manantibus, verum est id, quod ita enuntiatur : « Descendit in Academiam Carneades ; » nec tamen

[1] *Leg.* magis.

dire avec la même vérité d'un homme qui ne serait pas aussi manifestement en danger, sa mort n'est pas moins certaine. Le vrai, même pour l'avenir, ne peut donc devenir faux. Cette proposition, *Scipion mourra*, quoique s'appliquant à l'avenir, est de nature à ne pouvoir devenir fausse; car il s'agit d'un homme, et tout homme est mortel. Si l'on disait, *Scipion mourra dans son lit, la nuit, victime de la violence* [39], on le dirait avec vérité; car on dirait ce qui doit arriver; et on le sait par ce qui est arrivé réellement. Il n'y avait pas moins de vérité à dire, *Scipion mourra ainsi*, qu'à dire, *Scipion mourra;* la mort de Scipion n'était pas plus nécessaire [40] que la mort de Scipion avec de telles circonstances*; et cette proposition, *Scipion sera tué*, n'est pas plus susceptible de devenir fausse, que cette autre, *Scipion a été tué*. Épicure ne devait donc pas avoir tant de peur du destin; il pouvait laisser en repos les atomes, qu'il fait décliner pour venir à son secours [41], et ne pas se proposer à la fois deux problèmes insolubles, celui d'un effet sans cause [42] (quelque chose alors naîtrait de rien [43], opinion rejetée par tous les physiciens et par lui-même), et celui de deux atomes qui, portés dans le vide, suivent, l'un la ligne droite, l'autre un mouvement de déclinaison. Comment Épicure ne voit-il pas qu'après avoir accordé que toute proposition est vraie ou fausse, il peut admettre une nécessité universelle? Ce n'est point sans doute par des causes éternelles, émanées de la nécessité de la nature, que cette proposition est vraie, *Carnéade vient à l'Académie;* ce n'est point cependant sans causes;

* La correction de Ramus, *magis* pour *minus*, est fort spécieuse; d'autres préféreront peut-être celle de Davies, « nec minus necesse mori illo modo Scipionem, quam mori. »

sine causis; sed interest inter causas fortuito antegressas, et inter causas cohibentes in se efficientiam naturalem. Ita et semper verum fuit, « Morietur Epicurus, quum duo et septuaginta annos vixerit, archonte [1] Pytharato; » neque tamen erant causæ fatales, cur ita accideret; sed, quod ita cecidisset, certe casurum, sicut cecidit, fuit. Nec ii, qui dicunt immutabilia esse, quæ futura sint, nec posse verum futurum converti in falsum, fati necessitatem confirmant, sed verborum vim interpretantur. At, qui introducunt causarum seriem sempiternam, ii mentem hominis voluntate libera spoliatam necessitate fati devinciunt. Sed hæc hactenus. Alia videamus.

X. Concludit enim Chrysippus hoc modo : « Si est motus sine causa, non omnis enuntiatio, quod ἀξίωμα dialectici appellant, aut vera, aut falsa erit. Causas enim efficientes quod non habebit, id nec verum, nec falsum erit. Omnis autem enuntiatio, aut vera, aut falsa est. Motus ergo sine causa nullus est. Quod si ita est, omnia, quæ fiunt, causis fiunt antegressis. Si id ita est, omnia fato fiunt. Efficitur igitur, fato fieri, quæcumque fiant. » Hic primum si mihi libeat assentiri Epicuro, et negare omnem enuntiationem aut veram esse, aut falsam : eam plagam potius accipiam, quam fato omnia fieri comprobem. Illa enim sententia aliquid habet disputationis, hæc vero non est tolerabilis. Itaque contendit omnes nervos Chrysippus, ut persuadeat, omne

[1] Pitharato.

mais il faut distinguer les causes antécédentes qui dépendent du hasard, et les causes qui renferment en elles-mêmes une efficacité naturelle. Ainsi, il fut toujours vrai de dire : *Épicure mourra à soixante et douze ans, sous l'archonte Pytharatus**; et cependant il n'y avait pas de causes fatales de cet événement; mais puisqu'il a eu lieu, il devait avoir lieu. Ceux même qui soutiennent que l'avenir est immuable, et que l'avenir vrai ne peut devenir faux, ne sont point pour cela partisans de la nécessité du destin; ils ne font qu'expliquer les termes; tandis que les philosophes qui introduisent un enchaînement éternel de causes, dépouillent l'âme humaine du libre arbitre, et l'asservissent à la nécessité. Mais passons à d'autres questions.

X. Voici un argument de Chrysippe : « S'il existe quelque effet sans cause[44], toute proposition (*ἀξίωμα*, suivant les dialecticiens) n'est pas ou vraie ou fausse; car un effet qui n'a point de causes efficientes ne peut être ni vrai ni faux. Or, toute proposition est ou vraie ou fausse. Il n'existe donc point d'effet sans cause. S'il en est ainsi, tout ce qui arrive arrive par des causes antérieures, et conséquemment par le destin. Il faut en conclure que tout est l'ouvrage du destin**. Ici, d'abord, si je voulais nier, comme Épicure, que toute proposition soit vraie ou fausse, j'aimerais encore mieux m'y résoudre que d'admettre ainsi le fatalisme. Le premier système

* On trouve *Pitharato* dans plusieurs éditions; mais Ernesti a fait observer que cet archonte est nommé *Pytharatus* dans Diogène Laërce, X, 15, qu'on lit ce nom sur les médailles, et qu'il est ainsi écrit dans quelques anciennes éditions, comme celle de Venise, 1494; celle de Milan, celle d'Ascensius. — ** Davies propose, d'après un manuscrit : « Si id ita est, omnia, quæ fiunt, fato fiunt. »

ἀξίωμα aut verum esse, aut falsum. Ut enim Epicurus veretur, ne, si hoc concesserit, concedendum sit, fato fieri, quæcumque fiant (si enim alterutrum ex æternitate verum sit, esse id etiam certum; et, si certum, etiam necessarium: ita et necessitatem, et fatum confirmari putat): sic Chysippus metuit, ne, si non obtinuerit, omne, quod enuntietur, aut verum esse, aut falsum, non teneat, omnia [1] fato fieri, et ex causis æternis rerum futurarum. Sed Epicurus declinatione atomi vitari fati necessitatem putat. Itaque tertius quidam motus oritur extra pondus et plagam, quum declinat atomus intervallo minimo. Id appellat ἐλάχιστον. Quam declinationem sine causa fieri si minus verbis, re cogitur confiteri. Non enim atomus ab atomo pulsa declinat. Nam qui potest pelli alia ab alia, si gravitate feruntur ad perpendiculum corpora individua, rectis lineis, ut Epicuro placet? Sequitur enim, ut, si alia ab alia nunquam depellatur, ne contingat quidem alia aliam. Ex quo efficitur, ut jam si sit atomus, eaque declinet, declinare sine causa. Hanc rationem Epicurus induxit ob eam rem, quod veritus est, ne, si semper atomus gravitate ferretur naturali ac necessaria, nihil liberum nobis esset, quum ita moveretur animus, ut atomorum motu cogeretur. Hinc Democritus, auctor atomorum, accipere maluit, necessitate omnia fieri, quam a corporibus individuis naturales motus avellere.

XI. Acutius Carneades, qui docebat, posse Epicu-

[1] Fieri possint.

est du moins soutenable; le second ne peut souffrir l'examen. Aussi Chrysippe ne néglige rien pour prouver que toute proposition est ou vraie ou fausse. En effet, comme Épicure craint qu'en accordant ce point, il ne soit obligé d'admettre la toute-puissance du destin (car la vérité d'une proposition existant de toute éternité, elle ne peut manquer, suivant lui, d'être certaine, et, si elle est certaine, nécessaire: d'où la nécessité et le destin); ainsi Chrysippe appréhende, s'il n'établit, comme un principe, que toute proposition est vraie ou fausse, de ne pouvoir prouver que tout arrive par le destin, et d'après les causes éternelles de l'avenir. Épicure, pour s'y soustraire, imagine la déclinaison des atomes. Voilà donc un troisième mouvement, et outre le poids et le choc [45], il faut admettre encore cette déclinaison imperceptible, ἐλάχιστον, dit Épicure. S'il ne veut pas convenir que c'est un effet sans cause [46], la chose même le prouve assez. Cette déclinaison ne peut naître de l'impulsion: comment un atome pèserait-il sur l'autre, si leur poids, comme dit Épicure, leur donne à tous une direction droite et perpendiculaire? Si l'un ne pèse point sur l'autre, ils ne peuvent donc se toucher. On voit alors clairement que si les atomes existent et déclinent, ils déclinent sans cause. Épicure n'a imaginé cet expédient que parce qu'il craignait que, si l'atome se précipitait toujours par un mouvement naturel et nécessaire, nous n'eussions aucune liberté, le mouvement de l'âme étant subordonné à celui des atomes. Aussi Démocrite, le créateur des atomes, a-t-il mieux aimé admettre la nécessité du destin, que d'ôter aux atomes leurs mouvements naturels.

XI. Carnéade donnait aux Épicuriens un moyen plus adroit de défendre leur cause sans cette déclinaison

reos suam causam sine hac commentitia declinatione defendere. Nam quum doceret, esse posse quemdam animi motum voluntarium, id fuit defendi melius, quam introducere declinationem, cujus præsertim causam reperire non [1] possunt. Quo defenso, facile Chrysippo possent resistere. Quum enim concessissent, motum nullum esse sine causa, non concederent, omnia, quæ fierent, fieri causis antecedentibus. Voluntatis enim nostræ non esse causas externas et antecedentes. Communi igitur consuetudine sermonis abutimur, quum ita dicimus, velle aliquid quempiam, aut nolle sine causa. Ita enim dicimus, sine causa, ut dicamus, sine externa et antecedenti causa, non sine aliqua. Ut quum vas inane dicimus, non ita loquimur, ut physici, quibus inane esse nihil placet; sed ita, ut, verbi causa, sine aqua, sine vino, sine oleo vas esse dicamus : sic, quum sine causa animum moveri dicimus, sine antecedente et externa causa moveri, non omnino sine causa, dicimus. De ipsa atomo dici potest, quum per inane moveatur gravitate et pondere, sine causa moveri, quia nulla causa accedat extrinsecus. Rursus autem, [2] ne omnes a physicis irrideamur, si dicamus, quidquam fieri sine causa, distinguendum est, et ita dicendum, ipsius individui hanc esse naturam, ut pondere et gravitate moveatur, eamque ipsam esse causam, cur ita feratur. Similiter ad animorum motus voluntarios non est requirenda externa causa. Motus enim

[1] *Ernest.* possent. — [2] *Brem. conj.* ne omnes nos physici irrideant. *Perplexus locus.*

imaginaire[47]. Le mouvement volontaire qu'il attribue à l'âme vaut certainement mieux que cette déclinaison de leur invention, dont ils ne peuvent même trouver la cause. Avec l'idée de Carnéade, ils résisteraient facilement à Chrysippe. En accordant qu'il n'existe aucun mouvement sans cause, ils n'accorderaient pas que tout ce qui arrive, arrive par des causes antécédentes; car notre volonté n'est pas soumise à des causes extérieures et antécédentes; et quand nous disons, par un abus de langage, que quelqu'un veut, ou ne veut pas sans cause, nous voulons dire que c'est sans une cause antécédente et extérieure, non sans quelque cause. On dit tous les jours qu'un vase est vide, et on ne parle pas dans le sens des physiciens, qui rejettent le vide absolu *; on prétend dire seulement que ce vase, par exemple, est sans eau, sans vin, sans huile : ainsi, quand nous disons que notre âme agit sans cause, nous entendons sans cause antécédente et extérieure, et non pas sans aucune cause. En parlant de l'atome qui se meut dans le vide par son propre poids, nous pouvons dire de même qu'il se meut sans cause, parce qu'il n'y a pas de cause extérieure de ce mouvement; mais si nous ne voulons pas faire rire tous les physiciens, en supposant un effet sans cause, distinguons, et ajoutons que la nature de l'atome est telle qu'il se meut par son propre poids, et que cette nature est la cause même de son mouvement. Ne cherchons point non plus de cause extérieure pour le mouvement volontaire de l'âme; car telle est la nature du mouvement volontaire, qu'il est en notre pouvoir et qu'il dépend de nous. On ne peut pas dire qu'il soit

* Que Rohaut vainement sèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir, etc.

Boileau, *épître* v.

voluntarius eam naturam in se ipse continet, ut sit in nostra potestate, nobisque pareat; nec id sine causa. Ejus enim rei causa, ipsa natura est. Quod quum ita sit, quid est, cur non omnis pronuntiatio aut vera, aut falsa sit, nisi concesserimus fato fieri quæcumque fiant?

XII. Quia futura vera, inquit, non possunt esse ea, quæ causas, cur futura sint, non habent, habeant igitur causas necesse est, ut ea, quæ vera sunt, ita quum evenerint, fato evenerint. Confectum negotium, si quidem tibi concedendum est, aut fato omnia fieri; aut quidquam posse fieri sine causa. An aliter hæc enuntiatio vera esse non potest, « Capiet Numantiam Scipio, » nisi ex æternitate causa causam serens hoc erit effectura? an hoc falsum potuisset esse, si esset sexcentis sæculis ante dictum? Et, si tum non esset vera hæc enuntiatio, « Capiet Numantiam Scipio; » ne illa quidem eversa vera est hæc enuntiatio, « [1] Capiet Numantiam Scipio. » Potest igitur quidquam factum esse, quod non verum fuerit futurum esse? Nam ut præterita ea vera dicimus, quorum superiore tempore vera [2] fuerit instantia : sic futura, quorum consequenti tempore vera [3] erit instantia, ea vera dicemus. Nec, si omne enuntiatum aut verum, aut falsum est, sequitur illico, esse causas immutabiles, easque æternas, quæ prohibeant quidquam secus cadere, atque casurum sit. Fortuitæ sunt causæ, quæ efficiant, ut vere dicantur, quæ ita dicentur, « Veniet Cato in

[1] *Lambin. recte emendat,* Cepit. — [2] Fuerint. — [3] Erunt.

sans cause ; car sa cause est sa nature même. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi toute proposition ne sera-t-elle pas vraie ou fausse, sans qu'on soit obligé d'accorder que tout est l'ouvrage du destin ?

XII. Voici pourquoi, dira Chrysippe : c'est qu'il ne peut y avoir d'avenir vrai, s'il n'y a pas de causes de cet avenir, et qu'il est par conséquent nécessaire que ces causes existent pour qu'il soit vrai, pour qu'il arrive en son temps par la force même de la destinée. Notre cause est gagnée [48], puisque vous êtes obligé d'avouer, ou que le destin fait tout, ou qu'un effet peut exister sans cause. Quoi donc [49] ! est-ce que cette proposition, *Scipion prendra Numance*, ne peut être vraie qu'en admettant, pour produire cet événement, une série de causes remontant à l'éternité ? aurait-elle pu être fausse, si on l'eût avancée six cents siècles auparavant ? Mais si dès lors cette proposition, *Scipion prendra Numance*, n'eût pas été vraie, même après la ruine de cette ville, cette autre proposition, *Scipion a pris Numance*, ne saurait être vraie. Aucun fait peut-il donc être arrivé, dont il n'ait pas été vrai de dire, *il arrivera* [50] ? Comme nous appelons vraies les choses passées, dont l'existence a été vraie dans les temps précédents, ainsi nous appelons vraies les choses futures dont l'existence sera vraie dans les temps postérieurs. Et si toute proposition est ou vraie ou fausse, il ne s'ensuit pas qu'il y ait des causes immuables et éternelles qui empêchent que rien n'arrive autrement qu'il n'arrivera en effet. Il est des causes fortuites qui rendent vraies des propositions comme celle-ci, *Caton viendra au sénat* ; mais ces causes ne sont pas inhérentes à la nature et à l'univers. L'avenir vrai,

senatum, » non inclusæ in rerum natura, atque mundo. Et tamen tam est immutabile venturum, quum est verum, quam venisse; nec ob eam causam fatum, aut necessitas extimescenda est. Etenim erit confiteri necesse : si hæc enuntiatio, « Veniet in Tusculanum Hortensius, » [1] vera non est; sequitur, ut [2] falsa sit. Quorum isti neutrum volunt; quod fieri non potest.

Nec nos impediet illa ignava ratio, quæ dicitur. Appellatur enim quidam a philosophis ἀργὸς λόγος, cui si pareamus, nihil omnino agamus in vita. Sic enim interrogant : « Si fatum tibi est, ex hoc morbo convalescere; sive medicum adhibueris, sive non, convalesces. Item, si fatum tibi est, ex hoc morbo non convalescere; sive tu medicum adhibueris, sive non, non convalesces. Et alterutrum fatum est. Medicum ergo adhibere nihil attinet. »

XIII. Recte genus hoc interrogationis ignavum atque iners nominatum est, quod eadem ratione omnis e vita tolletur actio. Licet etiam immutare, ut fati nomen ne adjungas, et eamdem tamen teneas sententiam, hoc modo : « Si ex æternitate verum hoc fuit, Ex isto morbo convalesces; sive adhibueris medicum, sive non, convalesces. Itemque, si ex æternitate hoc falsum fuit, Ex isto morbo [non] convalesces; sive adhibueris medicum, sive non ad-

[1] Verum. — [2] Falsum.

sans doute, est aussi immuable que le passé ; mais ce n'est pas une raison pour craindre le destin ou la nécessité. En effet, on est bien forcé d'en convenir, si cette proposition, *Hortensius viendra à Tusculum*, n'est pas vraie, elle est nécessairement fausse. Mais ils [51] ne veulent ni l'un ni l'autre; et l'un ou l'autre est cependant nécessaire.

Nous ne reculerons point non plus devant l'argument appelé *paresseux* [52], ἀργὸς λόγος. C'est le nom que les philosophes donnent à une certaine manière de raisonner, suivant laquelle toute notre vie se passerait à ne rien faire. Voici cet argument [53] : « Si c'est la volonté du destin que vous releviez de cette maladie, soit que vous appeliez le médecin, soit que vous ne l'appeliez pas, vous en relèverez. De même, si c'est la volonté du destin que vous ne releviez pas de cette maladie, soit que vous appeliez le médecin, soit que vous ne l'appeliez pas, vous n'en relèverez pas. Or, le destin veut l'un ou l'autre : il est donc inutile d'appeler le médecin. »

XIII. Cet argument mérite bien son nom; car on pourrait s'en servir pour bannir toute action de la vie. Même sans nommer le destin, on pourrait dire : « Si, de toute éternité, cette proposition fut vraie, *Vous relèverez de cette maladie*, soit que vous appeliez le médecin, soit que vous ne l'appeliez pas, vous en relèverez. Et de même, si, de toute éternité, cette proposition fut fausse, *Vous relèverez de cette maladie*, soit que vous appeliez le médecin, soit que vous ne l'appeliez pas, vous n'en relèverez pas; » et le reste. Cet argument est combattu par Chrysippe [54]. Il faut distin-

hibueris, non convalesces : » deinde cetera. Hæc ratio a Chrysippo reprehenditur. Quædam enim sunt, inquit, in rebus simplicia, quædam copulata. Simplex est, « Morietur eo die Socrates. » Huic, sive quid fecerit, sive non fecerit, finitus est moriendi dies. At si ita fatum sit, « Nascetur Œdipus Laio : » non poterit dici, sive fuerit Laius cum muliere, sive non fuerit; copulata enim res est, et confatalis : sic enim appellat, quia ita fatum sit, et concubiturum cum uxore Laium, et ex ea Œdipum procreaturum. Ut si esset dictum, « Luctabitur Olympiis Milo; » et referret aliquis, « Ergo, sive habuerit adversarium, sive non habuerit, luctabitur : » erraret. Est enim copulatum, « Luctabitur, » quia sine adversario nulla luctatio est. Omnes igitur istius generis captiones eodem modo refelluntur. Sive tu adhibueris medicum, sive non adhibueris, convalesces : captiosum. Tam enim est fatale, medicum adhibere, quam convalescere. Hæc, ut dixi, confatalia ille appellat.

XIV. Carneades hoc totum genus non probabat, et nimis inconsiderate concludi hanc rationem putabat. Itaque premebat alio modo, nec ullam adhibebat calumniam; cujus erat hæc conclusio : « Si omnia antecedentibus causis fiunt, omnia naturali colligatione conserte contexteque fiunt. Quod si ita est, omnia necessitas efficit. Id si verum est, nihil est in nostra potestate. Est autem aliquid in nostra potestate. At, si omnia fato fiunt, omnia causis antecedentibus fiunt. Non igitur fato fiunt, quæcum-

guer, dit-il, deux sortes de propositions, les unes simples, les autres composées. Voici un exemple de proposition simple : *Socrate mourra ce jour-là.* Qu'il agisse ou non, ce jour est fixé. Mais à cette proposition, *OEdipe naîtra de Laïus*, on ne peut ajouter : Que Laïus s'unisse, ou non, avec une femme; car ce sont deux choses dépendantes l'une de l'autre, et *confatales* (c'est le terme de Chrysippe), parce que le destin veut, et que Laïus s'unisse avec une femme, et qu'il en ait OEdipe. De même encore, si l'on disait : *Milon combattra aux jeux olympiques*, et qu'un autre ajoutât, Qu'il ait, ou non, un adversaire, ce serait une erreur; *Milon combattra* est une proposition composée, puisque, sans adversaire, il n'y a point de lutte. On réfute ainsi tous les sophismes du même genre. Soit que vous appeliez le médecin, soit que vous ne l'appeliez pas, vous relèverez de cette maladie. Faux raisonnement; car le destin comprend dans un même décret et le médecin et la guérison. Ce sont, comme dit Chrysippe, des choses *confatales*.

XIV. Carnéade rejetait toute cette forme d'argumentation [55], et il en trouvait la conséquence trop peu réfléchie. Il procédait donc d'une autre manière, sans recourir à des subtilités. Voici comment il raisonnait : « Si tout arrive par des causes antérieures, tous les événements ne sont qu'un tissu de causes et d'effets. S'il en est ainsi, la nécessité fait tout. Si ce principe est vrai, rien n'est en notre pouvoir. Or, quelque chose est en notre pouvoir, tandis que, si tout arrive par le destin, tout arrive par des causes antérieures. Tout ce qui arrive n'arrive donc pas par le destin. » On ne peut

que fiunt. » Hæc arctius adstringi ratio non potest. Nam si quis velit idem referre, atque ita dicere : « Si omne futurum ex æternitate verum est, ut ita certe eveniat, quemadmodum sit futurum, omnia necesse est colligatione naturali conserte contexteque fieri : » nihil dicat. Multum enim differt, utrum causa naturalis ex æternitate futura vera efficiat, an etiam sine æternitate naturali, futura quæ sint, ea vera esse possint intelligi. Itaque dicebat Carneades, ne Apollinem quidem futura posse dicere, nisi ea, quorum causas natura ita contineret, ut ea fieri necesse esset. Quid enim spectans deus ipse diceret, Marcellum eum, qui ter consul fuit, in mari esse periturum? Erat quidem hoc verum ex æternitate, sed causas id efficientes non habebat. Ita ne præterita quidem ea, quorum nulla signa, tanquam vestigia, exstarent, Apollini nota esse censebat : quo minus futura. Causis enim efficientibus quamque rem cognitis, posse denique sciri quid futurum esset. Ergo nec de Œdipode potuisse Apollinem prædicere, nullis in rerum natura causis præpositis, cur ab eo patrem interfici necesse esset; nec quidquam hujusmodi.

XV. Quocirca si stoicis, qui omnia fato fieri dicunt, consentaneum est, hujusmodi oracula, ceteraque, quæ ad divinationem pertinent, comprobare; iis autem, qui, quæ futura sunt, ea vera esse ex æternitate dicunt, non idem dicendum est : vide, ne non eadem sit illorum causa et stoicorum. Hi enim urgentur angustius; illorum ratio soluta ac libera est.

presser davantage ce raisonnement; car si l'on voulait rétorquer et dire[56] : « Si tout ce qui doit arriver est vrai de toute éternité, en sorte qu'il arrive certainement de la manière qu'il doit arriver, ce tissu de causes et d'effets n'est pas moins nécessaire; » on ne dirait rien de raisonnable. Il y a une grande différence entre une cause naturelle qui, de toute éternité, rendrait l'avenir inévitable, et cette vérité accidentelle de l'avenir que l'on peut concevoir sans éternité naturelle. Aussi Carnéade disait-il qu'Apollon lui-même ne pouvait prédire que les événements dont la nature renfermait tellement les causes dans son sein qu'ils devaient nécessairement arriver. Quel enchaînement d'idées, par exemple, fera prédire à ce dieu que Marcellus[57], celui qui fut trois fois consul, doit périr dans les flots? Ce malheur était vrai de toute éternité, mais il n'avait point de causes efficientes. Carnéade ne croyait même pas qu'Apollon connût le passé, lorsqu'il n'en restait aucun vestige : comment, sans quelque indice, connaîtrait-il l'avenir? On ne peut le prévoir, ajoutait-il, que si l'on en aperçoit les causes efficientes : Apollon n'a donc pu prédire la destinée d'OEdipe, aucune cause dans la nature ne lui apprenant d'avance qu'il fallait nécessairement qu'il tuât son père; et tous les oracles de ce genre sont impossibles.

XV. Si donc les stoïciens, qui soutiennent que le destin fait tout, sont obligés, pour être conséquents à leur principe, d'admettre ces sortes d'oracles et toute la divination, tandis que ces conséquences peuvent être rejetées par ceux qui disent que l'avenir est vrai de toute éternité[58], vous avouerez, sans doute, qu'on ne doit pas les confondre avec les stoïciens. Ceux-ci sont vivement pressés; ceux-là ont un champ plus libre. En

Quod si concedatur, nihil posse evenire, nisi causa antecedente: quid proficiatur, si ea causa non ex æternis causis apta dicatur? Causa autem ea est, quæ id efficit, cujus est causa; ut vulnus, mortis; cruditas, morbi; ignis, ardoris. Itaque non sic causa intelligi debet, ut, quod cuique antecedat, id ei causa sit, sed quod cuique efficienter antecedat; nec, quod in campum descenderim, id fuisse causæ, cur pila luderem; nec Hecubam causam interitus fuisse Trojanis, quod Alexandrum genuerit; nec Tyndareum Agamemnoni, quod Clytæmnestram. Hoc enim modo viator quoque bene vestitus causa grassatori fuisse dicetur, cur ab eo spoliaretur. Ex hoc genere illud est Ennii,

> Utinam ne in nemore Pelio securibus
> Cæsa cecidisset abiegua ad terram trabes!

Licuit vel altius, Utinam ne in Pelio nata ulla unquam esset arbor! etiam supra, Utinam ne esset mons ullus Pelius! Similiterque superiora repetentem regredi infinite licet.

> Neve inde navis inchoandæ exordium
> Cœpisset. . . . . . .

Quorsum hæc præterita? quia sequitur illud,

> Nam nunquam hera errans mea, domo efferret pedem
> Medea, animo ægro, amore sævo saucia;

non, ut eæ res causam afferrent amoris.

XVI. Interesse autem aiunt, utrum ejusmodi quid sit, sine quo aliquid effici non possit, an ejusmodi, quo aliquid effici necesse sit. Nulla igitur earum est

accordant qu'il ne peut rien arriver que par une cause antérieure[59], que gagne-t-on, si l'on n'ajoute que cette cause est liée à des causes éternelles? On appelle cause ce qui produit réellement l'effet : ainsi la blessure est cause de la mort, la crudité, de la maladie, le feu, de la chaleur. Il ne faut donc pas entendre par cause d'une chose ce qui la précède, mais ce qui la précède efficacement. Je vais au champ de Mars, mais ce n'est point la cause qui me fait jouer à la paume; Hécube ne fut pas la cause de la ruine de Troie, pour avoir mis au monde Pâris, ni Tyndare celle du meurtre d'Agamemnon, pour avoir été père de Clytemnestre. Il faudrait dire alors que le voyageur bien vêtu est réellement la cause qui le fait dépouiller par le voleur. Tel est ce faux raisonnement d'Ennius :[60]

> Plût aux dieux que jamais, des monts de Thessalie,
> Le pin ne fût tombé sous la hache ennemie!

Il pouvait remonter plus haut : *Plût aux dieux que le mont Pélion n'eût jamais été couvert d'arbres!* ou plus haut encore : *qu'il n'y eût point eu de mont Pélion!* De degré en degré, on remonterait ainsi jusqu'à l'infini :

> Que jamais un vaisseau, de ces monts descendu,
> N'eût sillonné les mers! . . . .

Pourquoi ces vœux dans le passé? C'est qu'aujourd'hui

> Médée, errant en vain dans ce triste séjour,
> N'aurait point à souffrir d'un si cruel amour;

comme si c'étaient là les causes de l'amour de Médée.

XVI. Distinguons, ajoutent-ils, entre une cause sans laquelle un effet ne peut avoir lieu, et une cause qui produit nécessairement son effet. Aucune de ces causes

causa, quoniam nulla eam rem sua vi efficit, cujus dicitur causa; nec id, sine quo quippiam non fit, causa est; sed id, quod quum accessit, id, cujus causa est, efficit necessario. Nondum enim ulcerato serpentis morsu Philocteta, quæ causa in rerum natura continebatur, fore, ut is in insula Lemno linqueretur? Post autem causa fuit propior, et cum exitu junctior. Ratio igitur eventus aperit causam. Sed ex æternitate vera fuit hæc enuntiatio : « Relinquetur in insula Philoctetes »; nec hoc ex vero in falsum poterat converti. Necesse est enim in rebus contrariis duabus (contraria autem hoc loco ea dico, quorum alterum ait quid, alterum negat), ex his igitur necesse est, [1] invito Epicuro, alterum verum esse, alterum falsum : ut, « Sauciabitur Philocteta », omnibus ante sæculis verum fuit; « Non sauciabitur », falsum. Nisi forte volumus Epicureorum opinionem sequi, qui tales enuntiationes nec veras, nec falsas esse dicunt; aut, quum id pudet, illud tamen dicunt, quod est impudentius, veras esse ex contrariis disjunctiones; sed quæ in his enuntiata essent, eorum neutrum esse verum. O admirabilem licentiam, et miserabilem inscientiam disserendi! Si enim aliquid in eloquendo nec verum, nec falsum est, certe id verum non est. Quod autem verum non est, qui potest non falsum esse? aut quod falsum non est, qui potest non verum esse? Tenebitur [2] ergo id, quod a Chrysippo defenditur, omnem enuntiationem aut veram, aut falsam esse:

[1] *Brem. delendum censet,* invito Epicuro. *Frustra.* — [2] *Abest* ergo.

ne l'est réellement, parce qu'aucune ne produit par elle-même l'effet dont on dit qu'elle est cause; et nous appelons cause, non ce qui est nécessaire à tel ou tel effet, mais ce qui ne peut exister sans que l'effet soit absolument nécessaire. Avant la plaie de Philoctète, quelle cause y avait-il dans la nature, pour qu'il fût abandonné dans l'île de Lemnos * ? Bientôt parut cette cause, et l'on vit qu'elle était liée avec l'événement; c'est donc l'événement qui nous découvre sa cause. Mais de toute éternité cette proposition fut vraie : *Philoctète sera abandonné dans une île*; et de vraie elle ne pouvait devenir fausse : car de deux propositions contradictoires (c'est-à-dire dont l'une affirme une chose et l'autre la nie), il est nécessaire, quoi qu'en dise Épicure, que l'une soit vraie, et l'autre fausse; et dans tous les siècles qui ont précédé Philoctète, il y avait autant de vérité dans cette proposition, *Philoctète sera blessé*, que de fausseté dans celle-ci, *Philoctète ne sera pas blessé*. Les épicuriens n'en disent pas moins que de telles propositions ne sont ni vraies ni fausses; ou bien, forcés de rougir d'une pareille absurdité, ils en avancent une plus grande encore, en disant qu'elles sont vraies par l'opposition, mais fausses en elles-mêmes. Admirable audace, ou plutôt déplorable ignorance en dialectique! Si une proposition n'est ni vraie ni fausse, assurément elle n'est pas vraie; mais si elle n'est pas vraie, comment peut-elle n'être pas fausse? ou si elle n'est pas fausse, comment peut-elle n'être pas vraie? On s'en tiendra donc à ce que Chrysippe a démontré, que toute proposition est ou vraie ou fausse; et on en conclura qu'il y a des choses vraies de toute éternité, mais qui ne sont ni

* *Voy.* la note 11 sur la seconde *Tusculane*, tome XXIV, p. 218.

ratio ipsa coget, et ex æternitate quædam vera esse, et ea non esse nexa causis æternis, et a fati necessitate esse libera.

XVII. Ac mihi quidem videtur, quum duæ sententiæ fuissent veterum philosophorum, una eorum, qui censerent omnia ita fato fieri, ut id fatum vim necessitatis afferret, in qua sententia Democritus, Heraclitus, Empedocles, Aristoteles fuit; altera eorum, quibus viderentur sine ullo fato esse animorum motus voluntarii: Chrysippus, tanquam arbiter honorarius, medium ferire voluisse; sed applicat se ad eos potius, qui necessitate motus animos liberatos volunt. Dum autem verbis utitur suis, delabitur in eas difficultates, ut necessitatem fati confirmet invitus. Atque hoc, si placet, quale sit videamus in assensionibus, quas prima oratione tractavi. Eas enim veteres illi, quibus omnia fato fieri videbantur, vi effici, et necessitate dicebant. Qui autem ab his dissentiebant, fato assensiones liberabant, negabantque, fato assensionibus adhibito, necessitatem ab his posse removeri; iique ita disserebant: Si omnia fato fiunt, omnia fiunt causa antecedente: et, si appetitus; illa etiam, quæ appetitum sequuntur. Ergo etiam assensiones. At, si causa appetitus non est sita in nobis, ne ipse quidem appetitus est in nostra potestate. Quod si ita est, ne illa quidem, quæ appetitu efficiuntur, sunt sita in nobis. Non sunt igitur neque assensiones, neque actiones in nostra potestate. Ex quo efficitur, ut nec laudationes justæ sint, nec vituperationes, nec honores, nec supplicia.

liées à des causes éternelles, ni soumises à la nécessité du destin.

XVII. Ainsi, outre les deux opinions des anciens philosophes, l'une qui regarde toutes choses comme l'ouvrage du destin, et lui donne force de nécessité, opinion de Démocrite, d'Héraclite, d'Empédocle et d'Aristote [61], et l'autre qui accorde à l'âme des mouvements volontaires et indépendants du destin, il me semble que Chrysippe, en arbitre conciliateur, a voulu tenir le milieu; mais il se rapproche davantage de ceux qui veulent que les mouvements de l'âme soient affranchis de la nécessité. Cependant il altère sa propre pensée en se servant des termes de sa secte, et il fortifie, malgré lui, la nécessité du destin. Pour nous en convaincre, revenons aux assentiments dont j'ai parlé d'abord [62]. Ces actes de l'âme, suivant ces anciens philosophes qui attribuaient tout au destin, étaient l'ouvrage de la contrainte et de la nécessité. Les autres affranchissaient les assentiments de l'empire du destin, et soutenaient que s'ils fléchissaient sous sa loi, il était impossible de les soustraire à la nécessité; voici comment ils raisonnaient : Si tout arrive par le destin, tout arrive par une cause antérieure; et si l'appétit * y est soumis, il en est de même de tout ce qui en dépend, et des assentiments comme du reste. Mais si la cause de l'appétit n'est pas en nous, l'appétit lui-même n'est pas en notre pouvoir. S'il en est ainsi, les effets produits par l'appétit ne sont pas non plus en nous, et nous n'avons en notre pouvoir ni les assentiments ni les actions. Rien n'est juste alors, ni l'éloge, ni le blâme, ni les récompenses, ni les peines. L'absurdité de cette

* *Appetitus*, ὁρμή.

Quod quum vitiosum sit, probabiliter concludi putant, non omnia fato fieri, quæcumque fiant.

XVIII. Chrysippus autem quum et necessitatem improbaret, et nihil vellet sine præpositis causis evenire, causarum genera distinguit, ut et necessitatem effugiat, et retineat fatum. Causarum enim, inquit, aliæ sunt perfectæ et principales; aliæ adjuvantes et proximæ. Quamobrem quum dicimus, omnia fato fieri causis antecedentibus, non hoc intelligi volumus, causis perfectis et principalibus, sed causis adjuvantibus antecedentibus et proximis. Itaque illi rationi, quam paullo ante conclusi, sic occurrit: Si omnia fato fiant, sequi illud quidem, ut omnia causis fiant antepositis; verum non principalibus et perfectis, sed adjuvantibus et proximis. Quæ si ipsæ non sint in nostra potestate, non sequitur, ut ne appetitus quidem sit in nostra potestate. At hoc sequeretur, si omnia perfectis et principalibus causis fieri diceremus, ut, quum hæ causæ non essent in nostra potestate, ne ille quidem esset in nostra potestate. Quamobrem qui ita fatum introducunt, ut necessitatem adjungant, in eos valebit illa conclusio. Qui autem causas antecedentes non dicent perfectas, neque principales, in eos nihil valebit. Quod enim dicantur assensiones fieri causis antepositis, id quale sit, facile a se explicari [1] putant. Nam quanquam assensio non possit fieri nisi commota viso: tamen quum id visum proximam causam habeat, non principalem, hanc habet rationem (ut

[1] *Rectius*, putat, *ut Bremius vidit.*

conséquence les porte à conclure que le destin n'est pas tout-puissant.

XVIII. Que fait Chrysippe ? rejetant la nécessité, et voulant que rien n'arrive sans des causes antécédentes, il distingue deux espèces de causes, afin d'éluder la nécessité et de conserver le destin [63]. Il y a, dit-il, des causes parfaites et originelles, et des causes auxiliaires et prochaines. Ainsi, quand nous disons que le destin fait tout par des causes antécédentes, nous ne prétendons point parler de causes parfaites et originelles, mais de causes antécédentes auxiliaires et prochaines. Il rétorque ensuite l'argument que je viens de citer. Si tout arrive par le destin, je conviens, dit-il, que tout arrive alors par des causes préexistantes ; mais ces causes préexistantes ne sont point originelles et parfaites, mais auxiliaires et immédiates. Si ces dernières ne sont pas en notre pouvoir, ce n'est pas une raison pour que l'appétit même ne dépende pas de nous, tandis qu'il n'en dépendrait pas, si nous disions que tout arrive par des causes parfaites et originelles, puisque ces causes n'étant pas en notre pouvoir, l'appétit même serait hors de nous. Ainsi l'argument précédent peut bien valoir contre ceux qui admettent le destin, en y joignant la nécessité ; mais ceux qui ne verront point dans les causes antécédentes, des causes parfaites et originelles, n'en ont rien à craindre. Quant aux assentiments formés par des causes antérieures, Chrysippe s'en tire, dit-il, facilement. En effet, quoique l'assentiment ne puisse avoir lieu que par une impression *, comme cette impression a une cause immédiate, et non pas originelle, Chrysippe a recours à cette explication dont nous avons déjà parlé, et tout en accor-

* *Visum*, φαντασία.

Chrysippus vult), quam dudum diximus, non, ut illa quidem fieri possit nulla vi extrinsecus excitata (necesse est enim, assensionem viso commoveri), sed revertitur ad cylindrum, et ad turbinem suum, quæ moveri incipere, nisi pulsa, non possunt; id autem quum accidit, suapte natura, quod superest, et cylindrum volvi, et versari turbinem putat.

XIX. Ut igitur, inquit, qui protrusit cylindrum, dedit ei principium motionis, volubilitatem autem non dedit : sic visum objectum imprimet illud quidem, et quasi signabit in animo suam speciem, sed assensio nostra erit in potestate; eaque, quemadmodum in cylindro dictum est, extrinsecus pulsa, quod reliquum est, suapte vi et natura movebitur. Quod si reliqua res efficeretur sine causa antecedente, falsum esset, omnia fato fieri : sin omnibus, quæcumque fiunt, verisimile est causam antecedere; quid afferri poterit, cur non omnia fato fieri fatendum sit, modo intelligatur, quæ sit causarum distinctio ac dissimilitudo. Hæc quum ita sint a Chrysippo explicata, si illi, qui negant assensiones fato fieri, [1] fateantur tamen, eas non sine viso antecedente fieri; alia ratio est. Sed si concedunt, anteire visa, nec tamen fato fieri assensiones, quod proxima illa et continens causa non moveat assensionem : vide, ne idem dicant. Neque enim Chrysippus concedens, assensionis proximam et continentem causam esse in viso positam, [2] neque eam causam ad

[1] *Mendosus videtur locus. Legendum forte cum Bremio*, non fateantur tamen, eas nonnisi viso antecedente fieri. — [2] *Multi delent* neque.

dant que l'assentiment vient toujours du dehors, ce qu'il ne peut nier, puisque l'assentiment n'a lieu que par une impression, il revient à sa comparaison du cylindre et du sabot, qui, sans une impulsion première, ne peuvent commencer à se mouvoir; cette impulsion une fois reçue, c'est leur propre nature, dit-il, qui les fait ensuite mouvoir l'un et l'autre.

XIX. De même, ajoute-t-il, que celui qui a poussé le cylindre lui a donné le principe du mouvement, mais non la volubilité : ainsi l'objet qui frappe nos sens imprimera et gravera, pour ainsi dire, dans notre âme son image *; mais notre assentiment dépendra de notre volonté; et mu par une impulsion extérieure, comme le cylindre, il continuera ensuite à agir par sa nature et sa propriété. S'il se faisait quelque chose sans cause antécédente, il serait faux de dire que tout arrive par le destin; si, au contraire, tout ce qui arrive a vraisemblablement une cause antérieure, quelle raison peut nous empêcher de convenir que tout arrive en effet par le destin, pourvu que l'on fasse bien la distinction des différentes espèces de causes? Après cette explication de Chrysippe, si ceux qui nient que nos assentiments soient l'ouvrage du destin, ne veulent cependant point qu'ils naissent d'une impression antécédente, c'est un autre système; mais si, tout en reconnaissant cette impression antécédente, ils refusent d'attribuer les assentiments au destin, parce qu'ils ne sont pas excités par cette cause prochaine et immédiate, c'est, je crois, une même opinion. Chrysippe, en effet, pour accorder que la cause prochaine et immédiate de l'assentiment est

* « Visum igitur impressum effictumque ex eo, unde esset, quale esse non posset ex eo, unde non esset. » *Academ.*, II, 6.

assentiendum necessariam esse, concedet, ut, si omnia fato fiant, omnia fiant causis antecedentibus et necessariis; itemque illi, qui ab hoc dissentiunt, confitentes non fieri assensiones sine præcursione visorum, dicent, si omnia fato fierent ejusmodi, ut nihil fieret, nisi prægressione causæ, confitendum esse, fato fieri omnia : ex quo facile intellectu est, quoniam utrique, patefacta atque explicata sententia sua, ad eumdem exitum veniant, verbis eos, non re dissidere. Omninoque quum hæc sit distinctio, ut quibusdam in rebus vere dici possit, quum hæ causæ antegressæ sint, non esse in nostra potestate, quin illa eveniant, quorum causæ fuerint; quibusdam autem in rebus, causis antegressis, in nostra tamen esse potestate, ut aliud aliter eveniat : hanc distinctionem utrique approbant; sed alteri censent, quibus in rebus quum causæ antecesserint, ita, ut non sit in nostra potestate, ut aliter illa eveniant, illas fato fieri; quæ autem in nostra potestate sint, ab his fatum abesse. ***

XX. Hoc modo hanc causam disceptari oportet, non ab atomis errantibus, et de via declinantibus præsidium petere. Declinat, inquit, atomus. Primum cur? Aliam quamdam vim motus habebunt a Democrito impulsionis, quam plagam ille appellat; a te, Epicure, gravitatis et ponderis. Quæ ergo nova causa in natura est, quæ declinet atomum? aut num sortiuntur inter se, quæ declinet, quæ non? aut cur minimo declinent intervallo, majore non? aut cur declinent uno minimo, non declinent duobus, aut

dans l'impression, n'accorde point que cette cause soit tellement nécessaire à l'assentiment, que, si tout arrive par le destin, tout arrive par des causes antécédentes et nécessaires; et ceux qui ne pensent point comme lui, pour reconnaître qu'il n'y a point d'assentiments sans impression antérieure, ne disent pas que ce soit admettre la toute-puissance du destin que d'avouer que le destin fait tout par des causes préexistantes. Si donc, comme il est aisé de le voir, les deux partis, après avoir développé et expliqué leur système, se rencontrent au même but, ils ne diffèrent que par les termes, et non par les principes. Quant à cette distinction entre le schoses où l'on peut dire avec vérité que, les causes une fois déterminées, il n'est plus en notre pouvoir d'en empêcher l'effet, et celles où, malgré les causes antérieures, nous pouvons encore disposer des événements, les deux partis l'approuvent; mais les uns pensent que les choses où il suffit de quelques causes antécédentes pour ne rien laisser à notre choix, dépendent du destin, et que celles dont nous sommes les maîtres, sont affranchies de son pouvoir.***

XX. Voilà comme il faut examiner cette question, sans appeler à son secours les atomes errants et déviant de leur chemin. L'atome décline, dit Épicure. D'abord, pourquoi? Démocrite leur donne un certain mouvement d'impulsion, qu'il appelle *choc*[64]; et toi, Épicure, tu les fais mouvoir par leur propre pesanteur. Quelle nouvelle cause naturelle fera donc décliner l'atome? le sort choisit-il ceux qui doivent décliner, et ceux qui ne déclineront pas? d'où vient qu'ils déclinent dans un si petit espace, et non dans un plus grand? d'un seul intervalle presque imperceptible, et

tribus? Optare hoc quidem est, non disputare. Nam neque extrinsecus impulsam atomum loco moveri, et declinare dicis; neque in illo inani, per quod feratur atomus, quidquam fuisse causæ, cur ea non e regione ferretur : nec in ipsa atomo mutationis aliquid factum est, quamobrem naturalem sui ponderis motum non teneret. Ita quum attulisset nullam causam, quæ istam declinationem efficeret : tamen aliquid sibi dicere videtur; quum id dicat, quod omnium mentes aspernentur ac respuant. Nec vero quisquam magis confirmare mihi videtur non modo fatum, verum etiam necessitatem, et vim omnium rerum, sustulisseque motus animi voluntarios, quam hic, qui aliter obsistere fato fatetur se non potuisse, nisi ad has commentitias declinationes confugisset. Nam, ut essent atomi, quas quidem esse, mihi probari nullo modo potest : tamen declinationes istæ nunquam explicarentur. Nam si atomis, ut gravitate ferantur, tributum est necessitate naturæ, quod omne pondus nulla re impediente moveatur et feratur necesse est : illud quoque necesse est, declinare quibusdam atomis, vel, si volunt, omnibus naturaliter ***

Multa desunt.

---

non de deux ou de trois? Ce sont là des rêves, et non des preuves. Vous n'indiquez, en effet, aucune cause extérieure qui fasse dévier et décliner l'atome; dans ce vide où il se meut, vous ne nous montrez rien qui l'empêche de suivre la ligne perpendiculaire; et dans l'atome même il n'arrive aucun changement qui puisse lui faire perdre la direction naturelle de sa pesanteur. Ne donnant ainsi aucune cause de cette déclinaison, il croit cependant avoir créé un système, quand il n'a fait qu'imaginer des fables que tout homme de sens rejette et méprise. Et certes, nul ne me paraît accorder plus de force au destin, et même au despotisme de la nécessité, nul ne se montre plus ennemi de la liberté de l'âme, que celui qui avoue que, pour s'opposer au destin, il n'a pu trouver que cette chimère de la déclinaison des atomes. Supposons même qu'ils existent, et c'est ce qu'on ne me prouvera jamais, cette déclinaison serait toujours inexplicable. En effet, si la nature leur a nécessairement attribué cette direction perpendiculaire, commune à tous les corps pesants qui ne trouvent point d'obstacle dans leur mouvement, il faut aussi qu'elle ait permis à quelques atomes ou même à tous, s'ils le veulent, cette déclinaison. . . . .

Lacune considérable.

NOTES

SUR

LE TRAITÉ DU DESTIN.

1. — I. On peut supposer ces mots pour compléter le sens, *De fato nunc scribendum est.* La doctrine de la fatalité, quoique enseignée par des philosophes de grand poids, n'était pas encore devenue une opinion de secte, lorsque Zénon, fondateur de la philosophie stoïcienne, s'en déclara partisan zélé, et lui donna dans son école cette célébrité qui la fit regarder depuis comme un dogme fondamental du Portique. C'est donc contre les stoïciens principalement que Cicéron a composé cet ouvrage, pour renverser leur fatalité, *fatum stoïcum*, qu'il définit comme on l'a vu, *de Divinat*, I, 55, page 140 de ce volume : *Fatum autem id appello*, etc. Dans ce système, où l'on voit le mécanisme le plus rigide, les causes intellectuelles ou morales n'agissent pas autrement que les physiques ; toutes composent ensemble, comme autant d'anneaux, cette chaîne immense qui lie tous les êtres entre eux. Dieu même n'est pas exempt de la fatalité : le destin l'atteint jusque sur son trône éternel, et l'oblige de suivre le cours nécessaire des choses. Tel est, du moins, d'après Cicéron, le système des stoïciens sur la fatalité.

2. — *Ibid.* Les anciens ne divisaient pas la philosophie comme nous. Elle ne renfermait chez eux que trois parties : la logique, la physique, et l'éthique ou la morale. Les questions que l'on traite en métaphysique et les mathématiques faisaient partie de la physique. Ce n'est que dans les siècles de barbarie que l'on s'est servi du mot de métaphysique, dont l'origine est singulière. Ceux qui ont mis les œuvres d'Aristote dans l'ordre où nous les avons aujourd'hui, ne sachant quel nom donner aux ouvrages où ce philosophe traite les questions qui sont actuellement la matière de notre *Ontologie,* se contentèrent de les appeler *μετὰ τὰ φυσικὰ*, *postphysica ;* parce qu'ils les placèrent, en effet, après ceux-ci. Les scolastiques, qui assez généralement ignoraient la langue grecque, crurent apparemment que c'était là le titre qu'Aristote avait donné à cet ouvrage, et

en firent leur *métaphysique*. On a voulu donner ensuite à ce mot une étymologie analogue au genre de questions que le titre renfermait, et l'on a dit que μετὰ signifiait *super*, au-dessus; d'où l'on a fait *superphysica*, science qui traite des êtres élevés au-dessus des objets physiques, c'est-à-dire, des esprits. Mais l'on n'a pas fait attention que μετὰ en grec n'a jamais voulu dire *super*, *au-dessus*. Il est étonnant que cette étymologie ait été si long-temps admise.

3. — 1. Pierre Ramus, un des plus élégants et des plus savants latinistes du seizième siècle, a composé sur ce Traité un commentaire, non pas pour en éclaircir les difficultés, mais pour donner un échantillon de son savoir-faire en dialectique. C'est lui-même qui nous apprend les motifs qui l'ont déterminé : *quoniam*, dit-il, *logicus esse, et dialecticus haberi volo*. Il ne s'est pas borné là : il veut aussi donner quelquefois des leçons d'élégance à Cicéron. « Ces deux mots, dit-il, *appellare solemus*, forment la fin d'un vers hexamètre. Cette manière de terminer une période est vicieuse, et il ne faut point l'imiter. » *Clausula est carminis heroici vitiosa, nec imitanda*. Mais ces mots sont dans le corps de la période, et non pas à la fin. (*M. T. Ciceronis de Fato liber, Petri Rami, regii professoris, prælectionibus explicatus*. Vascosan, 1550, in-4.)

4. — *Ibid.* Il s'agit ici des propositions relatives à un événement futur, qui ne paraît pas nécessaire, comme : *vous vous promènerez, vous ne vous promènerez pas*. Sur cette espèce de propositions, il y avait entre Diodore et Chrysippe, tous deux philosophes stoïciens, une opposition de sentiments très marquée. Diodore ne regardait comme possible que ce qui avait été, qui était, ou qui devait être un jour, et mettait au rang des choses impossibles tout ce qui ne devait jamais avoir d'existence. Chrysippe, au contraire, soutenait que même les choses qui ne devaient point arriver, ne cessaient pas pour cela d'être possibles. Cicéron ne fut pas heureux dans le choix qu'il fit entre ces deux systèmes : il adopta celui de Diodore, dont la fausseté est palpable; car l'existence ou la non-existence d'un objet n'affecte en rien sa possibilité. La possibilité d'être dans une chose est antérieure à son existence; et elle ne passe dans la classe des choses existantes, qu'après avoir été dans celle des choses possibles. Mais qui empêche qu'elle ne demeure toujours dans cette dernière, comme elle y est demeurée avant qu'une cause l'eût tirée de cet état de possibilité pour la faire paraître sur la scène des êtres existants? Cicéron, en faisant connaître à Varron son opinion sur la possibilité (*Ep. fam.*, IX, 4), se sert d'un exemple qu'il était bien facile de tourner contre lui-même. « Sachez, dit-il à son ami, que sur la possibilité je n'ai point d'autre sentiment que celui de Diodore.

Si donc vous devez venir, ne doutez pas qu'il ne soit nécessaire que vous veniez; sinon, c'est qu'il est impossible que vous veniez. Voyez maintenant quelle est l'opinion qui vous plaît davantage, celle de Chrysippe, ou celle que notre Diodore ne pouvait digérer. Mais attendons, pour parler de tout cela, que nous n'ayons pas autre chose à faire; ce qui même, suivant Chrysippe, est possible. » Assurément l'arrivée de Varron était possible au moment où Cicéron lui écrivait cette lettre. Qu'elle ait eu lieu ou non, elle n'a pas pu perdre dans la suite cette possibilité dont elle jouissait alors. En s'effectuant, elle a acquis une qualité qu'elle n'avait pas, l'existence; mais ce passage à l'existence n'a point apporté de changement à son état de possibilité.

5. — I. La question du *possible* faisait partie de la logique des anciens. Aristote en a traité dans le livre *de l'Interprétation*. Cicéron la fait entrer dans ce Traité, pour répondre à l'argument des stoïciens qui tiraient de ce principe : *Toute proposition est nécessairement vraie ou fausse*, une preuve en faveur de la fatalité dont ils s'étaient déclarés partisans. Cette controverse du destin a été agitée chez les anciens et les modernes sous diverses dénominations. Tantôt on la voit sous ces titres, *du Destin*, *des Possibles;* tantôt sous ceux-ci, *du Libre arbitre*, *des Futurs contingents*, *de la Prédétermination ou Prémotion physique*, etc.

6. — *Ibid.* Les nouveaux académiciens dont Cicéron avait embrassé le système, n'avaient pas l'ambitieuse prétention des autres sectes, qui voulaient soumettre les esprits à leurs dogmes, et ne cessaient de combattre que quand elles croyaient avoir triomphé de leurs rivales. Les disciples de Carnéade, plus modestes, se contentaient de discuter avec impartialité tous les sentiments, et laissaient à leurs auditeurs la liberté de se décider pour les uns ou pour les autres, sans prétendre jamais les contraindre, ni leur faire un crime de leur choix. Seulement, et c'est l'unique point où leur tolérance se démentait, ils ne voulaient pas que l'on se vantât d'être jamais parvenu à la vérité ou à la certitude. Mais, sur ce point-là même, leur intolérance n'était qu'une intolérance de système, et ne leur faisait point trouver mauvais que d'autres usassent envers eux de la même liberté qu'ils prenaient envers toutes les autres écoles, de s'éloigner de leurs sentiments et de les combattre. « Nous, disaient-ils, qui faisons profession de disputer contre tous ceux qui croient savoir quelque chose, nous ne pouvons pas nous formaliser que d'autres pensent autrement que nous. » — « Nos, quoniam contra « omnes dicere, qui scire sibi videntur, solemus, non possumus, « quin alii a nobis dissentiant, recusare. » Cic., *Acad.*, II, 3. Le

fond du système de la nouvelle académie était donc l'*éclectisme ;* et peut-être faudrait-il en faire remonter l'origine jusqu'à Carnéade, au lieu d'en regarder Potamon d'Alexandrie comme le premier fondateur. Il y avait cependant cette différence entre l'*éclectisme* de Carnéade et celui dont Potamon passe pour l'auteur, que dans l'académie le choix se bornait aux opinions qui paraissaient plus probables, au lieu que l'école d'Alexandrie, reconnaissant des principes de certitude, s'en servait pour se diriger dans l'examen des sentiments qu'il fallait admettre ou rejeter.

7. — I. Cicéron est le seul auteur latin qui se soit servi du mot *interventor,* dans la signification que nous lui donnons. Ce mot ne se trouve même que dans ce seul endroit de ses ouvrages. Dans Lampride, *in Commodo,* c. 4, et dans le Droit romain, il a d'autres acceptions.

8. — II. Hirtius avait reçu de Cicéron des leçons d'éloquence. *Epist. fam.*, IX, 16, etc.

9. — *Ibid.* Cicéron avait adopté la réforme de l'académie, introduite par Carnéade. Pour comprendre en quoi consistait cette réforme, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les diverses révolutions qu'a éprouvées cette école célèbre, jusqu'au moment où Carnéade en prit la direction.

Socrate, regardé comme le premier auteur de l'ancienne académie, crut devoir suivre, dans la manière d'enseigner, une méthode différente de celle des philosophes ses contemporains. Ceux-ci croyaient faire disparaître le faible et souvent l'obscurité impénétrable de leur doctrine, en la débitant à leurs disciples avec beaucoup d'assurance et de sécurité. Socrate, au contraire, plus modeste et de meilleure foi, faisait paraître dans ses leçons une timidité, une réserve, qui formaient un contraste frappant avec le ton tranchant et affirmatif des sophistes. Il répétait même souvent que la seule chose qu'il savait, c'était qu'il ne savait rien : *Scire se, nihil se scire.* Mais ce serait mal interpréter cette parole de Socrate, que d'en conclure que, dans les connaissances humaines, il n'admettait aucun principe de certitude. Il ne voulait, en s'exprimant ainsi, que confondre l'orgueil de ces faux savants qui n'affectaient de ne douter de rien que parce qu'ils étaient ignorants sur tout. Aussi Lucullus, dans Cicéron, retranche-t-il formellement Socrate et Platon du nombre de ceux qui nient que l'on puisse avoir rien d'assuré : *Quorum e numero (qui negassent quidquam sciri aut percipi posse) tollendus est et Plato, et Socrates.* Acad., II, 5.

Arcésilas, fondateur de la seconde ou moyenne académie, trouva

encore trop d'arrogance dans l'exception de Socrate. Il soutint avec chaleur l'*acatalepsie* ou l'incompréhensibilité la plus absolue dans tous les genres de connaissances. Il prétendait que toutes les vérités étaient enveloppées de profondes ténèbres, et que l'esprit humain était trop faible pour les dissiper. L'homme, selon lui, ne pouvait pas même savoir avec certitude ce peu que Socrate s'était réservé, c'est-à-dire qu'il ne savait rien. Conséquent à ses principes, Arcésilas condamnait tous les jugements affirmatifs, et ne recommandait rien tant que l'*époque*, ἐποχὴ, ou la suspension du jugement en tout.

Carnéade, le plus ferme soutien de l'école d'Arcésilas, et, comme lui, zélé partisan de l'*époque*, comprit bien que, pour la rendre moins révoltante, il fallait lui donner moins d'étendue, et en restreindre l'usage. En effet, comment empêcher l'esprit humain de porter des jugements? Il convint donc qu'il y avait des vérités; mais il soutenait en même temps qu'il était impossible de les voir avec certitude, et que, sur les rapports nécessaires des choses, l'*époque* d'Arcésilas était le seul parti approuvé par la sagesse. Cependant, comme en plusieurs circonstances nous sommes obligés de nous déterminer et d'agir, il croyait que pour cela la probabilité ou la vraisemblance devait nous suffire. Il permettait donc au sage d'*opiner*, c'est-à-dire d'affirmer ses sentiments d'après des motifs de probabilité, les seuls qu'il fût en son pouvoir d'acquérir. Mais il ne voulait pas que l'on portât jamais la prétention jusqu'à la certitude, trop élevée, disait-il, trop excellente pour pouvoir devenir jamais le partage d'un être aussi faible et aussi borné que l'homme.

Ces modifications apportées par Carnéade au système d'Arcésilas, le firent regarder comme le chef d'une nouvelle secte, qui prit le nom de nouvelle ou de troisième académie.

Tant que Carnéade vécut, son éloquence attira dans son école un grand concours d'auditeurs. Mais, après sa mort, son probabilisme, dépouillé du prestige de ses discours, parut insoutenable. Il n'avait presque plus de partisans lorsque Cicéron entreprit de le relever, et de lui rendre tout l'éclat dont Carnéade l'avait environné. Il se déclara ouvertement pour la réforme introduite par ce philosophe dans l'académie, et demeura toute sa vie fidèle à l'*époque* et au probabilisme.

Quelques personnes auront peut-être de la peine à croire ce que nous venons de dire sur l'esprit philosophique de Cicéron. Mais qu'on lise ses ouvrages de philosophie, et l'on reconnaîtra que le seul but qu'il se propose en discutant tous les systèmes, c'est de démontrer qu'en aucun genre nos connaissances ne

s'élèvent au-dessus de la vraisemblance et de la probabilité. Cicéron n'eut assurément jamais plus d'intérêt à faire connaître ses véritables sentiments, que dans la question de l'existence des dieux. Or, sur cette question, il déclare formellement que personne n'avait encore trouvé la vérité, et il condamne la témérité de ceux qui s'imaginent avoir la certitude sur un point aussi important, malgré la prodigieuse variété d'opinions qui partagent les philosophes les plus habiles. « Ponam in medio, *dit-il*, sententias philosophorum de natura deorum.... Tum demum mihi procax academia « videbitur, si aut consenserint omnes, aut erit inventus aliquis, « qui, quid verum sit, invenerit..... Profecto eos ipsos, qui se « aliquid certi habere arbitrantur, addubitare coget doctissimorum « hominum de maxima re tanta dissensio. » (*De Nat. deor.*, I, 6.) Cicéron ne regardait donc pas comme certaine et démontrée la question de l'existence des dieux. Il ne voyait dans les preuves des stoïciens qu'une plus grande probabilité. C'est lui-même qui nous l'apprend dans l'épilogue de son ouvrage.

Saint Augustin a pensé que ce n'était que par politique, et pour ne pas choquer trop ouvertement l'opinion généralement reçue de son temps, que Cicéron avait regardé comme plus vraisemblable l'existence des dieux, mais que dans le fond il ne croyait point du tout à ce dogme. La raison sur laquelle se fonde ce Père, c'est que, dans son Traité *de la Divination*, Cicéron refuse aux dieux la prescience de l'avenir; idée, ajoute saint Augustin, incompatible avec leur existence. L'incompatibilité est réelle; mais il faudrait prouver que Cicéron l'avait aperçue. Où en serions-nous s'il fallait toujours imputer aux auteurs les conséquences même nécessaires de leurs systèmes?

Dans le même ouvrage où saint Augustin a cru apercevoir l'athéisme de Cicéron, Arnobe n'a vu que des témoignages de sa grande piété. « Tullius, *dit-il*, nullam veritus impietatis invidiam, « ingenue, constanter et libere, quid super tali opinione sentiret, « pietate cum majore monstravit. » (*Adversus Gentes*, III.) On peut voir le texte entier de cet auteur, à la fin du commentaire du P. Lescalopier sur le Traité *de la Nature des dieux*. Dans ce passage, Arnobe s'élève avec force contre ceux qui dès lors voulaient qu'on livrât aux flammes les livres *de la Nature des dieux* et *de la Divination*, comme fournissant aux chrétiens des armes pour combattre l'ancienne religion. Le P. Lescalopier rapporte ensuite, d'après le cardinal Baronius, que Dioclétien exécuta quelque temps après le vœu formé avant lui, en associant les saintes Écritures à la destinée des ouvrages de Cicéron; ce qui fait dire à ce bon Père,

qu'il ne saurait laisser Cicéron dans un lieu plus honorable qu'au milieu de ces flammes, en la compagnie de Jésus-Christ. Puis il ajoute : « O te beatum et illustrem, mi Cicero, si te alia flamma non urat ! »

10. — II. Aucun système philosophique des anciens ne présentait plus de ressources à l'éloquence que celui des nouveaux académiciens. Dans toutes leurs disputes, les philosophes de cette école n'avaient point d'autre but que de faire voir l'impossibilité de parvenir jamais à la vérité et à la certitude. Contents pour eux-mêmes de la probabilité, ils ne voyaient, dans les assertions des dogmatiques de toutes les sectes, que des jugements téméraires, précipités et indignes de la gravité du sage. C'était donc pour eux une nécessité d'étudier tous les systèmes, de les comparer ensemble pour recueillir les faibles rayons de probabilité qui jailliraient de ce conflit d'opinions, et rabattre l'orgueil de ceux qui avaient l'ambition d'aspirer aux clartés de l'évidence. On sent combien ces disputes contradictoires étaient favorables aux développements de l'éloquence, et Cicéron ne craint pas d'avouer que c'est moins aux écoles des rhéteurs qu'aux promenades de l'académie qu'il était redevable des succès qu'il avait obtenus dans la carrière du barreau. *Fateor, me oratorem, si modo sim, aut etiam quicumque sim, non ex rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis exstitisse.* Orat., c. 3.

11. — *Ibid.* La philosophie ne s'introduisit que tard à Rome. Avant Cicéron, le poète Lucrèce était le seul Romain qui eût écrit sur les matières philosophiques avec quelque agrément. Il n'est donc pas étonnant de voir Cicéron réclamer l'indulgence de ses lecteurs, en leur rappelant que, comme il traite des sujets nouveaux pour sa langue, ils ne doivent pas le juger avec trop de sévérité.

12. — III. Cicéron réfute ici Posidonius. Ce philosophe naquit à Apamée, ville de Syrie; il vint s'établir fort jeune à Rhodes, qu'il adopta pour sa patrie, et dont il fut reçu citoyen; en sorte que souvent il est appelé Rhodien. L'école de Posidonius eut beaucoup de célébrité. Cicéron rappelle souvent l'avantage qu'il eut d'étudier sous lui : *Principes illi, Diodotus, Philo, Antiochus, Posidonius, a quibus instituti sumus*, de Natura deor., I, 3. Il dit qu'il l'avait vu souvent, *noster Posidonius, quem et ipse sæpe vidi*, Tusc., II, 25. Il conserva toujours de grandes liaisons avec Posidonius; il lui avait envoyé l'histoire de son consulat écrite en grec, dans le dessein de l'engager à composer cette même histoire d'une façon plus élégante dans une langue que Posidonius devait mieux posséder que Cicéron; mais le philosophe fut si content de l'ouvrage, qu'il désespéra de faire mieux.

Parmi les ouvrages de Posidonius on comptait cinq Livres sur la Nature des dieux, et cinq Livres sur la Divination, que nous n'avons plus, mais que Cicéron cite quelquefois sans en faire de grands éloges. La question du *fatum* avait aussi exercé Posidonius, et il paraît que c'est du Traité qu'il avait composé sur cette matière, que Cicéron a extrait les raisonnements qu'il réfute dans cet endroit de son ouvrage. Il fait voir que les faits allégués par Posidonius en faveur de la fatalité, peuvent avoir trois causes : 1°. la sympathie naturelle, qui unit tous les êtres entre eux ; 2°. le hasard ; 3°. l'imagination même du philosophe fataliste, qui s'est plu à trouver du merveilleux là où il n'y en avait pas. On peut voir la Vie de Posidonius dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* d'où nous avons extrait cette notice.

13. — III. « Le poète Antipater, surnommé le Sidonien, toutes les années, seulement le jour de sa naissance, éprouvait un accès de fièvre. Parvenu à un âge très avancé, il mourut de cette maladie périodique, le jour même où il était venu au monde. » — « Poeta « Antipater Sidonius, omnibus annis, uno tantummodo die, quo « genitus erat, febri implicabatur ; quumque ad ultimam ætatem « pervenisset, natali suo, certo illo circuitu morbi consumtus est. » Val. Max., I, 8, *ext.* 16.

14. — *Ibid.* Cicéron rapporte quelques phénomènes que les stoïciens attribuaient à ce jour du solstice d'hiver, *de Divinat.*, II, 14 ; mais nous ne connaissons aucun auteur qui ait parlé de la fatalité attachée à ce jour, relativement aux actions humaines. Les anciens font mention de plusieurs personnages qui, nés le même jour, avaient eu pendant leur vie une destinée semblable. On peut lire dans Valère Maxime, I, 8, *ext.*, 17, l'exemple des deux philosophes Polystrate et Hippoclide.

15. — *Ibid.* Ce fait nous a été conservé par saint Augustin. « Cicéron, dit ce Père, raconte qu'Hippocrate, célèbre médecin, a laissé par écrit, qu'il avait vu deux frères tomber malades en même temps, empirer et guérir ensuite simultanément, et que ce phénomène lui avait fait soupçonner que ces deux frères étaient jumeaux. Posidonius, philosophe stoïcien très adonné à l'astrologie, assurait que ces deux frères avaient été conçus et étaient nés sous la même constellation. » — « Cicero dicit Hippocratem, nobilissimum medicum, « scriptum reliquisse, quosdam fratres, quum simul ægrotare cœpis- « sent, et eorum morbus eodem tempore ingravesceret, eodem leva- « retur, geminos suspicatum. Quos quidem Posidonius stoicus, « multum astrologiæ deditus, eadem constitutione astrorum natos, « eademque conceptos, solebat asserere. » S. Aug., *de Civ. Dei.*, V, 2.

16. — III. Il existe un ouvrage intitulé οὐρομαντεία, c'est-à-dire *l'art de deviner par l'inspection de l'urine.*

17. — *Ibid.* La figure, la couleur, les taches blanches ou noires des ongles ont fourni matière aux conjectures des astrologues. *Pline*, XXVI, 6.

18. — *Ibid.* Comme la chiromancie, encore en usage aujourd'hui.

19. — *Ibid.* Les stoïciens croyaient que tous les êtres qui composent la nature exerçaient sur eux-mêmes une action réciproque, et que tous les effets qui avaient lieu n'étaient que les résultats de cette influence de chaque partie du tout universel sur la partie qui en était dépendante et voisine. (*Voyez* note 1.) Les Grecs appelaient cette influence réciproque des êtres entre eux συμπάθεια, *sympathie.* Cicéron l'appelle ailleurs, *rerum cognatio*, *naturæ convenientia*, *concentus atque consensus*, et ici *naturæ contagio.* Il admettait ce principe physique des stoïciens, mais il ne voulait pas lui donner dans ses applications toute l'étendue que ces philosophes lui prêtaient. Puisque tout ce qui arrive, disaient les disciples de Zénon, a sa raison suffisante dans cet enchaînement qui lie tous les êtres entre eux, et que rien ne se fait qu'à la suite des révolutions qui agitent le grand tout, il est clair que tout est réglé et définitivement arrêté avant l'événement. En conséquence tout est soumis à l'empire du destin. Cicéron reconnaissait qu'avant l'événement tous les effets étaient déterminés dans leurs causes. Mais il distinguait deux espèces de causes, les unes libres, et les autres nécessaires; et il ne voulait pas que l'on confondît les effets des premières avec les effets des secondes. On verra plus bas les développements de ces principes, à l'endroit où Cicéron réfute les raisonnements de Chrysippe.

20. — *Ibid.* Posidonius croyait voir l'action de la fatalité dans la chute d'un homme à qui, selon lui, les oracles avaient prédit qu'il mourrait sous les flots, et qui, échappé aux dangers qu'il avait courus sur la mer, eut la maladresse de se noyer dans un ruisseau.

21. — *Ibid.* Icadius était un fameux brigand, dont Cicéron nous apprend ensuite l'histoire.

22. — *Ibid.* « Daphitas était sophiste; il avait un esprit mal fait et méchant. Un jour il se rendit à Delphes, et par dérision il demanda à Apollon s'il pourrait retrouver son cheval, quoiqu'il n'en eût jamais eu. L'oracle répondit qu'en effet il trouverait un cheval, mais qu'il en tomberait, et mourrait de sa chute. Comme il s'en retournait fort content d'avoir trompé l'oracle, il tomba entre les mains du roi Attale qu'il avait souvent attaqué dans des écrits satiriques, et

qui le fit précipiter du haut d'un rocher qui s'appelait *le Cheval*. Le sophiste fut ainsi puni d'une démence qui allait jusqu'à mépriser les dieux. » — « Hic (Daphitas) quum ejus studii esset, cujus pro-« fessores sophistæ vocantur, ineptæ et mordacis opinationis, Apol-« lineum Delphis irridendi causa consuluit, an equum invenire « posset, quum omnino nullum habuisset. Cujus ex oraculo reddita « vox est, inventurum equum, sed ut eo perturbatus, periret. Inde « quum jocabundus, quasi delusa sacrarum sortium fide, rever-« teretur, incidit in regem Attalum, sæpenumero a se contumeliosis « dictis absentem lacessitum; ejusque jussu, saxo, cui nomen erat « Equi, præcipitatus, ad deos usque cavillandos dementis animi « justa supplicia pependit. » Val. Max., I, 8, *ext.* 8.

23. — III. George Valla, dans son commentaire sur ce Traité, croit qu'il est ici question de Zénon, chef des stoïciens. Mais quand on se rappelle que Cicéron a suivi les leçons de Posidonius, il ne peut plus y avoir de difficulté.

24. — *Ibid.* Valère Maxime nous apprend que l'oracle avait averti Philippe de se précautionner contre la violence d'un quadrige. Aussi défendit-il ces sortes de chars dans tous ses états, et ne voulut-il jamais passer auprès d'un endroit, dans la Béotie, qui s'appelait *Quadrige*. Malgré toutes ces précautions, il ne put éviter le péril dont l'oracle l'avait menacé; car sur la garde de l'épée dont Pausanias se servit pour le tuer, il y avait un quadrige ciselé. « Oraculo « Macedonum rex Philippus admonitus, ut a quadrigæ violentia « salutem suam custodiret, toto regno disjungi currus jussit, eum-« que locum, qui in Bœotia Quadriga vocatur, semper vitavit; nec « tamen denuntiatum periculi genus effugit. Nam Pausanias in « capulo gladii, quo eum occidit, quadrigam habuit cælatam. » Val. Max., I, 8, *ext.* 9.

25. — IV. Chrysippe était fameux par la subtilité de sa dialectique. On disait communément que si les dieux voulaient faire usage de la dialectique, ils n'en auraient point d'autre que celle de Chrysippe. Aussi l'appelait-on la colonne du Portique. Ce philosophe, à l'exemple de son maître Cléanthe, avait composé un ouvrage sur l'art oratoire. Cicéron assure que si quelqu'un désirait apprendre à se taire, il n'aurait rien de mieux à lire : *Scripsit artem rhetoricam Cleanthes, Chrysippus etiam, sed sic, ut, si quis obmutescere concupierit, nihil aliud legere debeat.* De Fin., IV, 3. Cependant Fronton, précepteur des enfants d'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Vérus, porte de la Rhétorique de Chrysippe un jugement moins défavorable. Ce rhéteur, dans son Traité *des Discours* adressé à

l'empereur Marc-Aurèle, le détourne de la méthode sèche et scolastique des stoïciens dont il suivait les maximes, en lui rappelant les préceptes de Chrysippe même sur l'éloquence. « Pouvez-vous, lui dit-il, préférer le style de Diodore et d'Alexinus au style de Platon, de Xénophon et d'Antisthène? C'est comme si, pour se former à la déclamation, on s'appliquait plutôt à imiter le geste de Tasureus que celui de Roscius; ou si, pour prendre des leçons de natation, avec la faculté de choisir ses modèles, on préférait la grenouille aux dauphins; ou comme si on aimait mieux raser la terre avec les cailles, que de planer majestueusement dans les airs avec l'aigle. Où est votre jugement accoutumé? où est votre pénétration? Voyez, considérez, je vous prie, ce que demande Chrysippe même. Pensez-vous qu'il se contente que l'orateur instruise, qu'il prouve, qu'il définisse, qu'il parle avec clarté? Non, cela ne lui suffit pas. Mais il exige de lui qu'il amplifie son sujet, qu'il fasse usage de l'hyperbole, des précautions oratoires, de la répétition, de la suspension, de la récapitulation, de l'interrogation, de la description, de la division, et des différentes formes de prosopopée. Remarquez-vous comme il passe en revue presque toutes les espèces d'armes dont se servent les orateurs? Si donc Chrysippe même veut que ces moyens soient mis en usage, veux-je autre chose sinon que, laissant de côté les mots des dialecticiens, vous combattiez avec le glaive de Platon? » — « Diodori tu et Alexini verba verbis Platonis, « et Xenophontis, et Antisthenis anteponis! Ut si quis histrioniæ « studiosus, Tasurci (*forte*, Taurisci, *collat. loc. de Orat.* III, 59) « gestu potius, quam Roscii uteretur; ut si in natando, si æque « liceret, ranam potius, quam delphinos æmulari mallet; coturni- « cum potius pinnis breviculis, quam aquilarum majestate volitare. « Ubi illud acumen tuum? ubi subtilitas? Evigila, et attende, quid « cupiat ipse Chrysippus. Num contentus est docere rem, osten- « dere, definire, explanare? Non est contentus. Verum auget in « quantum potest, exaggerat, præmunit, iterat, differt, recurrit, « interrogat, describit, dividit, personas fingit, orationem suam « alii accommodat. Videsne ab eo pæne omnia oratorum arma trac- « tari? Igitur si ipse Chrysippus his utendum esse ostendit, quid « ego amplius postulo, nisi ut ne verbis dialecticorum, sed potius « Platonis gladio dimices? » (*M. Cornelii Frontonis Opera inedita invenit Angelus Maius.* Mediolani, 1815, pag. 218.)

Chrysippe, qui était d'ailleurs dialecticien trop subtil pour être éloquent, fut le premier qui apporta quelque changement à la doctrine du Portique, relativement à la fatalité. Les stoïciens avaient enseigné jusque-là que dans la nature aucun agent n'était libre, et

que toutes les causes étaient physiques et nécessaires. Chrysippe s'aperçut que ce système de la nécessité absolue et universelle était incompatible avec d'autres principes également admis par les stoïciens, et dont l'évidence d'ailleurs ne pouvait être contestée. Ces principes étaient le mérite de la vertu, et l'obligation d'honorer les dieux imposée aux hommes par la loi de la reconnaissance. Comment, disait Chrysippe, la vertu peut-elle être méritoire, si elle n'est pas libre? comment la reconnaissance nous fait-elle un devoir de rendre un culte à la divinité, si elle ne peut pas plus se dispenser de nous distribuer des bienfaits, que nous de les recevoir? Ce raisonnement, auquel il n'y avait rien à répondre, détermina ce philosophe à reconnaître deux espèces de causes, les unes physiques et nécessaires, les autres libres et indépendantes. Du reste, Chrysippe admettait le destin comme tous ses prédécesseurs; mais il paraît en avoir borné l'influence aux effets, dont on peut trouver la raison suffisante dans les lois de la nature, cachées à la vérité, mais réellement agissantes. Nous verrons plus bas comment il conciliait ces deux principes en apparence contradictoires, la fatalité et la liberté. Mais d'abord nous rapporterons ici deux fragments très précieux, qu'Aulu-Gelle nous a conservés, du Traité de Chrysippe *sur la Providence*, et qui sont tout ce qui nous reste de cet ouvrage. Nous nous déterminons d'autant plus volontiers à cette espèce de digression, que ces deux morceaux sont peu connus.

Les premier de ces fragments est une réponse que Chrysippe adresse à ceux qui nient la Providence à cause des maux qui affligent le genre humain. « On ne peut rien voir, dit-il, de plus absurde, que le sentiment de ceux qui s'imaginent que les biens ont pu exister là où il n'y aurait point de maux. Comme le bien est le contraire du mal, il est nécessaire que l'un et l'autre, comme deux puissances ennemies, se trouvent partout ensemble pour se combattre. Il n'existe aucun contraire sans un autre contraire. Comment pourrions-nous avoir le sentiment de la justice, s'il n'y avait point d'injustice? Et la justice est-elle autre chose que l'absence de l'injustice? Peut-on avoir une idée de la valeur ou de la sobriété, que par opposition à la lâcheté et à l'intempérance? Comment pourrait exister la prudence, si l'imprudence ne la faisait ressortir? Pourquoi donc, ajoute Chrysippe, ces hommes insensés ne désirent-ils pas qu'il y ait une vérité sans mensonge? Toujours se trouvent en regard le bien et le mal, le bonheur et le malheur, la douleur et le plaisir. Ces contraires naissent réciproquement l'un de l'autre, comme l'enseigne Platon : détruisez l'un, vous les détruirez tous deux. »

« Dans le même livre, ajoute Aulu-Gelle, Chrysippe examine comme une question très importante, si c'est à la nature, à la Providence qui a fait le monde et le genre humain, qu'il faut attribuer les maladies, les langueurs et tous les maux corporels. Il croit que ce n'a point été le premier dessein de la nature de rendre les hommes sujets aux maladies; qu'une telle intention aurait été contraire à l'essence de l'auteur et du père de tous les biens; mais comme il enfantait et produisait, dit-il, un grand nombre de créatures utiles et excellentes, parurent en même temps des défauts inhérents aux ouvrages mêmes sortis de ses mains. Ces défauts, selon lui, ne sont pas l'ouvrage de la nature; ils ne sont que la suite nécessaire de la création, ce qu'il appelait, *par conséquence*, *κατὰ παρακολούθησιν*. Quand la nature formait le corps humain, la perfection et l'utilité de l'ouvrage demandaient que la tête fût composée d'un tissu d'ossements minces et déliés. Mais cette raison de l'ensemble donna lieu à un inconvénient indispensable; c'est que la tête n'est que faiblement défendue, et que, pour la briser, il ne faut que les coups les plus légers et les moindres accidents. Ainsi les maladies et les maux sont venus en même temps que la santé. De même, tandis que, par l'intention de la nature, les semences de vertu prennent racine dans nos cœurs, le vice, par une affinité contraire, y prend aussi naissance. »

« Nihil est prorsus istis, inquit, insipidius, qui opinantur bona « esse potuisse, si non essent itidem mala. Nam quum bona malis « contraria sint, utraque necessarium est opposita inter sese, et « quasi mutuo adversoque fulta nisu consistere. Nullum adeo con« trarium esse sine contrario altero. Quo enim pacto justitiæ sensus « esse posset, nisi essent injuriæ? Aut quid aliud justitia est, quam « injustitiæ privatio? Qui item fortitudo intelligi posset, nisi ex « ignaviæ oppositione? qui continentia, nisi ex intemperantia? « Quo item modo prudentia esset, nisi foret contra imprudentia? « Proinde, inquit, homines stulti, cur non hoc etiam desiderant, « ut veritas sit, et non sit mendacium? Namque itidem sunt bona « et mala, felicitas et infortunitas, dolor et voluptas. Alterum « enim ex altero (sicuti Plato ait) verticibus inter se contrariis « deligatum est. Si tuleris unum, abstuleris utrumque. »

« Idem Chrysippus in eodem libro tractat, consideratque, dig« numque esse id quæri putat, εἰ τῶν ἀνθρώπων νόσοι κατὰ φύσιν « γίνονται, id est, naturane ipsarum rerum, vel providentia, quæ « compagem hanc mundi et genus hominum fecit, morbos quoque « et debilitates, et ægritudines corporum, quas patiuntur homines, « fecerit. Existimat autem non fuisse hoc principale naturæ consi-

« lium, ut faceret homines morbis obnoxios. Nunquam enim hoc « convenisse naturæ auctori, parentique rerum omnium bonarum. « Sed quum multa, inquit, atque magna gigneret pareretque aptis- « sima et utilissima : alia quoque simul adnata sunt incommoda iis « ipsis, quæ faciebat, cohærentia, eaque non per naturam, sed per « sequelas quasdam necessarias facta dicit : quod ipse appellat « κατὰ παρακολούθησιν. Sicut, inquit, quum corpora hominum na- « tura fingeret, ratio subtilior, et utilitas ipsa operis postulavit, « ut tenuissimis minutisque ossiculis caput compingeret ; sed hanc « utilitatem rei majoris alia quædam incommoditas extrinsecus « consecuta est, ut fieret caput tenuiter munitum, et ictibus offen- « sionibusque parvis fragile. Proinde morbi quoque, et ægritudines « partæ sunt, dum salus paritur. Sic hercle, inquit, dum virtus « hominibus per consilium naturæ gignitur, vitia itidem, per affi- « nitatem contrariam, nata sunt. » *Aulu-Gel.*, VI, 1.

Les modernes n'ont pas donné des raisons plus solides du mal métaphysique, ou de l'imperfection nécessaire dans un être contingent. Cependant il faut convenir que cette réponse ne résout pas toute la difficulté relativement au mal physique ; car l'imperfection dans une créature n'entraîne pas nécessairement un mal positif, et il semble que l'être souverainement bon, créateur de l'homme, aurait dû le mettre dans un état de bonheur analogue à ses facultés. Tel est le fameux écueil contre lequel est venue échouer toute la sagesse des païens ; et sans doute ce grand mystère serait encore impénétrable pour nous, si la révélation ne l'avait dévoilé en partie à nos yeux. Nous ne nierons pas cependant que quelques philosophes ont soupçonné la vraie cause de cette contradiction apparente entre les attributs de la divinité. Platon, dans son *Théétète*, raconte que l'homme était parfaitement heureux lorsqu'il était semblable à Dieu, et qu'il vivait selon les règles de la justice. Mais aucun ancien n'a parlé sur ce sujet avec plus d'exactitude que Plotin, qui représente ainsi la chute de l'homme : « Comment les âmes, ces émanations de la nature divine, ces nobles substances sorties du sein de Dieu même, en sont-elles venues jusqu'à méconnaître et leur nature et leur père ? Le principe de leur malheur est dans leur audace, dans leur première altération, et dans le désir téméraire de ne dépendre que d'elles-mêmes, et de n'obéir à aucun maître. Une fois qu'elles eurent goûté le plaisir perfide de l'indépendance, elles se jetèrent dans des sentiers détournés ; elles s'éloignèrent de plus en plus de leur patrie, et finirent par ne plus reconnaître le lieu de leur origine : semblables aux enfants qui, séparés de leurs pères aussitôt après leur naissance, et élevés loin de la

maison paternelle, ne savent plus ni ce qu'ils sont, ni à qui ils doivent le jour. Les âmes, ne portant donc plus les regards ni sur elles-mêmes ni sur leur créateur, oublièrent leur excellence, et réservèrent toute leur estime, toute leur admiration pour des objets étrangers. Enchantées, enivrées de ces nouvelles jouissances, elles s'y attachèrent comme au terme de leur bonheur; et plus elles s'y portèrent avec ardeur, plus la rupture fut violente avec elles-mêmes, et avec leur premier principe. » Plotin, Liv. I de la cinquième *Ennéade*, chap. I, page 481.

26. — IV. Les stoïciens étaient partisans de l'astrologie : c'était un des arguments qu'ils faisaient valoir en faveur de la fatalité, et dont Chrysippe avait fait grand usage. Cicéron se contente, pour lui répondre, d'établir contre l'astrologie le même principe qu'il oppose à la sympathie ou liaison de tous les êtres entre eux, dont Chrysippe, aussi-bien que Posidonius, voulait se servir pour introduire l'influence du destin, même sur les causes intelligentes et morales. Comme l'astrologie a été pour les fatalistes de tous les siècles une des raisons dont ils se sont servis avec le plus de confiance, il ne serait peut-être pas inutile, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, de faire connaître les principes de cet art imposteur; mais cette matière ayant été traitée dans un grand nombre d'ouvrages assez répandus, il suffit d'y renvoyer. Nous traduirons seulement un passage de Censorin, où cet auteur explique avec beaucoup de netteté et de précision les principes fondamentaux de l'astrologie judiciaire. Nous ne prendrons pas la peine de les réfuter. Des assertions avancées sans preuves, fondées uniquement sur des convenances arbitraires et imaginées à plaisir, se réfutent assez d'elles-mêmes.

« Je vais, dit Censorin, exposer en peu de mots le système des Chaldéens, et faire connaître les raisons qui les portent à penser que les hommes ne peuvent naître qu'au septième, neuvième et dixième mois. Avant tout, ils établissent comme un principe, que notre vie est soumise à l'influence des étoiles fixes et errantes (*c'est précisément ce qu'il fallait commencer par prouver*), et que les nombreuses variétés de leur cours sont la cause des révolutions du genre humain; mais que leurs mouvements, leurs combinaisons et leurs effets sont fréquemment modifiés par le soleil. Si quelques étoiles, disent-ils, se couchent; si d'autres demeurent immobiles, et si leur température nous affecte tous diversement, ces phénomènes sont dus à la puissance de cet astre. Ainsi, ajoutent-ils, c'est le soleil, l'auteur des divers mouvements des étoiles mêmes dont nous éprouvons les influences, qui a mis dans nous une âme pour nous diriger; mais son pouvoir, son empire n'est jamais plus grand

sur nous que quand, après la conception, nous venons à la lumière. »

« Nunc Chaldæorum ratio breviter tractanda est, explicandum-« que, cur, septimo mense, et nono, et decimo tantummodo, « posse nasci homines arbitrentur. Ante omnia igitur dicunt, vi-« tamque nostram stellis tam vagis, quam statis, esse subjectam, « earumque vario multiplicique cursu genus humanum gubernari; « sed ipsarum motus, schemataque, et effectus a sole crebro im-« mutari. Nam, ut aliæ occasum, nonnullæ stationem faciant, nos-« que omnes dispari sua temperatura afficiant, solis fieri potentia. « Itaque eum, qui stellas ipsas, quibus movemur, permovet, ani-« mam nobis dare, qua regamur; potentissimum in nos esse, mo-« derarique, quando, post conceptionem, veniamus in lucem. » Censorin, *de Die natali,* chap. 8.

Cet art prétendu d'annoncer les événements futurs par les aspects, les positions et les influences des corps célestes, a toujours triomphé des attaques que lui ont livrées les savants de tous les siècles. Ovide Vetula, au douzième siècle, prétendit avoir trouvé, d'après les règles de la généthlialogie, l'horoscope de Jésus-Christ. C'est encore dans la combinaison des diverses planètes entre elles, que ce charlatan prétendait découvrir la destinée de la religion païenne, chrétienne et mahométane. Le hasard a quelquefois contribué à accréditer cet art chimérique. En 1685, Géminien Montanari écrivit un livre contre l'astrologie. Ceux qui se crurent offensés par son ouvrage, prirent aussitôt leurs télescopes pour voir quelle devait être la fin du coupable. Ils eurent la hardiesse de prédire l'époque de sa mort, qui arriva effectivement à peu près dans le temps marqué. Les historiens de Pic de la Mirandole rapportent la même particularité de ce savant universel. *Voyez* l'Encyclopédie.

27. — V. Chrysippe avait à prouver, non pas que nous n'étions pas libres en tout, ce qu'on lui accordait, mais que les motifs qui font agir notre âme l'entraînent toujours irrésistiblement, sans lui laisser la faculté de se déterminer par elle-même.

28. — *Ibid.* Argument *ad hominem.* Chrysippe, tout en défendant la fatalité, admettait que l'homme était libre dans ses actions. Nous verrons plus bas comment il prétendait concilier ces deux opinions.

29. — *Ibid.* Un savant, dans ces derniers temps, a été plus loin encore que Zopyre. C'est dans la forme du crâne de chaque individu qu'il prétend découvrir ses inclinations, ses vices et ses vertus. S'il a porté souvent, d'après les règles de son art, des jugements aussi infaillibles que celui du physiologiste grec relativement à Socrate,

il est facile d'expliquer pourquoi cette nouvelle méthode n'a pas plus fait fortune que la métoposcopie.

30. — V. Cicéron, dans les raisonnements suivants, ne répond pas directement à l'objection de Chrysippe. Il pouvait regarder comme démontrée la fausseté de la divination, d'après ce qu'il en avait dit dans son second Livre sur ce sujet. La divination étant renversée, l'objection de Chrysippe demeure sans fondement. Cicéron se borne donc ici à faire remarquer une contradiction dans les principes de Chrysippe. Celui-ci soutenait, et avec raison, que toute proposition relative à un événement futur qui ne devait point arriver, n'était pas nécessairement fausse. Cicéron prétend que ce principe est inconciliable avec la vérité de la divination admise par Chrysippe, et avec son sentiment sur les propositions conditionnelles.

Comme nous ne devons rien omettre de tout ce qui peut donner quelque éclaircissement à cet ouvrage, il nous paraît nécessaire de renvoyer à l'endroit du second Livre *de la Divination*, chap. 7 et suiv., où Cicéron, mettant en opposition la divination avec le destin, détruit l'un par l'autre ces deux systèmes également accrédités parmi les stoïciens.

Saint Augustin, faisant surtout allusion à cette réfutation des sentiments du Portique, accuse le philosophe romain de nous rendre sacriléges, en défendant les droits de notre liberté : *Nos facit sacrilegos, dum facit liberos.* Pour nous arracher à l'empire du destin, il s'efforce de nous soustraire aux regards et à la connaissance de la Divinité. On peut voir dans saint Augustin (*de Civ. Dei*, V, 8) les arguments dont ce Père se sert pour prouver l'accord de la prescience de Dieu avec la liberté des actions humaines. Mais nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire ici les raisonnements clairs et lumineux d'Origène sur cette question importante. Ils ne sont point d'ailleurs étrangers à la matière de ce Traité.

Voici d'abord l'objection de Celse, qui a donné lieu à la réponse d'Origène : « Puisque Jésus-Christ était Dieu, et qu'il avait prédit ces choses, il fallait nécessairement qu'elles arrivassent. Un Dieu donc aura fait des impies et des scélérats de ses disciples et de ses prophètes. »

Origène répond : « Celse est persuadé que quand une chose a été divinement prédite, elle n'arrive qu'en vertu de la prédiction. Mais nous qui sommes d'un autre sentiment, nous ne croyons pas que celui qui prédit la chose soit cause qu'elle arrive, parce qu'il a prédit qu'elle arriverait. Nous croyons au contaire que la chose devant arriver, soit qu'on la prédise, ou qu'on ne la prédise pas, c'est elle qui donne occasion de la prédire à celui qui connaît l'avenir. Et il

faut que celui qui prédit quelque événement ait tout ceci dans la pensée. Telle chose pouvant arriver, ce sera telle autre qui arrivera. En effet, nous ne prétendons nullement que les prophètes ôtent à ce qu'ils prédisent la possibilité d'arriver ou de n'arriver pas; comme s'ils disaient : Telle chose arrivera nécessairement, et il est impossible qu'elle arrive d'une autre manière. Ce n'est que sous ce rapport de possibilité qu'on a pu prévoir des choses du nombre de celles qui dépendent de la volonté de l'homme, telles qu'il s'en trouve des exemples et dans l'Écriture Sainte et dans les historiens grecs. On trouve l'oracle rendu à Laïus dans les tragédies d'un ancien poète (*les Phéniciennes d'Euripide*), soit qu'il en rapporte les propres termes, soit qu'il en substitue d'équivalents :

Ne cherche point, malgré la destinée,
A voir chez toi les doux fruits d'hyménée;
Ils te seront un funeste poison.
Par les mains de celui qui te devra la vie,
La tienne te sera ravie,
Et l'on verra de sang regorger ta maison.

« Nous supposons que celui qui parle avait la connaissance de l'avenir; et ce qu'il dit fait voir clairement qu'il ne tenait qu'à Laïus de n'avoir point de fils; mais que s'il en avait, sa famille allait devenir le théâtre des aventures tragiques d'OEdipe, de Jocaste, et de leurs enfants. Si, par *nécessairement*, il entend une nécessité de contrainte, nous lui nions ce qu'il avance; car il était possible que la chose n'arrivât pas. Mais s'il n'entend que la certitude de l'événement, laquelle n'ôte point à la chose cette possibilité de ne pas arriver, cela ne fait rien contre nous. » (*Origène contre Celse*, II, 20.)

31. — VI. Diodore, surnommé Κρόνος, était stoïcien. Nous avons rapporté son sentiment sur la possibilité dans la note 5. Diogène Laërce, II, 11, 1, raconte que Diodore se trouvant un jour à dîner avec Stilpon de Mégare chez Ptolémée Soter, roi d'Égypte, Stilpon, pour égayer le repas, lui proposa à résoudre des arguments si subtils, que celui-ci, comme on dit, demeura court. Le roi, étonné de son silence, lui en fit des reproches, et l'appela par mépris Κρόνος (καὶ δὴ καὶ Κρόνος ἤκουσεν ἐν σκώμματος μέρει). Diodore, impatient de venger son honneur, courut chez lui aussitôt après le repas, et se mit à écrire sur la difficulté si fatale à sa gloire. Mais le chagrin qu'il ressentit de l'humiliation qu'il venait de recevoir fut si vif, qu'il en mourut avant d'avoir pu s'en relever.

32. — *Ibid.* Turnèbe observe que quand les anciens voulaient, dans

leurs raisonnements, apporter un exemple choisi parmi les personnes libres, ils prenaient le nom de *Fabius*, et s'ils voulaient parler d'un esclave, ils se servaient de celui de *Manius*. *Voyez* son Commentaire.

33. — VI. C'était, comme nous l'avons vu, le sentiment de Diodore, que Chrysippe, contre ses principes, était obligé d'admettre comme une conséquence nécessaire de la divination, un des dogmes du Portique.

34. — VII. Plutarque, dans son Traité des *Contredits des Stoïques*, expose avec beaucoup de sagacité la contradiction qui se trouve dans les principes de Chrysippe sur le destin et sur la possibilité. Voici le passage de la traduction d'Amyot : « La doctrine touchant les choses possibles que met Chrysippus, répugne directement contre celle de la destinée. Car si le possible n'est pas, selon ce que dit Diodorus, ce qui est, ou qui sera véritable, mais tout ce qui est susceptible de pouvoir être, encore que jamais il ne doive être, cela est le possible : il y aura beaucoup de choses possibles, qui ne seront pas par destinée invincible, inexpugnable, et qui est par-dessus toutes choses; ou bien il faut qu'il détruise toute la force et puissance de la destinée : ou bien, s'il est ainsi comme veut Chysippus, ce qui sera susceptible de pouvoir être tombera bien souvent en impossible, et tout ce qui est vrai sera nécessaire, étant compris et contenu de la plus grande nécessité de toutes, et tout ce qui est faux, impossible, ayant la plus grande et plus puissante cause répugnante à lui, pour pouvoir être véritable. Car celui auquel il est destiné de mourir en la mer, comment est-il possible que celui-là soit susceptible de mourir en terre? Et comment est-il possible que celui qui est à Mégare, vienne à Athènes, étant empêché par la destinée? »

35. — *Ibid.* Cypsélus était fils d'Éétion et de Labda. Cette princesse était de la famille des Bacchiades qui, depuis plusieurs siècles, exerçaient à Corinthe le souverain pouvoir. Mais étant venue au monde boiteuse et difforme, aucun de ses parents ne voulut s'unir à elle, et elle fut obligée de se choisir un époux dans une autre maison que la sienne. Éétion, fils d'Echécrate, ne se montra pas si difficile que les Bacchiades. Il accepta la main de Labda, et en eut un fils auquel il donna le nom de Cypsélus. Celui-ci, devenu grand, s'empara de l'autorité à Corinthe, chassa les Bacchiades, et transmit le trône à ses descendants. Long-temps avant la naissance de Cypsélus, l'oracle avait annoncé en termes énigmatiques la révolution dont il fut l'auteur; et les Bacchiades, à qui l'oracle avait été adressé, n'en comprirent bien le sens que quand l'événement leur en eut donné l'intelligence. *Voyez* Hérodote, V, 92.

36. — VIII. On sait que les Chaldéens avaient porté fort loin leurs connaissances astronomiques. Tous ceux qui, dans la suite, se mêlèrent de prédire l'avenir d'après l'inspection des astres, furent appelés Chaldéens.

37. — *Ibid.* Dans un corps sphérique. C'est une proposition générale.

38. — IX. C'est-à-dire, si ce qui est possible arrive nécessairement, comme l'enseignait Diodore, ou bien de telle manière qu'il pourrait ne pas arriver, suivant l'opinion de Chrysippe. Cicéron expose ici son sentiment dans celui de Diodore.

39. — *Ibid.* Scipion Émilien, le lendemain d'une contestation fort vive qu'il eut avec Flaccus, Gracchus et Carbon, fut trouvé mort dans son lit, quoiqu'il n'eût fait voir aucun symptôme de maladie. Carbon fut soupçonné de l'avoir fait assassiner, et Cicéron semble favoriser ici cette opinion. D'autres ont cru que sa femme Sempronia, sœur de Gracchus, lui avait donné du poison.

40. — *Ibid.* Ramus pense qu'il faut lire dans le texte, *nec magis necesse*, etc. Le sens de la phrase paraît exiger cette correction.

41. — *Ibid.* Épicure n'imagina la déclinaison des atomes que pour pouvoir rendre raison de la liberté. Il est difficile d'apercevoir les rapports des actes libres de l'âme avec une direction quelconque dans des substances matérielles.

42. — *Ibid.* Épicure trouvait dans la gravité naturelle de chaque corps la raison du mouvement perpendiculaire des atomes, et dans leur solidité la cause du mouvement de répercussion, qu'il appelait πληγὴ, choc. Mais quand il fallait expliquer la cause de la déclinaison des atomes dans le vide, il ne savait plus quelle qualité de la matière alléguer comme principe de ce phénomène.

43. — *Ibid.* On sait qu'Épicure soutenait que les dieux ne se mêlaient point de l'organisation ni des révolutions du monde physique, non plus que du monde moral. D'un autre côté, il ne faisait remarquer dans la nature des corps aucune propriété d'où pût résulter la déclinaison des atomes dans le vide. Il est clair que cette déclinaison était un effet sans cause, un effet produit par le néant.

44. — X. Comme celui de l'âme quand elle veut, quand elle désire, ou quand elle juge.

45. — *Ibid.* Épicure admettait dans les atomes trois espèces de mouvements. Le mouvement perpendiculaire, *pondus;* le mouvement de répercussion, qu'il appelait πληγὴ, *plaga*, *choc;* et le mouvement oblique ou de déclinaison, *declinatio.* Démocrite ne paraît faire mention que du premier de ces mouvements, qu'il appelait *impulsion*, et qu'il exprimait par le mot πληγή. On voit que ce terme a

une acception différente, suivant qu'on parle du système de Démocrite, ou de celui d'Épicure. Voyez *Gassendi philosophia Epicuri*, note 2, page 116.

46. — X. Voyez les notes 42 et 43.

47. — XI. Cicéron trouve, et avec raison, que les épicuriens défendaient mal la liberté humaine contre les objections des stoïciens. Il a donc recours aux arguments de Carnéade, qui donne de la liberté des notions remarquables par leur exactitude et leur justesse.

48. — XII. Le chapitre XII ne commençait qu'à ces mots, *Confectum negotium*. Mais on avait eu tort de couper le raisonnement de Chrysippe.

49. — *Ibid.* Ici commence la réponse de Cicéron à l'objection précédente.

50. — *Ibid.* Turnèbe a pensé le premier qu'il fallait mettre à la fin de la phrase latine un point d'interrogation. Cette ponctuation paraît assez naturelle, et nous l'avons adoptée.

51. — *Ibid* C'est-à-dire les épicuriens, qui croyaient qu'aucun des deux membres contradictoires d'une proposition disjonctive n'était ni vrai ni faux, comme dans celle-ci : *Ou il fera jour demain, ou il ne fera pas jour.*

52. — *Ibid.* La dialectique des anciens renfermait des sophismes de plusieurs genres, les Sorites ou Monceaux, les Menteurs, et les Inexplicables; cette dernière classe était la plus nombreuse. C'est là qu'on voyait rangés en bon ordre le Paresseux, le Moissonneur, le Maître, l'Électre ou l'Invisible, le Cornu, le Crocodile, l'Utis, le Négatif, etc. etc. Si l'on est curieux de connaître en détail tous ces sophismes, on peut lire ce qu'en dit Adam Bursius, dans le septième Livre de son *Dialectica Ciceronis.*

53. — *Ibid.* Les anciens dialecticiens disposaient leurs arguments en forme de demande et de réponse. Ils commençaient par demander à l'adversaire s'il admettait tel principe ou non, et, d'après sa réponse, ils argumentaient contre lui. De là sont venues ces expressions ἐρωτᾷν, *interrogare*, pour désigner l'action de raisonner, de disputer. Cette méthode de démontrer par demande et par réponse a été adoptée par les scolastiques, et s'est conservée jusqu'à nos jours.

54. — XIII. Chrysippe, le plus intrépide défenseur du fatalisme, aurait dû, ce semble, chercher à renforcer l'argument *paresseux*, plutôt que de tâcher d'y répondre. Mais il ne faut pas oublier que Chrysippe, quoique fataliste, était en même temps apôtre de la liberté, et que tous les arguments qui tendaient à renverser ce dernier

dogme ne l'attaquaient pas moins que ceux qui combattaient le premier. Les réponses de Chrysippe à l'argument *paresseux* sont solides et décisives; elles renferment les principes de solution mis en usage depuis contre toutes les formes variées sous lesquelles ce sophisme s'est reproduit. Il faut convenir que les amis de la liberté n'ont point eu à résoudre de difficulté plus spécieuse ni plus subtile. Encore aujourd'hui des peuples entiers, séduits par les trompeuses apparences de l'argument *paresseux*, se laissent aller, avec l'abandon le plus absolu, au torrent de la fatalité, sans daigner même prendre les plus légères précautions pour se soustraire à sa violence. Mais jamais ce sophisme n'a paru avoir plus de force que quand on l'a fait valoir contre les pratiques religieuses des peuples mises en opposition avec l'immutabilité des décrets de la Divinité. A quoi servent, dit-on, les sacrifices, les vœux et les prières, si Dieu ne peut pas changer le cours des choses? Dieu n'a-t-il pas arrangé de toute éternité le système du monde, tel que nous le voyons? et l'ordre actuel dont se plaignent les vains mortels n'entre-t-il pas dans le plan primitif de l'Intelligence suprême? Adresser des vœux à la Divinité pour conjurer les maux qui nous menacent, n'est-ce pas follement prétendre que l'Être immuable par nature voudra déroger à des décrets éternels comme lui-même? Telle est l'objection: Sénèque y répondra pour nous.

« Nous pensons, dit-il, que les vœux sont profitables, sans que pour cela le destin perde rien de sa force et de sa puissance. Ne peut-il pas y avoir des événements dont les dieux aient suspendu l'existence, et dont l'issue favorable soit attachée aux vœux et aux prières des mortels? Dans ce cas, les vœux font partie du destin, bien loin de lui être contraires. Mais, dit-on, la chose doit arriver, ou ne pas arriver: si elle doit arriver, elle arrivera, quand même vous ne feriez point de vœux. Si elle ne doit pas arriver, elle n'arrivera pas, quand même vous feriez des vœux. Ce dilemme est faux, parce qu'il y a un milieu dans l'alternative. Ce milieu est que l'événement arrivera, si l'on fait des vœux. Mais, insiste-t-on, vos vœux mêmes sont compris dans la marche du destin. En supposant que nous nous rendions à cette proposition, en supposant que la formation des vœux soit elle-même comprise dans l'ordre du destin, il est impossible que les vœux ne soient pas formés. Par exemple, le destin de tel homme est de devenir savant, à condition qu'il étudiera; mais le même destin a réglé qu'il étudierait; il faudra donc qu'il étudie. Le destin de cet autre est de devenir riche, à condition qu'il s'embarquera; mais la même destinée qui lui promet des trésors l'assujettit à naviguer; il faudra donc qu'il navigue. Il en est

de même des expiations. Un tel homme échappera au danger, s'il détourne par des sacrifices l'effet des menaces du ciel; mais ces sacrifices eux-mêmes sont compris dans sa destinée; il faudra donc qu'ils aient lieu.... J'ai démontré comment, en laissant au destin ses droits et son empire, les sacrifices et les expiations peuvent conjurer les dangers, vu que ces cérémonies religieuses, bien loin de combattre le destin, sont les suites nécessaires de ses lois. Que servent donc les aruspices, puisque, indépendamment de leurs conseils, on est forcé de faire des sacrifices? Ils servent comme ministres du destin. Ainsi le recouvrement de la santé, quoique réglé par le destin, est pourtant dû au médecin, parce que le médecin est le canal par lequel le destin nous a fait passer cette faveur. » *Trad. de Lagrange.*

« Existimamus vota proficere, salva vi ac potestate fatorum. « Quædam enim a diis immortalibus ita suspensa relicta sunt, ut in « bonum vertant, si admotæ diis preces fuerint, si vota suscepta. « Ita non est hoc contra fatum, sed ipsum quoque in fato est. Aut « futurum, inquit, est, aut non. Si futurum est, etiam si non « susceperis vota, fiet. Si non est futurum, etiam si susceperis vota, « non fiet. Falsa est ista interrogatio : quia illam mediam inter ista « exceptionem præteris. Futurum, inquam, hoc est; sed si vota « suscepta fuerint. Hoc quoque necesse, inquit, est, fato compre- « hensum sit, aut suscipias vota, aut non. Puta me tibi manus « dare, et fateri, hoc quoque fato esse comprehensum, ut utique « fiant vota: ideo fient. Fatum est, ut hic disertus sit, sed si litteras « didicerit : ab eodem fato continetur, ut litteras discat; ideo discet. « Hic dives erit, sed si navigaverit : at in illo fati ordine, quo « patrimonium illi grande promittitur, hoc quoque protinus fatum « est, ut naviget; ideo navigabit. Idem dico de expiationibus. Effu- « giet pericula, si expiaverit prædictas divinitus minas. At hoc « quoque in fato est, ut expiet; ideo expiabit.... Explicui, quomodo, « si fati certus est ordo, expiationes procurationesque prodigiorum « pericula avertant : quia cum fato non pugnant, sed ipsa in lege « data sunt. Quid ergo, inquis, aruspex mihi prodest? utique enim « expiare, etiam non suadente illo, mihi necesse est. Hoc prodest, « quod fati minister est. Sic quum sanitas videatur esse de fato, « debetur et medico : quia ad nos beneficium fati per hujus manus « venit. » Sen. *Nat. quæst.*, II, 37.

55. — XIV. C'est-à-dire et l'argument *paresseux*, et la manière dont il était réfuté par Chrysippe.

56. — *Ibid.* Cette rétorsion irait contre l'opinion de Diodore et de Cicéron, qui ne regardaient comme susceptible de recevoir l'existence,

que ce qui devait la recevoir en effet, et qui, par conséquent, était vrai de toute éternité.

57. — XIV. Le Marcellus dont il est ici question, était petit-fils du célèbre Marcellus qui prit Syracuse, l'an de Rome 541. Il périt dans un naufrage peu avant la première guerre Punique. Voyez *de Divinat.*, II, 5.

58. — XV. C'est-à-dire les disciples de Diodore.

59. — *Ibid.* Plus haut Cicéron a fait voir que, pour qu'un effet fût possible, la préexistence des causes n'était point nécessaire, comme le prétendait Chrysippe. Ici il démontre que quand bien même on accorderait ce point aux stoïciens, on ne serait point obligé d'admettre le destin.

60. — *Ibid.* Ces vers sont tirés de la tragédie de *Médée*, ouvrage du poète Ennius. On trouvera cette citation plus complète dans la *Rhétorique à Herennius*, II, 22, tome II, page 92.

61. — XVII. Gassendi, à qui nous devons des éclaircissements si précieux sur la philosophie d'Épicure, pense que Cicéron s'est trompé en mettant Aristote au nombre des partisans de la nécessité. Il prétend que ce philosophe n'a admis que la nécessité hypothétique ou conditionnelle.

62. — *Ibid.* Nous avons perdu cet endroit où Cicéron parlait des *assentiments.* Chrysippe entendait par ce mot l'action de la volonté, et il enseigne qu'elle n'a pas de causes parfaites et originelles, distinguées de la volonté elle-même. — Sur ces mots, *prima oratione*, voyez la Préface.

63. — XVIII. Aulu-Gelle nous a conservé dans le deuxième chapitre de son sixième Livre les raisonnements dont se servait Chrysippe pour concilier la fatalité et la liberté dans l'homme. Nous allons traduire tout le chapitre, d'autant plus intéressant, qu'Aulu-Gelle, avant de le composer, paraît avoir eu sous les yeux les ouvrages mêmes de Chrysippe.

« *Comment Chrysippe a pu établir l'influence et la nécessité du destin, et laisser à l'homme la liberté de ses pensées et de ses jugements.*

« Chrysippe, le coryphée de la secte stoïcienne, définit à peu près en ces termes le destin que les Grecs appellent *πεπρωμένη*, ou *εἱμαρμένη*. *Le destin*, dit ce philosophe, *est l'ordre perpétuel et immuable des choses, la chaîne des êtres, tournant sans cesse d'elle-même autour d'un même centre, et composée d'anneaux entrelacés par la continuité d'une succession éternelle et non interrompue.* Je joins ici les paroles mêmes de Chrysippe, autant que ma mémoire

me le permet, afin que, si ma version paraît un peu obscure, on puisse la confronter avec l'original. Voici les propres termes de Chrysippe dans le quatrième Livre *de la Providence* : Εἱμαρμένη, φυσικὴ σύνταξις τῶν ὅλων ἐξ ἀϊδίου τῶν ἑτέρων τοῖς ἑτέροις ἐπακολουθούντων, καὶ μετὰ πολὺ μὲν οὖν ἀπαραβάτου οὔσης τῆς τοιαύτης συμπλοκῆς.

« Voici maintenant les difficultés qu'opposent à cette définition de Chrysippe les chefs des autres écoles, où sont reçus d'autres principes. Puisque Chrysippe, disent-ils, enseigne que le destin entraîne tout par la force de son mouvement, et qu'il est impossible de se soustraire à la violence de sa marche et à la rapidité de ses révolutions, les vices des hommes, non plus que leurs crimes, ne doivent pas leur être imputés ; leur volonté n'y est pour rien ; il faut les attribuer à la nécessité, à une force irrésistible, née du destin, souveraine et maîtresse de tous les êtres, et la cause nécessaire de tout ce qui doit arriver. En conséquence, les châtiments établis par les lois pour punir les crimes sont injustes, si les hommes ne se laissent pas aller au mal librement, mais s'ils y sont entraînés par le destin.

« Pour répondre à ces objections, Chrysippe a composé plusieurs dissertations remplies de pénétration et de subtilité ; mais voici la substance de tout ce qu'il a écrit sur cette question.

« Quoiqu'il soit vrai, dit-il, que des causes originelles, nécessaires et absolues, enchaînent tout sous l'empire du destin, cependant nos âmes ne sont soumises à cette fatalité générale qu'autant que le permettent et leurs propriétés essentielles et leur nature. Si dans le principe ces âmes sont composées de qualités bonnes et utiles, ce torrent du destin qui vient fondre sur tous les êtres, ne les atteint que légèrement, et semble les respecter. Si au contraire ces âmes sont grossières, ignorantes, impolies, sans aucun appui du côté des arts et de la vertu, une légère secousse de l'influence fatale vient-elle à les agiter, et même sans qu'il soit besoin de cette commotion, leur légèreté, la mobilité de leur volonté suffit pour les précipiter dans des fautes et dans des erreurs journalières. Tout ceci est le résultat de l'enchaînement naturel et nécessaire des êtres, qu'on appelle destin. Car c'est comme une conséquence, une fatalité fondée sur la nature des choses, que les âmes mauvaises ne soient pas exemptes de fautes et d'erreurs. Pour le prouver, Chrysippe se sert d'un exemple assez juste et assez ingénieux. De même, dit-il, que celui qui pousse le cylindre sur un plan incliné, lui donne la première impulsion qui le fait rouler ; mais qu'ensuite de lui-même, par la nature de sa forme et sans secours étranger, il continue son mouvement : ainsi l'ordre, la disposition et la né-

cessité du destin met en jeu les genres seulement et les principes des causes; mais nos pensées, nos projets, nos actions même ne reconnaissent d'autres principes que la volonté et l'âme de chacun. Vient ensuite ce passage qui a rapport avec ce que je viens de dire. *De là ce vers des pythagoriciens :*

Γνώσει δ' ἀνθρώπους αὐθαίρετα πήμαθ' ἑλόντας.

Tout homme est l'artisan de ses propres douleurs.

Ainsi les infortunes de chacun sont volontaires; ce sont leurs désirs qui entraînent les hommes dans le crime; et ils ne reçoivent des blessures que d'eux-mêmes. En conséquence il soutient que l'on ne doit ni souffrir ni écouter ces hommes pervers, lâches et audacieux, qui, quand ils ont été surpris dans quelque faute ou quelque crime, se réfugient dans la nécessité du destin comme dans un asile sacré, et qui veulent faire attribuer à la fatalité, et non à leur méchanceté, les actions criminelles dont ils se sont rendus coupables. C'est contre eux qu'Homère, le plus sage et le plus ancien poète, s'exprime ainsi dans ces vers : *Quel reproche insensé les mortels font aux dieux! Ils disent que c'est nous qui leur envoyons les maux; et c'est leur méchanceté qui seule, et sans que le destin s'en mêle, cause tous les malheurs qui les accablent.*

« Cicéron, dans l'ouvrage qu'il a composé sur le Destin, faisant remarquer que cette question est très obscure et très embarrassée, ajoute que Chrysippe n'a pas toujours réussi à résoudre les objections : *Chrysippus æstuans laboransque, quonam pacto explicet, et fato omnia fieri, et esse aliquid in nobis, intricatur hoc modo.* »

On reconnaît ici les passages de Chrysippe, traduits ou imités par Cicéron.

64. — XX. *Voyez* la note 45, pag. 406.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DU TOME VINGT-SIXIÈME.

